هكذا من الأمل

Initiatives : embaucher les enfants des salariés

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15030 – 7 F

MERCREDI 26 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Réveil indépendantiste au Tibet

UNE manifestation contre la cherté de la vie a dégénéré en émeute anti-chinoise, le lundi 24 mai, à Lhassa. Selon des témoignages recueillis auprès de touristes étrangers, les forces de l'ordre ont bataillé deux heures durant, à coups de grenades lacrymogènes, contre une foule estimée à 2 000 personnes. Ces incidents sont les plus graves depuis les émeutes de mars 1989, qui avaient contraint les autorités de Pékin à décréter un état d'urgence qu'elles avaient maintenu durant treize mois.

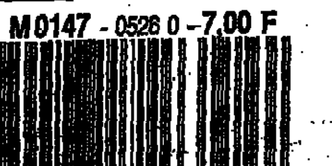
Mais il est vrai qu'une agitation indépendantiste s'exprime de façon endémique depuis six ans dans la « région autonome ». D'abord lancée par des religieux bouddhistes, elle a été relayée par une jeunesse privée d'horizons, dont le dalaï-lama, chef spirituel et politique des Tibétains, mais non-violent convaincu, craint à présent les débordements.

LA Chine avait lancé son armée en vue de la « libération pacifique » du « toit du monde » un an seulement après la proclamation de la République populaire, en octobre 1949. Elle n'a, depuis lors, jamais manqué de rappeler ce qu'elle estime être ses « droits historiques » sur ce territoire, qu'elle fait remonter aux conquêtes mongole du XIIIe siècle, puis mandchoue du XVIIIe siècle. Elle tient pour non avenues les quarante années d'indépendance vécues par le Tibet à partir de 1911.

C'est dire que, pour Pékin, cette « province autonome » est au moins aussi inaliénable que n'importe quelle partie plus « centrale » de l'ex-« Empire du milieu ». L'usage militaire, et notamment nucléaire, que la Chine fait du Tibet, et, bien sûr, la position stratégique que celui-ci occupe au centre de l'Asie, au contact du « frère ennemi » indien, expliquent cette crispation. Pour garder dans le giron une population peu nombreuse mais clairement allogène, Pékin a, successivement, lancé de grandes campagnes politiques, puis déchaîné les violences. A présent, la Chine use de méthodes plus cachées, selon des dénonciations formulées par des organisations humanitaires et répercutées par le dalaï-lama : encouragement au peuplement massif de la province par des « Hans », avec le bouleversement culturel qui l'accompagne ; stérilisations et avortements forcés de Tibétaines. Pourtant, le regard du monde commence de changer – à la stupéfaction des autorités chinoises, qui, en 1951, avaient pu « croquer » le Tibet en silence.

L'ATTRIBUTION du prix Nobel de la paix au dalaï-lama en 1989 avait marqué le premier jalon de ce nouveau cours des choses. Le leader tibétain est désormais reçu par les grands de la planète : le dernier en date de ses hôtes prestigieux est Bill Clinton. Le président des Etats-Unis devrait, dans quelques jours, faire connaître les conditions que son pays entend sans doute mettre, désormais, au renouvellement à Pékin de la clause de la nation la plus favorisée. Il devra tenir compte du fait que l'opinion américaine est devenue sensible au drame des Tibétains. La question est aussi posée, à présent, à l'Europe. C'est en quasi-coïncidence avec la visite à Lhassa de diplomates de la Communauté que les récentes manifestations ont commencé. Et l'on peut se demander quel accueil officiel le dalaï-lama recevra lors de son voyage en France, prévu pour octobre.

M 0147 - 0526 0 - 7,00 F



Importante participation électorale

Les Khmers rouges en échec au Cambodge

Les opérations électorales se sont poursuivies, mardi 25 mai, au Cambodge. Après deux jours d'un scrutin qui doit en compter six, plus de 70 % des quelque 4,7 millions d'électeurs avaient déjà voté lundi. C'est un revers pour les Khmers rouges, opposés à l'opération, et un succès pour l'APRONUC, l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge. Les implications proprement politiques du scrutin sont cependant loin d'être prévisibles. (Lire page 6.)



En lançant un emprunt de 40 milliards de francs pour soutenir l'emploi

Le gouvernement réoriente sa politique économique

Edouard Balladur devait confirmer, mardi après-midi 25 mai, à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la discussion de la loi de finances rectificative pour 1993, le lancement d'un emprunt d'Etat de 40 milliards de francs pour financer des mesures supplémentaires de soutien de l'emploi et de financement d'équipements publics. Cet emprunt-relais, qui permettra d'attendre le produit des privatisations, serait assorti d'un taux légèrement inférieur à 7 %. Il pourra être remboursé dans quelques mois sous forme de titres de sociétés privatisées. M. Balladur donne ainsi une nouvelle orientation à son programme économique et financier, le projet initial ayant mis l'accent sur la résorption des déficits publics.

Potion et vitamines

par Thierry Bréhier

L'état de grâce est une bien belle chose ! Edouard Balladur doit se féliciter tous les jours d'être encore porté par la vague de droite qui a submergé les élections, car quel autre gouvernement pourrait, sans risque, se permettre en quelques jours de se faire rappeler à l'ordre par les Eglises sur un sujet aussi sensible que les droits de l'homme et de faire prendre un net virage à une politique financière pourtant proclamée à grands sons de trompe il y a moins de quinze jours ?

L'annonce, que devait faire le premier ministre mardi 25 mai à l'Assemblée nationale, du lancement d'un grand emprunt confirme, en effet, que la potion amère que le docteur Balladur avait prescrite le 10 mai, en présentant son projet de collectif budgétaire, ne correspondait pas à l'état du malade. Aujourd'hui, s'il ne retranche rien de l'ordonnance, il y ajoute une forte dose de vitamines alors que la première partie de la prescription ne cherchait qu'à faire tomber la fièvre.

Cet ajout, quoi que puisse en dire le gouvernement, modifie profondément la politique économique et financière primitivement décidée. La priorité avait été donnée à la résorption des déficits publics : au moment où est transmis au Conseil économique et social un avant-projet de loi prévoyant une forte réduction du découvert du budget de l'Etat en cinq ans, Edouard Balladur décide d'accroître la dette de ce même Etat, alors que, dans l'entretien qu'il avait accordé au *Monde* du 18 mai, il assurait que *« le piège de la dette est mortel »* car il supprime *« toute marge de manœuvre »* financière au gouvernement.

Le projet initial du collectif voulait réduire le déficit ; le projet corrigé va l'accroître. Certes le premier ministre peut faire valoir que cela ne sera que temporaire.

Lire la suite et l'article d'ALAIN VERNHOLES page 8

Les Occidentaux ravalent la façade

L'accord sur la Bosnie entre les Américains et les Européens confirme leur absence de stratégie face aux problèmes du postcommunisme

par Daniel Vernet

Alain Juppé se rassure en affirmant que le « programme commun d'action » en Bosnie adopté samedi dernier *« met un terme à la dispute, ou à la prétendue dispute, entre l'Europe et l'Amérique »*. Mais les tergiversations qui l'ont précédé et la rupture qu'il représente avec les principes défendus par les Occidentaux constituent une démonstration éclatante et piteuse du désarroi des Européens et des Américains face aux défis de l'après-guerre froide. Le nouvel ordre mondial se réduit à un programme minimum, pour éviter le pire. Le triomphe de la démocratie sur le totalitarisme célébré il y a à peine plus de trois ans avec la chute du mur de Berlin s'est dilué dans la récession, le nationalisme et parfois le fondamentalisme religieux.

Les moyens d'action et les intérêts des Occidentaux ne sont pas à la mesure de leurs idées généreuses, et personne, des deux côtés de l'Atlantique ne sait comment les harmoniser. Les Occidentaux sont orphelins d'ennemi. Georgui Arbatov avait vu juste quand, au début de la perestroïka, il avait déclaré que l'URSS allait rendre à l'Occident le plus mauvais service, *« en le privant d'ennemi »*. Ce que ce spécialiste des Etats-Unis, conseiller de Brejnev puis de Gorbatchev, n'avait pas prévu, c'est que l'Union soviétique elle-même sombrerait avec son image d'ennemi... Toujours est-il que « l'Ouest » ne se définit plus contre « l'Est ».

Lire la suite page 3 et les articles d'ALAIN FRACHON MARTINE JACOT et JAN KRAUZE pages 3 et 4

Cannes 93 Deux regards inédits

Le jury du 46e Festival a partagé la Palme d'or entre la Néo-Zélandaise Jane Campion et le Chinois Chen Kaige

CANNES

de notre envoyée spéciale

Le jury du 46e Festival de Cannes, présidé par Louis Malle – et bien que le règlement recommande de ne pas y recourir, – a distribué des exaequo et coupé la Palme d'or en deux pour couronner *la Leçon de piano* de Jane Campion et *Adieu ma concubine* de Chen Kaige. Pour la première fois une femme, pour la première fois la Chine. Comment, ce n'était jamais arrivé ? La femme, la Chine, ces continents lointains, n'avaient pas jusqu'ici accédé à la récompense suprême ? Eh bien non. Avant que le palmarès soit connu – on chuchotait beaucoup qu'il y aurait des surprises, – c'est la dernière montée des marches. Une foule immense, paisible, attend Isabelle Adjani. Quand elle apparaît, on l'ovationne dans le calme. Elle est très belle, elle porte un chapeau cloche, une voilette, des anglaises.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page 16 et la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN page 29

Les favoris passent à Roland-Garros

Jim Courier, Stefan Edberg et Boris Becker, trois des favoris du tournoi de tennis de Roland-Garros, ont réussi leur entrée. *Les Français ont* été plutôt à la peine. Cédric Pioline, le meilleur espoir en l'absence de Guy Forget, a dû jouer cinq sets, et Fabrice *Santoro a été éliminé*par le Japonais Shuzo Matsuoka.

Lire pages 14 et 15

Marseille à l'assaut du Milan AC

Deux ans après son échec en finale contre l'Etoile rouge de Belgrade, l'Olympique de *Marseille tentera, mercredi* 26 mai à Munich, d'apporter au football français sa première Coupe d'Europe. Son adversaire sera le Milan AC, déjà vainqueur de la Coupe *des champions en 1989 et* 1990.

Lire page 14

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

JAPON

L'industrie pétrolière

se du raffinage

GAZOLE DEPASSE L'ESSENCE

DÉBATS

Gauche

Le rêve d'une autre société

par Jean-Denis Bredin

LA mort choisie dit le plus souvent la souffrance. Elle appelle toujours le respect. Pour tous ceux qui ont aimé Pierre Bérégovoy s'est ouvert le temps de la douleur et de la mémoire. Nous n'avons pas à expliquer. Moins encore à accuser. Simplement pouvons-nous être fidèles. Etre fidèle c'est aussi tenter de réfléchir. Nous aurions voulu réfléchir avec lui. Il nous faut désormais réfléchir sans lui, aussi peut-être grâce à lui. Le drame de sa mort nous éclaire, comme le labeur de sa vie.

Peut-on se rappeler ce que furent, pour les socialistes français, les bouleversements qui ont tant secoué leur doctrine et leur action ? Ce siècle s'est moqué de toutes les explications de l'histoire, il a discrédité toutes les idéologies. Encore au Congrès de Tours, en 1920, Léon Blum rappelait que le socialisme menait à *« une transformation totale du régime de la propriété »*, et qu'il obligerait à la révolution. Pendant plus d'un demi-siècle le socialisme français a continué de dire les mêmes choses, plus doucement, plus vaguement : que la propriété collective était le chemin du socialisme, que l'avènement du prolétariat ne se ferait pas sans une grande secousse. Encore en 1980 le projet socialiste assurait qu'*« il ne s'agit pas pour nous d'aménager le système capitaliste mais de lui en substituer un autre »*. Or nous avons vu, peu à peu, s'effacer le chemin promis : la lutte des classes, la rupture avec le capitalisme, et l'irrésistible progrès de l'appropriation collective, et l'attente du grand soir. L'effondrement du communisme a précipité le mouvement, déjà irrésistible, qui emportait les dogmes et l'espérance socialistes.

Faut-il regarder vers les autres systèmes de pensée que le socialisme de Jaurès et de Blum a tenté de mêler au marxisme ? L'héritage idéologique de la grande Révolution ? Il a fini d'alimenter nos conflits. La querelle sur les institutions est épuisée. La guerre de l'Eglise et de la République est entrée dans l'histoire. Nous ne croyons même plus à la toute-puissance d'un peuple souverain substitué à un roi souverain ; l'idée que le citoyen peut tout n'appartient plus qu'à notre mémoire. Faut-il se raccrocher à l'héritage des Lumières, à la foi laïque en un progrès universel auquel obligerait le développement de la connaissance et de l'intelligence, au projet d'une marche irrésistible de l'homme vers sa parfaite liberté ? Nous avons vu, dans les tragédies de ce siècle, la puissance de malheur que le progrès pouvait mettre au service des pires idéologies. On n'en finirait pas d'énumérer les mythes qu'en cinquante ans l'histoire a dispersés. Arraché à ses certitudes, le socialisme a appris qu'il n'était plus, qu'il ne serait plus jamais une doctrine totale, imposant un programme, expliquant et annonçant l'histoire. Mais alors que devient-il ?

Ce siècle, qui a arraché au socialisme la force de ses dogmes, a accouché d'un autre monde. L'économie de marché, condamnée à mort il y a un siècle, semble irrésistiblement victorieuse, et la fin du communisme soviétique assure et symbolise la déroute de tout autre projet. Prise aujourd'hui dans un système mondial, l'économie française ne peut plus rêver de nourrir ses propres utopies. Nous avons vu se réduire le vrai prolétariat, le prolétariat des travailleurs exploités, syndiqués, militants, qui pouvaient mener la lutte finale. Nous avons vu venir un nouveau prolétariat, fait d'exclus comme on dit aujourd'hui, de prolétaires que plus rien n'identifie, qui n'ont en commun que la misère, de prolétaires qui n'attendent aucun grand soir, et qui n'ont souvent d'autre avenir que l'alcool, la drogue ou la violence. Nous avons vu se développer une vaste classe moyenne, excluant les très riches et les très pauvres, accédant à l'instruction et à la propriété, une classe fragile, inquiète, volontiers conservatrice. Nous avons découvert que la propriété privée était irréductiblement liée à la liberté individuelle et peut-être au bonheur. Nous avons vu la plupart des combats collectifs s'épuiser, la vie se replier sur la famille, la maison, la voiture, les vacances, la vie devenir la seule raison de vivre, la vie et la santé, et la jeunesse et la beauté, symboles du règne de la vie. Nous avons vu l'argent triomphant, parce qu'il fait vivre, et aussi parce qu'il nourrit et symbolise les valeurs modernes – l'esprit d'entreprise, l'audace, la chance, la réussite – et encore parce qu'il promet le plaisir, l'évasion, et qu'il vient aujourd'hui paré de mille séductions, grands agréments et petits privilèges. Ce monde nouveau, si loin de l'histoire promise, ces morales si contraires à la foi ancienne, comment le socialisme traditionnel pouvait-il les prendre ?

Cette classe moyenne qui conduit la France

L'étrange destin du socialisme français fut précisément qu'il gouverna au temps des plus fortes mutations. Contraint par sa tâche, parce que ni le monde, ni l'Europe, ni la France ne lui en laissaient le choix, il a géré le capitalisme du mieux qu'il a pu, cédant la faible marge dont il disposait à ses enseignements traditionnels, aux exigences de la justice sociale et de la solidarité. Le capitalisme ? C'est mal dire. En France, le capitalisme peut avoir gardé son nom provocant, un autre est venu, un système dans lequel certes le principe inspirateur – celui du marché – demeure respecté, mais qui, prélevant pour la redistribuer près de la moitié du produit intérieur brut, ne mérite plus guère ce nom simplificateur... Ce « social-capitalisme », la gauche a tenté de l'administrer de son mieux, respectant les contraintes du capitalisme, tâchant de tirer vers le social. Encore fidèle dans le souvenir à ses idéologies ruinées, elle fut le gérant consciencieux et dévoué d'un monde qu'elle avait rêvé d'abolir. Les nouvelles générations, heureusement venues au socialisme après la mort du marxisme, après que le grand soir eut été chassé des prévisions de notre histoire, n'ont pas connu cette terrible aventure : la mort d'une idéologie, d'une tradition, d'un rêve qui couvrit, en se rétrécissant, plus d'un siècle.

Nos vieux amis socialistes en ont peu parlé ; comme les prêtres de l'Eglise catholique ont peu parlé de ses évolutions. Le discours socialiste s'est adapté au monde moderne, répétant quelques mots anciens, mais empruntant à son époque les formules, les images, les slogans offerts par l'économie de marché. Peut-être eût-il fallu, pour parler à des citoyens informés et méfiants, en dire davantage. Cet effacement des dogmes, ce changement du monde eussent mérité d'être regardés. Cette classe moyenne qui conduit la France ne doit-elle pas pour une bonne part son existence, les avantages sociaux dont elle dispose, sa sécurité même fragile, à un siècle de combats du socialisme et du communisme, de conflits, de grèves, de revendications, de concessions arrachées ? Peut-on se demander si, dans une démocratie libérale, le progrès social, conquis peu à peu, n'a pas pour nécessaire effet la constitution d'une classe majoritairement conservatrice ? Peut-on se demander si la revendication sécuritaire, aujourd'hui exploitée par l'extrême droite, n'est pas le fruit mûr d'un siècle de luttes du socialisme pour la sécurité des citoyens, pour la sécurité de l'emploi, de la santé, de la retraite, de luttes qui firent de la sécurité l'essentielle revendication ?

Ces questions ne peuvent masquer l'évidence : le socialisme français, privé de sa doctrine, gérant une société installée dans l'économie de marché et désormais empêchée d'en sortir, observant la désuétude des luttes collectives, le repliement de chacun sur sa morale individuelle, sa vie privée ou celle d'un groupe étroit, ce socialisme français a souffert plus qu'il ne l'a dit. Quelques-uns ont continué d'entretenir leurs dogmes et de rêver d'un autre monde d'où toute inégalité serait bannie. D'autres renoncèrent à toute idéologie ; ils s'attachèrent à leur carrière, à leur pouvoir, à tous les privilèges que notre démocratie n'a cessé de distribuer, et parfois aux séductions de l'argent. Mais la plupart ont tenté de tenir, du mieux qu'ils pouvaient, leur rôle, bons gestionnaires d'un monde qui dispersait leurs rêves. Chez un homme pur, cela ne se vit pas sans souffrance. Et bien sûr l'échec électoral ne pouvait que creuser chaque blessure, reçu comme une injustice.

Mais cette France nouvelle, que le socialisme dut gérer, elle est restée, à beaucoup d'égards, pareille à elle-même, fidèle à ses vieilles maladies dont nul progrès ne l'a encore guérie.

Observons notre étrange relation avec l'argent, venue de nos traditions catholique et paysanne. Le triomphe du capitalisme a fait l'argent souverain, il n'a pas vraiment transformé cette relation. L'argent peut être l'instrument de la vie, il peut être plaisir, pouvoir, évasion, il reste louche. Il est péché. Aisément, il devient vice. Nous aimons regarder de très près la relation de chacun avec l'argent : l'argent qu'il gagne, l'argent qu'il dépense, l'argent qu'il fréquente, et bien sûr l'argent qui le corrompt. La méchanceté, l'égoïsme, la trahison, la délation nous semblent, le plus souvent, des défauts incertains, compliqués, probablement excusables. Le vrai vice ne vient que de l'argent. Chacun soupçonne l'autre d'en gagner, ou de vouloir en gagner, par des détours suspects. Notre argent est forcément innocent ; l'argent des autres, probablement coupable.

Face à l'argent qui salit, se dresse la vérité, qui purifie. Elle est vocation française, presque sacerdoce national. Notre héritage religieux, notre tradition révolutionnaire, se rejoignent et se réconfortent dans le culte de la vérité. Marat, l'ami parfait de la parfaite vérité, n'a cessé de nous le répéter : il n'est rien que la vérité ne commande, rien qu'elle n'innocente. Au soir du 8 thermidor, Robespierre l'incorruptible léguait à ses ennemis *« la vérité terrible et la mort »*. La vérité terrible est restée notre vertu nationale, qui porte en elle la justice et la pureté. Nous en sommes souvent les prêtres, et parfois les héros. Ecoutons nos discours, lisons nos écrits. Ils ne s'avancent que dans la lumière de notre vérité.

Le procès de la presse et celui de la justice

Et voici que vient la calomnie, notre si vieille, si chère maladie. L'argent l'alimente ; la vérité l'absout. Calomnie ? Le mot est trop brutal. Il ne s'agit que de médire, et médire s'il se peut sans en avoir l'air. Il y a des tas de bonnes raisons de dire du mal des gens. Et d'abord la vérité, qui y contraint, car le silence, la discrétion trahiraient notre devoir. Dire du mal, c'est aussi savoir, être initié, partager une indiscrétion, répandre un secret. Dire du mal, c'est signifier son importance. Dire du mal, c'est exercer un pouvoir, c'est parfois se venger de sa vie ; il est bon de tenir entre ses lèvres, ou sous sa plume, la réputation de quelqu'un. Dire du mal, c'est au moins avoir quelque chose à dire, nourrir une conversation, un livre, un dîner.

Dès que l'on parle de calomnie, s'ouvrent, de tradition, le procès de la presse et celui de la justice. Voici dans le box les deux coupables désignés, se tenant par la main. Ce juge qui met en prison, qui met en examen, ou simplement qui jette un nom en pâture, il dispose de l'honneur et du bonheur des autres. Ce journaliste fait de même, qui accuse ou qui insinue, qui transmet des soupçons avec, pour respecter les apparences, la précaution des conditionnels et des points d'interrogation. Voici des réputations, parfois des vies, détruites au nom des vertus souveraines : la justice, vêtue de la robe du juge, et la vérité, que le journaliste tient au bout de ses doigts.

Peut-on tenter, avant de requérir, d'y regarder d'un peu plus près ? Et d'abord est-il raisonnable de parler des médias, ou de la presse, ou des juges, comme s'ils formaient une force unique et cohérente ? A inventer une responsabilité collective, qui confond des personnes et des métiers divers et souvent contraires, qui mêle les meilleurs et les pires, on prend le risque d'un discours léger, vite injuste. Ce qui est vrai, sans doute, c'est que le juge dispose en France d'un pouvoir quasi absolu, seulement tempéré par les voies de recours et les risques de sa carrière, c'est que le journaliste aussi dispose d'un pouvoir presque souverain, car les sanctions de la loi qui protègent l'honneur et la réputation sont sans sérieuses conséquences. Seule la vie privée est vraiment défendue dans notre système de droit. Que tout pouvoir soit redoutable, notre société nous le montre de mille manières, et nous n'avons pas dit grand-chose quand nous avons dénoncé les abus des pouvoirs peu ou mal limités. Un juge peut aimer sa puissance ou soumettre son métier à ses convictions, ou encore se prendre de goût pour sa notoriété et son image. Un juge peut faire beaucoup de mal, sacrifiant la souffrance des autres à l'orgueil de sa vertu ou de sa réputation. Et de même un journaliste peut-il citer des noms, soupçonner, insinuer, détruire, armé des précautions du langage et de la ponctuation, porté par la vérité bien sûr, et aussi par les exigences du métier, par la compétition, par le souci de plaire, par toutes les raisons.

L'indépendance des médias

Il reste que l'indépendance du juge est une lente conquête de notre maturité démocratique, un progrès difficile encore incertain. Elle porte bien sûr avec elle le risque de ses abus. L'indépendance des médias est aussi l'impérieuse exigence d'une société libre, qui porte le risque du bien et le risque du mal. Ce furent quelques journaux – cette *« basse presse en rut »* stigmatisée par Zola – qui, à force de clamer que tout juif était un traître, préparèrent, il y a un siècle, la condamnation du capitaine Dreyfus. Mais l'injuste verdict n'eût pas été corrigé si des journalistes ne s'étaient pas battus pour que l'honneur fût rendu au déporté de l'île du Diable. Imaginerions-nous qu'il faudrait rendre docile, prudente, la justice pour éviter les injustices de quelques juges ? Ou qu'il faudrait surveiller les médias pour empêcher que certains journalistes ne se jouent de l'honneur et du bonheur de ceux dont ils parlent ?

Nos journalistes, nos juges ont sans doute le tort de trop nous ressembler. Que se soient répandus, jour après jour, le goût de dénoncer, le plaisir de requérir ? Que les politiques, sur lesquels nous n'avons jamais cessé de déverser nos rancœurs, aient été les cibles préférées ? Que le droit à la vie, qui devient peu à peu le droit à l'immortalité, que le règne de la vérité se soient moqués des principes et des lois, qu'ils aient méprisé la présomption d'innocence, le secret de l'instruction, la réputation et la tranquillité de chacun ? Les calomniateurs sont venus de toutes parts, portés par l'intérêt, ou par le plaisir, ou par le métier, ou par la vertu. Il n'a pas manqué non plus à gauche d'incorruptibles dénonciateurs. Les noms jetés en pâture ? L'information facile et légère ? Le n'importe-quoi pour être entendu, ou pour être lu, ou pour se faire valoir ? Cette perversion quotidienne, nous en sommes tous responsables. La faire porter à la presse ou à la justice, c'est une manière d'encore l'entretenir. Elle est faite de notre mentalité commune, de la relation si tourmentée que notre pays n'a cessé d'entretenir avec la démocratie et l'Etat de droit. Elle est faite aussi de notre indifférence, et de notre silence. Et ils sont nombreux, dont nul ne sait le nom, ceux dont le bonheur fut gâché, le sommeil perdu, la vie brisée, détruits par la calomnie, et qui ont appris que notre pays ne ressemblait guère à ses principes.

Le destin de Pierre Bérégovoy s'était ouvert sur le rêve d'une société fraternelle. Il s'est brisé sur la réalité d'une société glacée. Nous pourrions tenter d'écouter son silence. Et d'en tirer quelques leçons.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Les réactions après l'adoption à Washington d'un « programme commun d'action » sur la Bosnie

L'objectif reste d'« obtenir le retrait des territoires occupés par la force »

affirme Alain Juppé

Lord Owen, interrogé lundi 24 mai sur le programme d'action mis au point par les Occidentaux et les Russes la veille à Washington, a refusé de se prononcer avant de nouvelles consultations avec les dirigeants européens, en admettant toutefois qu'il se trouvait maintenant devant *« une situation nouvelle »*. A New-York, les membres du Conseil de sécurité *ont* commencé *lundi* à discuter du programme de Washington. Une résolution créant un tribunal *international pour* les crimes de guerre pourrait être adoptée mardi.

WASHINGTON

de notre correspondant

Piqué au vif par les critiques adressées au Programme d'action sur la Bosnie que les Européens, les Etats-Unis et les Russes viennent d'adopter, le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a démenti que ce document soit en quoi que ce soit une reconnaissance *de facto* des conquêtes serbes sur le terrain. *« Notre objectif est clair : obtenir le retrait des territoires occupés par la force et faire appliquer le plan Vance-Owen »*, a dit M. Juppé, qui s'adressait, lundi 24 mai, à la presse à l'issue d'une visite officielle à Washington.

Quelques instants plus tôt, et comme si cette observation n'allait *décidément pas de soi*, le porte-parole de la Maison Blanche avait dû faire la même mise au point : *« Très clairement, ce plan réaffirme le refus des Etats-Unis et de nos alliés d'accepter les gains territoriaux* (réalisés) *en Bosnie par le biais de l'agression »*, a déclaré M. George Stephanopoulos.

En Europe et aux Etats-Unis, nombre de commentateurs ont estimé que le « programme d'action » adopté samedi à Washington ressemblait fort à une tentative de geler la situation militaire sur le terrain, donc à une manière de reconnaissance *de facto* des conquêtes des milices serbes. Erreur d'interprétation, a répondu M. Stephanopoulos, *qui* estime que ce programme ne marque qu'*« une étape intérimaire »*, *« provisoire »*, sur la voie d'un règlement. Ce n'est nullement *« un point d'aboutissement mais le début d'un processus qui sera long et difficile mais qui est à notre avis le seul pour arriver à un règlement négocié »*, a renchéri M. Juppé.

Le ministre a fait valoir que, *« contrairement à ce qui est écrit ici ou là »*, le programme de Washington est *« une confirmation du processus Vance-Owen »* – lequel forcerait les Serbes à rendre une bonne partie des territoires dont ils se sont emparés. Pour qualifier ce programme de *« faillite »* ou *« d'abandon »*, il faut, selon le ministre, *« ne pas avoir lu le texte »*.

« Il est écrit noir sur blanc que nous voulons le retrait des forces serbes des territoires occupés par la force. Si cela équivaut à un gel de la situation et à une résignation au statu quo, *je ne sais plus ce que les mots veulent dire »*, a poursuivi M. Juppé. Mais, dans le même souffle, le ministre a lui-même reconnu que les *« mots »* ne prendraient tout leur sens que si *« les moyens »*, financiers et humains, *« étaient trouvés pour mettre en application le programme »*. De source européenne, on se félicite, à ce propos, d'avoir réussi à obtenir un début d'engagement des Russes et des Etats-Unis dans la mise en place des « zones de sécurité ».

Un nouveau mandat pour la FORPRONU

Le sort de ces dernières dépend beaucoup de la résolution *qui* leur donnera naissance au Conseil de *sécurité de l'ONU, sans doute dès* cette semaine. La France, qui a *déposé un projet de résolution*, veut que les « casques bleus » aient, cette fois, non pas un rôle de *« spectateurs »* mais bien une mission d'*« acteurs »* qui marquera *« la différence »* avec ce qui se fait aujourd'hui sur le terrain, a indiqué Alain Juppé. Elle entend que *les hommes de la FORPRONU qui* auront la charge des « zones de sécurité » soient habilités à *« dissuader d'éventuels agresseurs »*, à faire *« observer »* le respect du cessez-le-feu et à assurer le retrait des armes alentour. Beaucoup dépendra aussi des nouvelles règles d'engagement, des consignes de tirs, de la possibilité d'utiliser des armes lourdes pour assurer la défense des zones.

Les hommes de la FORPRONU *ont déjà accompli sur place un travail* non négligeable, dit-on de *source européenne, en assurant* la protection de centaines de milliers de personnes *à Bihac, Zepa et Srebrenica* : *« Les Musulmans n'en sont pas mécontents. »* On relève encore qu'il ne sert à rien de parler d'une éventuelle application du plan Vance-Owen si l'on n'assure pas la défense de villes que les Serbes peuvent prendre d'une *« pichenette »* et dont la chute rendrait encore plus improbable la concrétisation du processus envisagé par ce plan.

ALAIN FRACHON

Les Serbes refusent que leur frontière soit contrôlée

Réitérant le refus serbe d'une telle mesure prônée par les Occidentaux et les Russes, le président de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), Dobrica Cosic, a estimé *« superflu »* le déploiement d'observateurs sur la frontière serbo-bosniaque, lors d'un entretien, lundi 24 mai, à Belgrade, avec Vitali Tchourkine, vice-ministre russe des affaires étrangères. De son côté, le *général Philippe Morillon, chef des* forces de l'ONU (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine, *a considéré que* les zones de sécurité que les Occidentaux et les Russes veulent créer dans la République ne resteraient qu'*« un simple expédient »* dans les efforts de règlement du conflit.

Par ailleurs, le gouvernement bos*niaque a dénoncé, lundi, le rôle crois*sant de la Russie dans les Balkans, dans un communiqué confirmant le rejet du programme d'action, *« absolument inacceptable »*, mis au point samedi à Washington par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et la Russie. Ce plan, affirme le gouvernement de Sarajevo, *« marque clairement le retour à la logique de la guerre froide divisant le monde en sphères d'intérêt, qui donne à la Fédération de Russie un rôle clé dans les Balkans, ce qui représente une évolution négative de la crise »*. En conclusion, le communiqué bosniaque accuse les cinq pays signataires d'avoir « de facto *légalisé la purification ethnique, le génocide et le viol à l'encontre de la population musulmane »*. – *(AFP.)*

□ **55 % d'Européens favorables à une intervention militaire.** – Un sondage réalisé dans les pays de la CEE montre que 55 % des habitants des Douze sont favorables à une intervention militaire de l'Europe pour mettre un terme à la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Le sondage Eurobaromètre, dont les résultats ont été publiés, lundi 24 mai, révèle que les *partisans de l'intervention sont* les plus nombreux en Italie et aux Pays-Bas (64 et 62 %) alors qu'ils sont minoritaires au Danemark, en Allemagne et en Grèce (32 %). En Grande-Bretagne et en France, une intervention militaire est soutenue respectivement par 60 et 59 % des personnes interrogées. Le sondage a *été réalisé* entre le 13 mars et le 15 avril auprès d'un millier d'habitants de chacun des pays membres de la CEE. – *(AP.)*

□ **Une soixantaine d'interpellations au Kosovo.** – Une soixantaine d'Albanais du Kosovo ont été interpellés dans cette province méridionale de la Serbie *à population* majoritairement d'origine albanaise à la suite d'un incident armé au cours duquel deux policiers serbes ont été tués et cinq autres blessés, a annoncé, lundi 24 mai, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), principale formation politique *ne* regroupant *que* des Albanais. Les policiers étaient tombés, samedi soir (*le Monde* du 25 mai), dans une embuscade tendue à l'entrée de la ville de Glogovac par *« trois terroristes »*, selon Radio-Belgrade. – *(AFP.)*

Les Occidentaux ravalent la façade

Suite de la première page

« L'Ouest » doit se trouver des références positives. La *solidarité* occidentale qui avait trouvé son expression en 1949 dans l'Alliance atlantique ne peut plus se fonder sur la peur du communisme. Bien que l'idée ait été souvent contestée au cours des quarante dernières années, le principe était cependant globalement admis que la sécurité occidentale était indivisible ; l'exemple de la guerre dans l'ex-Yougoslavie montre que les Etats-Unis et leurs alliés n'ont plus nécessairement la même perception des risques diffus et divers qui se sont substitués à la menace massive et clairement identifiée venant de l'Est.

Sans doute le ciment occidental n'était-il pas purement « sécuritaire » ; il était aussi fait d'un certain nombre de valeurs partagées dont la pertinence s'est plutôt affirmée depuis trois ans : démocratie, droits de l'homme, économie de marché tempérée – ajoutent ceux qui n'ont pas succombé aux charmes passagers du reagano-thatchérisme – par l'intervention de l'Etat. Pourtant, ces valeurs sont *plus faciles à proclamer qu'à* mettre en pratique et leur traduction dans une *politique cohérente est* sujette à des interprétations parfois contradictoires.

Des transformations structurelles

Américains et Européens pourraient cependant s'entendre sur quelques objectifs communs. Le premier est d'éviter la prolifération des armes nucléaires, d'une part en aidant les républiques héritières de l'URSS à réduire leur arsenal, voire pour certaines à le détruire, d'autre part en amenant les Etats potentiellement nucléaires à adhérer au *traité de non-prolifération* et en évitant la vente sauvage de *technologie et de combustibles* atomiques.

Le deuxième objectif concerne la libéralisation du commerce international, qui fait l'objet des actuelles négociations GATT. Les pays qui traînent les pieds, comme la France, ne mettent pas en cause le but final, mais les modalités de cette libéralisation qui ne garantissent pas toujours la réciprocité. Les partisans d'un accord GATT en attendent un encouragement très *net à la reprise* de l'économie mondial, tout en reconnaissant qu'il entraînera *de nouvelles et* douloureuses restructurations.

Le troisième trouve son expression dans les travaux du G7, qui pourrait être rejoint bientôt par la Russie *même si* cette dernière doit plus sa place parmi les pays les plus riches du monde *aux souvenirs* de sa puissance et à ses potentialités qu'à ses performances actuelles. Une meilleure coordination des politiques macro-économiques *correspondrait* aux exigences de la globalisation de l'économie, encadrerait *la croissance dans* les pays occidentaux et permettrait de remplir le quatrième objectif, à savoir l'aide aux pays de l'Est, une aide multiforme qui ne doit pas être seulement économique et financière, mais aussi politique. *Car le but de* l'Alliance atlantique doit être, selon l'expression d'un sénateur démocrate américain, *« d'étendre l'Europe et non plus seulement de la protéger »*.

Une fois ces objectifs définis globalement, reste à s'entendre sur les voies et moyens pour les atteindre. D'autant que le mur de Berlin s'est écroulé, entraînant dans sa chute l'URSS et ses vassaux, à un moment où les pays occidentaux eux-mêmes étaient travaillés par des processus de transformation structurelle. Ces derniers étaient encore en partie masqués ; comme ils ont été révélés par la disparition de l'empire soviétique, on a parfois pensé que celle-ci en était la cause. Le cas le plus frappant est évidemment celui de l'Allemagne unifiée qui est directement en proie aux affres du post-communisme ; les difficultés économiques qu'elle traverse ont été aggravées par les conditions de la réunification, par la nécessité de financer la reconstruction de l'est du pays, mais leurs causes sont plus profondes et plus anciennes. Les industries manufacturières, machines-outils, automobiles, chimie, etc., sur lesquelles était fondée la prospérité allemande sont en crise alors que la compétitivité est grevée par une forte hausse des coûts, et, selon *certains économistes*, par une surévaluation du deutschemark.

L'exemple de la reconstruction de l'est de l'Allemagne, avec des transferts massifs d'argent public – 500 à 600 milliards de francs par an depuis 1991 – donne une idée *des sommes qu'il conviendrait de* consacrer pour faire en faveur de tous les Européens de l'Est un effort comparable. Or, parmi les Occidentaux, les membres de la Communauté européenne supportent l'essentiel du fardeau (la RFA, à elle seule, fournissant plus de la moitié des fonds), alors que les Etats-Unis, *malgré les promesses* affichées, restent très en retrait.

Des deux côtés de l'Atlantique, on n'apprécie *d'ailleurs pas* également les urgences. Tout se passe comme si, dans sa politique à l'Est, l'administration Clinton avait donné la priorité, pour ne pas dire l'exclusivité, à Moscou, avec une confiance un peu naïve dans le succès de Boris Eltsine et de la démocratisation, parce qu'une Russie moderne et stable lui apparaît comme le meilleur garant de la sécurité non seulement de l'Europe, mais aussi de l'Asie. Les Américains concevraient bien une sorte de division du travail avec la Communauté, celle-ci s'occupant de l'Europe centrale tandis qu'eux-mêmes cultiveraient leurs relations avec les Russes. Cette idée est contestée par les Européens, qui n'entendent pas négliger leurs rapports avec Moscou et s'inquiètent de voir les Américains accorder peu d'attention à des pays importants pour l'avenir du continent, tel l'Ukraine.

La stabilité de l'Europe ne dépend pas seulement de l'entente russo-américaine ; elle tient aussi à la manière dont les pays de l'Est seront intégrés dans un système de *sécurité et de développement collectif, à même de régler, et mieux encore de prévenir, les conflits* latents.

Le casse-tête institutionnel

Cette question relève du casse-tête *institutionnel. Comment* organiser le monde post-communiste, *notamment en Europe ? La première* idée consiste à utiliser toutes les *organisations existant* actuellement, depuis les Nations unies jusqu'à l'Union de l'Europe occidentale, en passant par l'OTAN et la Communauté européenne, sans oublier la CSCE et ses cinquante-deux membres, dont certains ne doivent leur présence qu'à leur passé soviétique. Son inconvénient est que ces organisations font souvent double emploi quand elles ne se concurrencent pas, ce qui ajoute à leur impuissance.

Une autre tendance propose de manifester la même imagination qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale et de créer une ou plusieurs institutions nouvelles adaptées aux tâches de l'après-guerre froide. La difficulté à se mettre d'accord sur la définition de ces tâches constitue un écueil de taille. C'est pourquoi, entre ces deux positions extrêmes, les plus raisonnables proposent d'utiliser les *institutions ayant fait* leur preuve, quitte à les réformer. Pour ce qui concerne l'Occident, elles sont au nombre de deux : l'OTAN et la Communauté européenne. Dans cette perspective, la première serait l'instrument de l'alliance *entre l'Europe et les Etats-Unis*, la seconde le lieu d'intégration politique et économique de l'Europe démocratique.

Le principe est clair, les modalités de son application soulèvent une kyrielle de questions. Comment *transformer* l'OTAN pour que cette alliance entre les Etats-Unis (et le Canada) et des pays européens repose désormais sur deux piliers, l'un américain, l'autre européen ? Ce qui suppose deux conditions remplies : que les Etats-Unis soient convaincus de la nécessité de maintenir leur engagement sur le continent et que les Européens soient capables de s'unir. Comment modifier les objectifs et le fonctionnement de l'OTAN pour *qu'elle soit en* mesure de faire face aux nouveaux risques pour la sécurité européenne ? Un élargissement durable de son champ d'action à *des missions de maintien et de* rétablissement de la paix implique que l'Allemagne ait résolu ses problèmes constitutionnels quant à l'engagement de ses forces « hors zone ». L'OTAN doit-elle s'ouvrir à de nouveaux membres venant de l'Europe centrale ou peut-elle se contenter de développer les organes de concertation ? Doit-elle leur accorder une garantie de sécurité, ou sa seule présence suffit-elle à dissuader un éventuel agresseur ?

Les questions ne sont pas moins nombreuses pour la Communauté européenne ; elle va fêter la ratification générale du traité de Maastricht, ou de ses avatars, tout en sachant que sa partie la plus précise – l'Union économique et monétaire – est largement inapplicable, et que l'Union politique qui devrait devenir une priorité y est à peine esquissée. Conçu par beau temps, à un moment où la croissance n'avait pas encore donné de signes évidents d'essoufflement, le traité de Maastricht *doit être appliqué dans* un climat de récession et de morosité, où le *poids de la réunification allemande* pèse sur tous les partenaires.

L'atmosphère n'est guère propice à l'ouverture des frontières, ni à l'élargissement de la Communauté vers des pays qui, une fois débarrassés du communisme, rêvent de s'intégrer à l'Europe, où ils voient leur seule chance d'échapper aux *ravages des conflits ethniques* et d'accéder au développement économique. *Les Occidentaux doivent* accepter des transferts de ressources s'ils ne veulent pas que l'effondrement de l'Est « décommunisé » soit plus dangereux que l'Est quand il était communiste (1) ; mais comment prélever encore sur un gâteau qui n'augmente plus alors que le système de transferts sociaux est lui-même en crise dans les pays les plus développés ?

« Si vous n'êtes pas désorientés, c'est que vous êtes mal-informés », *dit le représentant d'une grande* organisation internationale pour signifier que dans un monde où les traditionnelles références bipolaires ont disparu la perplexité est devenue la règle. La guerre froide avait fait croire le contraire, mais sa stabilité était fictive et artificielle. Le monde est retourné à la normalité historique, c'est dire qu'il est redevenu instable et imprévisible. Rien d'étonannt, dans ces conditions que les Occidentaux n'aient pas de stratégie pour le post-communisme. La Bosnie n'en est que l'illustration la plus dramatique.

DANIEL VERNET

(1) Le Bergedorfer Gesprächskreis, de la Fondation Körber, vient de consacrer sa 99e conférence au thème : « L'Occident survivra-t-il à l'effondrement de l'Est ? »

Lire page 4 l'article de Martine Jacot : « La crise bosniaque constitue un test difficile pour l'OTAN ».

EUROPE

Les réactions après l'adoption à Washington d'un « programme commun d'action » sur la Bosnie

La victoire par défaut de la diplomatie russe

MOSCOU

de notre correspondant

Par quel miracle la Russie est-elle parvenue à rallier les Occidentaux à un « plan » qui entérine, fût-ce « provisoirement », les conquêtes territoriales serbes en Bosnie, libère Belgrade de toute menace d'intervention militaire et maintient l'embargo sur les armes à destination des Musulmans ? Comment, six semaines après le sommet de Vancouver et les gestes spectaculaires consentis par Bill Clinton à Boris Eltsine, le président russe et son ministre des affaires étrangères ont-ils pu donner l'impression qu'ils pesaient plus lourd sur la scène européenne que les Etats-Unis, unique superpuissance ?

Le *« succès de la diplomatie russe »*, salué, mardi 25 mai, par les *Izvestia* et la *Komsomolskaia Pravda*, s'explique très simplement. Moscou a toujours poursuivi, à propos de la Yougoslavie, un objectif clair : empêcher une intervention militaire occidentale visant à faire reculer les Serbes et, corollairement, s'opposer à la fourniture d'armes aux Musulmans.

En face, une administration Clinton incapable de passer des dissertations publiques aux décisions et finalement plongée dans une véritable débâcle médiatique par des histoires de coiffeur et d'organisation des voyages officiels, qui ont pris le pas sur tout le reste, s'est résignée à laisser faire, fût-ce du bout des lèvres.

Souvent Russe varie

Adroitement, les Russes ont su habiller leur ligne directrice de prises de positions variables en fonction des circonstances. A l'époque où le président américain considérait le plan Vance-Owen comme indûment favorable aux Serbes, Moscou a rejoint les Européens dans leurs efforts pour raisonner les Etats-Unis. Quand M. Clinton semblait sur le point de perdre patience, ou que les avancées serbes sur le terrain devenaient trop voyantes, M. Eltsine a même fait mine de menacer les Serbes, ou plus exactement a fait savoir qu'ils ne pourraient compter sur un soutien inconditionnel de la Russie.

Mais, sur le fond, il s'est toujours agi pour Moscou de retarder les échéances : attendre le référendum russe, pour ne pas donner des arguments aux adversaires conservateurs et « pro-serbes » du président Eltsine (alors même que la question yougoslave était totalement absente du débat politique préréférendaire).

Attendre le vote du « Parlement » serbe bosniaque de Pale, attendre ensuite le « référendum » dont on voulait croire qu'il « corrigerait » une première décision négative et, ensuite, quand il fut devenu clair pour tout le monde que cette hypothèse était absurde, faire valoir que cette seconde réponse elle-même n'était pas définitive et qu'en tout état de cause, le plan Vance-Owen devrait être appliqué « progressivement »... Après quoi, rentrant à Moscou, lundi 24 mai, M. Kozyrev, taillait un peu plus dans ce qui reste du plan, en déclarant qu'il ne constituait en aucun cas un *« schéma fixe »* et que la carte sur laquelle il était fondé avait un caractère *« d'orientation »*.

Surtout, sur un ton particulièrement sec, il *« s'étonnait »* du refus opposé par les dirigeants musulmans au nouveau « plan » et ajoutait, sans sourciller, que la communauté internationale ne s'accommoderait pas plus de ce refus qu'elle n'avait obtempéré au refus serbe du plan Vance-Owen... En apparence, les adversaires sont renvoyés dos à dos, les torts sont partagés.

En réalité, les Musulmans sont mis en demeure de céder, et on fait mine d'oublier que les Serbes, eux, n'ont à peu près rien cédé....

Gagner du temps

Pendant ce temps, et pour faire bonne mesure, l'envoyé russe Vitali Tchourkine repartait en mission sur le terrain, cette fois à Belgrade, en principe pour défendre ce qui constituait le « nerf » des propositions russes, à savoir le déploiement d'observateurs à la frontière entre la Serbie et les territoires bosniaques aux mains des Serbes. Mais, déjà, ses interlocuteurs font valoir que ce déploiement n'est désormais plus justifié. On a de nouveau discuté, cherché sans doute une solution de compromis, et sur ce point comme sur les autres, gagné du temps et conforté le *statu quo*.

Le résultat obtenu par M. Kozyrev, que le président Eltsine avait chargé à la mi-mai d'une mission destinée à *« consolider la paix »*, qui, selon lui, s'esquissait alors sur le terrain, peut donc apparaître comme brillant. A cela près qu'il s'agit d'un succès par défaut, défaut d'idées ou de volonté de la part des Occidentaux : le 13 mai, M. Kozyrev, dans un entretien au *Monde*, faisait remarquer que ni les Etats-Unis ni les Européens ne défendaient une quelconque *« proposition concrète »*. Dans ces conditions, la Russie avait, en quelque sorte, le champ libre.

Mais ce résultat inattendu, de la part d'un pays si « demandeur » sur le plan économique, et qu'on croyait si affaibli par sa confusion intérieure, ne gagnerait pas trop à être crié sur les toits. D'abord parce que l'administration Clinton pourrait finir par se rebiffer, après un tel étalage de faiblesse : déjà, le président américain avait failli refuser de s'entretenir à Washington avec M. Kozyrev, se contentant finalement d'aller se joindre pour quelques minutes à un entretien que celui-ci avait en dehors du bureau ovale. Ensuite, parce que les Européens eux-mêmes, déjà piqués par l'accueil ravageur fait à leur plan, pourraient à l'avenir se montrer un peu plus méfiants à l'égard de la « nouvelle » diplomatie russe.

JAN KRAUZE

La crise bosniaque constitue un test difficile pour l'OTAN

Les ministres de la défense de l'OTAN devaient examiner, mardi 25 et mercredi 26 mai à Bruxelles, une éventuelle participation de l'Alliance atlantique à des opérations de l'ONU qui pourraient être décidées dans les jours à venir en Bosnie.

A la demande des Nations unies, l'OTAN avait déjà préparé des projets pour mettre en application le plan Vance-Owen, mais à la suite de l'adoption, samedi, à Washington, du « programme d'action commun » pour la Bosnie, les stratèges de l'Alliance pourraient être amenés à les revoir. Aux Etats-Unis, les avis sur le rôle de l'Alliance dans la crise bosniaque, dans les milieux politiques et militaires, sont partagés.

NORLFOLK (Virginie)

de notre envoyée spéciale

Parmi les politiciens ou les spécialistes des centres de recherches (ces nombreux « think-tank » washingtoniens), on pense que la « crise des Balkans » – et l'impuissance dont les Européens ont fait preuve en la circonstance – aurait dû fournir à l'OTAN une excellente occasion de démontrer son efficacité dans les missions de maintien de la paix. Devenue une *« solution pour un problème qui n'existe plus »* (1) depuis la dissolution du pacte de Varsovie et l'éclatement de l'URSS, l'Alliance tente de se reconvertir en se préparant à de nouvelles opérations de ce type. *« L'OTAN doit se transformer davantage ou se dissoudre »*, disent les plus extrémistes.

« Leader » mais pas « gendarme »

Dans les rangs des militaires américains en revanche, à Norfolk, siège du commandement suprême allié de l'Atlantique (SACLANT), on craint fort que ce premier « test grandeur nature » que constitue la crise dans l'ex-Yougoslavie ne soit un piège, du type bourbier vietnamien. Les plus péremptoires se retrouvent notamment parmi les « faucons » républicains, et la palme revient ici à Frank Gaffney, directeur du centre pour les questions de sécurité (Center on Security Policy), qui fut, sous Reagan, l'un des très hauts fonctionnaires du ministère de la défense, chargé des questions stratégiques.

« Nous pensons depuis le début de la crise yougoslave que la régler est une tâche pour l'OTAN. Les agresseurs, qu'ils soient serbes ou croates, ne seront arrêtés que par une menace crédible. Je serais Musulman et j'aurais à choisir entre quelques milliers de soldats français et britanniques soit-disant chargés du maintien de la paix et les forces de l'OTAN, je n'hésiterais pas », soutient-il.

« Nous sommes et nous devons continuer d'être le leader du monde mais nous ne pouvons pas être le gendarme de la planète », dit et répète, comme son prédécesseur d'ailleurs, le président démocrate. Quand cela constituait encore une éventualité, il a toujours été répété, tant au conseil national de sécurité (2) qu'au Pentagone, au département d'Etat ou au Congrès, qu'une opération militaire dans l'ex-Yougoslavie, concertée avec les Etats-Unis et sous couvert de l'ONU, devait être coordonnée par le commandement intégré de l'OTAN, avec des Américains aux postes-clés.

Si l'on comprend le désir des Nations unies et de leur secrétaire général d'être tenus continuellement « informés » de l'évolution de la situation, on souligne en revanche que pour des raisons d'efficacité, les décisions militaires doivent en pareilles circonstances être prises sans temporiser par des militaires, n'en déplaise à M. Boutros-Ghali ou à la France.

A l'aune des coupes qui lui sont imposées par ses Etats membres – en effectifs et en matériel – et à la lumière des nouveaux types de menaces susceptibles de se présenter, l'OTAN continue de *« réévaluer ses missions »*, indique le contre-amiral Paul Moses, chef d'Etat major du SACLANT à Norfolk.

Le problème actuel, résume-t-il, c'est que l'OTAN doit *« continuer à être prête à s'engager dans un conflit à grande échelle, tout en envisageant des opérations de rétablissement de la paix »* ou autres actions moins massives, plus fines et plus souples auxquelles elle n'est pas habituée. *« Avant de s'engager dans l'ex-Yougoslavie, il nous faudrait une mission claire et des objectifs militaires précis. Dans cette hypothèse, il faudrait y aller en force, se débrouiller pour avoir le moins de victimes possible et sortir de là le plus vite possible »*, déclare son adjoint, le contre-amiral Ernest Tedeschi.

Un lien transatlantique à défendre

Ses commentaires sont le juste reflet de l' « enthousiasme » des troupes de Norfolk devant l'hypothèse d'une action dans l'ex-Yougoslavie – à quelques exceptions près, dans l'aviation notamment. Le président Clinton, d'ailleurs, s'il a un temps envisagé le recours à des frappes aériennes contre des cibles serbes en Bosnie, a toujours été ferme sur le fait qu'aucun soldat américain n'y serait envoyé à terre, sauf dans l'hypothèse d'un cessez-le-feu solide et d'un accord de paix accepté par tous les belligérants.

Les militaires américains sont cependant bien conscients que le lien transatlantique, consacré par l'OTAN, aurait bien besoin d'être de nouveau justifié aux yeux des Américains. *« On ne pourra pas longtemps continuer à dire que les Etats-Unis restent dans l'OTAN pour défendre l'Europe occidentale. L'OTAN doit montrer qu'elle peut s'engager dans des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix, à un moment où les Américains ont tendance à considérer que la contribution des Etats-Unis à l'Alliance est trop élevée et que les Européens peuvent assumer une plus large part de leur propre défense »*, note Stanley Sloan, spécialiste des questions stratégiques auprès du Congrès. Difficile à évaluer, la vague des parlementaires favorables à un retrait des troupes américaines en Europe – jusqu'à 100 000 hommes, comme le souhaite le président Clinton, voire en deçà – est montante.

Une liste d'arguments

Dans les cercles de l'OTAN et dans ceux du Pentagone, on met en avant toute une série d'arguments pour justifier la perennité de l'Alliance :

– paix, stabilité et démocratie ne peuvent être considérés comme définitivement acquis en Europe de l'Est où les armes nucléaires ne sont pas toutes entre *« des mains sûres »* ;

– l'intégration militaire a jusqu'à présent permis d'éviter une *« renationalisation »* des forces en Europe de l'Ouest et a encouragé une bonne *« transparence »* entre alliés ;

– les pays de l'Est admis dans le Conseil de coopération nord-atlantique (le COCONA, créé en 1991 lors du sommet de l'Alliance à Rome et souvent présenté comme *« l'école de l'OTAN »*) se rapprochent ainsi des *« valeurs »* défendues par les Occidentaux ;

– les menaces islamistes en Afrique du Nord et au Proche-Orient ne sont pas à prendre à la légère par les Européens, et enfin les plans d'urgence civils (en cas de catastrophe) de l'OTAN pourront être bien utiles.

Le représentant français au SACLANT, le contre-amiral Lapoyade-Deschamps, considère l'OTAN comme *« une police d'assurance à ne pas résilier trop tôt »*. Les plus fermes partisans, sur le Vieux Continent, d'une défense européenne font de même.

MARTINE JACOT

(1) L'expression est d'un journaliste britannique

(2) Organisme chargé de conseiller le président américain pour les affaires stratégiques

CEI : tensions russo-ukrainiennes

Le conflit sur la flotte de la mer Noire est ranimé

Le conflit russo-ukrainien sur la flotte de la mer Noire s'est rallumé, lundi 24 mai, lorsque des équipages ont commencé à hisser le pavillon russe, violant l'accord provisoire d'indivision de la flotte jusqu'en 1995 conclu par les présidents Eltsine et Kravtchouk en août dernier à Yalta.

Le mouvement atteignait déjà lundi le tiers de la flotte, mais serait limité aux unités d'assistance et de logistique et ne concernerait aucun bâtiment de guerre proprement dit, selon le service de presse de la flotte à Sébastopol, le port de Crimée (Ukraine) qui en abrite l'essentiel.

Deux semaines auparavant, la Russie avait accusé l'Ukraine de bloquer les négociations en cours sur le partage, en refusant de céder la base de Sébastopol à la future flotte russe. Kiev a, en revanche, accusé Moscou d'utiliser la flotte de la mer Noire en soutien aux indépendantistes abkhazes contre la Géorgie.

Pour tenter de s'opposer aux pressions de Moscou, dont le Parlement conservateur réclame une rétrocession de la Crimée à la Russie, l'Ukraine a dû laisser une large autonomie de fait à la Crimée, où la population russe est majoritaire. La flotte, théoriquement dirigée par un Ukrainien, ainsi que sa base de Sébastopol sont en réalité solidement entre les mains des militaires russes. Un de leurs amiraux a récemment dénoncé le développement de la présence de navires de l'OTAN dans la mer Noire, sous couvert d'application de l'embargo contre la Serbie et de surveillance du Danube.

Cette « fronde » des équipages russes est parfois suivie par des marins ukrainiens, qui se plaignent de salaires inférieurs à ceux des Russes alors qu'ils travaillent parfois sur les mêmes navires (le karbovanets, la monnaie provisoire ukrainienne, lancée à parité avec le rouble en 1992, s'échange désormais contre 5 roubles). Elle intervient aussi au moment où Kiev est plongée dans une grave crise politique et économique, marquée notamment par un retour en force des apparatchiks de l'industrie ukrainienne, encore très liée au complexe militaro-industriel russe.

□ **HAUT-KARABAKH : Bakou a ordonné un cessez-le-feu.** – Le président de l'Azerbaïdjan Aboulfaz Eltchibey a donné l'ordre, dimanche 23 mai, à ses troupes d'arrêter les combats jusqu'à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu prévue le 29 mai par le nouveau plan de paix russo-turco-américain. Le premier ministre azerbaïdjanais Panakh Gousseinov, en visite à Londres, a déclaré lundi que son pays a déjà *« signé ce nouveau plan sans conditions préalables »*. Le président arménien Levon Ter-Petrossian et son « homme fort » dans le Haut-Karabakh Robert Kotcharian, qui doivent aussi se prononcer sur ce plan avant le 26 mai, sont arrivés lundi à Moscou et devaient s'exprimer mercredi devant le Parlement russe. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : 29 soldats tués par des rebelles kurdes.** – Des rebelles kurdes ont tué 31 personnes, dont 29 soldats turcs, dans une embuscade près de Bingol, dans le sud-est du pays, ont annoncé, mardi 25 mai, des sources militaires. Il s'agit de l'opération la plus meurtrière imputée au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) depuis la proclamation par les rebelles d'un cessez-le-feu unilatéral en mars. Selon l'armée, un commando du PKK a pris en embuscade un autocar dont la plupart des passagers étaient des militaires en civil qui regagnaient leur unité. – *(Reuter.)*

□ **John Major à Paris le 28 mai.** – Le premier ministre britannique, John Major, se rendra vendredi 28 mai à Paris pour un déjeuner de travail à l'Elysée avec le président François Mitterrand et un entretien à Matignon avec son homologue, Edouard Balladur. Un sommet franco-britannique se tiendra en outre en Grande-Bretagne dans la deuxième moitié du mois de juillet.

Les amants assassinés de Sarajevo

SARAJEVO

de l'envoyé spécial de Reuter

Deux corps gisent, enlacés, sur l'une des berges de la Miljacka, la rivière qui traverse Sarajevo et sépare Serbes et Bosniaques. Deux amants fauchés par un tireur anonyme.

Depuis quatre jours, ils sont là, figés en une dernière étreinte, allongés sur un terrain vague dévasté par les éclats d'obus, près du pont de Vrbana. La zone est si dangereuse que personne n'a osé s'y aventurer pour récupérer les deux corps.

Bosko Brckik et Admira Ismic ont été tués mercredi. Il était Serbe, elle était Musulmane, ils avaient vingt-cinq ans et tentaient de rejoindre la Serbie. *« Ils ont été descendus en même temps, mais lui s'est écroulé sur le coup alors qu'elle était encore en vie »*, raconte Dino, un soldat, spectateur impuissant du drame derrière les sacs de sable de son abri. *« Elle a rampé vers lui, l'a pris dans ses bras, et ils sont morts comme ça, enlacés »*, dit-il en désignant les deux corps, au milieu des débris de quatorze mois de guerre. Bosko repose face contre terre, le bras droit désarticulé, rejeté en arrière. Admira est à côté de lui, enserrant son dos de son bras gauche. Un peu plus loin, un cadavre solitaire – celui d'un homme tué il y a cinq mois.

« Au milieu de nulle part »

Troupes gouvernementales et rebelles serbes se rejettent la responsabilité du double assassinat. *« Peu m'importe de savoir qui les a tués, je veux seulement récupérer leurs corps pour les enterrer »*, dit Zijah Ismic, le père de la jeune femme. *« Je ne veux pas qu'ils pourrissent au milieu de nulle part. »*

Mais le gouvernement bosniaque et les Serbes de Bosnie refusent de conclure un cessez-le-feu autour du pont de Vrbana qui lui permettrait de réaliser son vœu de père désespéré.

« Ce n'est pas une guerre qui oppose Serbes et Musulmans. C'est une guerre qui oppose des fous et des monstres », lâche ce mécanicien, écœuré par l'irresponsabilité des autorités serbes et bosniaques et par l'attentisme de la FORPRONU qui l'empêche d'aller chercher les deux corps avec un véhicule blindé.

Bosko et Admira se croyaient plus forts que la folie meurtrière de la guerre. Les deux amants, étudiants en chimie, se connaissaient depuis sept ans, depuis le lycée. Ils vivaient ensemble depuis neuf mois. Lui avait perdu son père et aurait pu partir avec sa mère et son frère lorsqu'ils quittèrent Sarajevo, avant que la guerre n'éclate. Mais il avait décidé de rester aux côtés d'Admira.

Serbes et Bosniaques ont reconnu leur avoir accordé le droit de franchir la ligne de démarcation. Pourtant, Bosko et Admira n'ont pu parcourir que 500 mètres, sur le bord de la rivière exposé aux tireurs des deux camps.

KURT SCHORK

« Tout homme a le droit de vivre librement là où il est né »

affirme à Paris l'archevêque de Zagreb

Le cardinal Franjo Kuharic, archevêque de Zagreb, a fait une visite en France du jeudi 20 au dimanche 23 mai. Après avoir salué la communauté catholique croate de Paris, il a rencontré à Rouen Mgr Duval, président de la conférence épiscopale française, qui lui avait rendu visite à Zagreb à la fin de l'année dernière. Dimanche, à Notre-Dame de Paris, avant de concélébrer la messe avec le cardinal Lustiger, en présence des ambassadeurs de Croatie et de Bosnie, le chef de l'Eglise catholique croate a prononcé en français une conférence sur la situation de l'ex-Yougoslavie, suivie par environ un millier de personnes.

Il a d'abord condamné *« la politique impérialiste »* de la Serbie, coupable *« de vouloir agrandir son territoire aux dépens des autres peuples, de nettoyer ethniquement pour un seul peuple les territoires conquis et d'effacer de ces territoires tout l'héritage national, culturel et religieux des autres groupes ethniques »*. Mais l'archevêque de Zagreb a surtout lancé des appels à la réconciliation, exigeant le respect des droits de chaque communauté sur sa terre et déplorant les exactions commises par des Croates contre des Musulmans en Bosnie. Il a déclaré que *« tout homme a le droit de vivre librement et en sécurité là où il est né »*, ajoutant : *« Je condamne toutes les violences et tous les crimes, non seulement ceux commis par l'agresseur en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, mais aussi les exactions commises récemment par des éléments incontrôlés croates et musulmans. »*

Très sceptique sur la formule du *« découpage en provinces du plan Vance-Owen »* et sur toute solution prévoyant des déplacements de population, le cardinal Kuharic a appelé à *« la coexistence pacifique »* les Musulmans, les Serbes et les Croates de Bosnie. Celle-ci passe par la *« conversion des cœurs »* : *« Même si mon adversaire détruit ma maison, je défendrai la sienne ; s'il détruit mon église, je protégerai la sienne ; s'il tue mon père, je protégerai le sien. »*

L'archevêque de Zagreb a enfin demandé à la Communauté européenne et aux Etats-Unis de *« prendre immédiatement des solutions efficaces pour arrêter la guerre... Les principes de la souveraineté des Etats et de la non-ingérence ne sauraient constituer un paravent. Il faut désarmer l'agresseur »*.

H. T.

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

CHILI : l'élection présidentielle de décembre

Eduardo Frei a remporté les primaires au sein de la coalition au pouvoir

Le démocrate-chrétien Eduardo Frei, fils de l'ancien président du même nom, a remporté, dimanche 23 mai, à une large majorité (61 % des voix), les élections primaires de la coalition actuellement au pouvoir, qui l'opposaient au socialiste Ricardo Lagos. Il sera donc le candidat du bloc composé des socialistes, des radicaux et des démocrates-chrétiens lors de l'élection présidentielle de décembre 1993, en vue de la succession du président Patricio Aylwin.

SANTIAGO

de notre correspondant

Eduardo Frei peut-il ne pas être le prochain président du Chili? *«Sauf accident qui l'éloignerait physiquement de la politique, il est déjà au palais de la Moneda»*, affirme un membre de son équipe de campagne. Pour la deuxième fois depuis la présidentielle de décembre 1989, qui scella le retour de la démocratie après dix-sept ans de dictature, le candidat de la Concertation pour la démocratie – coalition de seize partis qui défendirent le «non» au général Pinochet lors du plébiscite du 5 octobre 1988 – part très nettement favori.

La Concertation reste la première force politique du pays, et la droite, divisée entre trois candidatures présidentielles et affaiblie après de récents scandales, semble s'être résignée à attendre le scrutin suivant. Selon un observateur, *«les Chiliens, soucieux d'oublier l'époque des traumatismes de la présidence de Salvadore Allende et de la dictature du général Pinochet, veulent revenir aux temps précédents»*.

Agé de cinquante ans, Eduardo Frei est le fils de l'ancien président démocrate-chrétien Eduardo Frei (mort en 1982), qui gouverna le pays entre 1964 et 1970 et entreprit plusieurs réformes sociales fondamentales. De son père, il a hérité, outre le nom, le visage aux sourcils épais et noirs et l'allure générale, à l'exception notable du charisme. Politiquement, c'est un homme neuf. Ingénieur et gérant dans une entreprise métallurgique privée, son action d'opposant politique au général Pinochet ne commence qu'en 1987 lorsque, à l'approche du plébiscite, il rejoint le comité pour les élections libres. Elu sénateur en 1989, c'est avec une écrasante majorité qu'il est devenu président de son parti en novembre 1991.

Un programme très consensuel

Souvent accusé de n'être qu'un président mis en avant par une équipe habile de politiciens démocrates-chrétiens, il cherche à se différencier de son père. *«Les valeurs que je défends*, nous a-t-il déclaré, *fondées sur l'humanisme chrétien de notre parti, sont celles que mon père partageait. Mais son projet était valable pour le Chili des années 50 et 60. Je m'adresse au Chili de l'après-Pinochet. En un sens, la transition est terminée, car je crois que le pays ne court plus le danger de subir le retour du pouvoir militaire. Mais il nous reste à effacer les traces de l'autoritarisme, comme l'inamovibilité des commandants en chef des armées, la désignation de certains sénateurs et la loi électorale, que nous considérons comme injuste.»* Un programme très consensuel fait pour regrouper l'ensemble des partisans de la consolidation de la démocratie.

Reste que la «précampagne» présidentielle aura laissé des regrets à de nombreux socialistes. Certes, Ricardo Lagos, candidat des deux partis socialistes (PS et PPD), a réalisé un score honorable (39 % des voix) qui lui permet de réaffirmer son leadership. Mais jamais ce candidat n'a été en mesure de s'imposer face aux démocrates-chrétiens, ligoté qu'il était par la nécessité de conserver une alliance indispensable aux socialistes, afin de maintenir leur influence au Parlement. Les conséquences sociales de l'ultra-libéralisme économique lui offraient pourtant un important thème de campagne. Il n'aura pas su le saisir, laissant les partis de gauche qui se situent hors de la Concertation (communistes et membres du MIDA) le faire à sa place.

BRUNO ADRIAN

ÉTATS-UNIS

Chute brutale de la cote de popularité de M. Clinton

La cote de popularité du président Clinton a fait une chute de onze points en un mois, et seuls 44 % d'Américains (contre 55 % en avril) approuvent son action, selon un sondage CNN-USA Today-Gallup publié lundi 24 mai. Pour la gestion de l'économie, 35 % des 1 023 personnes interrogées (contre 59 %) approuvent l'action du président, soit 8 % de moins qu'en avril (45 %). Pour ce qui concerne la politique étrangère, 44 % l'approuvent, contre 53 % en avril, précise encore le sondage.

De plus en plus d'Américains (45 % contre 39 % un mois plus tôt) se disent opposés au programme économique général du président Clinton. Enfin, 73 % des personnes interrogées se disent mécontentes *«de la manière dont les choses se passent en ce moment»* aux Etats-Unis, 24 % seulement se déclarant satisfaites. – *(AFP.)*

□ **Une militante homosexuelle accède à un poste élevé de l'administration.** – Le Sénat a confirmé lundi 24 mai Roberta Achtenberg, une élue locale et militante homosexuelle de San-Francisco (Californie), à un poste de secrétaire adjoint au département du logement et du développement urbain. Le vote a été acquis par 58 voix contre 31, à l'issue d'une heure de débats assez vifs à propos de l'homosexualité affichée de Mme Achtenberg. – *(AFP.)*

□ **GUATEMALA : premier sommet mondial des peuples indigènes.** – Le premier sommet mondial des peuples indigènes s'est ouvert, lundi 24 mai, à Guatemala, en présence d'une centaine de délégués originaires de vingt-deux pays pour discuter d'un projet de déclaration universelle des droits des peuples indigènes. La séance d'ouverture de ce sommet de cinq jours, organisé sous l'égide de l'ONU, a été présidée par le Prix Nobel de la paix, la Guatémaltèque Rigoberta Menchu. Les résolutions adoptées seront présentées lors de la prochaine conférence mondiale des Nations unies sur les droits de l'homme, qui se réunira à Vienne (Autriche) en juin. – *(AFP.)*

□ **HAÏTI : les autorités n'ont pas donné leur accord pour le déploiement d'une force internationale de police.** – Dante Caputo, émissaire des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains, et Lawrence Pezzullo, représentant du département d'Etat américain, ont quitté Haïti, lundi 24 mai, sans avoir obtenu l'accord des autorités pour le déploiement d'une force internationale de police à Haïti, a-t-on appris de sources diplomatiques. Cette mesure avait été envisagée pour faciliter le retour d'un processus démocratique interrompu depuis le coup d'Etat de septembre 1991, qui a renversé le président élu Jean-Bertrand Aristide. – *(AFP, Reuter.)*

BRÉSIL

Un «petit juge» s'en prend aux puissants dirigeants des loteries clandestines

Depuis vingt ans, les *bicheiros*, chefs des loteries clandestines brésiliennes, jouissaient d'une impunité totale. Comme Al Capone, ils ont été condamnés pour un délit mineur. Le juge Denise Frossard, responsable de la sentence – six ans de prison ferme pour chacun des quatorze chefs, – est désormais traitée comme une *«héroïne nationale»*.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Voir des *bicheiros* en prison, c'est, à Rio-de-Janeiro, incongru. Ces dirigeants de la loterie clandestine du *jogo de bicho* («jeu de bêtes», d'où leur nom) sont en effet réputés pour leur puissance, autant financière que politique. Principaux sponsors du célèbre carnaval, à travers les écoles de samba qu'ils dirigent et subventionnent, ils pavoisent naturellement lors du défilé officiel et fréquentent assidûment les bons restaurants de la ville. Quand ils ne sont pas reçus, en grande pompe généralement, par tout ce que Rio compte d'autorités.

Un «petit juge» de première instance, Mme Denise Frossard, s'en est pourtant prise à eux d'une manière apparemment toute simple. Dans le cadre de l'une des multiples procédures déclenchées à leur encontre, une interdiction de sortie de territoire leur avait été signifiée. Rien de très inquiétant pour des hommes habitués aux tracasseries sans conséquences. Convoqués au tribunal pour prouver leur respect de la mesure, ils ont été une douzaine à se présenter, accompagnés, comme à leur habitude, d'une escorte fortement armée. Ce sont les armes que Mme le Juge n'a pas aimées. Considérant qu'il s'agissait de *«menaces à l'encontre du tribunal»*, Mme Frossard a décrété leur incarcération immédiate.

Dans le plus pur style des films noirs américains, une ribambelle d'avocats se sont alors précipités pour dénoncer la *«détention arbitraire»* et exiger *«une libération immédiate»*, sans succès. Une campagne de presse a été aussitôt orchestrée, faisant état d'une menace des *bicheiros* de boycotter le prochain carnaval de Rio ou de licencier les vingt mille personnes qu'ils emploient directement pour faire fonctionner leur loterie.

Car le *bicheiro* a deux faces. Celle d'un organisateur de loterie, même illégale, de bienfaiteur de la communauté qu'il contrôle, grand pourvoyeur de subventions diverses et de prébendes. Et celle, beaucoup plus redoutable, d'un chef de bande tout-puissant, souvent accusé d'être mêlé aux trafics les plus divers, jusqu'à celui de la drogue. Dans le passé, les grands patrons du *jogo de bicho*, qui sont une quinzaine à se répartir géographiquement le territoire, ont toujours su jouer habilement sur les deux tableaux.

Le coup de force du juge s'est même transformé en un coup d'éclat : Mme Frossard a en effet condamné les inculpés à six ans de prison ferme pour *«formation de bande armée»*, tout simplement. Il serait pour autant naïf de croire que le «petit juge» en a fini avec cet aspect de la délinquance à Rio-de-Janeiro. Les recours vont pleuvoir, et la quasi-absence ou l'extrême prudence des réactions officielles prouvent, s'il en était besoin, le côté «sensible» de l'affaire.

L'inculpation des trafiquants et leur condamnation restent avant tout une décision personnelle du juge Frossard, dont on ne sait si elle sera suivie en appel par d'autres magistrats. En attendant, les Cariocas (habitants de Rio-de-Janeiro) ont eu l'extrême surprise de voir, en ouverture du journal télévisé, les célèbres *bicheiros* vêtus, non pas de leurs uniformes de carnaval, mais du costume des détenus, écoutant, quelque peu stupéfaits, les attendus d'une condamnation dont ils se croyaient à jamais à l'abri.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

MEXIQUE

Une fusillade à l'aéroport de Guadalajara a fait sept morts, dont l'archevêque du diocèse

MEXICO

de notre correspondant

L'aéroport international de Guadalajara, deuxième ville du Mexique et capitale de l'Etat de Jalisco, s'est transformé, lundi 24 mai, en un véritable champ de bataille au cours de ce qui semble avoir été un règlement de comptes entre bandes rivales de trafiquants de drogue. Bilan de l'affrontement : sept morts, dont le cardinal Juan-Jesus Posadas, soixante-six ans, archevêque de Guadalajara, premier vice-président de la conférence épiscopale du Mexique et du Conseil des églises d'Amérique latine (CELAM).

Parmi les victimes, prises entre deux feux, figurent également le chauffeur du cardinal et cinq autres personnes dont on ne sait pas encore si elles étaient liées à la mafia de la drogue. Les affrontements à la kalachnikov, arme réservée à l'armée mais aussi arme favorite des trafiquants mexicains, ont commencé à 15 h 45 locales (23 h 45 à Paris) à l'intérieur de l'aérogare pour se poursuivre dans le parking de l'aéroport, provoquant la panique au sein de la foule. Le cardinal Posadas a reçu onze impacts de balle alors qu'il était dans sa voiture. L'aéroport a été fermé temporairement pendant que l'armée et la police établissaient des barrages sur les principales routes de Guadalajara. Deux personnes ont été arrêtées.

Dans la soirée, le président Carlos Salinas s'est déplacé en avion à Guadalajara pour exprimer son *«indignation»*, comme il l'avait fait un peu plus tôt dans une lettre de condoléances envoyée au pape Jean-Paul II, qui entreprendra en août un troisième voyage au Mexique.

Depuis plusieurs années, Guadalajara (environ trois millions d'habitants) et plusieurs autres villes mexicaines, notamment la capitale de l'Etat de Sinaloa, Culiacan, sont soumises à la violence des cartels de la drogue qui bénéficient de la protection de quelques hautes personnalités, y compris au sein de la police et de l'armée. C'est à Guadalajara que fut assassiné, en février 1985, un agent des services de lutte anti-drogue des Etats-Unis (DEA), Enrique Camarena, provoquant une grave crise entre Mexico et Washington. Depuis, les autorités mexicaines ont renforcé leur action contre les trafiquants mais, malgré les incessantes saisies spectaculaires de cocaïne, de marijuana et même d'héroïne – produites sur place ou importées de Colombie, – le flot de stupéfiants en direction des Etats-Unis n'a pas diminué.

BERTRAND DE LA GRANGE



CEI : tensions russo-ukrainiennes

Le conflit sur la flotte de la mer Noire est ranimé

هكذا من الأصل

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : dans les cités noires de Johannesburg

De nouveaux affrontements entre l'ANC et l'Inkatha ont fait au moins trente morts

Au moins trente personnes sont mortes dans les affrontements qui, depuis samedi 22 mai, ensanglantent à nouveau plusieurs cités noires des environs de Johannesburg. Ces violences, qui opposent les partisans du Congrès national africain (ANC) à leurs adversaires du mouvement Inkatha, sont les plus sanglantes depuis le massacre de Boipatong, en juin 1992.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Lundi soir, la police n'était pas en mesure de donner un bilan définitif des victimes tombées depuis dimanche soir au cours des batailles rangées qui ont suivi les affrontements survenus samedi à Thokosa. Aux treize morts décomptés alors (*le Monde* du 25 mai), il fallait, selon le porte-parole de la police, ajouter dix-sept cadavres, retrouvés majoritairement dans le ghetto de Katlehong et dans le camp de squatters voisin de Crossroad. Mais, selon une source policière citée par un quotidien de Johannesburg, le nombre des victimes serait bien plus élevé.

«Nous ramassons des corps partout, à gauche, à droite et au milieu», aurait affirmé ce responsable, dont les déclarations n'ont pas été officiellement confirmées.

Le sérieux de la situation ne fait cependant guère de doute. Le massacre de Thokoza semble avoir rallumé une guerre latente, que les *responsables des deux partis* s'évertuaient à réduire depuis des mois. Dans la plupart des «townships» qui entourent Johannesburg, des dizaines de maisons et de voitures ont été incendiées. Les victimes, lorsqu'elles n'ont pas brûlé vives dans leurs maisons, portent toutes la marque de sanglantes blessures par haches, couteaux ou massues. Lundi, un hélicoptère, avec à bord un général de la police, a été touché par des tirs, alors qu'il survolait la zone des troubles. Freinés par les tranchées creusées dans les cités noires ou par les attaques de jeunes gens, les importants renforts envoyés pour tenter de ramener l'ordre semblent avoir eu des difficultés à atteindre leur objectif. En plusieurs occasions, la police a riposté en ouvrant le feu. Au même moment, les participants aux négociations constitutionnelles affirmaient continuer à faire des progrès, même si, selon certains d'entre eux, le rythme des travaux connaissait quelque retard. L'ANC a une fois de plus affirmé que les derniers incidents ne le détourneraient pas de la voie choisie. Mais on peut se demander combien de temps l'organisation de M. Mandela pourra continuer à traiter sereinement de l'avenir du pays, alors que ce dernier est chroniquement soumis à de telles tensions.

GEORGES MARION

TUNISIE : visite du président Ben Ali à Habib Bourguiba

« Vous êtes notre père... »

TUNIS

de notre correspondant

«C'est un jour heureux que vous soyez venu me voir. Vous êtes mon fils.» Impeccablement vêtu, Habib Bourguiba accueillait en ces termes, jeudi 13 mai, dans le salon de sa résidence de Monastir – où il vit depuis quatre ans – celui qui lui a «succédé», le 7 novembre 1987, à la tête de l'Etat. L'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE) vient de diffuser une cassette sur les temps forts de cette visite. On y voit le président Ben Ali, apparemment ému, embrassant «le Combattant suprême», qui va célébrer, dans trois mois, ses quatre-vingt-dix ans, et lui répondre : *«N'est-ce pas vous qui nous avez formés? Vous êtes notre père.»*

C'est la seconde fois depuis le *«changement»* que les deux hommes se rencontrent. Au mois de mai 1990, Habib Bourguiba avait été conduit en hélicoptère dans son ancien palais de Carthage où l'attendait son successeur, qui lui avait manifesté sa *«sollicitude»*. En renouvelant ce geste, M. Ben Ali a peut-être voulu désamorcer les critiques de certains opposants qui ont récemment condamné les trop strictes conditions dans lesquelles «le Combattant suprême» a été placé en résidence. A en juger par la cassette, l'ancien chef de l'Etat semble avoir peu changé depuis l'entretien qu'il avait accordé, au mois de novembre 1991, aux envoyés spéciaux du *Monde*.

Calé dans son fauteuil, il paraît à l'aise mais demeure peu assuré quand il se lève. Au cours de la conversation, le président Ben Ali s'est enquis de la santé et des souhaits du «Père de l'indépendance». *«Je veux tout simplement aller réciter la* Fatiha [morts] *sur la tombe de ma mère»*, a répondu M. Bourguiba, d'une voix étranglée.

MICHEL DEURÉ

□ **La Ligue des droits de l'homme demande la libération d'un responsable étudiant.** – Le comité directeur de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) vient de demander *«avec insistance»*, dans un communiqué, la libération de Naoufal Ziadi, secrétaire général de l'Union générale des étudiants tunisiens, accusé de trafic de drogue (*le Monde* du 21 mai). La LTDH se déclare *«surprise par les circonstances étranges»* qui ont entouré l'arrestation de M. Ziadi. Au vu du dossier, elle relève *«plusieurs lacunes et des éléments contradictoires qui suscitent des doutes quant à l'accusation»*. – *(Corresp.)*

Après l'arrestation de plusieurs de ses dirigeants

Le Congrès panafricain se retire des négociations sur l'avenir du pays

Une trentaine de dirigeants du Congrès panafricain (PAC), organisation nationaliste noire radicale, et de sa branche armée, le Mouvement de libération du peuple d'Azanie (APLA), ont été arrêtés, mardi 25 mai, avant l'aube, a annoncé le ministre de la loi et de l'ordre Hernus Kriel. Le secrétaire général du PAC, Benny Alexander, a été interpellé à 4 heures du matin à son domicile d'Ennerdale, un ghetto noir au sud de Johannesburg, mais il a réussi à s'échapper grâce à la complicité d'un voisin. Le secrétaire pour les affaires politiques, Jaki Seroke, a été arrêté.

Le président du PAC, Clarence Makwetu, n'était pas chez lui lorsque la police est venue l'appréhender, selon M. Alexander, qui, dans une déclaration à l'agence de presse sud-africaine SAPA, a annoncé, mardi matin, que son mouvement quittait les négociations multipartites sur l'avenir de l'Afrique du Sud, en réaction à l'arrestation d'une bonne partie de son état-major.

Ces arrestations interviennent à la suite d'une série d'attaques – dont certaines ont été revendiquées par l'APLA – contre des civils blancs. Le PAC avait maintenu le principe de la lutte armée contre le gouvernement de la minorité blanche, après avoir finalement accepté, début avril, de s'asseoir à la table des négociations. – *(AFP.)*

Après une proposition de Nelson Mandela

Le Congrès national africain émet des réserves sur le droit de vote à quatorze ans

Le Congrès national africain (ANC) a réagi, lundi 24 mai, avec réserve à l'idée d'abaisser à 14 ans le droit de vote en Afrique du Sud, qu'avait lancée, dimanche, son président Nelson Mandela. Le reste de la classe politique a exprimé sa franche opposition à la proposition, largement interprétée dans la presse locale de lundi comme une tentative de *«récupération»* de la jeunesse noire turbulente.

Toujours sans droit de vote, les Noirs (75 % de la population) s'apprêtent à participer pour la première fois à des élections générales, dans moins d'un an, à partir de l'âge de 18 ans. A l'occasion d'une visite dans le Natal au cours du week-end, M. Mandela a plaidé avec insistance, pour que ce droit leur soit désormais ouvert à partir de 14 ans.

A l'appui de sa proposition, il a cité l'exemple de plusieurs pays (Brésil, Nicaragua, Corée du Nord, Afghanistan). Il a également souligné que certains jeunes avaient quitté l'école à 12 ans pour rallier la branche armée de l'ANC, ajoutant qu'il ne voyait pas pourquoi *«ceux qui sont en première ligne de la lutte»* ne voteraient pas.

L'un des porte-parole de l'ANC, Carl Niehaus, a déclaré que la question du droit de vote à 14 ans n'avait jamais été discutée au sein du mouvement et qu'en conséquence elle ne faisait pour l'instant pas partie de *«la politique de l'ANC»*. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE : plus de 70 % de votants en deux jours

La forte participation aux élections constitue un revers pour les Khmers rouges

Après deux jours de scrutin – sur six –, plus de 70 % des 4,7 millions d'électeurs cambodgiens ont déjà voté. A Poïpet, à la frontière thaïlandaise, des observateurs ont même vu des guérilleros khmers rouges se rendre aux bureaux de vote. Cette forte participation est un camouflet infligé au «Parti du Kampuchéa démocratique» (Khmers rouges), qui avait tout fait pour saboter les élections. Elle constitue également un bon point pour l'ONU, organisatrice et protectrice du scrutin.

TAK-MAU

de notre envoyé spécial

Appelons-le Ek, car l'APRONUC, l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge, souhaite qu'on évite, pour des raisons de sécurité, de citer des noms d'électeurs. Célibataire, âgé de trente-trois ans, Ek s'est assis sur une table, dans la cour d'un collège transformé en centre de vote à Tak-Mau, agglomération située à douze kilomètres de Phnom-Penh. Il attend que la file des électeurs avance car, unijambiste, il se déplace à l'aide d'une béquille. *«Si les Khmers rouges avaient participé aux élections, nous aurions eu la paix»*, dit-il. Ek avoue voter *«pour le roi»*, donc pour Norodom Sihanouk, donc probablement pour le Funcinpec, le parti royaliste présidé par le prince Ranariddh, l'un des fils de l'ex-monarque. Il dit : voter pour le roi, c'est voter pour la paix.

Il a de bonnes raisons d'en vouloir aux Khmers rouges. Son père, un médecin, et sa mère *«ont été tués par Pol Pot»*. Son unique frère est mort en sautant sur une mine. Lui-même a perdu une jambe, en 1987 à Païlin, quand il se battait pour le régime de Phnom-Penh contre les Khmers rouges, dont le Funcinpec, que présidait encore Sihanouk, était alors l'allié. Ek ne touche qu'une pension d'invalidité de 30 000 riels par mois (30 francs), ce qui l'oblige, contre l'avis du médecin, à exercer le métier de menuisier. En outre, un chef de village, donc nommé par le régime de Phnom-Penh, a confisqué le petit lopin de terre de son seul oncle.

L'exemple de cet homme prouverait, s'il le fallait, à quel point les résultats des élections sont imprévisibles. Bien des gens, même des soldats de Phnom-Penh, disent voter «Sihanouk» parce qu'il s'agit de l'ancien roi, et qu'il préconise la *«réconciliation nationale»* et l'apaisement. Mais nul ne parvenait, mardi 25 mai, au début du troisième jour du scrutin, à mesurer la portée de ce courant royaliste. Mordra-t-il sur des campagnes, où certains électeurs ignoraient, jusqu'à leur arrivée au centre de vote, l'existence d'un choix? Et quel est le poids de ces hameaux reculés où l'insécurité et souvent la peur l'emportent sur toute autre considération?

Alors que les obstructions au scrutin demeuraient minimes après deux jours de vote, deux cents Khmers rouges, porteurs de cartes d'électeurs, sont allés voter à Poïpet, le principal poste frontière entre la Thaïlande et le Cambodge. Pourquoi l'ont-ils fait et pour qui ont-ils bien pu voter? La crainte aidant, les intentions de vote des Cambodgiens sont insondables. Avec un scrutin de liste provincial qui favorise les petits partis, s'oriente-t-on vers une Assemblée constituante ingouvernable? Il faudra, en tout cas, une majorité des deux tiers pour adopter une constitution.

Ek n'est pas au courant de ce genre de problème. Tranquillement, sur le coup de midi, à son tour, il remplit son bulletin et le dépose dans l'urne tout en trempant son index dans un produit incolore, mais que les rayons ultraviolets pourront activer pendant sept jours, histoire de prévenir les votes multiples. Il en sort satisfait : il a enfin pu placer son mot.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CORÉE DU SUD : après les limogeages dans l'armée

Deux anciens présidents militaires pourraient être poursuivis

TOKYO

de notre correspondant

Le limogeage, lundi 24 mai (*le Monde* du 25 mai), par le président Kim Young-sam, du chef d'état-major des trois armes, le général Lee Pil-sup, ainsi que de deux autres généraux impliqués dans le putsch de 1979 à la faveur duquel le général Chun Doo-hwan s'empara du pouvoir, est peut-être plus lourd d'implications que les précédentes mesures prises par le premier chef d'Etat civil de la Corée du Sud envers une armée qui a été la grande force politique du pays.

Ce limogeage intervient deux semaines après que le président eut qualifié le putsch d'*«équivalent de coup d'Etat»* dans un discours prononcé à Kwangju lors de l'anniversaire du massacre qu'y perpétra l'armée en mai 1980, et qui fit au moins cinq cents morts. Le 12 décembre 1979, le général Lee commandait un régiment qui prit le contrôle du ministère de la défense. Il a été remplacé par le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Lee Yang-ho. *«Cette action est destinée à mettre un terme à la période d'intervention de l'armée dans les affaires politiques»*, a déclaré le porte-parole de la présidence.

Le Parti démocratique, première formation d'opposition, s'est félicité de cette initiative, mais a demandé que des actions soient aussi menées contre les généraux qui prirent le pouvoir à l'occasion du putsch de 1979 : les deux ex-présidents Chun Doo-hwan et Roh Tae-woo. Ces dernières semaines, des étudiants exigeant que ceux-ci passent en jugement se sont opposés à la police.

En qualifiant le putsch de *«quasi-coup d'Etat»*, M. Kim Young-sam ouvre la voie à des actions en justice contre les deux ex-présidents pour insubordination et haute trahison. Depuis son accession au pouvoir, en février, M. Kim a démontré sa volonté de reprendre en main l'armée en chassant les officiers corrompus et en cassant les velléités que pourraient avoir certains d'entre eux d'entrer à nouveau dans le jeu politique. Après avoir limogé le chef d'état-major de l'armée de terre et le chef des services de renseignement, le président a fait arrêter treize officiers accusés de trafics de promotions. Un ex-chef d'état-major de l'armée de l'air a aussi été arrêté pour corruption.

Le président a enfin ordonné la dissolution d'une association, Hanawhe, qui avait régné sur les coulisses de l'armée depuis le début des années 80. L'état-major avait toujours nié l'existence de cette coterie : il a été établi que quarante-trois généraux en faisaient partie...

Une trentaine d'officiers supérieurs pourraient, d'autre part, être poursuivis pour leur participation au coup de force de 1979. Certains, à Séoul, parlent de *«vendetta politique»* et de *«dictature civile»*, et ce nettoyage commence à susciter des grincements au sein du parti gouvernemental. Les initiatives du président sont pourtant bien accueillies par l'opinion.

PHILIPPE PONS

EN BREF

□ **ANGOLA : l'UNITA affirme avoir repris la ville pétrolière de Soyo.** – L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a affirmé, lundi 24 mai, avoir repris Soyo, un des plus importants centres pétroliers de l'Angola, qu'elle avait dû abandonner aux troupes gouvernementales en mars dernier après trois mois d'occupation. Le gouvernement angolais n'a pas confirmé la prise de Soyo, qui fournit le tiers de la production pétrolière du pays. *D'autre part, l'Afrique du Sud* a annoncé, lundi, qu'elle ne reconnaîtrait pas, comme l'a fait Washington, le gouvernement angolais avant la formation d'une équipe *«pleinement représentative»* à Luanda. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **INDE : les affrontements entre braconniers et policiers ont fait trente-huit morts en deux mois.** – Un affrontement entre la police et une bande de *dacoïts* (bandits) a fait seize morts, dont six policiers, le lundi 24 mai dans le sud de l'État indien du Karnataka. Le 9 avril déjà, un affrontement semblable avait fait vingt-deux morts, dont sept policiers. Les forces de l'ordre de la région sont, de longue date, à la recherche d'un fameux chef de bande, K. M. Veerappan, quarante-quatre ans.

□ **MALI : le HCR organise le rapatriement des réfugiés.** – Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés a annoncé, lundi 24 mai à Genève, la mise en place d'un programme de rapatriement volontaire pour les quelque 100 000 Maliens, pour la plupart Touaregs et Maures, qui avaient fui leur pays en 1991 pour se réfugier en Algérie, au Burkina-Faso et en Mauritanie. L'opération, qui doit débuter en juillet, s'étendra sur deux ans. Un premier contingent de 12 000 réfugiés devrait être rapatrié d'ici la fin de l'année, pour un coût de 3,5 millions de dollars

□ **MAROC : polémique autour de la mort d'un étudiant.** – La mort, le 16 mai, dans un commissariat de Khénifra, d'un étudiant au chômage, Mustapha Hamzaoui, a provoqué une polémique entre la police d'une part, la famille, les milieux d'opposition et les organisations humanitaires d'autre part. Dans un communiqué, le chef de la sûreté régionale a assuré que M. Hamzaoui, arrêté parce qu'il importunait des jeunes filles, s'est pendu. Pour sa part, l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) a estimé, dans une lettre adressée aux ministres de la justice et de l'intérieur, que la version du suicide de M. Hamzaoui tend à *«dénaturer la vérité»* et a déposé plainte contre X... avec constitution de partie civile afin qu'une *«instruction judiciaire en bonne et due forme»* soit engagée. – *(Corresp.)*

□ **OUGANDA : un chercheur canadien et son assistant assassinés.** – Un chercheur canadien de vingt-neuf ans, Andrew Forbes, et son assistant ougandais, Nathan Ongom, ont été tués par des inconnus alors qu'ils rentraient chez eux à moto, dans la région isolée d'Arua, dans le nord-ouest du pays, ont déclaré lundi 24 mai des diplomates canadiens à Kampala. Il s'agit du troisième incident visant des étrangers dans le nord du pays depuis le début de l'année. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SÉNÉGAL : le Conseil constitutionnel a entériné les résultats des élections législatives.** – Le Conseil constitutionnel a entériné, lundi 24 mai, les résultats des élections législatives du 9 mai, attribuant 84 des 120 sièges de députés au Parti socialiste du président Abdou Diouf, et 27 au Parti démocratique sénégalais, dirigé par Abdoulaye Wade. La Ligue démocratique et la coalition «Japoo» (Unissons-nous) ont chacune emporté trois sièges, le Parti de l'indépendance et du travail deux, et l'Union démocratique sénégalaise Rénovation, un. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : Mme Michaux Chevry en visite à Mogadiscio.** – Le ministre français délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, Lucette Michaux Chevry, est arrivée, lundi 24 mai, à Mogadiscio, en provenance d'Asmara où elle avait assisté aux cérémonies marquant la proclamation de l'indépendance de l'Erythrée. Le ministre devait avoir mardi des entretiens avec le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Somalie, l'amiral Jonathan Howe. Mme Michaux Chevry doit également se rendre à Baidoa (nord-ouest de Mogadiscio).

□ **TOGO : au moins deux candidats à l'élection présidentielle.** – Deux personnalités politiques relativement peu connues, Ifé Adani, membre-fondateur du Collectif de l'opposition démocratique, et Jacques Amouzou, membre-fondateur de l'Union des démocrates pour le renouveau, un parti proche du premier ministre Joseph Koffigoh, ont révélé, lundi 24 mai à Lomé, avoir fait acte de candidature à l'élection présidentielle prévue pour le 20 juin et rejetée par l'opposition en exil. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : un homme s'immole à Hué.** – Une personne s'est immolée, vendredi 21 mai, à Hué pour protester contre de récentes arrestations de bonzes par les autorités vietnamiennes, indique l'AFP. L'homme travaillait à la pagode de la Dame céleste. Des policiers ont aussitôt emporté son corps. Selon le Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme, à Paris, un bonze de la pagode Linh Mu s'apprête à s'immoler à son tour pour protester contre l'arrestation, lundi 24 mai, de son supérieur, le vénérable Thich Tri Tuuv.



هكذا من الأصل

IE

en deux jours

tion aux élections pour les Khmers rouges

JEAN-CLAUDE POM

dans l'armée

ésidents militaires tre poursuivis

CULTURE GENERALE
Les bases de votre réussite

POLITIQUE

L'examen du collectif budgétaire à l'Assemblée nationale et la confirmation de lancement d'un emprunt d'Etat

Les députés souhaitent « aller plus loin » dans le soutien à l'activité économique

L'Assemblée nationale devait entamer, mardi 25 mai, l'examen du projet de loi de finances rectificative pour 1993. Dès l'ouverture du débat devant les députés, le premier ministre, Edouard Balladur, devait confirmer le lancement d'un grand emprunt destiné à soutenir l'activité économique. Après les interventions du président de la commission des finances, Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), et du rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR, Yonne), la première motion de procédure, l'exception d'irrecevabilité, devait être défendue par le député socialiste Claude Bartolone et la question préalable par le président du groupe communiste Alain Bocquet.

Le projet de loi de finances rectificative pour 1993 que les députés vont examiner du 25 au 28 mai a subi plusieurs modifications depuis sa présentation le 10 mai par le premier ministre (*le Monde* du 12 mai). La plus importante d'entre elles porte sur le lancement d'un grand emprunt pour enrayer la dégradation de l'emploi. Cette mesure vient compléter les autres «ajouts» apportés au texte initial : plan d'aide à l'agriculture de 1,9 milliard de francs annoncé le 7 mai par le gouvernement et amendements adoptés par la commission des finances en faveur du logement, de l'apprentissage ou des PME.

Ces derniers ont de bonnes chances d'être retenus par le gouvernement. Ils concourent en effet, comme les autres modifications, à la relance de l'activité économique. Celle-ci semble désormais devenue l'objectif prioritaire du gouvernement alors que le texte du collectif budgétaire adopté le 10 mai en conseil des ministres ne lui faisait pas la part aussi belle et mettait surtout l'accent sur la réduction du déficit budgétaire.

Le rapport, présenté au nom de la Commission des finances par son rapporteur général, Philippe Auberger, reprend les grandes lignes du collectif : l'augmentation des recettes (contribution sociale généralisée et hausse des taxes sur l'alcool et les produits pétroliers); les économies sur les crédits budgétaires; les mesures de soutien à l'économie (allègement de charges des entreprises, mesures en faveur du logement). *« Seule incertitude, l'évolution du produit intérieur brut en 1993. Le chiffre retenu (– 0,4 %) sera-t-il maintenu ? »*, s'est interrogé le rapporteur en constatant que les recettes fiscales pouvaient en être affectées d'une dizaine de milliards de francs.

Le rapport souligne le *« plan vigoureux »* du gouvernement en faveur du logement *« conformément aux engagements de la majorité au cours de la campagne électorale »*, mais s'abstient d'un commentaire aussi élogieux sur les *« mesures en faveur du soutien de l'emploi »* qui donnaient lieu dans le collectif à une ouverture de 7 milliards de francs de crédits. Ces mesures avaient été jugées insuffisantes, notamment par des députés de la majorité, pour permettre un réel redressement économique.

Le véritable révélateur du jugement de la Commission des finances sur le collectif budgétaire réside essentiellement dans les amendements adoptés (*le Monde* du 21 mai). Tous sont destinés à *« aller plus loin »* dans le soutien à l'activité économique, qu'il s'agisse des amendements en faveur de l'immobilier et du logement (relèvement du plafond de réduction d'impôt pour les « primo-accédants » à la propriété, allongement de la durée d'application de l'exonérations des droits de mutation en faveur des constructions nouvelles...), des agriculteurs (exonération partielle du foncier non bâti), des investissements dans les DOM-TOM (défiscalisation du revenu des investissements) ou de l'impôt-formation en faveur de l'apprentissage (augmentation du montant des dépenses prises en compte par apprenti).

De l'avis même du rapporteur Philippe Auberger, le gouvernement devrait accepter la plupart de ces amendements, dont le coût pour 1993 pourrait être gagé sur une hausse du prix du tabac, sachant que l'essentiel de la charge budgétaire devrait se faire sentir sur les années ultérieures. Le gouvernement pourrait utiliser aussi les 2 milliards de francs rendus au budget de l'Etat par l'Assemblée nationale et non pris en compte dans le texte initial du collectif budgétaire.

Le seul amendement, très technique, adopté par la Commission qui pourrait être rejeté par le gouvernement porte sur la suppression de dispositions défavorables en matière de plafonnement de la taxe professionnelle pour les plus petites entreprises en raison de son coût, élevé (*« plusieurs centaines de millions de francs »*) mais difficilement estimable.

CLAIRE BLANDIN

Par l'impôt et par l'emprunt

Manquant de ressources budgétaires pour financer des mesures de relance importantes, M. Balladur devait donc confirmer aux députés, mardi, le lancement d'un emprunt d'Etat d'une quarantaine de milliards de francs. Des fonds qui serviront surtout à financer des aides à l'emploi, notamment des contrats emploi-solidarité plus nombreux, des aides à l'apprentissage et à la réinsertion des chômeurs âgés, enfin des contrats d'orientation remplaçant les mesures d'exonération des charges sociales pour les jeunes (exo-jeunes). Les travaux publics pourraient également bénéficier des fonds collectés, dans la mesure où un soutien apporté à ce secteur professionnel en difficulté évitera des licenciements.

M. Balladur ne s'appesantira probablement pas sur les conditions de lancement de l'emprunt, certains détails parfois importants restant à régler. Le taux d'intérêt devrait être un peu inférieur à 7 %, l'Etat cherchant à « tirer » au plus juste la rémunération qu'il offrira aux épargnants, afin d'économiser sur les charges de la dette publique. Une dette dont les intérêts pèsent de plus en plus lourd sur le budget de l'Etat, comme vient de le montrer la commission des finances de l'Assemblée nationale qui, dans le rapport qu'elle vient de rendre public, explique pourquoi il a été nécessaire de rajouter 20 milliards de francs de dépenses supplémentaires à ce titre dans le collectif.

L'emprunt de 40 milliards de francs permettra donc de financer un plan de relance qui *apparaît maintenant* plus important que les mesures annoncées le 10 mai dernier par M. Balladur. Cet appel aux épargnants va résoudre un double problème : financer davantage de mesures de soutien à l'emploi, disposer rapidement de fonds que les privatisations ne fourniront pas avant la fin de l'année, c'est-à-dire six mois plus tard qu'il n'avait été envisagé lors du lancement en février de son projet d'Union pour la France.

Avantages et souplesses

Apparaît évidemment une contradiction : si le moment semble mal venu pour lancer un programme de privatisations du fait de la morosité de la Bourse, pourquoi serait-il bien choisi pour lancer un emprunt d'Etat, fût-il présenté comme un simple relais ? M. Balladur expliquera les avantages et les souplesses qui seront attachés à l'emprunt d'Etat. D'une part, les obligations souscrites pourront être remboursées en titres de sociétés privatisées. D'autre part, le premier ministre annoncera probablement que les fonds de l'emprunt pourront être virés directement sur un (PEA) plan d'épargne en actions avec les mêmes avantages qui vont être consentis aux transferts de sicav de capitalisation monétaires ou obligataires, dont les plus-values seront fiscalement exonérées. Voilà pour les avantages, qui montrent que le gouvernement devra offrir un taux d'intérêt assez élevé – guère inférieur à 7 % – pour que des plus-values appréciables puissent apparaître à la suite de nouvelles baisses des taux à long terme.

Outre la confiance dont bénéficie M. Balladur dans l'opinion publique et qui *a priori* doit assurer le succès de l'emprunt (le test sera en tout cas sans équivoque), la baisse des taux d'intérêt à court terme est une bonne raison de se dégager des sicav liquides dont les rendements sont *grosso modo* le reflet des taux du marché monétaire. Des taux en baisse depuis quelques semaines (la Banque de France vient de ramener à 7,50 % son taux des appels d'offre) et qui vont continuer de baisser jusqu'aux environs de 6 % vers la fin de l'année.

Reste que si le renforcement du plan de relance et des moyens financiers mis à sa disposition répond aux besoins du moment, c'est-à-dire à ceux d'une véritable crise économique qui s'approfondit du fait d'une demande insuffisante, l'image de M. Balladur risque de souffrir de ses décisions successives, qui apparaîtront à certains comme autant d'hésitations... ou d'analyses différentes de la situation, tant il est vrai que le plan annoncé le 10 mai mettait l'accent sur l'assainissement des finances publiques beaucoup plus que sur la relance de l'activité. En un peu plus de deux semaines, la vision officielle semble avoir changé à la lumière d'une crise dont on mesure mieux chaque jour l'ampleur et les dégâts qu'elle cause.

ALAIN VERNHOLES

Potion et vitamines

Suite de la première page

Edouard Balladur annonce, en effet, volontairement son emprunt la veille du jour où le conseil des ministres doit approuver le projet de privatisations, et il est acquis que le produit à venir de celles-ci servira à rembourser cet emprunt. Mais, à l'automne ou l'an prochain les besoins ne seront-ils pas tels que la pression sera forte pour que cette rentrée financière serve à autre chose?

De plus, cela signifie que la vente de l'actif de la collectivité (les entreprises publiques) servira en partie à payer les dépenses courantes; c'est vendre l'argenterie pour payer la viande, ce que la droite reprochait, il y a peu, si sévèrement à la gauche. Une partie de l'argent ainsi récolté devrait servir, il est vrai, à financer des travaux d'équipement, donc des investissements. Cela veut donc dire que la vente de l'UAP et de la BNP, par exemple, ne sera pas utilisée pour diminuer la dette antérieure de l'Etat, contrairement à ce qu'avait annoncé Edouard Balladur avant les élections. Il y a bien changement de politique.

Tenir compte des remarques

La réalité de la situation économique a pu, c'est vrai, le contraindre à cette réorientation. Mais il ne peut arguer que celle-ci a changé entre le 10 et le 25 mai, ou alors c'est reconnaître que les prévisions des experts sont pour le moins sujettes à caution, ce qui interdit de reprocher au gouvernement de Pierre Bérégovoy de ne pas avoir réagi à temps à la menace de récession.

Le ministre d'Etat qui, lors de la première cohabitation, avait donné l'image d'un homme sûr de lui et peu sensible aux arguments de ses contradicteurs, prouve, devenu chef du gouvernement, qu'il sait dorénavant tenir compte des remarques. Cela peut être porté à son crédit. Car la suggestion d'un tel emprunt est ancienne. Charles Pasqua en avait proposé un au mois de février pour éviter une augmentation des impôts que réclamait Philippe Séguin. Ni l'un ni l'autre n'avaient convaincu leurs compagnons du RPR. Gilles de Robien, député UDF, avait, lui aussi, demandé un grand emprunt lors du débat sur la ville; sans plus de succès. Le patronat, et tout particulièrement celui du bâtiment et des travaux publics, en réclame aussi un depuis longtemps.

Est-ce à cette dernière demande que le premier ministre a fini par être sensible, au moment où il a besoin de la compréhension des chefs d'entreprise dans sa lutte contre le chômage et dans le sauvetage de l'UNEDIC (*voir page 23*)? Peut-être a-t-il simplement intégré à son raisonnement la critique portée contre son premier projet de collectif : la ponction fiscale pour commencer à réduire les déficits allait accentuer une récession déjà dramatique pour l'emploi. D'où la nécessité d'une réinjection d'argent dans l'économie financée, dans l'immédiat, par cet emprunt, en espérant que celui-ci sera couvert par une épargne actuellement non productive pour la collectivité : celle investie dans les sicav monétaires. Pourtant, dans l'entretien accordé au *Monde*, Edouard Balladur espérait encore un transfert direct de cette épargne vers la consommation. Il y a contradiction entre ce souhait et le lancement d'un grand emprunt.

Nécessité économique, mais aussi nécessité politique. La majorité parlementaire a plutôt mal reçu le projet initial de collectif. Au-delà du désaccord entre l'UDF et le RPR sur la déductibilité de la CSG, les uns et les autres lui reprochaient d'être trop prudent dans la relance de l'activité économique, et la commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté plusieurs amendements cherchant à avoir cet effet. En fin tacticien, Edouard Balladur a préféré frapper un grand coup en ouverture du débat pour donner satisfaction à sa majorité, plutôt que de devoir lui céder par petits morceaux au cours de transactions dans les couloirs du Palais-Bourbon. Il veut prouver qu'il en est le chef, ce qui lui impose d'en paraître l'initiateur plutôt que le suiveur.

Cinquante-sept jours après son arrivée à l'hôtel Matignon, Edouard Balladur voit les difficultés s'amonceler, même s'il bénéficie encore dans l'opinion d'une popularité qu'aucun de ses prédécesseurs n'a jamais eue : il lui faut déjà modifier sa politique financière; il mène en Bosnie une action militaire et diplomatique bien différente de celle que réclamaient ses amis du temps où ils étaient dans l'opposition. L'état de grâce survivra-t-il à ce choc de la réalité?

THIERRY BRÉHIER

Le renforcement du contrôle parlementaire

La première déclaration d'actualité du gouvernement devait porter sur le sida

A son tour, Philippe Séguin remet l'ouvrage sur le métier. Comme ses prédécesseurs, le président de l'Assemblée nationale s'efforce de rénover le travail des députés en remodelant la physionomie du contrôle de l'action du gouvernement par le Parlement. M. Séguin s'est tout d'abord attaqué à la séance de questions d'actualité du mercredi, en édictant des règles strictes : spontanéité des questions des députés et des réponses des ministres, respect d'un temps de parole chichement compté (deux minutes et demie) par le président de séance.

Après presque deux mois de pratique, la formule n'a pas encore fait totalement ses preuves. Si le vœu selon lequel les ministres ne seraient pas informés à l'avance des questions qui leur seront posées n'a véritablement été exaucé que par les députés de l'opposition, en revanche la brièveté des interventions est devenue la règle, grâce à l'intransigeance du président de l'Assemblée. Ce faisant, M. Séguin a cependant privé le gouvernement d'une tribune, puisqu'il est bien difficile de s'exprimer complètement sur un point d'actualité en deux minutes et demie.

La nouvelle formule de déclaration d'actualité, inaugurée mardi 25 mai, devrait y remédier. La première déclaration portera sur la politique du gouvernement en matière de lutte contre le sida.

Les groupes : cinq minutes pour répondre

A l'avenir, le sujet ne sera communiqué aux groupes politiques de l'Assemblée nationale que quelques heures avant la déclaration. Les groupes disposeront de cinq minutes au maximum pour répondre au gouvernement qui, lui, se sera exprimé pendant une dizaine de minutes.

La déclaration d'actualité sera donc le troisième moyen de contrôle parlementaire hebdomadaire, avec les questions d'actualité du mercredi et celles, dites « orales », en règle générale empreintes de considérations locales et qui ont été déplacées du vendredi au jeudi pour permettre à un plus grand nombre de députés d'y participer. La déclaration d'actualité remplace la formule des «questions cribles», initiée en son temps par Laurent Fabius, qui n'avait pas démontré son efficacité. Elle donnait l'occasion aux députés, une fois par semaine, de passer en revue, pendant une heure, l'activité d'un ministre.

GILLES PARIS

La polémique autour de Jacques Attali

Le Quai d'Orsay affirme avoir refusé de débloquer 5 millions de francs pour la BERD

Après les informations du *Point* selon lesquelles Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères, aurait accepté de débloquer une somme de cinq millions de francs pour permettre à Jacques Attali, président de la BERD, de disposer d'un appartement de fonction à Paris, somme bloquée ensuite par les services financiers du Quai d'Orsay (*le Monde* du 25 mai), le ministère des affaires étrangères nous avait indiqué, lundi matin 24 mai, qu'une telle somme avait été attribuée à la BERD, à d'autres fins, en 1991. Il nous a cependant précisé, dans l'après-midi, qu'une deuxième subvention avait bien été demandée en 1993.

« Le ministère des affaires étrangères a été saisi en 1991 d'une demande de contribution pour le lancement de la BERD, nous a déclaré le Quai d'Orsay. *Une aide de 5 millions de francs a été accordée à titre exceptionnel. Début 1993 une nouvelle demande de 5 millions de francs s'inscrivant dans le cadre du fonctionnement de l'antenne parisienne de la BERD a été présentée. Il n'a pas été donné suite à cette demande. »*

DÉFENSE

La mise en service du « Charles-de-Gaulle » va subir un retard de six mois

Le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* va subir un nouveau retard – évalué déjà à six mois – dans sa mise en service, en raison des économies demandées pour 1993 au ministère de la défense. Cette décision entraîne un étalement similaire du programme d'avion Rafale destiné à l'aéronavale.

Des annulations de crédits, intervenues à trois reprises depuis le début de cette année, et le «collectif» budgétaire, décidé par Edouard Balladur et examiné mardi 25 mai par les députés, portent à quelque 6,2 milliards de francs le montant global des économies exigées des armées. Ces suppressions de crédits sont surtout sensibles en matière d'équipement des forces. René Galy-Dejean, député RPR de Paris et rapporteur de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, estime *« particulièrement regrettables »* les effets de ces mesures sur le calendrier d'équipement des armées, car, observe-t-il, ces réductions de crédits dans l'immédiat se traduisent par des surcoûts à moyen terme, dus aux reports et aux étalements.

La marine nationale est celle des trois armées la plus touchée par ces annulations de crédits, notamment pour ce qui est du chantier de son porte-avions à propulsion nucléaire.

D'un coût estimé à 16,2 milliards de francs (valeur 1992) sans ses avions embarqués, le *Charles-de-Gaulle* enregistrera un nouveau retard de six mois : sa mise à l'eau reste prévue pour l'an prochain, mais sa mise en service, initialement fixée à la fin de 1998, sera repoussée en 1999. Ce qui veut dire que les travaux d'infrastructure et de finition à bord, par l'arsenal de Brest, devront subir un ralentissement, avec les conséquences sur le niveau de l'emploi dans les sociétés locales qui travaillent en sous-traitance pour ce navire.

Selon des calculs financiers, l'économie immédiatement attendue de ce retard dans la construction du porte-avions *Charles-de-Gaulle* est de 800 millions de francs environ.

A la commission de la défense, plusieurs députés se sont élevés contre cette décision, en faisant valoir que tout retard supplémentaire est jugé *« inquiétant »* dans la mesure où les deux porte-avions actuels, le *Foch* et le *Clemenceau*, sont actuellement utilisés à plein régime et, parfois, au-delà de leurs capacités. Le *Foch* a été transformé et modernisé pour pouvoir accueillir à son tour le Rafale. Si le *Clemenceau* – qui, pour l'instant, continue de patrouiller en Adriati que – doit être retiré du service en 1998, le *Foch* devrait continuer à être opérationnel jusqu'en 2005, date à laquelle, selon le souhait du ministre de la défense, François Léotard, il serait remplacé par un second porte-avions à propulsion nucléaire.

POLITIQUE

Lors de leur première réunion publique, à Nancy

Les «deloristes» dénoncent les guerres de courants au sein du PS

NANCY

de notre correspondant

«Le chantier prioritaire est le travail en nous-mêmes, mais nous devons, aussi, exercer une vigilance» : Ségolène Royal, député (PS) des Deux-Sèvres, ancien ministre de l'environnement, a résumé ainsi, entre introspection et opposition, l'action qu'elle entend mener au sein du mouvement Combat pour l'espoir à gauche, dont elle est la cofondatrice. Ce nouveau courant du Parti socialiste, qui réunit des députés, anciens députés ou anciens ministres proches de Jacques Delors, est soudé, selon Bertrand Gallet, ancien député d'Eure-et-Loir, par *«une histoire d'amitié»* et refuse *«les guerres entre des tendances qui ne sont, en fait, que des écuries présidentielles»*.

Les «deloristes» ont entamé, lundi 24 mai, devant trois cents personnes, au Palais des congrès de Nancy, leur tour de France de la *«reconquête»*, qui les mènera dans une vingtaine de villes de province jusqu'aux Etats généraux des socialistes, en juillet prochain. *«Nous voulons avoir un dialogue avec des hommes et des femmes qui se reconnaissent dans la gauche, loin des guerres de clans et des chapelles»*, a insisté Jean-Paul Planchou, ancien député de Seine-et-Marne. Bertrand Gallet a été plus précis dans sa critique des conflits d'appareil, au PS, en citant *«l'apparente opération de rassemblement, avec laquelle on s'achemine vers une nouvelle guerre de courants : Rocard et ses alliés contre ce qui reste du clan mitterrandien»*. *«Cette guerre sera dure*, a-t-il affirmé, *et elle a déjà été suffisamment meurtrière.»*

Cependant, François Hollande, ancien député de la Corrèze, a tenu à préciser que *«le mouvement ne veut pas se situer «pour» ou «contre» Rocard»*. Alors qu'Elisabeth Guigou et Martine Aubry, anciens ministres, ont pris des distances par rapport à leur mouvement, les «deloristes» seraient-ils déjà victimes des conflits de tendance qu'ils dénoncent? *«Elles ne faisaient pas partie du noyau initial, mais elles reviendront un jour»*, a précisé Ségolène Royal, qui estime que les socialistes ont subi *«un grand traumatisme après l'échec aux élections et après la mort de Pierre Bérégovoy»*.

François Hollande a dénoncé *«la politique de Gribouille du gouvernement Balladur, qui ne tient pas ses promesses électorales en lançant, mardi, un grand emprunt – alors que la droite voulait réduire le déficit budgétaire, – en relevant la CSG, les taxes sur le tabac et l'essence et en augmentant le chômage déguisé»*. Le professeur Léon Schwartzenberg, venu soutenir la *«gauche progressiste»*, s'est violemment attaqué à la réforme du code de la nationalité. *«Personne*, a-t-il dit, *n'a pensé aux enfants, dans les écoles, qui n'ont pas encore l'âge de choisir s'ils veulent être français. Que sont-ils jusqu'à l'âge de la majorité? Ils ne sont rien. C'est une grave faute. Je regrette que cela ne paraisse pas anormal à Mme Simone Veil. Moi, cela me paraît déraisonnable.»* – (Intérim)

Dans deux motions adoptées en assemblée générale

Les Verts de Paris remettent en cause la stratégie du «ni gauche ni droite»

L'assemblée générale des Verts de Paris, qui s'est réunie samedi 22 mai, a adopté deux motions remettant en cause le mot d'ordre «ni droite ni gauche» défendu par la direction nationale. Le premier de ces textes, approuvé par 51 voix contre 9 et 19 abstentions, est signé de Jean-Félix Bernard, porte-parole des Verts de Paris.

Il indique notamment : *«La lisibilité de notre stratégie a dû en dérouter plus d'un! (...) Il est impossible de savoir avec qui nous sommes en accord et avec qui nous sommes en désaccord. Dans ce cadre, le «ni gauche ni droite» ne signifie pas grand-chose et n'est pas un argument suffisant pour nous donner une quelconque crédibilité politique. Les Verts n'ont pas vocation à être un mouvement de captage des voix des déçus de la politique (d'ailleurs ils n'y arriveraient pas, le FN étant bien meilleur qu'eux dans ce domaine). Le débat ne se situe plus entre les béni-oui-oui, les maudits ni-ni ou les très politiciens et-et, mais bien plutôt sur la dynamique de fond et de long terme portée par les concepts humanistes et planétaires des écologistes.»*

Le deuxième texte, adopté par 42 voix contre 14 et 17 abstentions, signé de Hugues Jallon et Pierre Mounier, s'intitule «A gauche». Il estime que, *«lors de la campagne qui a précédé les élections législatives, l'Entente écologiste, refusant de se situer clairement sur l'échiquier politique, a entretenu le désarroi de son électorat»* et que, *«en voulant échapper au vote-sanction qui devait s'abattre sur la gauche, les écologistes ont laissé filer les «déçus du socialisme» qui sont allés se réfugier dans l'abstention»*. Il ajoute : *«Le mot d'ordre «ni gauche ni droite» et les ambiguïtés politiques qu'il entraîne se sont révélés dépassés. Les Verts ont voulu «faire de la politique autrement», ils n'ont réussi qu'à se situer ailleurs, c'est-à-dire nulle part dans l'esprit des Français»*.

«Dire que l'opposition droite-gauche n'a plus de sens est absurde, conclut la motion. *Nous ne pouvons pas imaginer une seule minute que l'écologie politique, de par son histoire, de par sa culture, de par ses aspirations, puisse se situer ailleurs que dans le camp du mouvement.»*

Un troisième texte, adopté à la quasi-unanimité, à l'initiative de Michel Kouyate, affirme qu'*«afin d'être en phase avec les populations et ne pas apparaître comme des politiciens comme les autres, il serait souhaitable de convoquer ou de participer à des états généraux, assises ou comités de quartier, dans toutes les régions et sur tous les sujets, tout en préparant, par là même, les futures élections.»*

En revanche, une motion présentée par la tendance «Six souffles», qui demandait la rupture avec Génération Ecologie et le maintien de la ligne officielle du «ni droite ni gauche» a été repoussée par 48 voix contre 15 et 10 abstentions.

Une élection cantonale partielle

MARTINIQUE : canton de Morne-Rouge (1er tour).

I., 4 153; V., 2 526; A., 39,17 %; E., 2 405. Jenny Dulys, RPR, c. r., 1er adj. m. de Morne-Rouge, 1 730 (71,93 %). ELUE.

Guy Manikon, div. g., 376 (15,63 %); Raoul Olivier, div. d., 299 (121,43 %).

[Jenny Dulys, qui succède à Pierre Petit, député RPR et maire de Morne-Rouge, démissionnaire pour cause de cumul de mandats, sera la seule femme à siéger au conseil général de la Martinique.

Pierre Petit avait été réélu au premier tour de septembre 1988, avec 1 888 voix (84,28 %), contre 352 (15,72 %) à Gilbert Louis Joseph Dogué, PC M. Il y avait eu 2 240 suffrages exprimés, 2 344 votants (soit 33,84 % d'abstention) sur 3 543 inscrits.]

□ **RECTIFICATIF.** – Dans un article consacré à la campagne du Mouvement de la jeunesse communiste en faveur de Cuba (*le Monde* du 22 mai), nous avons présenté par erreur M. Torricelli comme un sénateur américain, alors qu'il est membre de la Chambre des représentants (démocrate, New-Jersey).

En Guyane

L'énigme de Christiane Taubira-Delannon

Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, devait quitter la Guyane pour la Martinique, mardi 25 mai. Le ministre a rencontré à Cayenne les élus du département, parmi lesquels Christiane Taubira-Delannon, qui vient d'être élue député, à la surprise générale, en bénéficiant d'un important mouvement populaire.

CAYENNE

de notre envoyé spécial

«Ti Rach ka rabat gro boi» (*«La petite hache abat les gros arbres»*). La Guyane créole n'a pas son pareil pour épicer le combat politique de ses proverbes forestiers. Depuis le 29 mars, *«la petite hache»*, c'est Christiane Taubira-Delannon. Et *«les gros arbres»*, ce sont les notables de Cayenne, saignés par ses coups de dents. Puisque les experts, ici, n'avaient rien vu venir, il fallait bien toute la malice des métaphores qui n'appartiennent qu'aux faubourgs de Cayenne pour éclairer cette énigme électorale.

Pour tenter de comprendre, il faut d'abord la voir trépigner sur sa chaise de paille. Elle a des tresses en rateau qui lui mangent le front, la peau cuivrée et de grands éclats de rire caustique. Elle ne se prend pas au sérieux le moins du monde, et pourtant ce petit bout de femme vient d'être élu député de la circonscription de Cayenne-Macouria, en infligeant une humiliante défaite à son concurrent du Parti socialiste guyanais (PSG), le parti qui détient tous les leviers du pouvoir dans le département.

Cette aventure, à vrai dire, est un pur mystère. Comme si la Guyane venait d'être saisie d'une violente et incontrôlable ferveur politico-religieuse dont Mme Taubira-Delannon n'aurait été que l'*«élue»* passive. Elle-même a cherché à résister au départ à la vague pressante des sollicitations. Pourquoi elle précisément? Economiste de formation, directrice alors de l'Office de coopération et du commerce extérieur, elle s'était certes forgé une solide renommée d'experte en pêche artisanale. Ancienne militante du Mouvement guyanais pour la décolonisation (Moguydé, indépendantiste) à la fin des années 70, elle avait bien sûr fait sensation en bravant les autorités pour rendre visite aux clandestins au cœur de la forêt tropicale. Elle avait, même, un jour semé une voiture des RG lancée à ses trousses en empruntant un sens interdit dans les rues en damier de Cayenne!

Mais cette réputation de femme battante, intégrée et un rien insolente face à ce qu'elle nomme les *«coteries»*, ne suffit pas à expliquer ce jaillissement de dévotion qui la condamnait – car elle n'en pouvait plus de faire front – à se porter candidate à la mi-décembre 1992. Fallait-il que la soif de renouveau soit ardente pour que, dès sa candidature rendue publique, Cayenne connût une vague sans précédent de nouvelles inscriptions sur les listes électorales?

Les plus actives furent les femmes de l'association *Fanm Dibout* (*«Femmes debout»*). Les jeunes des quartiers populaires aussi rivalisèrent d'ingéniosité martiale pour l'entourer d'une garde prétorienne, avec téléphone mobile et repérages en amont de ses déplacements. Lors d'une *«conférence»* – réunion publique guyanaise, – un gamin l'a tout simplement comparée à une *«envoyée de Dieu»*, tandis que des groupes de prières adventistes, catholiques et bouddhistes se sont méthodiquement employés, tout au long de la campagne, à contrecarrer les effets maléfiques des *piayes*, ces mauvais sorts que l'on se jette en Guyane lors des joutes politiques. Ainsi a déferlé sur la circonscription de Cayenne-Macouria cet étonnant mouvement *walwari* (*«éventail»*, en langue amérindienne), dont Mme Taubira-Delannon fut l'héroïne involontaire. Elle, l'économiste cartésienne peu encline à la religiosité en eut les *«tripes déchirées»*.

La voilà donc siégeant au Palais-Bourbon. L'ancienne activiste friande de cavalcades a bien un peu changé puisqu'elle a voté début avril la confiance à Edouard Balladur, afin de manifester sa volonté de *«participer au climat d'apaisement»*. Si l'indépendance reste pour elle *«une exigence éthique»*, elle considère que *«l'ère des interdépendances»* a succédé à *«l'ère des indépendances»*. Mais gare à ceux qui la croient assoupie. La petite hache saura encore faucher les gros arbres. Parole de *fanm dibout*.

FRÉDÉRIC BOBIN

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Les incidents du quartier lillois des Biscottes

Le ministre de l'intérieur met en garde contre la tentation des «milices»

Le ministre de l'intérieur a exprimé, lundi 24 mai, au Club de la presse d'Europe 1, *«de la compréhension»* mais également de la *«circonspection»* face aux événements du quartier lillois des Biscottes, théâtre le week-end dernier d'une «chasse» aux revendeurs de drogue menée par des jeunes (*le Monde* du 25 mai). *«Il ne faudrait pas que certains éléments intégristes en profitent pour prendre la jeunesse en main»* en créant *«des sortes de milices»*, a noté Charles Pasqua, estimant toutefois que cela n'avait pas été le cas à Lille. Le maire de la ville, Pierre Mauroy, a annoncé un programme complémentaire de travaux d'aménagement du quartier des Biscottes avec le recours à des contrats emploi-solidarité pour une cinquantaine de jeunes du secteur, nous signale notre correspondant Jean-René Lore. M. Mauroy a aussi promis la mise en place d'un numéro d'appel «spécial drogue» où pourraient être signalés des faits liés à ce fléau. Enfin, le préfet du Nord, Jean-Claude Aurousseau, a annoncé la venue d'une seconde compagnie républicaine de sécurité (CRS) en renfort dans l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing.

Une «chasse» ambiguë

L'épisode des Biscottes n'est que le dernier exemple de «chasses» aux *dealers* qui, sporadiquement, surgissent dans les banlieues françaises. Ce feuilleton apparemment plein de bons sentiments doit cependant être observé avec prudence, tant les faits mêlent souvent travers sécuritaires et faux-semblants délinquants. Cette invitation à la prudence a été rappelée par le préfet du Nord selon lequel il n'est *«pas impossible que certains dealers aient voulu marquer leur territoire face aux clandestins»* à l'occasion des événements lillois. Localement, les policiers des Renseignements généraux avançaient, lundi, l'hypothèse, iconoclaste et dérangeante, d'une *«guerre commerciale»* entre revendeurs de drogue implantés dans le quartier et concurrents venus d'ailleurs, étrangers en situation irrégulière qui n'auraient pas hésité à *«casser les prix»*.

Thème des plus consensuels, la lutte contre les *«marchands de mort»* a donné lieu à trop de fâcheux précédents pour que l'on prenne le risque de céder au manichéisme.

«Pedigree de voyous»

Dans les années 70, des milices de quartiers et autres groupes d'autodéfense constitués d'habitants en armes avaient fleuri un peu partout en France, au motif d'empêcher la délinquance; les Chevaliers de Roubaix avaient ainsi vu le jour à quelques kilomètres des quartiers de Lille-Sud. La décennie suivante a été marquée par l'apparition éphémère de ripostes locales à des événements liés au trafic de stupéfiants.

Ce sont souvent des décès par surdose qui ont provoqué ces poussées de fièvre. A Orly (Val-de-Marne), au milieu des années 80, les grands-frères ont chassé les vendeurs de la cité des Saules parce que l'un de leurs amis avait agonisé, des heures durant, après avoir acheté de l'héroïne mélangée à de la mort-aux-rats. Dans les quartiers populaires de Marseille, en 1990, l'assassinat d'un jeune toxicomane par sa mère, à qui il rendait la vie impossible, a suscité la même mobilisation. Fin octobre 1992, des raids anti-dealers avaient réuni des jeunes de Vaulx-en-Velin (Rhône); casqués et armés de battes de base-ball, ils avaient pourchassé certains vendeurs d'héroïne dans les allées de la cité du Mas-du-Taureau. Mais d'autres trafiquants, notamment ceux de haschisch, installés de longue date au cœur de la cité, n'avaient pas été inquiétés. Au point que les policiers avaient fortement soupçonné une opération visant en fait à écarter des concurrents venus de l'extérieur.

Ce même type d'interrogations a tout dernièrement été illustré, le 14 mai à Bagneux (Hauts-de-Seine), quand un autre présumé dealer a été blessé par balles à l'issue d'affrontements avec des jeunes de la cité de la Pierre-Plate qui affirmaient vouloir éviter que leur quartier soit un supermarché de la drogue. Cette «petite guerre» a continué les jours suivants, quand le chalet d'une association locale de réinsertion des toxicomanes a été la proie d'un incendie d'origine vraisemblablement criminelle. Là encore, une enquête de police judiciaire a été diligentée pour essayer d'y voir clair, sans que les personnes mises en cause – chasseurs ou chassés – viennent témoigner. *«Qui sont les agresseurs? qui sont les justiciers?»*, interrogent les enquêteurs, en relevant que *«certains des chasseurs de dealers ont un pedigree de voyous»*.

D'autres types de récupération, à tonalité plus religieuse ou politique que délinquante, peuvent apparaître. Dans les Hauts-de-Seine, les premiers mois de 1992 ont été marqués par une série d'intimidations visant des commerces et des personnes réputés liés au trafic de stupéfiants et à la consommation d'alcool. Selon les Renseignements généraux parisiens, ces opérations pourraient correspondre à l'appel lancé en décembre 1991 par le responsable de la Fraternité algérienne en France (la FAF, qui affirme représenter le FIS dans l'Hexagone), Moussa Kraouche, qui préconisait de créer des groupes anti-dealers dans les cités. Le 8 mai 1992, à Suresnes, quelques membres de l'Association suresnoise des arts martiaux, dont certains étaient apparemment proches des intégristes, ont agressé et blessé à coups de couteau deux supposés trafiquants. Condamnés à des peines de prison pour coups et blessures, deux des agresseurs étaient aussi connus pour des affaires de droit commun. Aujourd'hui encore, les policiers se demandent si ces événements relèvent du prosélytisme religieux ou de la concurrence entre délinquants.

Exemple contagieux

Accepter localement certaines pratiques d'autodéfense parce que la cause serait estimable risque d'encourager un mouvement plus général qui posera davantage de problèmes à la collectivité et à l'Etat censé l'incarner à travers ses services publics qu'il n'en résoudra. L'exemple est en effet contagieux. Ainsi, l'Association des usagers de l'administration et des services publics (ADUA) a fait savoir qu'elle entend réunir une *coordination nationale des quartiers sinistrés par la drogue* pour mener un *«combat contre les dealers»*. Cette association, qui travaille la main dans la main avec la Fédération des usagers des transports (FUT), a décidé de placarder – après l'agression dont a été victime Jean-Claude Delarue, président de l'ADUA et de la FUT, le 22 mai à la station Bonne-Nouvelle – un avis dans certaines stations du métro parisien : *«Attention, risque d'agression aux heures creuses, ne descendez pas seul(e) sur les quais»*.

ERICH INCIYAN

Les réactions : «nettoyer les banlieues» mais «éviter l'autodéfense»

Félicitations aux jeunes Lillois «chasseurs» de dealers, mais mise en garde contre l'autodéfense : telle est la tonalité générale des réactions suscitées par les événements du quartier des Biscottes (*le Monde* du 25 mai). L'action des jeunes *«révèle au grand jour leur volonté de devenir des citoyens actifs*, estime Amo Ferhati, président de l'association Espace-intégration basée à Lille. *Mais cette initiative spontanée ne doit pas déboucher sur des processus d'autodéfense anarchiques»*, poursuit M. Ferhati qui met *«vigoureusement en garde les hommes politiques et les institutions contre toute tentative de récupération»*.

Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, voit dans la chasse aux dealers *«un magnifique message lancé par les jeunes pour dire : «Faites-nous confiance»*, mais il estime que, *«pour une question de cohésion sociale et de loi républicaine, il ne faut pas laisser les individus faire eux-mêmes la police ou la justice»*. Areski Dahmani, président de France-Plus, parle de *«réaction saine»*. *«Les immigrés en situation régulière sont de plus en plus demandeurs de sécurité»*, ajoute M. Dahmani en précisant que son mouvement va s'engager dans la «chasse aux dealers» : *«Il est urgent de nettoyer les banlieues de la drogue, qui constitue un excellent terreau pour le développement de l'intégrisme.»* De son côté, l'Association des usagers de l'administration et des services publics (ADUA) note la convergence des réactions anti-dealers des habitants de Bagneux, Lille-Sud et du quartier de la porte Saint-Martin à Paris, et projette de créer, avec eux, une «coordination nationale des quartiers sinistrés par la drogue».

Comment lutter contre les trafics? Colette Codacionni, député (RPR) du Nord, qui voit dans les événements de Lille-Sud *«un cri de désespérance terrible qu'il faut prendre en compte»*, estime qu'*«il n'y a pas de solution immédiate, mais un travail de partenariat à faire avec les associations de quartier»*. Pour Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national des villes et maire (PS) d'Epinay-sur-Seine, *«l'enrichissement sans cause ou sans base légale par l'économie souterraine (recel et drogue) doit être traité par les services fiscaux, douaniers, de police financière, les structures sociales, puis relayé par les polices urbaines, et non l'inverse»*. Il souhaite que soit créé *«un cadre légal permettant d'organiser les structures de solidarité, de voisinage»*.

Après les critiques sur la politique d'immigration

L'Eglise n'a «aucun droit» de se livrer à des condamnations

déclare M. Pasqua

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, chargé des cultes, a vivement réagi, lundi 24 mai sur Europe 1, au message de solidarité en faveur des immigrés rendu public vendredi 21 mai par Mgr Joatton, président de la commission épiscopale des migrations, ainsi qu'à la prise de position de l'Eglise réformée de France, samedi 22 mai au Havre, critiquant les projets gouvernementaux sur l'immigration (*le Monde* daté 23-24 mai et du 25 mai).

«Rendez à César ce qui est César. Je ne suis pas gêné par des déclarations d'évêques, qui sont des citoyens comme les autres, a dit M. Pasqua, *mais je n'accepte pas le procès d'intention. Que l'Eglise soit inquiète, cela la regarde, mais qu'elle se livre à des condamnations, elle n'a aucun droit de le faire. Je n'ai pas besoin qu'on me rappelle des règles de morale.»* Le ministre de l'intérieur a ajouté à propos des rapports Eglises-Etat : *«Nous ne sommes pas en Arabie saoudite. Il n'y a pas de confusion en France entre les Eglises et l'Etat. Nous sommes dans un Etat démocratique et laïque.»*

Chacun dans son rôle

par Henri Tincq

CE n'est pas la première fois que M. Pasqua a maille à partir avec l'épiscopat. En 1986 déjà, le ministre de l'intérieur avait fait la leçon, au cours d'une «Heure de Vérité», au cardinal Decourtray, qui avait eu l'audace de soutenir une grève de la faim de jeunes beurs à Lyon. M. Pasqua avait reproché au prélat de n'avoir pas lu son texte sur – déjà – les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Ce qui était manifestement faux puisque Robert Pandraud, alors collègue de M. Pasqua au gouvernement, venait juste de recevoir l'archevêque de Lyon.

La guerre laïque ne risque pas d'être rallumée, mais il faut croire que le ministre de l'intérieur se résigne mal à l'équilibre actuel des relations entre les Eglises et l'Etat, instauré aujourd'hui, dans un climat apaisé, après des décennies d'hostilités. Si, malgré ici et là quelques velléités, l'Eglise catholique a cessé de prétendre à un pouvoir politique et de vouloir régenter la société, M. Pasqua ne peut pas ignorer qu'elle est parfaitement dans son rôle quand, conformément aux critères de l'Evangile qui sont les siens, elle porte des jugements moraux sur tel projet gouvernemental ou telle situation politique ou économique.

Personne ne souhaite sérieusement remettre en cause un équilibre, qui profite aux Eglises autant qu'à l'Etat : les unes jouissent, grâce à la séparation, d'une indépendance, inégalée dans le passé, de parole et de jugement. Le deuxième bénéficie de ses conseils dans des domaines, comme la bioéthique, où elle a acquis une certaine compétence.

La virulence des propos de M. Pasqua ne peut pas s'expliquer autrement que par un double embarras. Par rapport à des associations de défense des immigrés, aux effectifs souvent squelettiques, et à une gauche sous le coup de son KO électoral de mars, les Eglises sont encore en mesure d'offrir une opposition en matière d'immigration. L'embarras du ministre de l'intérieur est d'autant plus grand que nombre de ses collègues au gouvernement se réfèrent à la démocratie chrétienne inspirée de la doctrine sociale de l'Eglise.

Mais pour être tout à fait convaincantes, faudrait-il que les prises de position des Eglises prêtent moins à la critique d'improvisation. Un message expédié dans les salles de rédaction par un évêque, fût-il président de la commission des migrations, et un «vœu» adopté en quelques minutes par une assemblée protestante demandant à un gouvernement de retirer un texte déjà adopté par les députés, ne peuvent utilement contrecarrer une politique d'immigration.

ENVIRONNEMENT

Réunis en Norvège

Les experts de quatre-vingts pays étudient un recensement du patrimoine biologique de la planète

Destinée à protéger les ressources végétales et animales à l'échelle mondiale, la convention sur la biodiversité, signée par cent soixante pays en juin 1992, à l'issue de la conférence de Rio, le Sommet de la Terre, est restée à ce jour une pétition de principe. Alors que les Etats-Unis, à leur tour, s'apprêtent à signer ce traité (*le Monde* du 23 avril), trois cents experts de quatre-vingts pays sont actuellement réunis à Trondheim (Norvège), du 24 au 28 mai, sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), afin de définir les moyens de sa mise en œuvre.

TRONDHEIM (Norvège)

de notre envoyée spéciale

«La bibliothèque de la ville est en flammes, il faut que nous éteignions l'incendie avant que des trésors biologiques ne soient perdus pour toujours», avait eu le temps de déclarer Gro Harlem Brundtland, premier ministre de la Norvège, en inaugurant, lundi 24 mai, la conférence du PNUE. Discours interrompu quelques minutes plus tard par une militante de Greenpeace, qui protestait énergiquement contre la reprise, par la Norvège, de la chasse à la baleine (*le Monde* du 20 mai). Madame le premier ministre garda son sang-froid, la jeune contestataire fut évacuée *manu militari* et l'on se mit enfin au travail.

A dire vrai, l'urgence est de taille. Signée à Rio par cent soixante pays et aujourd'hui ratifiée par dix-sept d'entre eux, la convention sur la biodiversité représente la première tentative menée à l'échelle planétaire pour officialiser – et donc réglementer – l'appropriation par l'homme des ressources vivantes. Mais ce texte, conçu dans le souci de ne léser ni les intérêts industriels du Nord ni les susceptibilités territoriales du Sud, fut édulcoré à l'extrême lors du Sommet de la Terre (*le Monde* du 17 juin 1992). Il ne représente donc qu'une toute première étape de l'immense mobilisation nécessaire à la sauvegarde des millions d'espèces animales et végétales qui peuplent la planète. Espèces dont une part non négligeable fournit à l'humanité nourriture, matériaux et médicaments, et dont l'appauvrissement, notamment *via* la déforestation tropicale, ne cesse de s'accélérer.

D'abord les espèces vivantes

Que faire pour que cette volonté ne demeure pas virtuelle? Tout ou presque. Le PNUE, qui coordonne depuis 1991 les études nationales sur la biodiversité, résume ainsi les objectifs auxquels devraient s'astreindre les signataires de la convention : *«Fournir une vue d'ensemble de l'état de la diversité biologique (...); renforcer la capacité nationale à évaluer les coûts d'investissement et les financements nécessaires à la conservation des ressources et à leur utilisation rationnelle; sensibiliser les décideurs, les éducateurs, les économistes, les sociologues et le grand public...»*

Dans l'immédiat, les experts réunis à Trondheim vont tenter de cerner quelques impératifs, jusqu'alors trop négligés, en matière de recherche. A commencer par le recensement des espèces vivantes, dont seulement 1,4 million sont connues à ce jour (360 000 plantes et micro-organismes, 990 000 invertébrés, 45 000 vertébrés), alors qu'on estime leur nombre total entre 5 et 50 millions.

Autres priorités : mieux connaître le rôle que joue la biodiversité sur les écosystèmes; approfondir l'étude des relations existant entre la faune et la flore; trouver enfin les moyens d'utiliser ces ressources naturelles (pour nos besoins alimentaires, industriels et médicaux) tout en respectant le principe du «développement durable» – principe qui consisterait dans l'idéal, comme l'a souligné Elisabeth Dowdeswell, directrice exécutive du PNUE, à restituer à la nature ce que nous lui prenons, mais qui, dans les faits, reste pour l'essentiel à définir.

Seule certitude face à tant d'inconnues : au-delà des vœux pieux, l'objectif invoqué par la convention de Rio ne pourra se concrétiser sans une mobilisation internationale et massive de moyens scientifiques, techniques et financiers. Pour ne citer qu'un exemple, le biologiste Daniel Janzen (université de Pennsylvanie, Philadelphie) estime que *«trente ans de travail, à raison de 60 millions de dollars par an»* (300 millions de francs) seraient nécessaires pour recenser l'ensemble des espèces végétales et animales vivant dans les régions tropicales.

Confrontées à un autre problème écologique majeur, l'appauvrissement de la couche d'ozone, les Nations unies avaient amorcé une parade en 1987 avec le protocole de Montréal, au nom duquel les principaux pays industrialisés se sont engagés à réduire l'usage des chlorofluorocarbones (CFC). De même, des sacrifices que lui consentiront les grands de ce monde dépendra, en premier lieu, le succès du traité sur la biodiversité.

Mais la partie, cette fois, sera moins simple, ainsi que l'a rappelé David Pearce, professeur d'économie environnementale à l'université de Londres. La perte de la biodiversité, en effet, *«provient tout à la fois de l'explosion démographique du Sud, de la surconsommation du Nord et de la logique même de notre système économique. Tant que nous n'aurons pas analysé la nature de ces forces, tant que n'aurons pas agi de manière à les endiguer, toutes les conventions du monde risquent de rester lettre morte»*.

CATHERINE VINCENT

□ **Onze millions de dollars d'amende pour une entreprise américaine polluante.** – L'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) a infligé, lundi 24 mai, une amende de 11,1 millions de dollars à la compagnie Louisiana Pacific, une entreprise d'exploitation forestière et de fabrication de papier installée à Portland (Oregon). La directrice de l'EPA, Carol Browner, nommée récemment par le président Clinton, reproche à cette société d'avoir contrevenu à la réglementation sur la pollution et d'avoir fait de fausses déclarations. L'entreprise devra en outre installer pour 70 millions d'équipements anti-pollution d'ici à deux ans. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

… la politique d'immigration

…se n'a « aucun droit » …er à des condamnations

… M. Pasqua

…cun dans son rôle

…dient un recensement …e la planète

CATHERINE …

هكذا من الأصل

La théorie du moindr

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

La théorie du moindre risque

Parmi les premiers témoignages entendus, lundi 24 mai, par la 13e chambre de la cour d'appel de Paris, celui du professeur Yvette Sultan a brisé la ligne de défense des quatre prévenus qui s'abritent derrière les incertitudes scientifiques de l'époque pour justifier la distribution prolongée de produits sanguins contaminés. Ces incertitudes ont cependant été soulignées par un autre témoin, Anne-Marie Couroucé, pharmacien de l'Institut national de la transfusion sanguine (INTS).

Les mains enfoncées dans les poches de son tailleur comme s'il s'agissait de sa blouse de médecin, le professeur Yvette Sultan s'exprime en termes secs, rapides et parfois tranchants. Chargée, en 1983, du centre de soins aux hémophiles de l'hôpital Cochin, elle a demandé, dès le mois de mai 1983, au Centre national de transfusion sanguine (CNTS) de lui fournir des produits chauffés. Après avoir en vain téléphoné au docteur Jean-Pierre Allain, le professeur Sultan a écrit au professeur Jean-Pierre Soulier, alors directeur général du CNTS. Mais c'est encore le docteur Allain qui lui répond en précisant à nouveau que les seules importations sont réservées à la réalisation de protocoles expérimentaux destinés à vérifier l'efficacité des produits chauffés.

« Il y avait un véritable danger à continuer à soigner les hémophiles avec les produits que nous utilisions », souligne le professeur Sultan, pulvérisant en quelques phrases la défense du docteur Michel Garretta et du docteur Allain, qui repose essentiellement sur les incertitudes scientifiques de l'époque. Catégorique, le professeur Sultan lance d'une traite : *« Nous savions que le sida était un virus. Nous savions qu'il était transmis par le sang. Nous savions aussi depuis le début de l'année qu'il était sensible à la chaleur. Le moindre risque pour les malades, c'était d'avoir des produits chauffés. C'était un petit plus pour les malades. C'est un raisonnement médical : c'est la théorie du moindre risque. »* De la même manière, le professeur Sultan affirme : *« Dès 1984, nous savions que le sida était une maladie mortelle. »*

Me Nicole Dreyfus, défenseur du professeur Jacques Roux, s'étonne que, dans ce cas, on ait pu parler à l'époque de *« porteurs sains »*. La locution n'ébranle pas le professeur Sultan. *« On ne savait pas que le sida était une maladie dont l'incubation pouvait durer dix ans. Ce qu'on apprendra au cours des années, c'est que les porteurs sains deviennent de plus en plus rares. »* L'avocate insiste : *« Pourquoi ne pas être revenue aux cryoprécipités ? – Finalement, en un an de traitement, vous avez une grande chance de retomber sur un donneur séropositif*, réplique le docteur Sultan, qui s'agace, *et puis, pourquoi voulez-vous que je retourne aux cryoprécipités ? Il faut les décongeler, il faut venir à l'hôpital. C'est pas possible de faire ça dans sa salle de bains ! »*.

« Je ne suis pas en train de passer mon bac ! »

Me Olivier Schnerb voudrait savoir quelles sont les sources autorisées qui permettent au témoin d'affirmer qu'au début de 1983 on savait que le virus du sida était sensible à la chaleur. La question irrite le professeur Sultan, qui ne supporte pas non plus les théories *« protectrices »* sur la surcontamination des hémophiles séropositifs traités avec des produits non chauffés. Aussi, quand Me Schnerb l'interroge sur les recherches dans ce domaine, le témoin lui rétorque-t-il : *« Dites donc ! Je ne suis pas en train de passer mon bac ni mon agrégation ! »* Le ton monte. La sérénité quitte doucement le prétoire. *« Le professeur Sultan a écarté d'un revers de manche les lois sur l'immunologie...*, susurre le professeur Roux. *– C'est ça ! On les a vaccinés ! »* s'indigne le témoin.

Me Schnerb ne comprend pas non plus pourquoi le professeur Sultan a réclamé, selon ses dires, des produits chauffés *« avec virulence, avec violence »*, en faisant *« des crises de nerfs au téléphone »*, sans avoir lancé l'alerte d'une façon encore plus forte. Le président André Cerdini traduit la question : *« Pourquoi ne pas l'avoir fait savoir urbi et orbi ? – Parce que je suis un médecin qui s'occupe de ses malades. Je ne m'occupe ni de la radio, ni de la télévision, ni des journaux. Je suis un médecin, c'est tout ! »* Me Schnerb insiste, la défense s'agite et murmure sans cesse sur son banc. Le professeur Sultan lâche une injure. L'audience est suspendue.

C'est une mauvaise journée pour le docteur Garretta et le professeur Allain, car le témoin précédent, Guy de Carita, directeur de Travenol France, a affirmé qu'il était capable, en 1985, d'alimenter le marché français à hauteur de quinze à vingt millions d'unités internationales, et que sa société ne distribuait plus de produits non chauffés depuis la fin de l'année 1984. Les besoins de la France, selon le docteur Garretta, auraient été de trente millions d'unités internationales si on avait brusquement décidé de remplacer tous les facteurs VIII contaminés par des produits chauffés. Aussi M. de Carita a-t-il estimé qu'il fallait à la fois importer, négocier un traitement à façon des produits du CNTS et négocier aussi un transfert de la technologie de chauffage. *« Le panachage eût été la seule solution techniquement réaliste »*, a constaté le directeur de Travenol France, tout en admettant : *« Le processus décisionnel était certainement complexe. »*

On était bien loin du premier témoignage fourni à la cour. Mais Anne-Marie Couroucé, pharmacien à l'Institut national de la transfusion sanguine, n'avait pas eu le même regard. *« Pendant très longtemps, on a cru que séropositivité signifiait immunisation au virus »*, remarque Mme Couroucé. Si les résultats des premières études paraissent inquiétants, la pharmacienne vient les replacer dans leur contexte. *« Je n'ai alerté personne car, à l'époque, nous ne pensions pas que ces résultats étaient une bombe. Il fallait que nous apprenions et nous étions en train d'apprendre. Ces résultats ne sonnaient pas aux oreilles comme aujourd'hui. Ils n'étaient pas aussi lumineux qu'ils le sont en 1993. Il faut faire l'effort de se replacer dans les conditions de 1983. »*

MAURICE PEYROT

Après le décès du député (UDF-PR) du Rhône

Ouverture d'une information judiciaire pour « recherche des causes de la mort » d'Alain Mayoud

LYON

de notre bureau régional

Une information judiciaire pour *« recherche des causes de la mort »* d'Alain Mayoud, cinquante ans, député (UDF-PR) du Rhône (*le Monde* du 25 mai), a été ouverte, lundi 24 mai, par le parquet de Villefranche-sur-Saône. L'instruction a été confiée à Liliane Valko-Pasinetti, qui, sous l'autorité du procureur de la République, pourra faire procéder à des investigations de tous *ordres et sans limites territoriales*, contrairement à la simple enquête judiciaire ouverte dès dimanche matin.

La *« crise cardiaque »* mise en avant, dans les premiers communiqués officiels à propos de la mort d'Alain Mayoud, découvert sans vie, dimanche vers 9 h 30 à son domicile, n'a pas été formellement confirmée par l'autopsie pratiquée lundi matin à l'institut médico-légal (IML) de Lyon. Si cette hypothèse n'est pas écartée, d'autres causes restent envisageables. D'ici dix à quinze jours un diagnostic définitif devrait être établi.

C'est tout autant la personnalité du disparu et ses fonctions électives que les circonstances de la découverte de son corps qui auraient incité les autorités judiciaires à prendre cette série de précautions. Lorsque son chauffeur découvrit le corps sans vie d'Alain Mayoud, gisant, en peignoir, sur un tapis de la salle de séjour de sa propriété des Monts-du-Lyonnais, la mort semblait remonter à une douzaine d'heures. Aucune trace de violence ni aucun désordre apparent n'ont été relevés par les enquêteurs.

R. B.

A la cour d'assises de l'Isère

Un acquittement et une condamnation à vingt ans de réclusion criminelle au procès des vigiles de Grenoble

La cour d'assises de l'Isère a acquitté, lundi 24 mai, Michel Kasbarian, cinquante-trois ans. Il était accusé d'avoir assassiné, dans la nuit du 11 au 12 octobre 1989, deux collègues vigiles, Yves Merlin, trente-neuf ans, et Paul Marzocca, quarante ans, alors qu'ils étaient en poste au siège de la direction technique d'EDF à Grenoble. Son coïnculpé, Frédéric Borvon, vingt-quatre ans, qui l'avait mis hors de cause lors d'une précédente audience, a, lui, été condamné, pour assassinat et complicité d'assassinat, à vingt ans de réclusion criminelle.

GRENOBLE

correspondance

« Michel Kasbarian était-il avec vous ? – Non. » Frédéric Borvon, jeune homme à l'allure convenue et au goût irraisonné pour les armes, venait de faire basculer le procès en innocentant brutalement, après trois années d'instruction, le petit homme recroquevillé au bout de son banc, Michel Kasbarian, ex-coiffeur reconverti dans le gardiennage *« parce qu'il avait une femme et un enfant à nourrir »*. D'un sordide règlement de comptes entre collègues, lié à des mouchardages auprès du patron ou à des histoires de pizzas achetées pendant les heures de travail – *« Ça vole plutôt bas chez les vigiles »*, observera un policier – on passait à une action dont un supplément d'information, *ordonné sur-le-champ*, devait déterminer le mobile précis. En vain. *« J'ai eu beau chercher, je n'ai pas trouvé de troisième assassin »*, résumera l'inspecteur chargé de l'enquête.

Lors de la seconde audience, Frédéric Borvon n'en a pas dit plus, même à sa mère, venue lui arracher la vérité. Selon lui, il n'était pas question de tuer. *« Juste de faire peur à des collègues »* avec lesquels il avait *« des points de désaccord »*, de *« les intimider »*. C'est seulement après le premier coup de feu, tiré par *« l'autre »* qu'il s'était lui-même servi de son arme.

L'énigme reste entière

« J'ai vu Pascal Marzocca qui venait vers moi en s'affaissant. J'ai paniqué et j'ai tiré à mon tour. Puis il y a eu deux autres coups de feu. » Quant au mobile, le jeune homme ne s'est pas montré plus bavard. *« Je ne peux pas le dire. Cela mettrait directement en cause l'autre personne. »*

Devant la police, Frédéric Borvon avait présenté plusieurs versions, prétendant dans un premier temps avoir agi seul, avant de donner, *« par vengeance »*, le nom de celui qui l'avait dénoncé. Puis il avait déjà évoqué *« Monsieur X »* avant de finalement mettre en cause Michel Kasbarian. *« Les policiers avaient trouvé son numéro de téléphone chez moi. Ils m'ont dit qu'il était passé aux aveux. Je me suis servi de lui pour couvrir l'autre personne. »* Pourquoi pendant trois ans ? *« Pour lui permettre de s'enfuir. » « Elle a mis le temps »*, remarquera le président, Jean-Claude Buet. Restaient néanmoins les propres aveux de Michel Kasbarian à la police. *« Ils ont été induits par la lecture des procès-verbaux d'audition de Frédéric Borvon »*, expliqueront ses avocats.

Les traces de sang, retrouvées sur près de cinquante mètres à l'extérieur du bâtiment de l'EDF, ont néanmoins pesé plus lourd. Faute de prélèvements suffisants et réalisés à temps, les expertises n'ont pas permis de les exploiter. En tout cas, elles ne peuvent ni correspondre aux égratignures constatées sur Michel Kasbarian, ni appartenir à Borvon qui n'a pas été blessé. Alors à qui ? L'énigme reste entière.

NICOLE CABRET

□ **Démantèlement d'une filière de cambrioleurs, qui écoulaient leur butin à destination du Portugal.** – La gendarmerie nationale a mobilisé jusqu'à cent vingt et un gendarmes, dont une équipe du GIGN à Trévoux (Ain) pour interpeller, mercredi 19 mai, vingt-quatre personnes à Ferolles-Attilly et Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), Bonneuil (Val-de-Marne), Charmes (Vosges) et Trévoux. En réalisant cette opération baptisée « Raid-Mag » montée depuis Besançon, Dijon, Nancy, Epinal et Vesoul, la gendarmerie a mis un terme à l'activité d'un gang de cambrioleurs d'origine nomade, spécialisés dans les magasins de zones industrielles de l'est et du centre de la France, qui écoulaient leur butin vers le Portugal. – *(Corresp.)*

ÉDUCATION

Avec un passif de 4 millions de francs

Les écoles en breton Diwan au bord du règlement judiciaire

Les écoles en langue bretonne Diwan étaient assignées en règlement judiciaire, lundi 24 mai, devant le tribunal de grande instance de Quimper par les Unions de recouvrement de la Sécurité sociale et des allocations familiales (URSSAF) de Loire-Atlantique, du Sud et du Nord-Finistère. Aucune décision n'a toutefois été prise sur la poursuite de leurs activités, un expert devant d'abord effectuer un audit des comptes.

BREST

de notre correspondant

L'association Diwan (« le germe » en breton) parviendra-t-elle à se défaire de ce boulet qu'est pour elle sa dette sociale ? Après avoir obtenu, en 1991, de la région et des départements bretons qu'ils épongent un premier passif de 6 millions de francs de cotisations, elle est à nouveau redevable à l'URSSAF d'une somme de 4 millions. Les collectivités territoriales, en tête desquelles le conseil régional, se montrant cette fois-ci moins disposées à combler le nouveau déficit, Diwan est donc placée dans l'obligation de trouver de l'argent par ses propres moyens.

Diwan est engagée dans un processus difficile. Ces écoles qui vivent sous le statut d'associations culturelles et où l'enseignement se pratique en breton dès le plus jeune âge avec introduction progressive du français sont aujourd'hui au nombre d'une soixantaine et scolarisent près d'un millier d'enfants en Bretagne et en Loire-Atlantique. Après des débuts difficiles en 1977, elles ont ensuite dû faire face à une croissance de leurs effectifs de 15 % par an. La pédagogie par immersion linguistique, un engouement pour la langue bretonne, l'adaptation facile des aînés dans le circuit scolaire classique expliquent cette progression. A ce rythme, Diwan devrait accueillir, selon son président, André Lavanant, 3000 élèves en l'an 2000.

Crise de croissance

Devant une telle croissance, l'association doit logiquement embaucher régulièrement des instituteurs. Ayant pour principe la laïcité et la gratuité, Diwan espérait aboutir à une intégration complète dans l'éducation nationale, moyennant la conservation de sa spécificité pédagogique. Cette absorption, qui devait assurer sa pérénisation aurait pu se produire en 1985, mais le Conseil constitutionnel invalida un article de la loi de finances portant assimilation des maîtres bretonnants.

Depuis, Diwan n'a cessé d'entreprendre des démarches auprès des ministres successifs pour obtenir de l'Etat des versements de salaires aux enseignants. Plusieurs conventions ont été signées dont la dernière en date du 15 mars 1993, stipule que 60 des 64 postes d'instituteurs et 8 des 12 professeurs de collèges sont payés sur le budget culturel de l'éducation nationale. En 1993, 46 % du budget de *19 millions de francs provenaient* ainsi de fonds étatiques.

Mais il s'agit là de salaires minimus que Diwan revalorise à parité avec ceux du public sur ses propres fonds, lesquels proviennent de subventions des collectivités (4 millions), des versements automatiques de parents et sympathisants (3000 personnes donnent mensuellement 200 francs), de diverses fêtes et ventes organisées par des bénévoles extrêmement actifs, et de certaines aides matérielles communales.

L'assignation de l'URSSAF oblige *donc l'association à repenser son* évolution. Un plan de redressement prévoit de faire une entorse au principe de gratuité et un effort sera demandé aux *familles. Les salaires* seront bloqués, certains emplois supprimés et une souscription lancée.

GABRIEL SIMON

EN BREF

□ **Suicide d'un détenu à Toulouse.** – Un détenu, âgé de vingt-cinq ans, s'est pendu dans sa cellule à la prison Saint-Michel de Toulouse *dans la nuit de samedi* à dimanche dernier, a-t-on appris lundi 24 mai de source judiciaire. Le jeune homme, dont l'identité n'a pas été révélée, avait été incarcéré après avoir été mis en examen pour *« violence avec armes »*. Il devait être jugé lundi, selon une procédure de comparution immédiate. Une information judiciaire a été ouverte à la demande du parquet de Toulouse pour tenter de préciser les circonstances et les causes de ce suicide.

□ **Un mort à Sarcelles à l'issue d'une rixe entre bandes.** – Un homme de vingt-deux ans a été tué d'un coup de couteau, dans la nuit de dimanche 23 à *lundi 24 mai*, au cours d'une rixe survenue lors d'une kermesse organisée au centre socioculturel de la cité des Rosiers, à Sarcelles (Val-d'Oise). La soirée a tourné à l'affrontement, à coups de poings et de jets de grenades lacrymogènes, entre deux groupes de quelques dizaines de jeunes gens venus, les uns de la cité des Rosiers, les autres du quartier des Sablons. Appelés par les organisateurs, les policiers ont trouvé Ali, un jeune Tunisien de vingt-deux ans, grièvement blessé d'un coup de couteau à l'abdomen. Transporté au centre hospitalier de Gonesse, il devait succomber dans la nuit à ses blessures. Ses deux agresseurs présumés ont été placés en garde à vue.

□ **Un forcené tue un gendarme dans les Vosges.** – Un gendarme âgé de vingt-neuf ans, Vincent Thorez, a été tué d'un coup de fusil de chasse, dimanche 23 mai, à Circourt (Vosges), par un forcené en état d'ivresse. Vers 21 heures, une femme a téléphoné au maire du village, Gilbert Jeandel, pour se plaindre de son voisin, Robert *Bontemps, qui la menaçait* d'un fusil. Ce dernier, chauffeur routier de profession et père de trois enfants, semblait ivre. Lorsque les gendarmes de Xertigny sont arrivés sur place, le forcené a tiré un coup de fusil dans leur direction. Le *conducteur* de la voiture, Vincent Thorez, père de deux enfants, a été atteint en pleine tête. Il est décédé peu après l'intervention du SAMU d'Epinal. Robert Bontemps a été arrêté et placé en garde à vue.

□ **Un policier parisien tue son enfant de six ans et se suicide.** – Un fonctionnaire de police parisien, dont l'identité n'a pas été révélée, s'est donné la mort avec son arme de service, lundi 24 mai à Levallois (Hauts-de-Seine) après avoir tué sa fille de six ans et grièvement blessé son fils de trois ans. Le policier, membre d'un service *de la police judiciaire de Paris*, s'est suicidé en présence de sa femme qui a été transportée à l'hôpital de Levallois en état de choc.

Le meurtrier d'un jeune Japonais acquitté aux Etats-Unis

Peurs nippones

TOKYO

de notre correspondant

Le verdict rendu, dimanche 23 mai, par un jury de Baton-Rouge (Etats-Unis) est à la première page de la plupart des quotidiens japonais et suscite des commentaires amers à la télévision : le meurtrier d'un lycéen japonais de seize ans qui, un soir, avait sonné par *erreur à sa porte*, croyant se rendre chez des amis, et n'avait pas compris le *« Freeze ! »* (« Ne bougez plus ! ») qui lui avait été lancé, a été reconnu non coupable.

Simple mort accidentelle aux Etats-Unis, l'affaire a soulevé sur l'archipel une grande émotion et accentue le sentiment d'incompréhension mutuelle entre Japonais et Américains, précisément à un moment où les tensions commerciales sont *vives. « Ce verdict se fonde sur le droit à la légitime défense oubliant que le problème fondamental est celui d'une société devenue dépendante des armes pour sa sécurité »*, écrit le *Yomiuri* dans un éditorial. Une *pétition en faveur de la réglementation des armes à feu aux* Etats-Unis a été lancée par le père de la victime : elle a déjà recueilli 1,6 million de signatures et sera remise au président Clinton.

La *possession des armes est* illégale au Japon et même les gangsters y recourent peu, bien que leur utilisation augmente : les règlements de compte à l'arme blanche étant plus fréquents. Le Japon est en outre la *société* où le taux de *criminalité* demeure l'un des plus faibles du monde.

« En Amérique, posséder une arme est synonyme de liberté. Il y en a partout, c'est comme un cancer. Nous ne pouvons comprendre une telle société », déclarait un présentateur d'une chaîne de télévision privée au lendemain de la mort du jeune lycéen, en octobre dernier. Il exprimait des sentiments que partagent aujourd'hui beaucoup de ses concitoyens : les Japonais perçoivent les Américains avec *un mélange d'admiration* et d'antipathie. Bien que les sondages indiquent que les *jeunes restent fascinés par* les Etats-Unis, la désillusion et l'aversion, voire un certain dédain, se renforcent à l'égard d'un pays dont les dirigeants traitent Tokyo avec une condescendance souvent blessante *pour le sentiment national*. Les quatre millions de Japonais qui visitent les Etats-Unis en reviennent avec des récits de crimes, de drogue et de discrimination raciale.

La mort du lycéen a surtout avivé les appréhensions des Japonais à se rendre à l'étranger. Plus de 600 000 d'entre *eux vivent outre-mer* et dix millions de touristes quittent chaque année l'archipel. Les statistiques montrent qu'en pourcentage le nombre des victimes d'agression augmente plus rapidement que le nombre des touristes : vivant dans une société sûre, où la pratique des règlements en liquide est plus courante que par chèques ou cartes de crédit, les Japonais sont des proies faciles pour les malfaiteurs.

Le ministère de l'éducation a publié un livret mettant en garde les jeunes Japonais se rendant à l'*étranger (4 500 lycéens* dont 70 % vont aux Etats-Unis), l'association des entreprises japonaises travaillant outre-mer et les agences de voyages font de même, enjoignant aux voyageurs d'être constamment sur *leurs gardes*. Les entreprises prennent en outre désormais des assurances contre les risques courus à l'étranger par leurs employés.

PHILIPPE PONS

هكذا من الأصل

SPORTS

FOOTBALL : Marseille en finale de la Coupe des champions

L'industrie Milan AC

L'Olympique de Marseille dispute, mercredi 26 mai à Munich, sa deuxième finale européenne de la Coupe des champions, face au Milan AC. Depuis qu'il a racheté le club, en 1986, l'homme d'affaires italien Silvio Berlusconi a propulsé le Milan AC à la première place du football européen. Gagnant à la fois des lires et des titres, le club milanais est devenu la vitrine de son empire financier.

MILAN

de notre envoyé spécial

La tranquillité de Milanello n'est troublée qu'une fois par semaine. Lorsqu'un hélicoptère vient se poser sur le terrain annexe du luxueux centre d'entraînement du Milan Associazione Calcio, dans le nord d'une plaine lombarde que les Alpes commencent à soulever doucement. Presqu'à chaque veille de match, Silvio Berlusconi vient faire le tour de ses propriétés, toutes affaires cessantes. Dimanche, il s'est d'abord intéressé aux fleurs du domaine ultramoderne. A quatre jours de la finale de Munich, il a consulté les techniciens du club, puis il a visité sa galerie personnelle de footballeurs de valeur, la plus enviée du monde. Silvio Berlusconi ressemblait à un seigneur débonnaire, inspectant des terres lointaines, interrogeant ses métayers à l'approche d'une nouvelle récolte.

Pourtant, le Milan AC a beau représenter seulement 0,5 % du chiffre d'affaires de la Fininvest (1), il ne se situe pas aux confins de l'empire. Depuis son annexion, le football s'est imposé comme le centre de gravité du troisième groupe privé italien. *« Il est le fédérateur des trente mille employés qui travaillent dans des entreprises disparates,* explique Alberto Schillero, conseil en stratégie milanais. *C'est le Milan AC qui contribue à donner son identité à un groupe qui produit peu de marchandises palpables. »* Et c'est au formidable aspirateur de victoires et de lires qu'il a fabriqué que Silvio Berlusconi doit son passage du rang d'aventurier séducteur à celui d'homme d'affaires au pouvoir redouté, qui domine les sondages de popularité.

La mythologie officielle veut que Silvio Berlusconi n'ait racheté le Milan AC qu'en succombant à un *« coup de cœur »*. Celui de l'ancien gamin milanais, fils d'un modeste employé de banque, qui, dans les années 50, s'enflammait pour les « rouges et noirs », l'équipe du peuple viscéralement opposée à l'Inter des nantis. Devenu l'un des hommes les plus riches d'Italie, Berlusconi se devait de refermer la boucle de sa *success story*. En s'offrant le « Milan » de sa passion adolescente, en 1986, le jour même où il lançait La Cinq en France, M. Berlusconi ne souhaitait mettre en avant que le *« geste de tifoso »*, l'hommage au père qui l'emmenait chaque semaine au stade San Siro.

Synergie avec la télévision

Mais les intérêts, les stratégies commerciales ont supplanté très vite les bons sentiments. Derrière la façade d'un club au palmarès prestigieux, Silvio Berlusconi a construit une industrie de pointe, un laboratoire du football du futur. Le premier club à basculer de l'artisanat de luxe à l'industrie, dans un pays où les puissants n'hésitent pas à s'offrir une équipe pour quelques milliards de lires. Le Milan AC diffère ainsi radicalement de la Juventus de Turin, tenue à bout de bras par le patron de la Fiat, Govianni Agnelli, sans pour autant posséder de liens avec la firme automobile. La Juve s'adosse seulement à la puissance financière de Fiat, tandis que le club milanais contribue à soutenir l'échafaudage fragile de la Fininvest. *« Le Milan AC fait partie intégrante d'un triangle de forces complémentaires : football, publicité et télévision »*, dit une journaliste de *la Repubblica*.

« Aujourd'hui, il est devenu inenvisageable de faire de la télé sans football », explique Adriano Galliani. L'homme est une des clés de voûte du système Berlusconi appliqué au ballon rond, puisqu'il est à la fois administrateur délégué du Milan AC et directeur général de Reti Televise Italiane, la société qui englobe les trois chaînes nationales de la Fininvest (Canale 5, Rete 4, Italia 1). Entre terrains et écrans, M. Galliani se charge de faire respecter le mot d'ordre sacro-saint du patron : synergie. Cette année, Italia 1 avait arraché à la RAI le droit de retransmettre le parcours triomphal du Milan AC en ligue des champions. Le club symbole de l'identité maison était ainsi exposé dans une des vitrines du groupe, moyennant de belles recettes pour Publitalia – environ 1,5 milliard de lires par match (2) – une des filiales publicitaires de la Fininvest.

Mais le vrai jackpot ne peut être actionné qu'en fin de saison, une fois que le Milan AC a ajouté quelques lignes supplémentaires à son palmarès. Les pays du monde entier s'arrachent l'équipe des vedettes *« rossoneri »*. Lors de la dizaine de matches amicaux disputés pendant l'inter-saison – cette année au Japon et en Australie – chaque entreprise de la Fininvest trouve son compte : le club encaisse son cachet, Publitalia assure la publicité du match et les réseaux de M. Berlusconi retransmettent le match. Mieux, la disparition des hasards d'un tirage au sort permet de faire varier la qualité. *« Ces dernières années, nous avons beaucoup joué de matches en Espagne,* explique M. Galliani. *Le niveau des rencontres est plus intéressant, et surtout cela nous permet de gagner une meilleure audience auprès des téléspectateurs espagnols de notre filiale Telecinco. »*

Des joueurs ambassadeurs

De photos en spots télévisés et en séances de signatures d'autographes, les stars du Milan AC jouent ainsi le rôle d'ambassadeurs itinérants, vitrine attrayante pour exposer le savoir-faire de la maison mère. Ils ne doivent pas seulement savoir jouer au football. Ils doivent être beaux; bien habillés, et se comporter en public selon les critères en vigueur à la Fininvest. *« Pour une entreprise de spectacle comme la nôtre,* explique Paolo Brera, chargé de la communication à la Fininvest, *le football est un des seuls éléments de la culture européenne qui permette d'avoir une image mondiale et de concurrencer les Américains. »*

Les entreprises de Silvio Berlusconi y trouvent largement leur compte. Le Milan AC peut donc se permettre de présenter des budgets en déficit à la fin de la saison (plus de 30 millions de francs l'an dernier). Car pour que la martingale fonctionne, le club doit toujours miser davantage. Les records sur le terrain s'additionnent donc à ceux des livres de comptes : les cinquante-huit matches sans défaite d'affilée en championnat compensent l'émoi provoqué par le transfert de Gianluigi Lentini (le plus cher dans l'histoire du *calcio* : plus de 120 millions de francs). Les dix victoires consécutives en Coupe d'Europe effacent à peine le gaspillage de joueurs étrangers sur le banc de touche milanais. La boulimie de Silvio Berlusconi, incapable de marquer une pause dans ses affaires comme sur les terrains de football, pourrait inverser l'image du club de stars qui gagnent tout, en formation de bagnards surpayés, condamnées au banc de touche.

JÉRÔME FENOGLIO

(1) Constitué à partir d'activités immobilières, aujourd'hui vendues au frère de Silvio Berlusconi, Paolo, le groupe Fininvest va de la distribution aux assurances et produits financiers, en passant par la presse, l'édition, le cinéma, le spectacle et la télévision. Son chiffre d'affaires est estimé à 7 560 milliards de lires, soit environ 30 milliards de francs (*le Monde* du 25 février 1992).

(2) 1 000 lires valent environ 4 francs.

TENNIS :

L'instinct de vie de Cédric Pioline

ROLAND GARROS PARIS

Tous les favoris qui disputaient le premier tour des Internationaux de France de tennis, lundi 24 mai, se sont qualifiés sans difficulté à l'exception de Stefan Edberg, tête de série n° 3, qui a été forcé aux cinq sets par l'Uruguayen Marcelo Filippini. Jim Courier (n° 2) et Boris Becker (n° 4) ont fait la leçon à l'Argentin Roberto Azar et au Français Nicolas Escudé. La déception, dans le camp français, est venue de Fabrice Santoro, éliminé par le Japonais Shuzo Matsuoka, 101e joueur mondial. Les vraies difficultés pour Cédric Pioline et Rodolphe Gilbert viendront au deuxième tour : ils doivent affronter respectivement l'Autrichien Thomas Muster (n° 15) et Boris Becker. Sur les six Françaises en lice, une seule, Pascale Paradis-Mangon, s'est qualifiée pour le deuxième tour au détriment de l'Ukrainienne Natalia Medvedeva.

Depuis le forfait de Guy Forget pour ces Internationaux de Roland-Garros, Cédric Pioline a été propulsé au rang de meilleur Français engagé dans le tournoi. Cette promotion, inattendue sinon inespérée, n'a pas fait de lui une vedette. Pas aux yeux du juge arbitre en tout cas : Gilbert Ysern a ainsi choisi de lui faire disputer son premier match sur le court n° 11.

Le 11, c'est le court du deuxième choix, celui du tennis qui ne vaut pas la peine d'être montré aux places payantes du central et du n° 1, mais qui mérite tout de même des tribunes spéciales. C'est le court où le public est aussi connaisseur et aussi vachard que celui du poulailler à l'Opéra. C'est aussi le court de tous les espoirs et de toutes les désillusions. On y grille ou on y grelotte. Au propre comme au figuré. Un véritable coupe-gorge.

Un autre l'aurait sans doute trouvée mauvaise, cette programmation, aurait revendiqué une arène plus vaste, aurait fait valoir sa position de porte-flambeau national. Cédric Pioline n'a pas protesté. Il se sait porté aux avant-postes à titre de supplétif. Il n'a rien à exiger. Il a tout à prouver. Et, pour cela, le cadre lui convenait. Il n'a pas encore assez de coffre pour les grandes scènes, pas assez de présence pour les gros projecteurs. Il n'est pas dupe de lui-même. Du succès, il ne connaît que le fumet d'un plat qu'on lui a passé sous le nez sans le lui laisser goûter, toute la frustration d'une finale perdue à Monte-Carlo. Ce n'est pas sur ce rêve inachevé qu'on peut construire le château d'une victoire à Roland-Garros.

Il faut être humble ou fou quand on s'aventure sur le court n° 11, cimetière de tant de gloires, nécropole de tant de renommées. Cédric Pioline a vu, lundi, jusqu'où pouvait mener la folie. Tout indiquait en effet que la raison de l'Australien qui lui faisait face avait fait naufrage.

Humble ou fou

Il frappait des coups de paranoïaque, violents, lucides, absurdes. Il jouait avec le plus profond mépris pour les règles sacro-saintes du tennis sur terre battue, exactement comme s'il avait été sur du gazon anglais, service volée sur les premiers et seconds services, balles tendues sur les lignes pour monter au filet. Par ce dérèglement du bon sens tennistique, Sandon Stolle renvoyait la mémoire loin en arrière, à une finale de 1965, gagnée par son père Fred. Souvenirs fantomatiques d'une légion australienne disparue à tout jamais.

Sur le court n° 11, la folie s'épuise comme un orage se vide. Sa fureur peut tout emporter. Celle de Sandon Stolle a fait des dégâts. Cédric Pioline était à la dérive, aspiré par le tourbillon, au bord de la noyade, mené deux sets à rien et 3-1. On le croyait perdu. On préparait l'épitaphe, « finaliste à Monte-Carlo, demi-finaliste à Rome, éliminé au premier tour à Roland-Garros ». On avait oublié qu'il suffisait d'être humble pour surmonter tous les périls. Cédric Pioline s'accrocha au moindre brin d'espoir, à la première planche de salut. Le soldat de l'armée en déroute découvrit une poitrine de centurion. On était parti pour une autre guerre des Gaules. Et César faisait encore capituler Vercingétorix à force de chausse-trapes, de pièges, de sièges interminables. Une reddition sans conditions de 17 jeux sur les 21 à suivre.

Pour l'avoir trop tôt enterré, on voudrait considérer Cédric Pioline comme un miraculé du premier tour. Il voit les choses sous un autre angle. L'an dernier, il s'était déjà sorti de la nasse des deux sets perdus dans son match du premier tour contre l'Américain Brad Gilbert. Dans la foulée, il était parvenu en huitièmes de finale. Cette année, il a progressé autant au plan technique que physique. Il a un maître tacticien à sa disposition. Et des responsabilités. L'occasion de vraiment inscrire son nom en haut de l'affiche.

ALAIN GIRAUDO

هكذا من الأصل

SPORTS

ROLAND GARROS PARIS

TENNIS

e Cédric Pioline

les Internationaux de France

Shuzo Matsuoka, enfant de la balle

Shuzo Matsuoka aurait pu être comédien. Enfant de la balle, fils du président d'une maison de production cinématographique, il a grandi en regardant sa mère jouer au théâtre. A la scène, il a préféré les lignes blanches d'un court de tennis. Son trac à lui, c'est la peur de perdre ou de gagner. Drôle d'idée, néanmoins, d'avoir choisi le tennis. Au Japon, ce sport reste confidentiel et cher, faute d'espace, surtout pour Shuzo Matsuoka, qui est né et vit à Tokyo. Il aurait pu briller dans les disciplines reines là-bas, le base-ball, la gymnastique ou le marathon. Il n'en a pas démordu et a opté pour une activité traditionnellement réservée aux femmes.

Ce garçon de vingt-cinq ans, au regard apaisant, est un volontaire, d'un naturel qui semble difficile à troubler. Son parcours illustre sa ténacité. Passé professionnel en 1986, il a tout d'abord hanté le circuit pendant six ans, entre ombre et obscurité, comme un figurant court le cachet. Il perdait souvent dès les premiers tours, mais il s'est accroché. Il y a un an, Shuzo Matsuoka a été le premier Nippon à s'imposer dans un tournoi du circuit international, à Séoul. Aujourd'hui, il est vedette dans son pays.

Cent unième joueur mondial, il est un spécialiste des surfaces rapides. De tournoi en tournoi, Shuzo Matsuoka a développé un jeu varié. Ses coups ressemblent à des tours de passe-passe violents mais assénés avec une finesse et un sens stratégique tout japonais. Lundi, il a étouffé Fabrice Santoro, vingt-sixième joueur mondial et donc bien meilleur que lui dans la logique, grâce à un stratagème particulièrement sophistiqué. Connaissant bien le tennis et les faiblesses du Français, il a su décrypter les coups de Fabrice Santoro, et, surtout, tirer parti de sa petite taille (1,77 mètre).

Un service régulier

Du haut de son 1,85 mètre, Matsuoka lui a décoché des traits qui arrivaient au-dessus de ses épaules, mais toujours trop bas pour que le Français puisse les smasher. *« J'ai rapidement constaté que Fabrice était nerveux*, explique-t-il, *parce qu'il jouait devant son public sur le court numéro un bien garni. Il craignait tellement de tomber au premier tour, comme lors de l'édition 1992, qu'il en était fébrile. J'en ai profité. »*

Shuzo a également profité de la météo. Lorsqu'il fait beau et sec, la terre battue est plus rapide et les balles plus vives. Comble de misère pour Fabrice Santoro, Matsuoka décoche un solide premier service qui n'est sans doute pas le plus fort du circuit, mais certainement l'un des plus réguliers. Cette mise en jeu, violemment frappée, lui a permis, comme sur les surfaces rapides, de suivre son service à la volée. Il savait être patient, aussi, Shuzo, soutenant les longs échanges. Tout le match fut donc une opération de déstabilisation. Débordé par la hauteur des coups de Matsuoka, Fabrice Santoro l'était également sur les côtés lorsqu'il voulait mettre fin à son supplice en montant au filet. Déboussolé, le Français ne parvenait pas à placer ses coups ; il saluera, plus tard, le sens tactique de son adversaire.

Pour sa troisième apparition à Roland-Garros, le Japonais aimerait faire mieux qu'en 1992, où il avait été battu au deuxième tour. *« C'était le premier et le dernier tournoi de l'année sur terre battue que je disputais. »* Cette année, il s'est préparé plus sérieusement en allant jouer à Bologne, où il est parvenu en quarts de finale.

Shuzo Matsuoka est le seul représentant masculin sérieux du tennis nippon. Quand les Japonaises sont six dans le tableau final des Internationaux de France, lui est venu à Paris en solitaire : *« Mes compatriotes sont bien loin derrière moi, classés entre la quatre centième et la cinq centième places au classement mondial. »* Peut-être a-t-il choisi ce sport pour cela ; pour jouer les premiers rôles au filet, quand il aurait pu être un second couteau au cinéma ou au base-ball.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Classement et hiérarchie

En battant son compatriote Jim Courier le 18 avril dernier, l'Américain Pete Sampras a fait d'une pierre deux coups : il a gagné le tournoi de Hongkong et il a pris la première place du classement mondial.

Pour arriver à cette conclusion, l'ordinateur de l'Association des joueurs professionnels de tennis (ATP) a pris en compte les quatorze meilleurs résultats du joueur au cours des cinquante-deux semaines précédentes. Sampras avait notamment à son actif huit victoires, deux finales et six demi-finales. Dans le même temps, Courier n'avait totalisé que cinq victoires, trois finales et trois demi-finales.

En dépit de cette infériorité comptable indiscutable, le palmarès de Courier, qui avait également fait partie de l'équipe lauréate de la Coupe Davis, semblait, avec deux titres du Grand Chelem (Internationaux de France et Open d'Australie), plus prestigieux que celui de Sampras.

On n'aurait pas songé pour autant à remettre en cause le verdict de l'ordinateur : il reflétait assez bien la hiérarchie du moment. En revanche, le classement qui sera produit à l'issue de la quinzaine de Roland-Garros a, quant à lui, toutes les chances d'être inique.

Avant que la première balle de ces Internationaux ne soit échangée, il a été établi que Jim Courier n'avait aucune chance de reprendre la première place mondiale. Même si Sampras est éliminé au premier tour. Même si Courier gagne le tournoi.

Mathématiquement juste sportivement injuste

Quoi qu'il arrive, les quatorze meilleurs résultats de Sampras au cours des cinquante-deux semaines écoulées lui assureront un total de points supérieur à tout autre.

On touche là à l'absurdité du mode de calcul mis en place par l'ATP depuis le 1er janvier 1990 à la suite de « bisbilles » avec la Fédération internationale de tennis (FIT). Depuis lors, les quatre tournois du Grand Chelem (tableau de 128 joueurs, matches au meilleur des cinq sets) qui dépendent de la FIT n'attribuent pas sensiblement plus de points que les autres tournois (tableau de 32 à 96 joueurs, matches au meilleur des trois sets) organisés par l'ATP.

Résultat ? Le 6 juin, Jim Courier pourrait brandir pour la troisième année consécutive le trophée des Internationaux de France – une performance qui n'a pas été égalée depuis le Suédois Björn Borg, – après avoir remporté pour la deuxième fois consécutive l'Open d'Australie, qu'il n'en serait tenu aucun compte : il resterait le numéro deux mondial d'après les calculs de l'ordinateur.

Mathématiquement juste, un tel classement serait sportivement injuste. Pour éviter cela, une seule solution : l'ATP doit rétablir la véritable hiérarchie dans l'attribution des points entre les tournois du Grand Chelem et les autres.

A. G.

Les résultats du lundi 24 mai

SIMPLE MESSIEURS

Premier tour

Troisième quart de tableau

A. Chesnokov (Rus) b. J. Eltingh (PB) 6-4, 7-6, 6-1 ; C. Costa (Esp) b. J. Kroschko (Hon) 6-0, 6-3, 6-1 ; T. Woodbridge (Aus) b. M. Koevermans (PB) 6-4, 6-4, 6-2 ; J. Arrese (Esp) b. Alexander Volkov (Rus) 6-2, 6-4, 7-6 ; M. Rosset (Sui) b. C. Adams (EU) 3-6, 3-6, 7-5, 7-5, 6-4 ; R. Krajicek (PB, n° 12) b. C. Bergstrom (Suè) 7-5, 6-3, 7-5 ; K. Novacek (Tch, n° 13) b. R. Agenor (Haï) 7-6, 6-2, 7-6 ; F. Clavet (Esp) b. C. Mezzadri (Sui) 6-4, 6-2, 6-4 ; S. Pescosolido (Ita) b. D. Vacek (Tch) 4-6, 6-3, 6-4, 6-2 ; K. Carlsen (Dan) b. E. Sanchez (Esp) 7-6, 4-6, 6-3, 6-4 ; Y. Kafelnikov (Rus) b. K. Kucera (Tch) 6-3, 6-4, 6-4 ; C. Dosedel (Tché) b. J. Bates (GB) 6-3, 6-2, 6-1 ; R. Gilbert (Fra) b. T. Witsken (EU) 6-2, 6-1, 6-3 ; (B. Becker (All, n°4) b. N. Escudé (Fra) 6-0, 6-3, 6-0.

Quatrième quart de tableau

S. Matsuoka (Jap) b. F. Santoro (Fra) 7-5, 3-6, 6-3, 6-3 ; G. Prpic (Cro) b. L. Roux (Fra) 3-6, 7-5, 6-4, 6-1 ; A. O'Brien (EU) b. G. Pozzi (Ita) 7-6, 6-3, 6-2 ; R. Fromberg (Aus) b. L. Mattar ((Bré) 7-6, 6-2, 7-5 ; T. Muster (Aut, n° 9) b. H. Skoff (Aut) 0-6, 6-3, 6-4, 6-2 ; C. Pioline (Fra) b. S. Stolle (Aus) 3-6, 4-6, 6-3, 6-0, 6-2 ; D. Prinosil (All) b. M. Todd (EU) 7-6, 6-3, 7-6 ; J. Tarango (EU) b. M. Naewie (All) 0-6, 2-6, 6-2, 6-1, 6-4 ; O. Delaître (Fra) b. G. Schaller (Aut) 6-2, 6-4, 4-6, 6-3 ; T. Carbonnel (Esp) b. J. Frana (Arg) 7-6, 6-4, 6-2 ; J. Courier (EU, n° 2) b. R. Azar (Arg) 6-3, 6-3, 6-3.

SIMPLE DAMES

Premier quart de tableau

S. Graf (All, n° 1) b. C. Dahlman (Suè) 7-6, 6-1 ; A. Strnadova (Tch) b. A. Gavaldon (Mex) 6-1, 6-3 ; L. Gildemeister (Pér) b . G. Fernandez (EU) 7-6, 3-6, 7-5 ; S. Wasserman (Bel) b. K. Piccolini (Ita) 6-2, 7-6 ; L. Allen (EU) b. F. Perfetti (Ita) 6-1, 6-3 ; S. Hack (All, n° 15) b. S. Rottier (PB) 6-3, 6-4 ; R. Maquillan (Aus) b. M. Babel (All) 6-0, 6-3 ; K. PO (EU) b. F. Romano (Ita) 6-3, 6-2.

Deuxième quart du tableau

C. Martinez (Esp, n° 4) b. Lea Ghirardi (Fra) 7-5, 3-6, 6-4 ; Ginger Hegelson (EU) b. S. Meier (All) 6-1, 4-6, 6-2 ; N. Baudone (Ita) b. M. Miyauchi (Jap) 6-1, 6-3 ; J. Santrock (EU) b. G. Pizzichini (Ita) 6-4, 6-4 ; I. Gorrochategui (Arg) b. Z . Garrison-Jackson (EU) 6-2, 6-1 ; A.-M. Foldenyi (Hon) b. C. Lucarelli (Fra) 6-3, 6-2 ; L. Mcneil (EU) b. B. Fulco-Villella (Arg) 6-0, 4-6, 6-2 ; A. Huber (All, n° 8) b. S. Pitkowski (Fra) 7-6, 6-2.

Troisième quart du tableau

J. Byrne (Aus) b. A. Olivier (Fra) 6-3, 6-3 ; R. Nideffer (RSA) b. V. Martinek (All) 4-6, 6-4, 6-4 ; K. Nagatsuka (Jap) b. T. Ignatieva (Rus) 2-6, 7-5, 7-5.

Quatrième quart du tableau

Y. Basuki (Indo) b. M. Endo (Jap) 6-4, 7-6 ; S. Frankl (All) b. C. Kuhlman (EU) 6-1, 1-6, 7-5 ; K. Date (Jap, n° 16) b. K. Kschwendt (All) 6-4, 6-4 ; R. Dragomir (Rou) b. N. Dahlman (Fin) 6-3, 6-2 ; P. Paradis-Mangon (Fra) b. N. Medvedeva (Ru) 7-5, 6-1 ; N. Muns-Jagerman (PB) b. M. Jaggard-Lai (Aus) 6-1, 7-6 ; L. Meskhi (Geo) b. S. Sabas (Fra) 6-2, 6-3 ; W. Probst (All) b. C. Wood (GB) 4-6, 6-4, 6-1 ; A. Vicario-Sanchez (Esp, n° 2) b. M. Kiene (PB) 6-3, 7-6.

Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6047

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III					■				
IV						■			■
V	■					■		■	
VI									
VII				■					
VIII		■				■			
IX			■						■
X							■		
XI			■						■

HORIZONTALEMENT

I. Plante comme un cierge. – II. Enclin à fumer. – III. Pays. Autrefois, ça faisait beaucoup. – IV. N'était pas un agrément. Préposition. – V. Les petits ne sont pas des sujets. – VI. Une suprématie. – VII. Ruminant disparu. Un homme crucifié. – VIII. Peut se voir au zoo. Compagnons de jeux. – IX. Article. Une sorte de cafard. – X. Mot qui évoque la fermeture. Un spécialiste de la psychopathologie. – XI. Qui a circulé. Ne pas laisser échapper.

VERTICALEMENT

1. On n'y joue pas avec les tripes. Sont souvent des gens qui ont fait leur beurre. – 2. Donner une bonne trempe. Portait les armes. – 3. Grandes boucheries. – 4. Un nombre pour des combattants. Tombe des nues. – 5. D'un auxiliaire. Sur le canal de Suez. – 6. Bon, en Tunisie. Un vague sujet. En Suisse. – 7. Prendre à bras-le-corps. – 8. Un ensemble de pulsions. Colorée comme une écharpe. – 9. Roulé. Parfois trouvées au logis. .

Solution du problème n° 6046

Horizontalement

I. Liberté. – II. Améliorée. – III. Var. Tiers. – IV. Age. – V. Léthargie. – VI. Lé. Oléron. – VII. Api. Ane. – VIII. Epais. Ase. – IX. Râ. Tell. – X. Effaré. Al. – XI. Laisse.

Verticalement

1. Lavallière. – 2. Imagée. Pifs. – 3. Béret. As. – 4. El. Hôpital. – 5. Ritualisera. – 6. Toi. Ré. Lei. – 7. Ere. Graal. – 8. Errions. As. – 9. Dés. Enselé.

GUY BROUTY

LE 46e FESTIVAL DE



Le palmarès

– **Palme d'or (ex-aequo) :** *la Leçon de piano*, de Jane Campion (Nouvelle-Zélande), et *Adieu ma concubine*, de Chen Kaige (Chine).

– **Grand Prix du jury :** *Si loin, si proche !*, de Wim Wenders (Allemagne).

– **Prix d'interprétation féminine :** Holly Hunter (Etats-Unis) pour *la Leçon de piano*.

– **Prix d'interprétation masculine :** David Thewlis (Grande-Bretagne) pour *Naked*.

– **Prix de la mise en scène :** Mike Leigh (Grande-Bretagne) pour *Naked*.

– **Premier Prix du jury :** *Raining Stones*, de Ken Loach (Grande-Bretagne).

– **Deuxième Prix du jury :** *le Maître de marionnettes*, de Hou Hsiao-hsien (Chine).

– **Caméra d'or** (meilleur premier film) : *l'Odeur de la papaye verte*, de Tran Anh Hung (Vietnam) ; mention spéciale à *Friends*, d'Elaine Proctor (Grande-Bretagne).

– **Prix de la commission supérieure technique :** *Mazeppa*, de Bartabas (France).

– **Palme d'or du court métrage :** *Coffee and cigarettes*, de Jim Jarmusch (Etats-Unis).

HORS COMPÉTITION / SA-LIFE
du SAGA, collectif animé par Ademir Kenovic

Sarajevo, l'horreur en direct

Caméra au poing, caméra témoin. Dépassant le film d'horreur, les documents inédits que le Festival de Cannes présentait lundi 24 mai sur le siège de Sarajevo décrivaient le martyre quotidien de cette ville bosniaque avec la brutalité d'une réalité non filtrée, non diluée par les grands organes de propagande officielle ou d'information télévisuelle. Repris ce mercredi 26 mai au Studio 13, à Paris, au cours d'une projection privée placée sous l'égide de Bernard-Henri Lévy, *SA-Life* a été réalisé par le SAGA (Sarajevo Group of Authors), animé par le cinéaste Ademir Kenovic, quarante-deux ans, dont *A Little Bit of Soul* fut présenté à Cannes en 1986. Soixante minutes, sur plus de quatre heures de vidéo-documents tournés par des cinéastes, des étudiants en cinéma de toutes religions et de toutes ethnies, opérant, Camcorder au poing, dans les rues de Sarajevo, sans autorisation, sans carte de presse, sans escorte. Au mépris de leur vie. Les images sont d'une telle force qu'on hésite à parler, çà et là, d'imperfections techniques.

Montés avec l'aide du cinéaste Werner Herzog, d'origine en partie croate, et du producteur Tom Luddy, bras droit de Francis Coppola au studio Zoetrope (Luddy était par ailleurs juré cette année à Cannes), les éléments de *SA-Life* sont on ne peut plus disparates. Ici, un vidéo-clip façon MTV où un groupe de vedettes pop chante *Help Bosnia Now* sur fond de stade olympique en ruine – *« un document que j'ai honte aujourd'hui d'avoir tourné*, dit Kenovic, *mais qui montre bien que nous essayions d'alerter le monde par tous les moyens »*. Là, cinq minutes d'horreur pure – *« et je conseille à ceux qui ont le cœur fragile de ne pas regarder »* : une rue de Sarajevo après qu'un mortier eut frappé une longue file de civils attendant qu'on leur livre de l'eau : des têtes explosées ou ne tenant que par un lambeau de chair, des cadavres déchiquetés, des corps sans visage que l'on empile un à un dans des camionnettes.

Plus loin, *J'ai brûlé des jambes*, séquence réalisée par un Serbe de vingt ans, élève d'Ademir Kenovic, qui fut assistant en salle d'opération et qui enfournait tous les jours, dans des sacs poubelles, les membres amputés la veille et qu'il portait ensuite à l'incinérateur. Sur des images de moignons récemment cousus ou d'un parc amputé de ses arbres, l'étudiant dit, d'une voix neutre à faire peur, se sentir désormais aussi vide à l'intérieur qu'un jardin dévasté.

« La pointe de l'iceberg »

Plus loin encore, la *Confession d'un monstre*, Borislav Herak, jeune soldat serbe de vingt et un ans, qui reconnaît avoir commis trente-cinq meurtres et seize viols. Et sur un ton monocorde, presque technique, il raconte. En détail. (Pour que l'authenticité du témoignage ne soit pas mise en doute, Ademir Kenovic s'adjoint, au tournage, un journaliste du *New York Times*, John Burns.) Pour le cinéaste, cependant, le monstre du titre est moins Borislav Herak, *« un homme irradié par le système »*, que le système lui-même.

Prenant deux exemples – une carte des Etats-Unis refaite sur le modèle balkanique *(« la Floride devenue territoire cubain, les juifs dans une petite enclave du Massachusets »)* et *DuKKKe*, un documentaire récent sur David Duke, ancien candidat au poste de gouverneur de la Louisiane, tenu pour un des cadres supérieurs du Ku Klux Klan, – Ademir Kenovic voit dans Sarajevo *« la pointe de l'iceberg. Ce qui se passe en Bosnie ne sera pas résolu par une amputation de la Bosnie. N'y voyez pas un panaris, mais un virus qui se répand dans le sang. Le virus de l'extrémisme nationaliste et religieux se propage si vite que, si l'on ne met pas un terme à ce qui se passe aujourd'hui en Bosnie, demain ce sera le Kosovo, puis la Macédoine, puis l'Albanie, la Grèce, la Turquie... »*.

Si la plupart des cinéastes yougoslaves vivent désormais en exil, Ademir Kenovic (dont la mère est morte sous les mortiers en mai 1992) est resté à Sarajevo. Depuis le début du siège, il réunit chaque jour ses collègues étudiants ou vidéastes pour préparer les tournages du jour. Il s'agit moins, dit-il, d'utiliser la caméra comme arme de combat politique que *« pour enregistrer, au niveau humain, de l'horreur quotidienne ». Ne faites pas de Sarajevo un combat musulmans contre chrétiens*, poursuit-il. *Lisez les génériques de ces petits films : je m'en voudrais de dire que tel de mes étudiants ou assistants est croate, musulman ou juif. Récemment, le* New York Times *me présentait comme un « cinéaste musulman ». Parle-t-on du « diplomate juif Henry Kissinger » ou « du cinéaste catholique Francis Coppola ? »*

HENRI BÉHAR


THIERRY ARDITTI POUR « LE MONDE »/POLAROID

DAVID THEWLIS Consacré meilleur acteur pour son interprétation dans *Naked*, de Mike Leigh, David Thewlis, comédien jeune mais sans âge (il doit avoir la trentaine) est un de ces jolis méfaits comme seul le cinéma anglais sait les perpétrer. Froid, cynique, immoral, mais aussi tendre, passionné et délicat, son Johnny, anti-héros semi-clochard, a révélé un acteur qui a longtemps fait ses classes à la Guildhall School of Music and Drama, fait partie du Royal Court Theatre et joué au Royal National Theatre. Comme tous les acteurs anglais, il se déplace sans problème aucun du théâtre à la télévision (*The Singing Detective*, de Dennis Potter) ou au cinéma : déjà dirigé par Mike Leigh dans le court métrage *The Short and Curlies* puis dans *Life Is Sweet*, il fut dans *Vroom* (inédit), de Beeban Kidron (*Antonia et Jane*), et dans *Fatale*, de Louis Malle ; on le verra bientôt dans une nouvelle version du *Procès*, adapté de Kafka par Harold Pinter et réalisé par David Jones.

H. Bé.

Pékin et la Palme d'or

PÉKIN

de notre correspondant

Si le succès de Chen Kaige représente pour l'ensemble des cinéastes chinois un formidable encouragement que certains ne vont certainement pas manquer d'exploiter, il offre aussi au gouvernement de Pékin un nouveau casse-tête délicat à gérer dans le domaine, toujours miné, de sa politique culturelle. Les censeurs communistes avaient systématiquement accueilli avec dédain les distinctions déjà obtenues par d'autres cinéastes de la République populaire à l'étranger. Chaque fois, cette marque de reconnaissance avait alimenté le débat interne au régime sur ce qui est perçu par l'aile xénophobe de la bureaucratie comme des *« compromis »* effectués par les réalisateurs de la *« cinquième génération »* envers le public occidental, aboutissant à dénaturer l'âme nationale ou à dépeindre leur pays comme arriéré.

Chen Kaige lui-même avait été la victime de ce prisme idéologique qui est loin d'être en voie de disparition, quand s'était produite la malheureuse affaire du « prix » du *« réveil-matin en or »* attribué en 1988 à son film *le Roi des enfants*. L'aile dure du régime avait profité de ce canular heurtant la sensibilité nationale pour tenter de contrecarrer les efforts de cette génération de cinéastes avide de reconnaissance internationale.

Si tous les films chinois jusqu'à présent primés à l'étranger ont été soit présentés en catimini sur le continent, soit carrément interdits, reste à voir quel sort va subir *Adieu ma Concubine*, un cas très particulier : c'est en effet le premier film « pan-chinois » avec ses apports de Hongkong et de Taïwan, et il tombe à un moment où la poussée de nationalisme du régime de Pékin le conduit à mettre en valeur tout ce qui peut illustrer l'excellence de la culture chinoise. Les interrogations soulevées par Chen Kaige sur la *« décadence »* de cette culture sont politiquement difficiles à recevoir, mais le fait qu'elles proviennent d'un Chinois les rendent à la fois plus sympathiques et plus dangereuses. Chen déplore un état de fait, appelant implicitement à le surmonter.

Le thème de l'homosexualité, pour la première fois abordé de façon directe, embarrassera les censeurs. Ce sujet est, depuis longtemps, l'objet d'un très puissant tabou qui commence tout juste à être évoqué dans des publications spécialisées. Preuve de cette gêne ressentie à Pékin : les médias officiels, qui en cas de succès, sportif ou autre, d'un « fils du ciel » à l'étranger, embouchent volontiers les trompettes du triomphalisme, se sont réfugiés dans un silence peureux, à l'annonce du palmarès de Cannes. En attendant les consignes gouvernementales tombées plus de douze heures après l'attribution de la Palme d'or.

FRANCIS DERON

Deux regards inédits

Suite de la première page

Isabelle Adjani ressemble à la Petite marchande d'allumettes de Renoir, à la petite marchande de fleurs de Chaplin, elle a le regard bleu éternel de Lilian Gish.

Et la cérémonie de clôture peut commencer. Tirant la leçon de la nonchalance de celle d'ouverture, Canal Plus, en charge, a rectifié le tir. La clôture sera vive, rapide, agréable, animée avec une énergie charmeuse par Jeanne Moreau. Elle interpelle de temps en temps le président Malle, ils se parlent sans se voir, ils sont séparés par un écran, on songe aux *Amants*... Le président Malle, d'ailleurs, au début, n'en mène pas large. Il attend les huées avec le visage tendu et résigné des premiers chrétiens dans l'arène. Ses co-jurés, acteurs (Claudia Cardinale, Judy Davis, Inna Tchourikova, Gary Oldman), réalisateurs (Abbias Kiarostami, Emir Kusturica), producteur (Tom Luddy), chef opérateur (William Lubtchansky) ou critique (Augusto M. Seabra) l'entourent, apparemment guère plus rassurés.

Il n'y aura que des applaudissements pour un palmarès cohérent, intelligent, qui laisse sur le carreau quelques grands films, quelques grands noms et beaucoup de pays, et a préféré, à tort, la Chine de Pékin à celle de Taïpeh, mais reflète tout de même l'intensité, la diversité de la sélection 1993. Six seulement des vingt-trois films en compétition sont distingués. Deux prix pour *la Leçon de piano* de Jane Campion (Palme d'or, prix d'interprétation à Holly Hunter), deux prix pour *Naked* de Mike Leigh (prix de la mise en scène, prix d'interprétation à David Thewlis), le Grand Prix du jury au *Si loin, si proche !* de Wim Wenders, un prix du jury au *Maître de marionnettes* de Hou Hsiao-hsien, et un prix du jury ex-aequo au *Raining Stones* de Ken Loach.

Deux pôles, distincts. En Asie, dans les deux Chines, à Taïwan comme à Pékin, Hou Hsiao-hsien comme Chen Kaige, interrogent le passé, parlent de la valeur des mondes révolus, expriment à travers des arts emblématiques, l'art des marionnettes, l'art de l'opéra chinois, une intense nostalgie de la beauté. Ailleurs, dans l'Angleterre de Mike Leigh, celle de Ken Loach, où toutes les misères sont éclairées par l'humour, dans l'Allemagne de Wim Wenders aussi, c'est panique sur la ville. Clochard, chômeurs, anges déchus questionnent le présent, parlent de la noirceur du monde d'aujourd'hui. Au milieu, *la Leçon de piano* représente un admirable métissage des problèmes, des époques, l'illusion romantique, lyrique, d'un langage universel, celui de la musique, celui de la passion, celui du cinéma.

La France (si l'on excepte un accessit à la bande son de *Mazeppa* décerné par la Commission supérieure technique), l'Italie, l'Amérique, les trois « grandes » cinématographies sont absentes du palmarès. On peut dire que c'est dommage pour Téchiné, pour Cavalier, pour les Taviani, que c'est injuste. Que c'est symbolique aussi. Le festival a quarante-six ans, la belle âge où on se dit qu'on peut encore recommencer sa vie, où on voit vieillir les grands aînés de la famille. Où sont Bergman, Fellini ? Et le vieux maître Kurosawa n'est plus là que comme un invité discret, une seule séance « spéciale » pour son *Madadago*, et c'est tout. Mais arrivent les nouvelles générations (cinq premiers films en compétition), des Australiens iconoclastes, un Haïtien, une jeune femme d'Afrique du Sud. L'espoir est là qui s'invente d'autres territoires.

Après la proclammation du palmarès, c'est la projection de *Toxic Affair*. Une comédie assez dépressive de Philomène Esposito où l'héroïne pleure beaucoup à la suite d'un chagrin d'amour. Si le film avait été en compétition, un boîte de Kleenex aurait pu prétendre au prix du meilleur second rôle ; Isabelle Adjani, mal habillée avec une ostentation étrange, rencontre un suicidaire disert, un marabout rappeur, un psy mutique, une copine dévouée. Elle a des répliques périlleuses : *« C'est comme si j'avais rien autour, les pieds dans le vide »*, ou encore *« Quelquefois, j'ai envie de dire stop. »* Ce n'est pas très grave, on peut considérer ce film comme la remise en jambes d'Adjani après trois ans de silence, avant *la Reine Margot*, de Patrice Chéreau, qu'elle tourne actuellement.

Le 46e Festival international du film est achevé. Il fut studieux, cinéphilique, n'a manqué ni d'émotion ni de sérénité, mais d'un peu de paillettes et de légèreté. Il a, dans ses films et dans sa propre humeur, exprimé beaucoup d'angoisses et de lucidité. Une super star, Elizabeth Taylor, est bien venue sur la Croisette, mais c'était pour présider une soirée antisida... Le cinéma a toujours reflété l'air du temps. Le temps n'est pas à l'insouciance.

DANIÈLE HEYMANN

CANNES

UN CERTAIN REGARD

Dans un fleuve d'images

Avec dix-neuf longs-métrages, Un certain regard s'exposait à susciter autant de mauvaises surprises que de bonnes. Le hasard a voulu que la seconde moitié de la sélection soit affligée de la plupart des mauvaises surprises. On peut blâmer l'exhaustivité géographique qui seule peut expliquer la présence du *Pressentiment*, pensum mal imité de Tarkovski par le réalisateur moldave Valeriu Jereghi. Plus cruellement, il faut y voir des effets de perspective meurtriers.

Quand arrivent les derniers jours du festival, la superbe juvénile d'un film néo-zélandais décadent et naïf *(Desperate Remedies*, roman gothique colonial de Stewart Main et Peter Wells) ou le charme très ténu d'une chronique américaine *(Une pause, quatre soupirs*, histoires d'amours dans le désert d'Arizona, de Michael Steinberg) sont noyés dans le torrent d'images qui les ont précédés.

On se souvient quand même du plaisir que l'on a eu à voir *El acto en cuestion*, fantaisie argentine réalisée en Europe par Alejandro Agresti, réalisateur italien né à Buenos-Aires. Il y est question d'un kleptomane exclusivement spécialisé dans la fauche de livres d'occasion. Au hasard d'un larcin, il découvre une formule magique qui permet de faire disparaître n'importe *quel objet. Désormais* l'homme vivra entre l'ivresse de la gloire et la crainte que l'on découvre le secret de son succès. Filmée en noir et blanc, cette fable un peu trop longue évoque à la fois *Zelig* de Woody Allen, moins la concision, et l'univers de Borges moins la *métaphysique* et beaucoup d'autres choses. Mais par moments Agresti trouve un rythme allègre, trousse une métaphore visuelle bienvenue, tire de ses acteurs une scène hilarante, comme la séquence d'ouverture.

Ohikkoshi [« Déménagement »], second film japonais de la sélection (après le très étonnant *Sonatine)*, souffre du triste syndrome de la fin onirique qui gâche en partie le travail minutieux effectué plus tôt par le réalisateur Shinji Soomai et ses acteurs. En suivant de très près une petite fille dont les parents *viennent de se séparer, Déménagement* donne une vision inhabituelle, chez nous en tout cas, de la vie quotidienne au Japon, filmée de très près, avec un souci des motivations individuelles assez bienvenu.

La joie de la route

Pour évoquer l'histoire et la musique du peuple rom (nos *Gitans, leurs Tziganes, romanichels* ou gipsies), Tony Gatlif a refusé la méthode documentaire. De l'Inde du Nord (terre d'origine des Roms) à l'Espagne, *Latcho Drom* (« Bonne route ») fait entendre et donne à voir leur musique. On la voit changer au fur et à mesure qu'elle passe les frontières et grappille de-ci de-là un instrument, un rythme sans jamais perdre son unité faite à parts *égales de la tristesse de l'exil* et de la joie de la route. Dès qu'il s'écarte de cette musique, Tony Gatlif est un peu emprunté, d'autant qu'il s'est refusé le secours du commentaire et des dialogues.

Un dernier mot sur *Octobre*, long court-métrage (30 minutes) d'Abderrahmane Sissako, *réalisateur* mauritanien qui a étudié le cinéma en ex-URSS. Outre son titre très culotté, *Octobre* présente une autre particularité, rarissime : celle de montrer le regard d'un Africain sur d'autres lieux que l'Afrique, Moscou, en l'occurrence. Il y a pendant cette demi-heure de cinéma quelques raisons de s'agacer. L'histoire de la fin de ce couple, *lui africain*, elle russe, aurait dû rester plus simple. Mais Sissako montre les gens et la ville avec une sécheresse si *douloureuse* qu'*Octobre* laisse plus de traces que des métrages beaucoup plus longs.

THOMAS SOTINEL

□ **Le prix Un certain regard à *Latcho Drom*, de Tony Gatlif.** – C'est le film de Tony Gatlif, *Latcho Drom*, qui a remporté le prix Un certain regard/Glaces Gervais, attribué par un jury de critiques. Le prix, qui récompense un long-métrage de la section, permet au *film retenu* de recevoir 300 000 F d'aide en publicité lors de sa sortie en salles.

CULTURE

MUSIQUES

Charivari pour Karine Saporta

Une chorégraphe impose ses images sur le « Phaéton » de Lully : le public de l'Opéra de Lyon renâcle

LYON

de notre envoyée spéciale

Ambiance électrique pour la première de *Phaéton*, quatrième des nouvelles productions réunies pour les festivités de réouverture de l'Opéra de Lyon (*le Monde* daté 16-17 mai et du 19 mai). Occupée par les autres spectacles en cours de préparation, la salle n'avait pas été disponible à temps pour répéter suffisamment. Et ce n'était un mystère pour personne que le torchon *avait brûlé* entre l'*impatient* préposé à la direction musicale et l'irascible chorégraphe chargée de la mise en scène. Entre Marc Minkowski, ses Musiciens du Louvre, son Ensemble vocal Sagittarius, et Karine Saporta, ses danseurs, ses acrobates, sa trapéziste, son artificière *et sa figurante principale (une* naine liliputienne), il y avait eu plus que des étincelles. Il est vrai que *Phaéton* – opéra que Jean-Baptiste Lully composa entre *Persée* et *Amadis*, sept ans après *Atys* – brille par la singularité de son héros, tout à l'éclat de sa gloire personnelle et finalement brûlé par son orgueil pour avoir voulu conduire le char du Soleil.

Le « carriérisme » de ce James Dean baroque, son indifférence à l'amour charnel, sa façon assommante de quérir le piston maternel pour arriver à ses fins – *épouser la* princesse d'Egypte, prouver son ascendance divine – suffiraient à singulariser un ouvrage créé en 1683, repris à Lyon en 1688. Ajoutez à cela un décor de science-fic*tion hors lieu et hors temps*, un prologue antérieur à la création du monde, un premier acte peuplé de monstres et de mutants, un deuxième transporté dans une Egypte fantasmatique, un acte III plongeant en pleine magie orphique, un acte IV en visite au palais du Soleil, l'apothéose enfin, ou plutôt le trébuchement de Phaéton tombant de son char divin cul par*dessus tête et expiant dans* cette chute ridicule sa témérité absurde... On voit bien que Lully et Quinault s'étaient juré cette fois d'en mettre plein la vue au Roi avec des machineries, des effets spéciaux, des lévitations dont aucun théâtre – pas même celui de *M. Nouvel – n'a plus même l'idée* aujourd'hui. Karine Saporta a cherché avec raison des équivalences à ces extravagances. Et comment lui reprocher de les avoir trouvées dans son vocabulaire à elle, dans son baroque personnel : costumes biscornus – véritables carapaces ou *barbes-à-papa transparentes* –, gestique saccadée imposée aux chanteurs comme aux danseurs, action *théâtrale* indéfiniment *dédoublée* dans ses reflets chorégraphiques, obsession du lien, de la corde, du lacet, qu'il s'agisse du cordon ombilical reliant des cintres au pla*teau, l'humain au divin*, de l'élastique permettant aux danseurs d'évoluer en apesanteur, des rubans cousus serré autour des corps pour les empêcher de marcher naturellement. Ces constants défis à la gravitation universelle constituent, après tout, le sujet *même de Phaéton*.

Costumes et coiffures reflet des caractères

Et puis d'autres constantes – certains parleront de tics – dont quelques-unes vraisemblablement inspirées par la symbolique du globe terrestre et du disque solaire. Le *plateau tournant, les miroirs tour*billonnants, les rondes à petits pas glissés, la niche arrondie dans laquelle apparaissent en fond de scène des dieux à plusieurs bras, des divinités serpentines, un immense hémisphère en Plexiglas articulé, le dieu Protée sortant un second corps de ses entrailles comme dans *Alien*, des paysans enchapeautés de galettes et portant *des porte-jarretelles, des chevelures* dégoulinant comme des fontaines, une femme coiffée d'un perroquet vivant... Tout cela est-il beau, adapté au style de la musique ? Le public lyonnais a hurlé sa haine, avec une violence rarement égalée sur une scène. Des *bravi* jaillissaient aussi en fusée. S'il fallait en tout cas mettre un peu de dynamite dans ces festivités, Saporta était toute désignée. Face aux huées, l'opiniâtre jeune femme n'a pas baissé le regard.

Certains chanteurs ne se sont pas remis d'avoir été volontairement ridiculisés par leur costume et leur coiffure, censés refléter leur caractère. Ainsi Théone, dont la nature *grincheuse et acide n'avait peut*-être pas mérité d'être sanctionnée par une robe de concierge et un casque de samouraï : Jennifer Smith laissa vocalement un peu percer de son accablement. La belle Véronique Gens, en revanche, porta vaillamment deux potirons *en guise de manche* ; dans le *rôle* de Libye, princesse d'Egypte, elle fit un triomphe. Et que dire de *Howard Crook, sa longue chevelure* de rocker blond, sa large encolure Renaissance ouverte jusqu'au nombril ? Avec une voix à la hauteur de son physique, une fragilité cachée dans ses accents glorieux, ce haute-contre est bien l'anti-héros solaire qu'imposait le livret. On annonça *que Rachel Yakar* (Climène) ferait à l'issue de cette production ses adieux à la scène : elle les fit très bien ce soir-là. *Rien* à dire que de très flatteur d'ailleurs sur le reste de la distribution (le Soleil de Jean-Paul Fouchécourt, en particulier).

Il est temps d'en arriver à la partition, à l'extraordinaire émotion de ses duos, à la grâce de ses airs, à la complexité de ses chœurs, à cette manière propre à Lully *d'avancer au trot dans* les *récitatifs*, d'éviter la monotonie du débit en mêlant le binaire au ternaire, de lancer à pleine main les couleurs orchestrales. Minkowski a eu bien raison de pousser ses musiciens jusqu'aux limites de leur possibilités techniques, pour tendre au *maximum cette musique virtuose* et magnifique. Direction sans nuances ? Direction éblouissante de précision et de vitalité. *L'acoustique* du nouvel Opéra lyonnais n'en a rien laissé ignorer.

ANNE REY

► ***Prochaines représentations :*** **le 26 mai à 19 h 30, les 31 mai et 1er juin à 20 h 30, le 6 juin à 17 heures.** ***Tél. : (16)*** **72-00-45-00. De 60 à 230 F.**

□ **Michel Béroff reporte son récital.** – Le pianiste Michel Béroff, souffrant, a reporté au mercredi 23 juin le récital qu'il devait donner à l'Auditorium du Louvre dans le *cadre de l'exposition « Copier-créer »*, mercredi 26 mai. Le programme (des transcriptions de Bach-Brahms, Schubert-Brahms, Schubert-Liszt, Debussy-Borwick, Wagner-Wolf, Wagner-Liszt) reste inchangé. Tél. : 40-20-52-29.

POINT DE VUE

Lyrisme en noir

par Tom Sutcliffe

LE symbolisme d'un Opéra subventionné par la municipalité et construit face à *l'hôtel de ville me plaît en tant* qu'Anglais parce qu'il semble garantir que l'art lyrique aura une position respectée, et protégée, dans l'ordre urbain. En Angleterre, *il n'y a pas de culture qui soit si* fortement à l'abri – pas d'équipe culturelle du moins : si les autorités d'une ville changent, les organisations culturelles sont en danger.

Entrer dans le nouvel Opéra lyonnais donne l'impression de pénétrer des espaces de travail *sévèrement* utilitaires – tout ce métal aux murs, ces planchers d'aluminium percé ! Ce n'est pas confortable ni rassurant – mais comme une usine, cela stimule peut-être les efforts. Comme un *vrai théâtre ancien, celui-ci est* plein de couloirs et de petites salles, un labyrinthe de responsabilités et d'empires personnels. Il sera, on l'imagine, une ruche d'ac*tivités et d'intrigues*. La structure de son toit en verre va favoriser l'échauffement des cervelles – à moins que les danseurs destinés à répéter en ces lieux ne s'évanouissent à cause du soleil et du panorama vertigineux.

La salle suspendue au cœur du bâtiment est une réussite triomphale. L'acoustique exacte, agréa*ble, intime, proclame une relation* très proche entre les exécutants et les spectateurs. La couleur qui domine et la *nouveauté* affichée de l'ensemble, reflètent un peu trop *les noms du député et maire* « M. Noir » et de l'architecte « M. Nouvel ». On attend l'arrivée d'un maire qui s'appellerait peut-être « Lebrun » ou « Rouge-et-Or » *pour rendre l'intérieur plus accueillant*... Tout ce noir est trop sinistre, sombre, sévère comme une tombe. C'est oublier qu'une salle d'opéra est un lieu de rêves, un *lieu qui se doit donc d'être* d'abord agréable.

A *la fin des représentations*, les escaliers roulants qui permettent de gagner les issues sont potentiellement dangereux pour les gens qui veulent s'échapper vite. La *video-musak proposée au premier* étage (également celle des vestiaires) est répugnante. Y sont projetés sur petit écran les spectacles de l'Opéra de Lyon existant sur vidéodisque. Mais après une bonne représentation, on ne veut se souvenir que de ce que l'on a entendu au cours de la soirée – on ne veut pas être tout de suite plongé dans un contexte qui rappelle celui de la publicité.

Surtout, *pourquoi* avoir choisi pour inaugurer ce foyer si prometteur un ensemble d'œuvres si *bizarre et ennuyeux : une réincar*nation futile de Debussy, une version Hoffmann si étroite et énervante, une *Coppélia* avec peu de comédie et très peu de danse ? Seul le *merveilleux Phaéton*, de Lully, se montre digne des modules artistiques du lieu : moderne et ambitieux.

► **Tom Sutcliffe est critique *musical au quotidien britannique The Independent*.**

Elton John en son palais

ELTON JOHN
au Palais omnisports de Paris-Bercy

On vend à nouveau de la bière dans les buvettes du Palais omnisports de Paris-Bercy, puisque la hache de guerre a été enterrée entre la préfecture de police (qui avait privé Bercy – établissement sportif – de mousse, même pour les concerts) et la mairie de Paris, propriétaire des lieux. Mais ce n'était pas la seule raison de la bonne humeur qui *régnait* lundi 24 mai. Elton John était de retour, Bercy affichait complet. L'an passé, le chanteur avait fait *un détour* par *l'hippodrome de Vincennes*, où il s'était produit avec Eric Clapton. Mais Elton John l'a proclamé haut et fort entre deux chansons : *« Je déteste Vincennes, j'aime Bercy. »* Cet engouement pour le Palais omnisports peut sembler bizarre, mais il faut convenir qu'Elton John arrive à y faire de la musique, ce qui est loin d'être donné à tous.

Bien sûr c'est de la musique pop, facile. Des chansons que tout le monde connaît par cœur. Vieux routier, Elton John, sobrement vêtu d'une redingote blanche et d'un pantalon noir clouté d'argent, administre *The One*, son dernier album à doses homéopathiques (trois chansons) et *s'étend longuement sur Rocket Man, Benny and the Jets* ou *Saturday Night's Alright For Fighting*. Quand même, qui d'autre prend la peine de retravailler ses titres, de transformer *Sad Songs* en gospel frénétique, dans un premier temps, pour ensuite en faire un rock musclé ? Cet appétit de musique, d'ovations, de plaisir, tranche si nettement avec la lassitude évidente de tant de ses contempo*rains que l'on pardonne bien des* choses à Elton John. Le groupe anonyme réuni autour de l'éternel Davey Johnstone à la guitare. Le son approximatif qui faisait la part belle à la basse et mangeait par instants la voix d'Elton comme s'il chantait à travers un porte-voix. Du coup, *Philadelphia Freedom*, bel hommage à la soul music du début des années 70, s'est transformé en rock pataud. Et puis, les lumières sont plus qu'ordinaires, la mise en scène sent la politique d'austérité : Elton John se contente d'un piano électrique, les Steinway d'antan peuvent reposer tranquilles.

Malgré tout, un mystère demeure. Ce petit homme, qui doit se mettre sur la pointe des pieds pour faire la bise à sa choriste, avec ses implants capillaires pas très réussis, et ses tenues très simplement ridicules, puisqu'il a renoncé à l'extravagance, c'est lui que les quinze mille spectateurs fixent dans une adoration bon enfant. C'est une star. Non seulement il a écrit ces chansons avec une habileté qui a peu d'égales dans l'histoire de la musique populaire, mais il en est resté *le* maître. *C'est pour ça qu'il* sera très probablement, l'an prochain, à Bercy, avec ou sans bière.

T. S.

► **Les 25 et 26 mai à 20 heures. Complet.**

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Sens

DEUX psychanalystes sortent de voir *la Leçon de piano*, primée à Cannes. Leur certitude fait plaisir à entendre, pour eux, et peur pour qui les croirait sur parole.

A leurs yeux, le film ne souffre aucune ambiguïté : c'est le mythe de la femme phallique *(sic)*. *Le piano lui tient lieu d'appendice mâle. Elle se* punit de cette force indue (?) et de ce privilège d'expression exorbitant, en se rendant muette et en obligeant sa fillette à interpréter ses silences.

Cette puissance, le mari la ressent comme une menace, et l'amant maori comme une promesse de jouissance inouïe. Tous deux n'ont de cesse *de châtrer la musicienne de son instrument et de* son savoir, en lui coupant les doigts, en jetant son instrument à la mer. L'héroïne suivra-t-elle au fond de l'eau le phallus demi-queue auquel la lie le hasard d'un cordage ? Ou bien rejoindra-t-elle la surface, à bout de souffle, amputée de son prolongement sonore, inconsolable et délivrée ?

Le film dit cela, peut-être ; mais aussi bien *autre chose. On reconnaît les chefs-d'œuvre à ce* que le plus subtil des commentaires échoue à en épuiser le sens.

∴

Un spectateur de *l'Eternel mari* (TF 1, 20 mai) est formel : si Troussotsky (Hanin) persécute Velchaninov (Marthouret), ce n'est pas parce que ce dernier a été l'amant de sa femme morte, et peut-être le père de leur fille, ce n'est pas pour le plaisir de faire durer une vengeance à froid, d'entretenir une créance morale sur son ex-rival, mais *pour alimenter le fantasme d'un partage à trois* qui, au fond, ne lui déplaisait pas et dont il avait vaguement besoin, sans se l'*avouer, par pulsion* homosexuelle.

Et si c'était tout cela, à la *fois*, et *davantage* encore, au-delà des classifications psychiatriques ? On reconnaît les très grands personnages de fiction à ce qu'ils reflètent l'insondable, l'indécidable des passions humaines, condamnant les exégètes à parler d'*un* Tartuffe, d'*un* Don Juan, d'*un* Goriot, d'*une* Bovary, d'*un* Muichkine...

∴

Mai 1940. La « traction » familiale croule sous ces objets plus chéris qu'utiles à quoi se reconnaissent les chargements en catastrophe. Un *enfant insiste pour emporter son « phono » à* manivelle, dont le bras à double courbure nickelée cahote, depuis l'automne 39, sur *le Soleil a rendez-vous avec la Lune*. Comment échapper à l'avance allemande ? Vers où ? Avec quelle *essence ? Pour l'enfant, Trenet, de sa voix insou*ciante, semble conjurer toutes ces angoisses du départ. Accordé : le phono et le 78 tours-fétiche seront du voyage !

Quand Trenet a repris son célèbre « tube » de la drôle de guerre, l'autre soir, pour ses quatre-vingts ans (Opéra-Bastille, 19 mai), la chanson a ravivé d'un coup les souvenirs de l'enfant – *la* « traction » noire en partance, les ballots sur le *toit – et elle a livré* le *secret* de son pouvoir apaisant. *« Papa dit qu'il a vu ça, lui ! »* : sur le moment, la phrase, comme souvent chez Trenet, semblait ne rien vouloir dire, sinon rimer avec le verbe luire ; et, soudain, il est devenu évident que si les parents, tout *affolés qu'ils* parussent, avaient déjà *« vu ça », « eux », « ça »* c'est-à-dire, à *la fois, les caprices des astres*, la débâcle, la défaite, les Allemands coupeurs de *mains, etc.*, il n'y avait plus de soucis à se faire !

On reconnaît les mots de poètes à ce qu'ils *peuvent mettre* un demi-siècle à livrer leur mystère, à en changer.

∴

« Personne n'est obligé d'écouter les Evangiles ». C'est le pape Jean-Paul II qui le dit, à Bernard Kouchner (*Dieu et les hommes*, p. 179, R. Laffont édit., 99 F). Les partis communistes, eux aussi, ont renoncé à dicter le bien à leurs ouailles. Les explications toutes faites du monde, les autorités infaillibles et les préceptes venus d'ailleurs, c'est de tout cela que le siècle finissant se sent orphelin. Fier de cette émancipation, mais désemparé, tant l'habitude était prise *de ne pas chercher par soi-même* des significations à l'absurde (version laïque) ou au mystère (version religieuse).

Pour opérer ce travail solitaire, il n'a jamais été si vital de s'accorder sur le sens des mots. L'homme ne peut parler sa pensée sans penser sa parole. Or, une grande confusion s'est abattue sur les discours publics. *On l'a vu, lors de la* prise d'otages de Neuilly. Quiconque ne voit d'issue à la violence *infligée* par la crise que dans une violence imposée à d'autres innocents devient un « forcené », fût-il « calme », et passible, de ce fait, de mort sans procès !

On saura peut-être un jour, espérons-le, en quoi la sécurité des écoliers, priorité absolue, exigeait d'abattre leur geôlier. Le procureur Lyon-Caen a sans doute eu raison d'accueillir avec moins de « bonheur » que d'autres responsables *le dénouement du drame. Ce serait un échec* collectif de se résigner à ne pas savoir comment *un chômeur* plutôt paisible de nature envisage d'entraîner une classe de maternelle dans son suicide. Deux nouveaux « forcenés » ont été signalés lundi 24 mai. Comme celui de Neuilly, l'un des deux était sans emploi... Ne serait-il pas temps d'affiner les étiquettes des auteurs de faits divers, ces signaux des sociétés en désarroi ?

Sous peine de virer à l'obsession répressive, la légitime croisade pour la sécurité devrait se doubler d'une campagne pour que chacun ait accès à toutes les sources d'information et de culture, ainsi qu'à un vocabulaire loyal, seule façon de donner par soi-même, à la vie des autres et à la sienne, un sens qui ne va plus de soi.

ENQUÊTE

L'art et l'Etat

II. – *Le maître et le pédagogue*

Longtemps indifférent à l'art contemporain, l'Etat a mis depuis quelques années les bouchées doubles, au risque de manquer de discernement (*le Monde* du 25 mai). Le deuxième volet de cette enquête sur « L'art et l'Etat » porte sur le rôle des écoles de beaux-arts, où les maîtres se veulent pédagogues. Enseigner ? Et si oui, quoi et comment ?

La scène est à Tourcoing. Le bâtiment est de briques à parements colorés. Pour y arriver, il faut traverser des hectares de friches industrielles. Il a été construit au début du siècle à l'époque de la prospérité : les patrons lainiers voulaient un établissement où former ceux qui décideraient plus tard des couleurs et des motifs des tissus. Entre les deux guerres, les arts appliqués ont laissé la place aux beaux-arts. L'école est municipale. Les élèves viennent de la région du Nord mais aussi de Belgique, d'Afrique du Nord, de Pologne voire de Corée.

L'intérieur est assez décati. Le plancher ignore les vertus du lessivage et les murs gagneraient à être blanchis. Seul le patio central qui tient lieu de salle d'exposition échappe à l'apparence de dégradation générale. Comment faire mieux ? Le budget de fonctionnement (1) est médiocre : 1 million de francs pour cent cinquante étudiants (deux cents avec les périscolaires) et une douzaine d'enseignants.

« On ne peut gérer la misère, explique l'un des enseignants, Jean-Pierre Saïgas. *Il est prévu de déménager l'école en 1995. Encore faudra-t-il pour cela débloquer des budgets. »* Dans un coin d'atelier, un étudiant a épinglé au mur une série de dessins géométriques à peu près identiques qu'il commente devant un enseignant qui y débusque des influences, vertement récusées. A l'étage au-dessus, un de ses camarades bricole un abri violemment sonorisé où se retrouvent de façon dérisoire les symboles de la civilisation nord-américaine – variation sur un vieux thème du *pop-art*. Plus loin, deux jeunes filles fabriquent un grand mannequin à base de grillage et de préservatifs. Plus loin encore, dans une vaste salle désolée, un professeur interroge trois étudiants de première année qui lui présentent chacun – thème imposé – une série d'autoportraits.

La scène est à Paris, dans un atelier de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA), un établissement qui relève de l'Etat. Le plancher disparaît sous une croûte de cendre, de couleurs séchées et de poussière intimement mêlées. Les vitres n'ont pas été nettoyées depuis un très lointain passé. Comment faire autrement, le budget de l'ENSBA est des plus médiocres (13 millions de francs pour le fonctionnement et l'investissement).

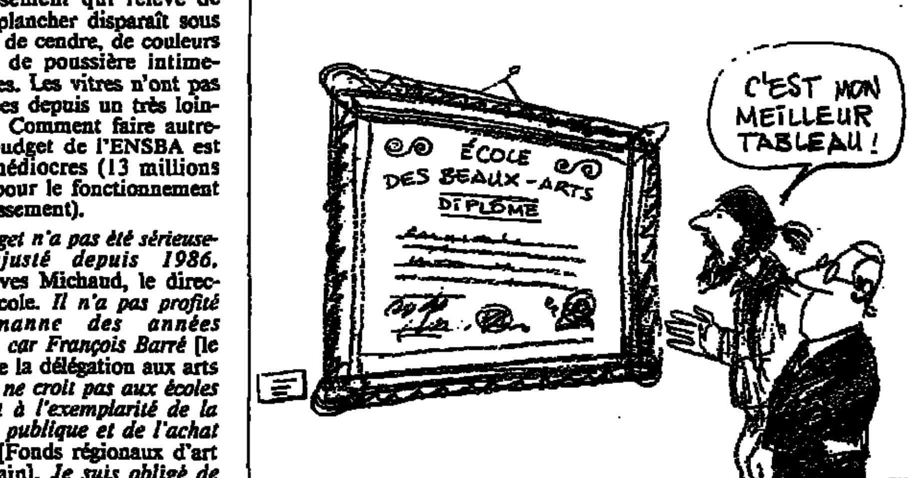
« Ce budget n'a pas été sérieusement réajusté depuis 1986, constate Yves Michaud, le directeur de l'école. *Il n'a pas profité de la manne des années 1980-1985, car François Barré* [le directeur de la délégation aux arts plastiques] *ne croit pas aux écoles mais plutôt à l'exemplarité de la commande publique et de l'achat des FRAC* [Fonds régionaux d'art contemporain]. *Je suis obligé de faire des pieds et des mains en direction des entreprises privées pour que le mécénat puisse me payer des expositions et du matériel. »*

Ces conditions ne suffisent pas à décourager les élèves : *« Je veux intégrer cette école pour quatre raisons*, explique une étudiante venue de Bulgarie. *Tout d'abord, parce que c'est la meilleure école d'art du monde ; ensuite, parce que les cours sont dispensés par des professeurs réputés, reconnus et influents. Enfin, pour me permettre d'acquérir une base technique et pour confronter mon point de vue sur l'art avec d'autres étudiants. »*

« Travailler », le leitmotiv des élèves

Travailler : le mot revient sans cesse chez les élèves. Travailler pour devenir artiste, grâce aux professeurs et grâce à soi-même. Un « quatrième année » de cette école résume son propre itinéraire et celui de beaucoup de ses camarades : *« Entrer aux Beaux-Arts a représenté pour moi la fin d'un cauchemar, jusqu'à ce qu'arrive la sensation douloureuse de l'insatisfaction de son propre résultat. »* Et, dans le numéro de mai 1993 de *Beaux-Arts journal*, l'éditorial d'Yves Michaud se termine ainsi : *« L'arrivée de cinq nouveaux enseignants (...) devrait compléter* [notre] *dispositif. Aux élèves de faire leur affaire du reste, comme ils ont commencé sans complexe à le faire. »*

Il y a un demi-siècle, de tels propos étaient impensables : parce que les élèves n'avaient guère de marge de liberté et parce que l'enseignement artistique ne brillait pas par son modernisme. Combien d'artistes français de premier plan ont-ils du reste été formés par une école des beaux-arts dans la première moitié du siècle ? Fernand Léger ne devait rien à son passage éclair dans l'atelier de Cormon, grand prêtre du pompiérisme magdalénien. Vlaminck et Derain étaient tous deux autodidactes.



Si Georges Braque avait appris les techniques de la peinture, c'étaient celles de la peinture en bâtiment, profession de son père. Nicolas de Staël devait au voisinage de Georges Braque l'essentiel de sa formation. Hans Hartung n'avait fait qu'un court passage à l'académie de Dresde. Balthus doit à l'amitié de Pierre Bonnard son initiation à la couleur. Bram van Velde se tint toujours obstinément à l'écart des filières officielles. Pierre Soulages, admis à l'Ecole des beaux-arts de Paris à la veille de la dernière guerre, y passa une journée. Jusqu'aux nouveaux réalistes, Klein, Raysse, Saint Phalle, Tinguely, tous ont fui toute initiation officielle. Faut-il en conclure que la création plastique, au vingtième siècle, doit négliger tout enseignement ? On peut d'autant plus le croire que, jusqu'à une date récente, les chefs d'atelier et autres professeurs se recrutaient par cooptation parmi les opposants les plus résolus de l'art moderne et que ce dernier prétendait pouvoir se passer des technique « anachroniques » qui y étaient détaillées.

Vers la fin des années 60, on voit pourtant arriver dans les écoles d'art une nouvelle génération d'artistes qui, peu à peu, commencent à poser de nouvelles questions. *« N'est-ce pas là l'aboutissement des efforts de Malraux ? »*, se demande François Barré. *« Dans le domaine de l'art, il faut dix ans pour voir les premiers résultats. Dans ces années-là* (des années où les sciences humaines sont particulièrement en pointe), *les écoles d'art se reconstruisent, avec, au centre de leur problématique, l'idée que l'œuvre d'art est un moyen de connaissance qui permet d'analyser d'autres connaissances. Mais, du coup, on oublie complètement les questions de formes. Aujourd'hui, les artistes n'ont plus peur d'un primat de la technique qui était au centre de la formation académique et se reposent la question de l'apprentissage. On assiste donc à la réouverture des ateliers de dessin ou de matière, voire de nu. »*

Les avant-gardes dans le corps enseignant

Ce mouvement est d'autant plus remarquable que le corps enseignant compte désormais de nombreuses figures des avant-gardes des années 60 et 70. Les jeunes turcs de Supports/Surfaces, en dépit de leur déclarations et de leurs pratiques révolutionnaires, sont pour la plupart issus des écoles d'art et y ont enseigné par la suite ou y enseignent encore. L'Ecole des beaux-arts de Paris a ainsi accueilli Claude Viallat, Vincent Bioulès ou Toni Grand. Robert Combas, jeune héros de la figuration libre, a été l'élève de Dezeuze et de Clément à Montpellier. De la même mouvance originelle, Jean-Pierre Pincemin est à Angers. A Dijon se retrouvent François Bouillon, Bernadette Bour et Jean-François Lacalmontie, trois artistes à la conjonction de l'abstraction, du primitivisme et du minimalisme.

Le photographe et vidéaste Tom Drahos est à Rennes. A Luminy (Bouches-du-Rhône), on trouve Gérard Traquandi et Piotr Klemensiewic, figure centrale de la jeune peinture marseillaise, oscillant entre les souvenirs de l'Antiquité gréco-romaine et le post-modernisme. Tania Mouraud, artiste adepte du minimalo-conceptuel, est à Tourcoing. Depuis la nomination d'Yves Michaud à sa tête, l'ENSBA a considérablement rajeuni son personnel enseignant. A côté des anciens de Supports/Surfaces déjà cités, on retrouve Pierre Buraglio, Christian Boltanski et Jean-Michel Albérola. Ils y côtoient aussi, il est vrai, des artistes aux conceptions plus traditionnelles tels que le sculpteur Jeanclos ou le graveur Caron. Si, pour certains « professeurs », cette tâche est surtout alimentaire (le sculpteur César que l'on ne vit guère quai Malaquais quand il était chargé d'un atelier à l'ENSBA), pour d'autres, comme Sarkis, le contact avec les étudiants est capital.

« Une école a besoin de locomotives »

Mais qu'enseignent-ils, et pourquoi ? Que peut-on apprendre aujourd'hui à des élèves longtemps convaincus que l'art ne se fait que par ruptures, négations, révolutions, et que les longs apprentissages techniques de jadis ont cessé d'être nécessaires ? La réponse que donnent les collectivités territoriales qui financent les écoles et celle des enseignants divergent. *« Les municipalités –* explique Pierre Mercier, photographe et plasticien, un des pivots de l'école d'art de Dunkerque – *jugent onéreux ces établissements. Elles aimeraient du reste en confier la responsabilité à la région, en oubliant les subventions ministérielles qu'elles touchent à ce titre. Elles aimeraient aussi que ces établissements, installés dans les quartiers défavorisés, jouent le rôle de centres socioculturels pour animer les cités. C'est confondre animation culturelle et formation. Même si je comprends cette demande, elle est en contradiction totale avec notre rôle et notre désir. »*

Ainsi balance-t-on entre deux pôles, deux extrêmes : celui d'un enseignement de base qui prend en considération le marché de l'emploi et l'état de la société et celui d'une formation plus intellectuelle que pratique qui saurait comment métamorphoser un lycéen à la culture limitée en un artiste indépendant. Chaque école, sinon chaque enseignant, a sa méthode. Une personnalité forte dans un établissement engendre inexorablement quantité de clones. Jacques Sauvageot, responsable de l'école des beaux-arts de Rennes, fait la théorie de ce système : *« Une école a besoin de locomotives, d'enseignants dont la spécificité soit reconnue par les élèves eux-mêmes, ne serait-ce que pour les faire réagir. »* Ainsi, quand Olivier Debré professait à Paris, son atelier regorgeait d'abstraits gestuels et lyriques, adeptes du format horizontal et de la peinture à grands flots. A Nîmes, sous la houlette de Viallat, le motif répété et le support sans châssis ni préparation proliféraient.

Sans aller jusque-là, la plupart des écoles ont leur signe de fabrique. Tourcoing célèbre volontiers les noces du conceptuel et du hip-hop dans une ambiance funk post-warholienne. A Dijon règne une abstraction propre et nette, à l'image de ce qui se voit dans les revues et de ce qu'expose le Consortium. Rennes, où l'école est établie dans un ancien couvent, cultive une modernité plus épurée, teintée de classicisme propre. La présence de Tom Drahos, qui emploie simultanément l'assemblage et la photographie, a d'autre part incité ses élèves à en faire autant – à se rallier à la photographie, à l'infographie, à la vidéo, à l'image animée, à tout ce qui a trait à l'informatique et à l'image de synthèse en somme. Jacques Sauvageot défend cette orientation délibérément technicienne : *« Je sais que Thierry de Duve mythifie dans son ouvrage* (lire l'encadré ci-dessous) *les anciens enseignements académiques qu'il veut restaurer. Cet enseignement est mort parce que l'art a changé comme la vie a changé. Il est illusoire de vouloir ressusciter le dessin académique. Peut-être existait-il encore, il y a dix ans, des élèves de Gustave Moreau capables de transmettre ce savoir suivant la méthode du siècle dernier ? Les artistes qui ont aujourd'hui trente ou quarante ans l'ignorent. La rupture avec la tradition est accomplie. »*

A Luminy (Marseille), le point de vue est diamétralement opposé. Quand il y enseignait, Gérard Traquandi a converti quelques promotions successives aux vertus oubliées du dessin d'après modèle et sur le motif, parce qu'il s'y était d'abord converti dans son atelier. Il a poussé le perfectionnisme jusqu'à leur faire dessiner ce qu'ils voyaient dans une paire de jumelles braquées sur le paysage marin. *« Je voulais remettre en question les attitudes convenues de la modernité. Pendant un cours de dessin, on sent monter une intensité de plus en plus forte, faite d'énervement, de gêne et de lassitude. C'est alors que les capacités de chacun se révèlent. Quand j'étais élève à Luminy, j'ai eu Claude Viallat pour professeur. Sa pédagogie était purement critique et fondée sur la répétition. Nous nous sommes violemment opposés et je suis parti dessiner des nus dans l'atelier de sculpture. »*

Seul point d'accord entre les enseignants : tous reconnaissent la nécessité du lien tendu entre l'école et le musée d'art moderne ou contemporain. *« Nous ne formons pas que des artistes*, reconnaît Pierre Mercier. *Il faut donc donner à nos étudiants des outils techniques, orienter l'école vers la diffusion, organiser des expositions. Les gens qui sont passés par notre école savent présenter leurs travaux. Ils sont capables de produire un livre, du début jusqu'à la fin. C'est pourquoi il est important aussi qu'ils puissent fréquenter assidûment un musée d'art contemporain : pour se familiariser avec les œuvres des artistes exposés – certains les recrutent comme assistants – et pour connaître les techniques d'exposition. Grâce à leur technicité et à leur amour de leur art, on peut espérer qu'ils trouveront tous une insertion professionnelle, que ce soit dans l'industrie, dans un musée, dans l'enseignement... ou dans l'art. »*

PHILIPPE DAGEN
et EMMANUEL DE ROUX

(1) La plupart des cinquante-six écoles municipales d'art qui existent en France ont un budget versé à 80 % par la ville, 10 % par la région et 10 % par l'Etat. Depuis la réforme de 1988, trois options existent : arts, design et communication (pratiques créatives socialisées). Les écoles ont tendance à se spécialiser dans une seule discipline. La scolarité dure cinq ans, sanctionnée par un diplôme national d'art plastique au bout de la troisième année et d'un diplôme national supérieur d'études plastiques au terme du deuxième cycle. Environ mille étudiants sont diplômés chaque année.

Prochain article :
Un toit pour créer
par Michel Guerrin

Questions de méthode

Yves Michaud, le directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSAB), vient de publier un petit ouvrage, *Enseigner l'art* (1), dans lequel il conseille de se garder de deux erreurs, également répandues et nocives. La première est l'erreur « académique » : *« La nostalgie fait alliance avec l'obsessionalité et la paresse intellectuelle. »* La seconde est *« l'illusion avant-gardiste » : « On évacue ainsi les connaissances et les savoir-faire au profit d'une créativité et d'une spontanéité qui ne s'enseignent pas si facilement. »* C'est là ce que Thierry de Duve, directeur des études de la future école des beaux-arts de la Ville de Paris, lui aussi auteur d'un essai sur l'enseignement (2), désigne comme *« le paradigme moderne créativité-médium-invention »*. Pour en dénoncer aussitôt le vide et les relents romantiques.

La réflexion pédagogique du patron de l'ENSAB l'incite à distinguer la transmission des savoirs et la construction des identités. Le premier point n'est pas le plus difficile à régler. Il s'agit d'initier les élèves à des pratiques, à des instruments et à leurs contraintes. *« Une école d'art peut transmettre des métiers, que ce soit dans les disciplines traditionnelles ou dans les technologies nouvelles. On peut en sortir vidéaste, céramiste, graphiste ou graveur. »* Le second tient plus de la psychologie que des connaissances. *« Une école d'art ne transmet pas l'art uniquement par le biais de pratiques. Elle opère aussi par formation de la personnalité et construction d'identité : on s'efforce d'y former des artistes. »*

Une culture générale niveau « zéro »

Jean-Jacques Aillegon, qui a en charge la préfiguration de l'école municipale des beaux-arts de la Ville de Paris, est moins affirmatif : *« Les écoles n'ont pas pour mission exclusive de fabriquer des génies, elles ont un rôle de transmission des savoirs. Elles doivent pouvoir former tous ceux qui se destinent à des professions relevant des arts appliqués. Or celles-ci sont de plus en plus nombreuses. L'une des premières missions des écoles d'art, c'est de pallier les lacunes de la formation historique et esthétique puis de fournir les instruments du jugement critique. »*

Sur ce point, l'accord est général et les enseignants, qu'ils soient peintres, esthéticiens ou historiens, se plaignent de la culture générale – niveau « zéro » – des élèves qu'ils accueillent en première année. Lesdits enseignants sont donc contraints de fournir d'abord à leurs étudiants les rudiments d'une histoire de l'art qui n'est toujours pas enseignée dans les lycées.

Plus pessimiste encore, Florence Hudelist, directrice de l'école de Tourcoing, est sans illusion : *« On est stupéfait du médiocre niveau des étudiants qui nous arrivent après avoir passé un de ces bacs bizarres. Bizarre aussi est leur motivation, qui repose sur une mythologie découverte on ne sait où. Leur culture est à base de télé, de bistrot, de cinéma et de la rue. Ultime bizarrerie, ces étudiants ont eu le sursaut de vouloir s'en sortir. La plupart d'entre eux sont des exclus du système scolaire et, s'ils ne seront sûrement pas tous artistes en sortant d'ici, ils auront du moins évité de tomber dans la drogue ou la délinquance. »*

Piotr Klemensiewic, qui enseigne à Luminy (Marseille), exprime un avis très proche. *« Je croyais qu'un artiste dans ma situation devait être d'abord un provocateur. J'ai découvert que c'était d'abord une assistante sociale. »*

Ph. D. et E. de R.

(1) Editions Jacqueline Chambon.
(2) *Faire école*, éd. les Presses du réel.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

La dépendance derrière les barreaux

Le débat autour de la dépénalisation de l'usage de drogues conduit à s'interroger sur la santé des toxicomanes incarcérés

LA prison est-elle un lieu adapté à la prise en charge des toxicomanes ? La question se pose avec d'autant plus d'insistance que l'attitude des électeurs italiens lors du référendum des 18 et 19 avril derniers (*le Monde* du 21 avril) a ravivé, en France, le débat sur l'opportunité de supprimer les peines de prison pour les usagers de drogues. Le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, Simone Veil, s'est prononcée contre cette éventualité, considérant, parmi ses arguments, que *«la pénalisation est la possibilité de les obliger à se faire désintoxiquer»*.

Les toxicomanes dépendants représentent environ 11 % de la population carcérale dans l'Hexagone, avec de fortes disparités régionales : l'Ile-de-France et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur arrivent largement en tête, avec une proportion de consommateurs de stupéfiants atteignant jusqu'à 40 % des entrants. L'héroïne est la substance la plus utilisée (80 %), principalement par voie intraveineuse. La population des toxicomanes emprisonnés est plus masculine (90 % d'hommes), plus jeune (vingt-cinq ans en moyenne), plus souvent d'origine étrangère (23 % d'étrangers) et sans emploi (80 % d'inactifs) que celle du dehors (1).

Les motifs d'incarcération sont beaucoup plus des actes associés à la prise de drogues (vols, cambriolages, attaques de pharmacies...) que la revente ou la prise de drogues elle-même. L'administration pénitentiaire estime que 58 % des détenus toxicomanes sont en prison pour des atteintes aux biens, contre 34 % pour des infractions à la législation sur les stupéfiants. A Fresnes, par exemple, une étude effectuée sous les auspices du ministère de la justice révèle que 72 % des usagers de drogues incarcérés l'ont été pour des délits autres que des infractions à la loi sur les stupéfiants (2). La durée des peines infligées à ces détenus est souvent courte (trois mois en moyenne) mais le taux de récidives frise les 75 %.

La distinction entre les toxicomanes «lourds» et les simples usagers périodiques est capitale dans le domaine des soins. Car les premiers accèdent au statut de malade et peuvent bénéficier, au terme de la loi du 31 décembre 1970, de la formule de l'injonction thérapeutique. Cette mesure, proposée par le procureur de la République en fonction de la personnalité du prévenu, permet au consommateur de stupéfiants qui l'accepte de se soumettre à un suivi médical plutôt que de faire l'objet de poursuites judiciaires. Près de quatre mille personnes ont bénéficié d'une injonction thérapeutique en 1992, dans quatre-vingt-six départements, et pour un budget global de 11,5 millions de francs.



STEFANO DE LUIGI/EDITING

Le premier contact avec le système de soins

Pour 58 % de ces quatre milliers de personnes, la mesure d'injonction a été l'occasion d'un premier contact avec le système de soins, ce qui fait dire à un porte-parole de la direction générale de la santé : *«Le résultat est très positif, et on souhaite étendre ce système.»*

Si les toxicomanes forment une population hétérogène – la distinction entre consommateurs de drogues douces et de drogues dures, notamment, n'est pas acquise en France – ils sont cependant plus exposés que d'autres au risque sanitaire. Au rang des pathologies rencontrées en prison chez les usagers de drogues, les affections dentaires sont légion, suivies de près par les infections virales, principalement l'hépatite B. La prévalence de l'infection par le virus du sida dans ce sous-groupe de la population pénale est encore mal évaluée. Une enquête effectuée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale dans les antennes toxicomanie créées à titre expérimental fin 1985 – au nombre de dix-huit actuellement, – révèle que 30 % seulement des détenus toxicomanes ont une sérologie connue (3). Parmi eux, 27 % sont séropositifs, accrochés à l'héroïne pour la plupart (93 %).

La propagation de l'épidémie de sida a entraîné la mise au point d'un dispositif réglementaire spécifique. Deux circulaires (du 19 avril et du 17 mai 1989) encadrent la politique sanitaire concernant l'infection par le virus du sida en milieu carcéral. La première organise des consultations à titre expérimental pour les détenus infectés et établit des relations entre sept établissements pénitentiaires et les centres d'information et de soins de l'immuno-déficience humaine (CISIH) situés à proximité. La seconde, qui définit les règles de prévention, écarte le dépistage systématique, encourage le médecin pénitentiaire à proposer au détenu d'effectuer un test s'il repère dans ses antécédents une pratique à risque, affirme le principe du consentement du patient. Le nécessaire accès aux préservatifs s'effectue sur demande du détenu et dans la confidentialité du secret médical.

Le code de la santé publique prévoit par ailleurs le dépistage obligatoire des maladies vénériennes et de la tuberculose pour tous les nouveaux arrivants. Dans une étude parue en 1991 dans *la Revue du praticien*, le docteur Pierre Espinoza, médecin-chef à l'établissement d'hospitalisation public national de Fresnes, s'inquiétait cependant de la réalité des pratiques et estimait *«urgent que les pouvoirs publics renforcent le dépistage radiologique pulmonaire de la tuberculose dans les grands établissements pénitentiaires surpeuplés»*, au motif d'un prévisible *«accroissement des cas de tuberculose dans la population pénale en rapport avec le VIH»* (4).

LAURENCE FOLLÉA

Lire la suite page 20

(1) *Toxicomanie, faits et chiffres*, ministère de la santé et de l'action humanitaire, direction générale de la santé, comité français d'éducation pour la santé, 1992.

(2) Darbeda P., «Toxicomanie et prison : originalité de l'expérience française», *in Bulletin international de droit et de santé mentale*, vol. 1, nº1, ministère de la justice, Paris.

(3) Facy F., INSERM U 302, «Toxicomanes incarcérés vus dans les antennes-toxicomanie, enquête épidémiologique 1989-1990», convention entre le ministère des affaires sociales, le ministère de la justice et l'INSERM.

(4) *Sur le travail des équipes psychothérapiques*, on lira avec intérêt le chapitre «Le psychologue dans l'institution carcérale», dans *l'Expérience toxicomaniaque*, de Nadia Panunzi-Roger, collection Interfaces, éditions Hommes et perspectives, *le Journal des psychologues*, 192 p. 120 F.

La pouponnière céleste

Durant les premiers millions d'années de leur vie, les étoiles traversent des phases complexes d'éjection de matière. On sait désormais observer ce phénomène, mais son mécanisme reste encore mal compris

L'ÉVÉNEMENT s'est produit à 1 500 années-lumière de notre Terre, quelque part dans la constellation d'Orion. Là, dans cette pouponnière céleste où naissent les étoiles au sein de grands nuages de poussières et de gaz, une formidable quantité de matière, comme un feu d'artifice, a soudain été éjectée. Pour quelle raison ? C'est ce que tentent de comprendre les astrophysiciens qui, depuis quelques semaines, se penchent sur les photographies en infrarouges obtenues par deux chercheurs australiens, David Allen et Michael Burton. Menés à l'aide du télescope anglo-australien d'Epping (Nouvelle-Galles du Sud) et récemment publiés dans la revue britannique *Nature* (datée 6 mai), leurs travaux, en effet, témoignent d'un phénomène spectaculaire et encore mal compris, qui vient s'ajouter au réseau d'hypothèses, ô combien complexe, auquel sont confrontés ceux qui cherchent à comprendre comment les étoiles viennent au monde.

Un combat singulier

Dans les grandes lignes, les choses sont à peu près claires. Au commencement est un nuage interstellaire, sorte de gigantesque complexe moléculaire comme il en existe des milliers dans l'univers. En général très stable, ce nuage donne soudain, en certaines régions, des signes d'agitation. Les molécules qui le composent (pour 70 % de l'hydrogène, pour 28 % de l'hélium) commencent à se rapprocher, puis à s'agglutiner les unes aux autres. Jusqu'à ce que s'ensuive, dans la zone concernée, une contraction du nuage sous l'effet de la gravitation, d'où naîtra, quelques millions d'années plus tard – si tout se passe bien –, une nouvelle étoile.

A mesure que la masse du nuage se contracte, sa pression, et donc sa température, augmentent. Au-dessus d'un certain seuil, la chaleur ambiante devient suffisante pour dissocier les molécules d'hydrogène. Le nuage devient alors transparent, il se met à rayonner. La perte d'énergie qui en résulte accélère le processus de contraction : le nuage s'effondre littéralement sur lui-même, tandis que la température, en son cœur, augmente furieusement. Au-dessus de dix millions de degrés, les réactions nucléaires internes (fusion de l'hydrogène en hélium) se déclenchent. L'étoile commence à briller.

C'est ainsi, à la suite de l'effondrement d'un morceau de nuage, que s'est allumé notre Soleil, il y a de cela 4,6 milliards d'années. De cette flambée de chaleur, du refroidissement qui s'ensuivit, naquirent, 100 millions d'années plus tard, les neuf planètes et leurs satellites qui constituent depuis lors notre système solaire. Mais l'embryon de notre Soleil, comment s'est-il formé ? Du nuage à la proto-étoile, quels phénomènes physiques, magnétiques, quelles transformations de la matière céleste se sont produits ? Pour le comprendre, c'est sur les étoiles en train de naître que les chercheurs braquent aujourd'hui leurs instruments de mesure. Dans le domaine radiomillimétrique et infrarouge, puisque les rayonnements des proto-étoiles, stoppés par les poussières interstellaires, ne sont pas observables par les télescopes optiques.

«Sous l'angle de la théorie, la naissance d'une étoile s'apparente à un combat singulier, précise Guillaume Pineau des Forêts, astrophysicien à l'observatoire de Paris-Meudon (CNRS). *D'un côté, les forces de gravitation, qui tendent à contracter l'étoile en puissance ; de l'autre, les forces engendrées par la chaleur, qui entraînent la dispersion de la matière dans l'espace.»* C'est là, à ce carrefour entre forces contraires, que se joue le sort de l'astre futur. Mais le phénomène, du fait de sa rapidité, reste pratiquement impossible à observer : *«Une étoile met en effet quelques millions d'années à se former, ce qui représente un temps extrêmement court à l'échelle astronomique.»*

Plus illusoire encore : l'observation de l'effondrement du nuage interstellaire, prélude à la genèse de la future étoile. Malgré les avancées constantes des moyens d'exploration astronomique, aucun de ces phénomènes d'accrétion, dans quelque région du ciel que ce soit, n'a encore pu être observé à ce jour. De quoi désespérer les astrophysiciens... si ces derniers n'avaient découvert le moyen de contourner le problème. Simultanément à ces phénomènes d'accrétion, la naissance d'une étoile, en effet, s'accompagne toujours d'une phase de violente éjection de matière. Et celle-ci, toutes les observations millimétriques réalisées au cours des dix dernières années l'ont confirmé, peut parfaitement être visualisée, fournissant ainsi de précieux indices pour retracer l'enfance des étoiles.

Feu d'artifice

«Pour des raisons encore mal comprises, vraisemblablement inhérentes au champ magnétique environnant, les étoiles en formation émettent deux jets de matière, qui partent de leurs pôles dans deux directions diamétralement opposées», précise Thierry Montmerle, chercheur au département d'astrophysique du Centre d'études nucléaires de Saclay (CEA). Un phénomène confirmé des centaines de fois par les astrophysiciens, mais qui, précisément, ne correspond pas à ce que viennent d'observer les chercheurs australiens dans la constellation d'Orion. Au lieu de s'ordonner en deux jets opposés, la matière captée par leur caméra infrarouge (1) semble cette fois partir dans toutes les directions, de manière non plus continue mais spasmodique. *«Comme si un objet central, dont on ignore la nature, avait tiré la matière dans une multitude de directions»*, précise M. Montmerle.

L'explication de ce feu d'artifice ? Les chercheurs, à ce jour, en sont encore réduits aux suppositions. Pour David Allen et Michael Burton, il pourrait provenir d'un objet de type FU-Orionis : une étoile en formation dans laquelle les jets de matière sont plus violents et moins continus que la normale, et qui serait, de plus, soumise à un phénomène de précession. L'étoile naissante se comporterait alors comme une toupie qui éjecterait, en tournant sur elle-même, ses deux jets de balles dans toutes les directions.

Thierry Montmerle, quant à lui, propose une hypothèse plus séduisante encore. *«Les données dont nous disposons actuellement sur la formation des étoiles ont pour l'essentiel été obtenues à partir d'étoiles de petite masse, dites de type T-Tauri* (2), rappelle-t-il. *Mais il est tout à fait possible que l'éjection de matière très particulière observée par Allen et Burton provienne d'étoiles beaucoup plus massives.»* En effet, ces deux chercheurs ont effectué leurs mesures dans une zone de la nébuleuse d'Orion (la région OMC-1) où se trouve, on le sait, une véritable nurserie d'étoiles massives. Si l'hypothèse du chercheur français se révélait exacte, les travaux d'Allen et Burton apporteraient alors *«un indice nouveau et extrêmement précieux»* pour comprendre la genèse de ces étoiles rares et mal connues, dont la masse peut atteindre vingt fois, voire trente fois, celle du Soleil.

CATHERINE VINCENT

(1) *Pour effectuer leur étude*, David Allen et Michael Burton ont utilisé une caméra infrarouge numérique particulièrement sensible, qui leur a permis de limiter leurs observations à deux «raies» spectrales particulières. En se concentrant sur la raie de l'hydrogène (qui permet de détecter des chocs de matière relativement faibles) et sur celle du fer (témoin de chocs plus violents), ils ont ainsi obtenu une signature particulièrement précise des phénomènes d'éjection survenant dans cette région du nuage d'Orion.

(2) Les étoiles T-Tauri sont de jeunes étoiles de masse relativement faible (similaire à celle du Soleil). Très nombreuses, elles peuplent entre autres la constellation du Taureau, d'où leur nom.

La chirurgie pour guérir l'exclusion

Environ 40 000 femmes seraient atteintes de fistules obstétricales en Afrique francophone
Autant de parias dont le corps médical se désintéresse

NIAMEY

de notre envoyée spéciale

ELLES sont une quarantaine à avoir élu domicile dans la cour de l'hôpital. Elles y mangent, dorment, lavent leur linge. Certaines sont là depuis cinq, six, voire sept ans. Compagnes d'infortune, rejetées par leur mari, leur famille, leur village, elles attendent le médecin qui les sauvera de la malédiction, en les rendant à la normalité.

Courante, si ce n'est banale, en Afrique, l'infirmité de ces femmes, la fistule obstétricale, est quasiment inconnue en Europe. Elle survient généralement à l'issue d'un premier accouchement long et difficile. *« Quand c'est difficile,* explique une infirmière, *la matrone* (accoucheuse traditionnelle) *arrache tout »* ; il arrive même qu'elle monte sur le ventre de la femme. Résultat : l'enfant meurt et des lésions apparaissent entre la vessie – et parfois le rectum – et le vagin. D'où un écoulement permanent des urines.

Lésion banale sur le plan anatomique, la fistule a des effets dramatiques sur la vie conjugale, psychique et sociale. La femme est abandonnée par son entourage, qui ne supporte pas les odeurs ; d'autant qu'elle se retrouve sans enfant, sans espoir d'en avoir (une calamité en Afrique) ni de guérir.

Neuf lits sont réservés à ces parias, à l'hôpital de Niamey, qui a eu la surprise de voir arriver il y a trois mois le spécialiste français de la fistule. Le docteur Ludovic Falandry, chirurgien urologue, était venu dans la capitale nigérienne dans l'espoir de voir naître un institut de recherches consacré à sa spécialité : l'opération de la fistule. Un projet auquel le ministère français de la coopération n'a pas donné suite.

Qu'à cela ne tienne... *« Je me suis mis au milieu des malades »*, explique le chirurgien. Il en opère une, qui guérit. *« Voilà une femme qui a retrouvé la vie, qu'est-ce que ça m'a coûté ? Deux heures d'intervention, quatre fils et l'expérience »*, dit-il. Il en a opéré deux autres depuis. Avec succès. Mais *« il y a les autres, qui vivent recluses, cachées, abandonnées, et qui viendront dès qu'elles sauront qu'elles peuvent être soignées »*. Car elles sont nombreuses : *« plus on s'y intéresse, plus on voit de femmes qui portent cette infirmité cachée »*, affirme Ludovic Falandry qui, à partir d'extrapolations, estime à 40 000 le nombre de femmes qui en souffrent dans l'ensemble de l'Afrique francophone.

Une infirmité de pauvre

Ce médecin militaire aurait pu faire carrière en France. Mais il s'estime *« plus utile ici qu'à soigner des prostates de généraux et d'amiraux »*. Sa première fistule, il l'a découverte au Burkina-Faso (à l'époque Haute-Volta), il y a quinze ans. Depuis, il n'a pas « décroché ». A N'Djamena, où il est envoyé dans le cadre de l'opération Manta, une fois les blessés soignés, il opère des fistules – une première dans le camp militaire ! Il exercera plusieurs années au Tchad, puis au Gabon. En tout, il a opéré 270 femmes, dont 80 % ont guéri. Un résultat plus qu'honorable, puisque la réussite n'est jamais garantie : la quarantaine de femmes qui attendent leur heure depuis des années dans la cour de l'hôpital de Niamey ont toutes été déjà opérées, sans succès.

La fistule est une infirmité de pauvre. Si les données ethniques et génétiques (femmes de petite taille, bassin étroit, etc.) entrent en ligne de compte, les grossesses trop précoces, le respect des traditions (les mutilations rituelles jouent un rôle non négligeable) et la malnutrition sont les principaux facteurs responsables. Leur dénominateur commun : l'analphabétisme. Au Gabon, où la scolarisation est obligatoire, l'affection est en voie de disparition ; les cas observés à Libreville proviennent tous d'accouchements pratiqués en brousse.

Aussi, pour le docteur Falandry, l'éradication passe-t-elle par l'émancipation et la lutte contre la pauvreté. Mais encore faut-il *« casser le mythe de l'échec »*, en obtenant de meilleurs résultats chirurgicaux. Malheureusement, cette chirurgie n'est ni noble ni lucrative. Les médecins africains ne s'y intéressent pas, les occidentaux la méconnaissent.

Opération après opération, le docteur Falandry a mis au point une technique, dont il espère pouvoir faire un film. Car l'essentiel maintenant est de vulgariser une méthode qui permet aux quatre cinquièmes des femmes opérées de *« retrouver leur dignité »*. *« Je voudrais que les autres ne soient pas des autodidactes, comme moi,* affirme ce passionné qui a mis quinze ans à perfectionner sa technique, *il faudrait que ce que j'ai appris serve aux autres. »* Son rêve ? Créer un centre d'accueil et de traitement où l'on formerait à cette chirurgie des médecins et des infirmières.

MARIE-PIERRE SUBTIL

POINT DE VUE

Contre le dépistage obligatoire du VIH chez la femme enceinte

par le docteur Gérard Bréart

LES responsables de santé publique se sont prononcés en faveur du caractère non obligatoire, mais systématiquement proposé, du dépistage du VIH chez la femme enceinte. Cette position n'est pas toujours bien comprise. Pour éclairer plusieurs aspects de la question, je souhaite ici donner des informations tirées d'enquêtes sur le sujet que nous avons réalisées ou auxquelles nous avons participé.

D'après les enquêtes PREVAGEST (1) (2), la prévalence de la séroposivité du VIH chez les femmes qui viennent d'accoucher est de 2,8 pour 1 000 en Ile-de-France et de 2,1 pour 1 000 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces deux régions comptent 164 000 naissances par an, on peut donc estimer que dans ces deux régions, en un an, 420 enfants sont nés de mères séropositives. L'extrapolation de ces données à la France entière est difficile dans la mesure où les zones choisies pour les études sont celles où la fréquence de la maladie est la plus élevée. Dans ces deux zones ont été déclarés 65 % des cas de sida et 46 % des cas de sida féminins (cas cumulés de 1978 au 31 mars 1992) (3).

Compte tenu de la stabilité de ce pourcentage depuis 1987, il est raisonnable de penser que ces zones comptent 46 % des séropositives. C'est donc environ 900 enfants qui naissent chaque année en France de mères séropositives, parmi lesquels 15 %, soit environ 135, sont contaminés.

Il convient ensuite de connaître ce que les femmes savent des dépistages qu'elles ont eus et comment c'est accepté. En Ile-de-France, l'enquête PREVAGEST montre que 78 % des femmes disent avoir eu au moins un test de dépistage. Ce chiffre est une sous-estimation du pourcentage réel des femmes ayant effectivement eu un test ; en effet, certaines d'entre elles ont pu avoir un test sans le savoir, puisqu'on estime que plus de 30 % des services font un dépistage systématique sans information préalable de la femme (4). Les femmes enceintes constituent un des groupes où le test est le plus souvent réalisé et également celui dans lequel il est le mieux accepté : 1,6 % de refus de test en région parisienne.

Compte tenu de ces données, que peut-on attendre du passage au caractère obligatoire du dépistage du VIH ?

Si on ne dispose pas de données précises en population sur le nombre de femmes enceintes séropositives non repérées en cours de grossesse et à l'accouchement, une façon indirecte d'évaluer le problème est d'estimer la proportion d'enfants atteints de sida dont la mère ne connaissait pas sa séroposivité. Selon le rapport du Haut Comité de la santé publique sur le dépistage du VIH, *« le centre qui traite la plus grande série d'enfants atteints du sida à la suite d'une contamination materno-fœtale (1 cas français sur 3) a entrepris une révision rapide des dossiers pour tenter de répondre à cette question. Aucun cas de sida précoce n'a été observé au cours des deux dernières années sans que la mère connaisse sa séroposivité. Ces résultats provisoires indiqueraient que les enjeux d'un dépistage exhaustif sont proches de zéro »* (5).

L'enquête PREVAGEST Ile-de-France montre que le pourcentage de femmes ne connaissant pas leur statut sérologique varie en fonction de la politique appliquée dans le service. Ce pourcentage est le plus faible (8 %) dans les maternités proposant un dépistage et ayant une politique active dans le domaine de l'information, alors qu'il est de 24 % dans les maternités qui réalisent un dépistage systématique.

Cette enquête montre également que les femmes qui disent ne pas avoir eu de test sont celles qui sont les moins informées sur les risques de contamination et les modes de transmission.

Ces différents éléments nous amènent à penser que, en matière de prévention du sida, il y a plus à espérer d'un dépistage fondé sur une démarche volontariste accompagnée d'information que d'un dépistage obligatoire.

(1) *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* (BEH) (ministère de la santé), 1991, nº 33.

(2) BEH 1992, nº 47.

(3) BEH 1992, nº 19.

(4) BEH 1992, nº 23.

(5) Avis et rapport sur le dépistage de l'infection par le VIH du Haut Comité de santé publique, mars 1992.

► **Le docteur Bréart est directeur de l'Unité de recherche épidémiologique sur la santé des femmes et des enfants (INSERM) à la maternité de Port-Royal, hôpital Cochin (Paris).**

La dépendance derrière les barreaux

Suite de la première page

La transmission du virus du sida dans – et par – ce groupe à risques a également modifié le travail de la médecine pénitentiaire. La prise en compte de la personnalité du malade et la nécessité de dialoguer s'imposent désormais (5). A cet égard, les praticiens et les chercheurs concernés plaident pour l'harmonisation des prises en charge médicale et psychologique, des patients, et réclament de concert le rattachement de la médecine pénitentiaire au ministère de la santé (*le Monde* du 13 mars) (6).

« Surconsommateurs de médicaments psychotropes »

Une approche et un suivi personnalisés peuvent également se révéler adaptés au traitement des toxicomanes séronégatifs. Car jusqu'à présent, les prescriptions médicamenteuses semblaient l'emporter. *« Les détenus sont des surconsommateurs de médicaments psychotropes,* affirme le docteur Gonin dans un ouvrage consacré à la santé en prison (7). *Ils dépassent la moyenne des Français, qui sont pourtant les premiers au monde. »* Les psychotropes représenteraient en effet 43 % de l'ensemble des prescriptions effectuées par les médecins de prison, à l'exception de celles émanant des services médico-psychologiques régionaux (SMPR), auxquels sont rattachés les antennes toxicomanie. Un risque de dépendance supplémentaire, sans compter qu'en prison aussi la drogue circule...

D'aucuns diront que l'incarcération opère une coupure salvatrice pour les toxicomanes ainsi « déconnectés » de leur environnement, que les premiers temps de l'enfermement peuvent correspondre à la durée d'un sevrage. La première incarcération peut en effet être propice au discours sur l'abstinence et la prison permettre un « décrochage » temporaire, mais, pour la majorité des récidivistes, le système pénitentiaire demeure impuissant. En outre, s'ils ne sont plus « accros » à leur produit ou s'ils ont déplacé leur dépendance sur les médicaments, une fois dehors, les toxicomanes par voie intraveineuse ne sont pas à l'abri d'une surdose mortelle. La quantité de drogue qu'ils s'injectaient avant leur entrée en prison peut, à dose égale, se révéler fatale à la sortie. Le chiffre des récidives achève de briser le mythe de la réinsertion.

LAURENCE FOLLÉA

(5) Espinoza P., « L'infection par le VIH en milieu carcéral », *la Revue du praticien*, Médecine générale, tome 5, nº 142 du 17 juin 1991.

(6) Veisse A., « Que sont devenus 756 toxicomanes incarcérés à Fresnes en 1985-1986 ? », thèse pour le doctorat en médecine, Paris-V, mars 1993.

(7) *La santé incarcérée*, par le docteur Daniel Gonin, éditions de L'Archipel, 259 p., 120 F.

Expériences

Rabah, dit « Bouboule », a vingt-sept ans de galère derrière lui, une barbe de trois jours et des yeux noisette dont la pupille minuscule avoue qu'il a pris de l'héroïne. Il traîne ses baskets sales dans les ruelles en pente de la Goutte-d'Or, à l'affût d'un type qui lui doit quelque chose. Le temps d'un sandwich avalé dans un café du quartier – le patron n'a pas dû croiser son regard, car le dernier bistrot du coin qui tolérait les « toxicos » a fermé, – il raconte son histoire de toxicomane en milieu carcéral. Rabah se souvient à peine du nombre de séjours qu'il a effectués en prison, *« une quinzaine »* environ, un mois au minimum, trois ans au maximum, et jamais pour infraction à la législation sur les stupéfiants. *« J'ai décroché quinze fois »*, résume-t-il sans cesser de guetter la rue.

A chacune de ses entrées, après la visite médicale, il a eu droit au traitement réservé aux prisonniers dans son état. Il connaît le cocktail presque par cœur : *« Viscéralgine forte, Tranxène 50, Rohypnol, Antalvic et... le bleu, là... Spasfon. »* A un tel régime, explique-t-il, *« au bout de quinze jours en principe, on a décroché »*. Le problème, c'est qu'*« on décroche physiquement, mais on s'accroche à leurs cachets »*. *« Les deux semaines d'après, j'arrivais pas à dormir »*, dit-il. Et pour bénéficier d'une autre prescription, *« il faut passer devant un psy »*. Une fois, à Fresnes, il a eu plus de chance : *« Il y avait un infirmier de l'armée, on pouvait l'embrouiller sur les doses, il n'y connaissait rien. »* Il a souffert de maux de dents à plusieurs reprises, mais il n'est jamais allé consulter le dentiste, *« parce qu'en prison ce sont tous des meurtriers »* !

Du haut de sa longue expérience, Rabah affirme qu'*« en 1986, les choses ont changé. Maintenant il faut vraiment être toxico à fond et se couper* [les veines]*, sinon ils ne donnent plus de traitement »*.

Trois bières pour un « joint »

Mais il existe d'autres façons de compenser le manque et l'enfermement. Dans les établissements qu'il a traversés, Rabah a toujours trouvé du haschisch à fumer. *« En prison, tout s'achète,* explique-t-il. *Pour avoir une barrette de « shit » à 100 francs, c'est une cartouche de Marlboro, et pour un « joint », trois bières. »* Il est plus difficile de se procurer de la poudre brune ou blanche. *« Il faut déjà avoir des connaissances »*, dit Rabah, qui avoue tout de même avoir *« sniffé une fois une ligne »* d'héroïne dans sa cellule. *« La plupart des dealers qui tombent, ils tombent avec des paquets dans le ventre »*, glisse-t-il en guise d'explication. Et les parloirs ne sont pas toujours étanches. Soudain, Rabah s'est levé, il est parti en promettant de revenir – il a dû oublier.

Philippe, lui, est plus âgé, et plus discret. Il pique du nez sur un banc public et refuse de parler de l'injonction thérapeutique qui lui fut proposée, persuadé que *« tout le monde connaît »*. Il dira juste que, *« une fois tous les quinze jours »*, il allait *« pointer dans un centre »*. Ses passages en prison lui ont permis, comme à tous, de se sevrer, et il en garde même *« un côté positif : là-bas, on a plus l'impression d'être un être humain que dans la rue, on se sape, on fait attention à soi »*. Certains toxicomanes vont jusqu'à commettre des infractions, consciemment ou inconsciemment, pour faire une pause dans la spirale infernale de leur vie de galérien. Philippe le sait bien, qui cite, sans se souvenir du titre, *Archimède le clochard*, le film de Gilles Grangier où *« Jean Gabin casse un café pour aller passer l'hiver au chaud »*.

De l'autre côté du miroir, une jeune éducatrice affectée dans une prison de la région parisienne explique que *« le manque de personnel est criant, avec, en moyenne, un médecin généraliste pour quatre cents détenus »*. Elle observe que *« les toxicomanes sont tous dans un schéma bien particulier. Tout leur discours tourne autour de la came, ils sont souvent malades et, les quinze premiers jours, ils sont ingérables »*. *« L'été,* ajoute-t-elle, *lors des mutineries, ce sont les premiers sur les toits. »* Chargée du suivi psychologique des détenus en vue de leur réinsertion sociale, elle confie qu'elle leur dispense *« une aide ponctuelle »*, mais qu'il n'est pas possible de *« les amener à arrêter la drogue »*. *« On leur montre leurs droits, on essaye de leur fournir des repères,* poursuit-elle. *La plupart ne connaissent pas, par exemple, l'existence de la carte santé. »*

Si la jeune femme estime que l'incarcération peut être *« le lieu et le moment pour beaucoup de détenus de faire le point »*, elle juge « ridicule » le traitement prodigué à l'entrée pour la période du sevrage physique. *« La politique maison, c'est de leur en faire baver, et aussi d'éviter que certains rapports douteux avec des médecins du dehors un peu trop conciliants se reproduisent. »* Sans illusion sur la réinsertion future des toxicomanes dont elle s'occupe, elle ne peut qu'*« écouter, rassurer et conseiller »*, le temps d'une peine.

L. F.

SCIENCES • MEDECINE

BIBLIOGRAPHIE

Repenser la pensée

Contre le scientisme et son contraire, le rejet du progrès, une seule solution, estime Dominique Lecourt : l'union de la science et de la philosophie.

CONTRE LA PEUR,
suivi de
CRITIQUE DE L'APPEL DE HEIDELBERG
Dominique Lecourt, Collection « Pluriel-Poche », Hachette, 176 pages, 44 F.

« Une pensée au sens plein du terme ; une pensée sans dogme, toujours tournée vers l'avenir, qui se risque sans cesse tout entière dans un jeu infini avec ses propres limites ; une pensée qui ne progresse qu'en détruisant ses propres certitudes. » C'est de la pensée scientifique qu'il s'agit. Définie comme telle, elle suscite *« une sourde peur »* qui pourrait expliquer la persistance du scientisme, estime Dominique Lecourt, qui est *professeur de philosophie* à l'université Paris-VII-Jussieu, membre fondateur du Collège international de philosophie, créateur de la Fondation Diderot et directeur de la collection « Questions de science » (Hachette-La Villette)

Notre époque est à la recherche de certitudes, de valeurs sûres. Pas à celle d'une remise en question perpétuelle. *« Admirons les exploits, recueillons les connaissances nouvelles, utilisons-les, mais laissons prudemment à son mystère la pensée de feu qui leur a ouvert la voie. Telle est, en définitive, l'attitude de notre siècle devant la science,* écrit-il. *Incroyable démission de l'esprit ! »*

Cette « pensée de feu », *Dominique* Lecourt – philosophe, et scientifique de cœur – l'applique scrupuleusement pour poser son diagnostic, et proposer des solutions à la crise de confiance des citoyens face à la science. Un essai décapant qui n'épargne rien ni personne, et surtout pas les scientifiques.

Au passage, l'auteur met à mal quelques idées reçues. Hiroshima fut, certes, la première démonstration *« qu'un enchaînement d'opérations commencé dans un laboratoire peut aboutir à un événement ayant l'ampleur et la soudaineté d'un épisode mythologique ».* Mais cette tragédie n'est pas à l'origine du *« sentiment d'hostilité »* à l'égard de la science qu'Edmund Husserl, en 1935, faisait déjà remonter à la fin de la première guerre mondiale !

Hiroshima l'a sans doute renforcé, *mais d'autres événements scientifiques* comme la conquête de l'espace ou les découvertes médicales ont pu l'atténuer. En revanche, souligne Dominique Lecourt, la fabrication de la bombe a accrédité l'idée d'*« un pacte passé dans le dos des citoyens, entre les savants et le pouvoir politico-militaire ».* Ayant prouvé qu'elle détenait la clé de la survie des sociétés, la science est devenue clairement ce jour-là *« une affaire d'Etat ».*

Vieille comme la science, cette fascination réciproque entre savants et politiques n'a donc fait que se renforcer au fil du temps. Pour Dominique Lecourt, elle est même au centre de la plupart des grands problèmes qui agitent notre époque. Le marxisme s'est voulu scientifique, et c'est peut-être ce qui a fait sa perte. Aujourd'hui, la pensée politique a abdiqué devant l'analyse économique : *« L'économisme règne en maître : les phénomènes politiques sont conçus comme de simples « expressions », sans consistance propre, de processus économiques dont les « experts » détiendraient les « lois ». Résultat : la pensée politique a renoncé à toute ambition inventive ; et la pratique s'abîme dans la gestion de l'existant. »*

La question stratégique de la modernité

Aujourd'hui, encore, les questions « éthiques » sont confiées à des comités d'experts. Pourtant, souligne *Dominique Lecourt, elles sont souvent* bien antérieures aux découvertes qui les rendent aujourd'hui plus brûlantes. La tentation de l'eugénisme n'est pas apparue avec les manipulations génétiques. De même, les progrès techniques de la procréation artificielle n'ont fait que mettre en lumière une situation très ancienne, mais pas encore intégrée dans notre culture et totalement ignorée de la législation. Celle qui veut que, depuis longtemps, *« l'évolution a séparé, chez l'homme, les fonctions de reproduction et l'exercice de la sexualité ».* La solution ? L'unification de la pensée, l'union de la science et de la philosophie. *« C'est l'une des questions névralgiques ou, si l'on veut, stratégiques de la modernité. »* Cela suppose, évidemment, *« que nous arrachions notre pensée de la science au positivisme qui la domine. ».* Alors, seulement, estime Dominique Lecourt, il sera possible de conjurer la peur de la science et du progrès. *« Repenser la pensée, sans désormais en exclure la pensée scientifique »* ; la vraie, celle qui place *« l'aventure infinie »* et *« l'audace spéculative »* au-dessus de *« la méthode ».*

JEAN-PAUL DUFOUR

Les chevaux de Saint-Marc cachaient leur âge

On sait maintenant que le célèbre quadrige de Venise a été fait entre 300 avant notre ère et 100 après Jésus-Christ

LES célèbres chevaux de bronze doré qui ornaient la tribune extérieure de la façade de Saint-Marc de Venise ont très probablement été faits aux alentours de 90 avant *Jésus-Christ,* + ou – 200 ans, soit entre 300 avant notre ère et *100 après Jésus-Christ. Ce résultat* a été obtenu à partir de mesures faites *par une équipe du CNRS du* Centre de recherche interdisciplinaire *d'archéologie analytique* (CRIAA, laboratoire de physique appliquée à l'archéologie) *de l'université Michel-de-Montaigne (Bordeaux-III), que dirige le professeur* Max Schvoerer.

Avant ces travaux, l'âge supposé des quatre chevaux de Venise, *fondé sur des études d'histoire de* l'art, était compris entre le IVe siècle avant notre ère et *le IVe siècle* après Jésus-Christ : l'incertitude était alors de huit siècles, soit le double de celle résultant de la récente datation.

L'histoire de ces chevaux, dont on peut dire maintenant qu'ils sont probablement hellénistiques ou peut-être romains, est très mal connue. Tout ce qu'on sait de la période antérieure à 1204, c'est qu'ils étaient à Constantinople, dont ils ornaient sans doute l'hippodrome. En 1204, ils font partie du fabuleux butin que les Vénitiens ont « razzié » dans la capitale de l'Empire byzantin et emporté à Venise. Rappelons que la IVe croisade (1202-1204) a été détournée de son objectif (la reconquête de Jérusalem et de la Terre sainte) par les Vénitiens, qui ont voulu ainsi se rembourser, d'abord à Zara (sur la côte dalmate) puis à Constantinople, des avances qu'ils avaient consenties aux Croisés sous la forme d'équipements et de transport.

« Oubliés » dans l'arsenal de Venise pendant cinquante ans, les chevaux sont « remarqués » par des ambassadeurs de Florence et mis sur la tribune de la façade de la basilique Saint-Marc à la place qu'on *leur connaît. Lors de la campagne* d'Italie (1796-1797), le général *en chef de l'armée française,* Bonaparte, les fait enlever et transporter à Paris, où, après diverses vicissitudes, ils sont placés sur le tout neuf arc de triomphe du Carrousel. En 1815, les chevaux de Saint-Marc font partie des très nombreuses œuvres d'art que la France vaincue doit restituer à leurs propriétaires. Ils reviennent à Venise, où, vers le milieu des années 60, on constate que la corrosion les ronge : il y a une quinzaine d'années, *ils ont été remplacés* par des copies, les originaux *étant mis au musée Marciano, situé* à l'intérieur de la basilique, juste *derrière la tribune.*


MAX SCHVOERER

Mesure de la radioactivité par gammamètre de l'environnement des chevaux de Saint-Marc, préliminaire à la datation par thermoluminescence du célèbre quadrige de bronze.

Une dizaine de grammes de la « terre de fusion »

Curieusement, les chevaux de *bronze ont été datés par thermo*luminescence, méthode qui ne s'ap*plique pourtant pas aux métaux,* mais plutôt aux minéraux conte*nant des silicates (céramiques,* pierres de foyer, parois et soles de four, silex brûlés, sables *rubéfiés,* etc.) qui ont antérieurement subi les effets d'une forte chaleur ! Les bronzes antiques, en effet, étaient coulés entre deux moules de terre. L'intérieur du moule extérieur donnait la forme – et la beauté – de l'objet de métal ; le moule intérieur ne servait qu'à obtenir un objet creux et donc relativement léger. Fatalement, un peu de terre du moule intérieur adhérait au bronze qui, fondu, avait été coulé à une température supérieure à 1 100 °C.

Lors du dernier démontage-nettoyage auquel ont été soumis les quatre chevaux, l'intérieur de deux de ces derniers a été nettoyé au jet d'eau sous pression. L'intérieur des deux autres allait subir le même sort quand un des spécialistes qui participaient au travail, Maurizio Marabelli (de l'Istituto centrale del restauro de Rome), a pensé à aller chercher dans le ventre de ces deux chevaux la « terre de fusion » qui pouvait encore s'y trouver. Sept *modestes échantillons (une dizaine* de grammes utilisable en tout) de *cette « terre de fusion » ont ainsi pu* être sauvés et ont servi aux datations *par* thermoluminescence.

Pour comprendre le principe de la thermoluminescence (1), il faut remonter à la structure atomique et aux particularités des systèmes cristallins. En simplifiant, on peut dire que tous les atomes sont faits, d'une part, d'un noyau constitué de proton(s) positif(s) et de neutron(s) d'autre part, d'électron(s) négatif(s) réparti(s) sur une ou plusieurs orbites. Dans un atome « normal », il y a autant de proton(s) que d'électron(s) : l'atome est donc neutre. Mais souvent, il y a des électrons qui manquent ou des électrons en surnombre. On comprend donc qu'un atome est positif lorsqu'il a un (ou plusieurs) électron(s) en moins, et négatif quand il a un électron (ou plusieurs) en moins. Il faut ici se rappeler qu'une particule ou un atome à charge positive attire un électron.

Dans la plupart des minéraux solides, les atomes sont organisés *selon un système cristallin* rigoureux, répétitif par définition. Mais *il arrive souvent que* la structure cristalline soit imparfaite : elle présente *des lacunes – positives* ou négatives – par suite de l'absence d'atomes. Bien entendu, ces lacunes *sont minuscules : leur volume n'est* que de quelques millièmes de nano*mètre cube* (2).

Par ailleurs, tous les minéraux *terrestres contiennent des traces de* trois éléments radioactifs dont la *période (3) est très longue : l'uranium* 238, le thorium 232 et le *potassium 40, qui se désintègrent* peu à peu en émettant des particules *alpha, des particules* bêta ou des rayonnements gamma. Ces par*ticules alpha et bêta ainsi que* les rayonnements gamma constituent autant de « projectiles » qui arrachent des électrons aux atomes du *solide cristallin.* Ces électrons sont piégés dans les lacunes positives du *réseau cristallin.* Plus est long le temps écoulé, et donc plus importante est la dose d'irradiation, plus nombreux sont les électrons arrachés *puis piégés.*

De l'utilité des impuretés

Mais si le solide est chauffé au *moins à 500 °C, les électrons piégés* sont chassés des lacunes et vont *reprendre leur place « normale »* autour d'un atome. Etant entendu *qu'ils sont attirés préférentielle*ment par les atomes de certains des *éléments-traces (les impuretés),* manganèse, chrome, fer, titane, *vanadium, etc., présents dans la* quasi-totalité des minéraux. Cette *arrivée des électrons a pour effet* d'exciter ces atomes, qui se désexcitent *presque simultanément et,* du coup, émettent de la lumière. Il est évident que *plus il y d'électrons* arrivant sur ces éléments-traces, *plus la lumière émise sera intense.* En d'autres termes, la quantité de *lumière émise est fonction du* temps qui s'est écoulé depuis que le *solide a subi son précédent chauffage* (cuisson d'une céramique, dernière *utilisation d'un four, coulée* du bronze des chevaux de Saint-Marc, *entre autres), et donc de la* dose d'irradiation reçue. Bien évidemment, cette *lumière, même la* plus intense, est, en fait, très faible et *doit passer par un amplificateur* puissant avant d'être mesurée.

Dans la pratique, la thermoluminescence implique que l'on connaisse d'abord la composition radiochimique et la dose annuelle de radioactivité naturelle (qui varie selon la teneur du minéral constitutif de l'objet en ces trois radioéléments présents) de l'objet que l'on veut dater ; ensuite, de déterminer la composition chimique et la radioactivité naturelle des sols, sédiments et débris dans lesquels a été trouvé cet objet ou de l'air dans lequel a baigné ce dernier (ces irradiations, de voisinage, pourrait-on dire, s'additionnant à celles qui sont propres au matériau *de l'objet)* ; enfin, de calculer la dose totale reçue, entre ses deux chauffages, par l'objet à dater par comparaison avec *les mesures faites* en *soumettant* un échantillon de l'objet *archéologique à une source d'irra*diation calibrée. De tout cela, les *spécialistes tirent l'âge de l'objet à* dater avec une bonne approxima*tion (+ ou – 5 % en moyenne de* l'âge obtenu).

*Il s'agit donc d'opérations lon*gues et complexes. Ce qui explique *que les prélèvements* de la « terre de fusion » et les mesures de la *radioactivité* ambiante de la place Saint-Marc, des chevaux eux-mêmes et de la tribune de la basilique ont été faits en 1983, que les datations ont été réalisées entre 1985 et 1988 puis vérifiées en 1990. Les résultats, qui ont été annoncés en 1991 à Delphes lors d'un congrès international sur la physique appliquée à l'archéologie, sont en cours de publication...

YVONNE REBEYROL

(1) La méthode a été imaginée aux Etats-Unis au début des années 50, testée vers la fin des années 60 en Grande-Bretagne et au Danemark, développée depuis 1968 à l'université Bordeaux-III par l'équipe de Max Schvoerer, notamment. Elle est considérée actuellement, pour les objets contenant des silicates, comme une des méthodes de datation les plus fiables, et elle est l'une des plus utilisées.

(2) Le nanomètre est la milliardième partie du mètre.

(3) La période d'un élément radioactif est la durée du temps nécessaire pour que disparaisse la moitié de sa radioactivité propre. *La période du potassium 40 est de* 1,3 milliard d'années, celle de l'uranium 238 de 4,5 milliards d'années et celle du thorium 232 de 13,9 milliards d'années.

COMMUNICATION

En raison du succès de son Festival du dessin et de la caricature de presse

Epinal veut construire une « Cité des images »

Les dessinateurs de presse et leur public se sont retrouvés, du 10 au 24 mai, à Epinal, à l'occasion du sixième Festival du dessin et de la caricature de presse, dont le palmarès a consacré de nouveaux talents. Les organisateurs ont décidé la création, dans la ville, d'un Centre du dessin de presse.

ÉPINAL

de notre correspondante

Forte de la tradition de son imagerie Pellerin, qui fabrique ses fameuses « images », Epinal organise depuis 1986 un festival du dessin de presse et de la caricature. Devenue biennale il y a quatre ans, cette manifestation, encouragée par le maire RPR de la cité vosgienne Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, porte désormais le nom d' Images de la caricature. Du 10 au 24 mai, celle-ci présentait quatre expositions, dont la plus importante a regroupé, sous un chapiteau planté au cœur de la ville, quatre cents dessins couvrant une année d'actualité dans la presse française avec, en première ligne, le conflit yougoslave.

Mais l'édition 1993 de ces Images de la caricature a consacré aussi une exposition à Régis Franc, le père de « Tonton Marcel », baptisée du titre de l'une de ses œuvres, « Le Café de la plage », et elle a rendu un hommage à Roger Chancel : l'exposition « L'œil et la griffe » a décrit le talent de ce polémiste de droite qui participa activement à la Résistance – il collabora avant-guerre à *Gringoire*, *Candide*, *Ric et Rac*, etc., – dont la plume égratigna tour à tour le Front populaire, puis l'hitlérisme et l'Occupation. Elle a mis également en évidence deux dessinateurs originaires de la région, Lefred-Thouron, qui dessine dans *l'Equipe magazine*, *Libération*, *Charlie-Hebdo*, etc., et Rémi Malingrëy, collaborateur de *Lui*, *Marie-Claire*, *VSD* ou *Libération*.

Les dessins de ces quatre auteurs. ont fait l'objet de publications éditées sous l'égide du festival, dans la collection « Mise en Je ».

L'absence motivée de Cabu

Une quarantaine de dessinateurs confirmés sont venus en personne, tels que Wolinski, Loup, Nicoulaud, Wiaz, Pessin, etc., ou des gloires montantes (Tignous, Jiho), tous très attendus par les Spinaliens. Quelques grandes « pointures » de la profession n'avaient pu venir et l'avaient regretté, comme Plantu, Serguei, Faizant, Honoré, Pancho ou Iturria. Mais seul Cabu (*le Canard enchaîné*) avait officiellement décliné l'invitation, expliquant son absence par son refus de servir de caution à M. Séguin...

Les dessinateurs ont pu rencontrer leur public, fêter leurs lauréats à l'issue de la remise des prix, mais aussi entrer mutuellement en relations ce qui est rare, le festival d'Epinal et celui de Saint-Just-le-Martel (Haute-Vienne) étant les seuls à avoir acquis une dimension nationale.

Pour la première fois figurait au programme un débat sur le thème « Tension et dérision, le dessin de presse en temps de crise », qui fut l'occasion pour les dessinateurs d'échanger des idées et des réflexions sur leur métier, ainsi que sur ses difficultés.

La présence régulière des dessinateurs à Epinal témoigne de l'intérêt suscité par ce festival, que Pessin estime *« le plus professionnel »*. Solidement amarré, il devrait d'ailleurs donner prochainement naissance à un véritable pôle de l'image, le Centre du dessin de presse. Conçu sur le modèle du Centre national de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême (CNBDI), il sera constitué d'un fonds d'images et de dessins et organisera des expositions (dont le festival, qui sera son « moment fort »). Ses promoteurs projettent même d'éditer un journal. *« La première phase est en cours*, a précisé la directrice des affaires culturelles d'Epinal, Anne-Christine Dufour. *Notre « Cité des images » débutera par un musée avec le fonds imagier disponible ; viendra ensuite la construction d'un Centre du dessin de presse, qui sera en place en 1995. »*

CLAUDINE CUNAT

Le palmarès

Le Grand Prix d'Epinal et le Prix du « nouveau talent » sont attribués par un jury de journalistes à un dessinateur. Deux autres prix sont décernés aux médias par les dessinateurs présents au festival. Le palmarès a été le suivant :

Grand Prix de la ville d'Epinal 1993, récompensant un dessinateur pour l'ensemble de ses dessins : Gilles Nicoulaud.

Prix du « nouveau talent » 1993, attribué à un dessinateur de moins de trente-cinq ans : Fred Hamster.

Prix turbo-média, décerné au média national qui a le mieux favorisé le dessin de presse en 1992-1993 : *Trait de presse*.

Prix média régional, attribué à un média régional : *les Informations dieppoises*.

L'avenir des technologies numériques

Alliance aux États-Unis sur la télévision haute définition

Un compromis vaut mieux qu'une compétition hasardeuse : les trois consortiums en lice aux Etats-Unis pour le choix d'une norme de télévision haute définition numérique ont conclu, lundi 25 mai, un accord de coopération technologique. Celui-ci prévoit la mise au point en commun d'une norme et le partage des redevances futures liées aux brevets. General Instruments et le Massachusetts Institute of technology composent le premier consortium, Zenith et ATT le deuxième, tandis que le troisième, baptisé ATRC, regroupe autour des filiales américaines de Thomson et Philips des laboratoires de recherche (David Sarnoff) et des sociétés (CLI) américaines.

Tous travaillaient sur des technologies numériques, qui doivent permettre d'utiliser plus efficacement l'espace hertzien (*le Monde* du 19 mai). La Federal Communications Commission (FCC), qui organise la compétition pour le choix d'une norme, les avait vivement incités à se regrouper, pour éviter la dispersion des efforts et surtout les risques de procès de la part d'un perdant mécontent.

La FCC a immédiatement suspendu les tests sur les différents systèmes en lice, qui devaient reprendre le 25 mai. En réussissant à sceller cette « grande alliance » des industriels américains (Thomson et Philips sont, paradoxalement, les principaux fabricants de téléviseurs aux Etats-Unis), la FCC fait ressortir par contraste les errements de la politique industrielle européenne : sans autorité de régulation centrale pour la télévision, les dissensions entre industriels, chaînes et pays ont handicapé les recherches communautaires.

Pour les industriels (et une fois réglés de délicats problèmes de licences entre Thomson et General Electric), l'accord réduit les incertitudes sur l'avenir. Les Européens, en particulier, assurent ainsi leur présence sur ce marché de la TVHD numérique, prometteur même s'il ne s'ouvre que dans quelques années.

M. C. I.

□ **L'ACP-Communication dépose son bilan.** – Le dépôt de bilan de l'Agence centrale de presse-Communication, filiale du groupe Telpresse, qui était annoncé (*le Monde* daté 16-17 mai), a été enregistré, lundi 24 mai, par le tribunal de commerce de Marseille. Selon les indications données par Jean-Paul Fourdinier, actionnaire majoritaire du groupe Telpresse, le déficit de l'ACP s'élève à 60 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 75 millions. L'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire pourrait être décidée par jugement. Le tribunal peut également contraindre M. Fourdinier à assurer la trésorerie courante de l'agence jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires fixée au 2 juin.

INSTITUT

□ **Emmanuel Le Roy Ladurie élu à l'Académie des sciences morales et politiques.** – L'Académie des sciences morales et politiques a élu, lundi 24 mai à Paris, dans la section d'histoire et géographie, Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France, administrateur général de la Biblitothèque nationale, en remplacement de Maurice Le Lannou, décédé.

CARNET DU Monde

Naissances

Sophie et Yoga, Vasantha et Yamini sont très heureux de faire part de la naissance de

Devan Julien,

le 22 avril 1993.

M. et Mme YOGANANTHAN,
14, rue Stella-Montis,
38240 Meylan.

M. et Mme JOINET-GUILLOU sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Léa,

le 22 mai 1993.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Pascal BARRÉ,

des suite du sida, survenu le 21 mai 1993, à l'âge de quarante ans.

26, rue Cadet,
75009 Paris.

– Mme Pierre Bellenger,
son épouse,
Mme Marylène Bellenger,
Et Marie Audouard,
sa fille et sa petite-fille,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Pierre BELLENGER,

survenu le 23 mai 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 mai, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

22, rue des Marronniers,
75016 Paris.
Espace 2000,
29, quai André-Citroën,
75015 Paris.

– Mme Cécile Gabai,
Mme Odette Bois,
Etienne Bois,
Ariane et François Heilbronn
et leurs enfants,
Jean et Aurélien,
Les familles Gabai, Bois, Heilbronn, Cook, Kelber, Aeschimann,
ont la douleur de faire part du décès de

Régine BOIS,
Régine Gabbey,
journaliste,

survenu à l'âge de cinquante-neuf ans, le 14 mai 1993, en reportage, dans un accident aérien en Sibérie extrême-orientale.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 mai, à 10 heures, en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e.

Elle sera inhumée dans l'intimité familiale, aux côtés de son fils,

Jean-Philippe,

parti le 23 janvier 1986, à l'âge de vingt ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

76, rue de Sèvres,
75007 Paris.
8, impasse Mathieu,
75015 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Axel Ganz,
président de Prisma Presse,
Robert Fiess,
directeur des rédactions de *Géo*,
Yan Meot,
rédacteur en chef de *Géo*,
Ainsi que l'ensemble de la rédaction de *Géo*,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Régine BOIS-GABBEY,
journaliste à *Géo*,

survenu le samedi 15 mai 1993, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Le tragique accident d'hélicoptère qui a coûté la vie à Régine Gabbey, ainsi qu'à sept autres personnes, est survenu samedi 15 mai, dans le nord-est de la Sibérie. Régine Gabbey, en mission pour *Géo*, participait à la Transsibering, une expédition scientifique sur les peuplades sibériennes.

Après avoir collaboré à *Paris-Presse*, au *Parisien libéré*, puis, comme rédactrice en chef adjointe, à *Réalités*, *Vivre* et à *l'Express* où elle animait la rubrique « Temps libres ». Régine Gabbey avait rejoint *Géo*, en janvier 1987, au poste de secrétaire générale de la rédaction. Depuis octobre 1992, elle était également responsable de la partie « Documents » du magazine.

Dans cette terrible et brutale épreuve, nous tenons à exprimer notre plus profonde sympathie à la famille de Régine Gabbey.

Une messe sera célébrée le mercredi 26 mai, à 10 heures, en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e.

– Mme Adrien Chambon,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adrien CHAMBON,
directeur régional honoraire
de la jeunesse et des sports,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,
médaille d'honneur d'or
de l'éducation physique et des sports,

survenu le 16 mai 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ses obsèques ont eu lieu, le 18 mai, dans l'intimité, à Charras (Charente).

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue des Ardillers,
16000 Angoulême.

– Mme Henri Dieuzeide,
son épouse,
Claire, Catherine et Sophie Dieuzeide,
ses filles,
Sylvain Gachet,
son gendre,
Charles,
son petit-fils,
Alice Dieuzeide,
Pierre et Monique Dieuzeide,
Michel et Monique Dieuzeide,
ses frères, sœur et belles-sœurs,
Ainsi que toute la famille,
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

M. Henri DIEUZEIDE,
inspecteur général
de l'éducation nationale,

survenu le 22 mai 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 mai, à 8 h 30, en la paroisse Saint-Thomas d'Aquin, Paris-7e, suivie de l'inhumation dans le caveau familial, au cimetière de Lisle (Dordogne).

19, boulevard Raspail,
75007 Paris.

[Né le 8 juillet 1925 à Brignoles (Var), agrégé d'anglais, Henri Dieuzeide a été, entre 1954 et 1966, maître de recherche à l'Institut pédagogique national (IPN) puis directeur du département radio-télévision scolaire à Paris. Nommé inspecteur de l'académie de Paris en 1966, il a été, de 1967 à 1984, détaché à l'UNESCO pour diriger la division des méthodes et techniques d'éducation.]

– Mme Madeleine Hoyau,
son épouse,
Mme Gilberte Choquette,
sa fille,
Marianne, Lorraine et Catherine,
ses petites-filles,
Nicolas et Maxime,
ses arrière-petits-fils,
Et les familles Sémach, Audroin, Bassan, Le Goff, Pinon, Javelle, Duval, Chartier, Hiaumé,
ont la douleur de faire part du décès, le 20 mai 1993, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Jules HOYAU,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure de l'ET,
proviseur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
officier du Ouissam alaouite.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Antonio Chamorro-Daza,
et sa famille,
M. et Mme Michel Poussard
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur amie

Andrée Maria JACOB,

dans sa quatre-vingtième année.

– M. et Mme Jean-Yves Laneurie,
ses enfants,
Florence et Olivier,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Juliette LANEURIE,
née Brunet,

survenu le 24 mai 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

17, rue Mirabeau,
75016 Paris.

– Isabelle Escapin,
sa compagne,
Luc-Emmanuel, Tiffany, Chloé et Louis-Charles,
ses enfants,
Yvonne et Jean Lescêne,
ses parents,
Orestine (†) et Charles Escapin,
ses beaux-parents,
Arlette Gounet-Lescêne, Francis
et leurs enfants,
Janine et Roger Fortier
et leurs filles,
Jean-Renaud Lescêne,
Jean-Daniel et Colette Escapin
et leurs enfants,
Hervé et Chantal Escapin
et leur fille,
ses sœurs, frère, belles-sœurs, beaux-frères, nièces et neveux,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jean-Louis LESCÊNE,
journaliste politique,

survenu le 21 mai 1993, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 27 mai, à 10 heures, en l'église protestante de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, où l'on se réunira.

Selon la volonté du défunt, l'incinération suivra au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à 12 h 15.

« Je voudrais être un feu, n'avoir qu'un chant tranquille, une douce et chaude clarté et mourir dans ma cendre en ayant tout donné. »

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à l'ARSEP (Association pour la recherche sur la sclérose en plaques), 4, rue Chéreau, Paris-13e.

3, rue Lebouis,
75014 Paris.
22, rue du Hameau,
75015 Paris.

(*Le Monde* du 25 mai.)

– Le Conseil d'administration
Et le personnel de [illegible]
ont la douleur de faire part du décès de leur président

Alain MAYOUD,
député du Rhône
et vice-président
de la région Rhône-Alpes.

(*Le Monde* du 25 mai.)

Michel REY

est décédé le 24 mai 1993, à l'hôpital de l'Institut Pasteur.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, 16, rue du Repos, Paris-20e, le jeudi 27 mai, à 10 h 30.

– M. Paul Tavernier,
professeur à l'université de Rouen,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean TAVERNIER,
née Yvonne Salomon,

survenu à Saint-Laurent-du-Pont (Isère), le 15 mai 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Conformément à sa volonté, l'incinération au crématorium de Gières et l'inhumation à Tullins (Isère) ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

12, boulevard Desgranges,
escalier 7,
92330 Sceaux.

Communications diverses

– Jeudi 27 mai 1993, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, soirée exceptionnelle avec les radios juives, M. Waintraub, président du CJM : Roger Ascot, *les Malins et les Fous* (Ed. Balland). Tél. : 42-71-68-19.

ÉCONOMIE

Le transfert de la production de l'unité de Longvic en Ecosse

Hoover confirme la fermeture de son usine de Dijon

L'américain aggrave son cas

«L'affaire Hoover» a donc connu son épilogue lundi 24 mai. Propriétaire de la firme d'électroménager, le groupe américain Maytag aurait pu signer une sortie honorable. Il n'en a rien été. En prétendant maladroitement n'avoir jamais laissé le personnel entretenir de vains espoirs et en écartant – *sans grande conviction* – l'accusation de *«dumping social»*, Hoover a, au contraire, aggravé son cas.

Contrairement aux propos embarrassés des dirigeants de la firme, la fermeture de l'usine de Longvic est bel et bien le fruit d'un chantage à l'emploi. L'usine française n'était pas obsolète. Son seul défaut était d'être moins rentable que l'unité écossaise de Cambuslang, où le chômage frise les 20 %, dès lors que les syndicats locaux approuvaient un gel temporaire des salaires, une réduction de la rémunération des heures supplémentaires, une restriction du droit de grève, et acceptaient que les nouvelles recrues soient embauchées à durée déterminée, sans indemnités en cas de maladie.

On peut tout de même se demander si, sur le strict plan économique, le groupe Maytag, maison mère de Hoover, réalisera une si bonne opération. A l'agrandissement de ses installations écossaises s'ajouteront les dépenses – 185 millions de francs – liées au plan social de Longvic. Davantage qu'une décision mûrement réfléchie, fondée sur une analyse comparative des coûts, ce transfert ressemble beaucoup à la réaction précipitée d'une entreprise placée le dos au mur. L'ancienne direction européenne de Hoover n'a-t-elle pas été licenciée après avoir été assaillie de plaintes de consommateurs anglais et irlandais auxquels on avait promis des billets d'avion gratuits pour tout achat supérieur à 100 livres dont ils n'ont jamais vu la couleur?

Plus largement, on peut se demander si les Douze auront la capacité de tirer les enseignements d'une affaire qui a amplement démontré l'inanité de l'Europe sociale. La réunion, le 1er juin, du conseil des ministres concernés afin de *«confronter les expériences en matière d'emploi»* ne constitue pas vraiment une initiative à la hauteur des enjeux. Quant à l'émotion suscitée en février au sein de la classe politique française, toutes tendances confondues, lors de l'annonce de la fermeture de l'usine de Longvic, elle paraît s'être rapidement dissipée.

L'épisode Hoover comme les récentes pratiques de *«licenciement expéditif»* chez SKF ou Iveco sont pourtant des signaux à prendre au sérieux. La réhabilitation de l'entreprise, tant célébrée dans les années 80, a peut-être du plomb dans l'aile.

JEAN-MICHEL NORMAND

L'usine Hoover de Dijon ferme. La décision de transférer la production de l'unité de Longvic à Cambuslang en Ecosse est *«irréversible»*, a déclaré, un peu mal à l'aise, lundi 24 mai, à Paris, Gerald Kamman, nouveau PDG de Hoover Europe, nommé après le limogeage de son prédécesseur en mars dernier (*le Monde* du 1er avril) : *«Je ne suis qu'un opérationnel. Je ne possède pas cette entreprise. J'ai été nommé il y a un mois et ai trouvé ce dossier à gérer.»*

M. Kamman avait-il surestimé sa marge de manœuvre? Certaines de ses déclarations, à sa nomination, avaient laissé entendre qu'un retour en arrière était possible. *«J'ai mis à plat le dossier. J'ai réuni de nouveaux éléments. Pour juger. Mais nous n'avons jamais envisagé de remettre en cause la décision de fermeture»*, affirme aujourd'hui M. Kamman, de retour des Etats-Unis où il a rencontré les dirigeants de Maytag, le propriétaire de Hoover. M. Kamman avait pourtant déclaré dans un entretien au *Financial Times* qu'il ne se sentait pas lié par la décision de son prédécesseur. *«C'était irrévocable»*, explique-t-il aujourd'hui.

Pour M. Kamman, le transfert en Ecosse des productions de Hoover Dijon n'a rien d'un cas de «dumping social». Le groupe avait décidé de regrouper sa production européenne d'aspirateurs sur un seul site. *«Nous avons choisi l'Ecosse car il existe à Cambuslang des capacités de production inutilisées. L'établissement est plus vaste. A Dijon, il aurait fallu agrandir. Le montant des dépenses à engager était trop important.»*

Le PDG de Hoover Europe a confirmé qu'une activité d'après-vente serait maintenue en Côte-d'Or, sans pouvoir préciser le nombre exact de salariés conservés. Les négociations entre la direction et les syndicats sur la mise en œuvre du plan social se poursuivent, a-t-il indiqué. Mais le schéma de départ est maintenu : une grosse majorité des salariés de Hoover Dijon doivent être licenciés entre le 1er juillet 1993 et le printemps 1994.

CAROLINE MONNOT

Colère et déception

DIJON

de notre correspondante

«Nous avions une lueur d'espoir mais on nous a menti. Ils se sont moqués de nous.» Lundi 24 mai, vers 16 heures, devant la grille de l'usine Hoover de Longvic (Côte-d'Or), les employés de l'équipe de jour égrenaient une amère déception. Ils y avaient pourtant cru, depuis la visite, le 28 avril dernier, du nouveau PDG de Hoover-Europe, Gérard Kamman. Maytag, la maison mère, allait peut-être, au terme d'un audit, revenir sur sa décision de fermer l'usine ou, au moins, raccourcir la liste des licenciements. Las, il y en aura bien quelque 628 sur un total de 704 postes.

Une dizaine de personnes sont d'ores et déjà parties ou sont sur le départ. Tous sont des cadres ou des techniciens. Ces salariés sont les mieux lotis. Selon la direction de Hoover-France, 150 offres émanant d'entreprises régionales ont été collectées pour les 49 cadres ou 100 agents de maîtrise et techniciens licenciés. En revanche, les possibilités de reclassement sont plus rares pour les 470 ouvriers qui devront quitter l'usine d'ici à mars 1994. Compte tenu de la situation locale de l'emploi – plus de deux mille licenciements dans l'industrie de Bourgogne depuis janvier, – les espérances sont infimes. *«Tout s'effondre; ce n'est pas à mon âge que je pourrai retrouver du travail»*, se désespère Josiane, vingt et un ans d'ancienneté et un mari qui, lui aussi, travaille chez Hoover. *«Maintenant, notre objectif est de partir avec quelque chose de correct»*, renchérit Dominique, quarante ans, ouvrière à l'atelier d'assemblage des moteurs.

Tous les espoirs se reportent désormais sur l'amélioration du plan social. L'intersyndicale CGC-CFDT estime disposer d'une marge de manœuvre pour augmenter les sommes qui y seront consacrées (185 millions de francs, alors que la direction proposait initialement 110 millions de francs). La notification des 86 premiers licenciements aura lieu le 22 juin, pour des départs effectifs le 1er juillet. Cependant, redoutant *«une menace pure et simple de dépôt de bilan»*, les syndicats souhaitent donner la *«priorité au dialogue»*. Les salariés les suivront-ils? Pour l'heure, il n'est pas question de coup de force. Tout juste quelques arrêts de travail spontanés, comme lundi après-midi, où les chaînes d'assemblage sont restées silencieuses.

CHRIS MAIZIAT

En lançant un référendum auprès des généralistes

MG-France suggère de limiter l'accès direct aux médecins spécialistes

«Les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie innocentent la médecine générale.» MG-France, organisation regroupant exclusivement des médecins généralistes, annonce clairement la couleur. Alors que le gouvernement cherche à réaliser 30 milliards de francs d'économies d'ici à la fin de 1994, ce syndicat considère que c'est d'abord aux praticiens spécialistes qu'il faudra réclamer des efforts. Chiffres à l'appui, MG-France (6 500 cotisants) insiste sur les évolutions divergentes des remboursements engendrés par les généralistes et par les spécialistes.

Entre 1980 et 1991, les données de la Caisse nationale font apparaître qu'en francs courants, les honoraires par médecin ont progressé de 91 % pour les premiers et de 118 % pour les seconds. S'agissant de l'activité exprimée en actes médicaux, on relève une quasi-stabilité pour les généralistes alors que chaque spécialiste aurait augmenté de 14 % le nombre de ses actes sur la même période.

Pour une convention spécifique

Le syndicat s'inquiète d'une *«substitution progressive d'un professionnel, le spécialiste, à un autre, le généraliste.»* Ainsi, sur cent patients auscultés par un spécialiste, seuls 12 % lui ont été adressés par un généraliste, alors que 46 % sont venus en consultation de leur propre initiative et que 42 % reviennent chez leur spécialiste pour un nouveau rendez-vous.

Décidé à tirer les enseignements de ces statistiques, MG-France a annoncé mardi 25 mai le lancement d'un *«référendum»* auprès des 58 000 médecins généralistes auxquels deux questions sont posées. La première porte sur l'éventualité de *«limiter l'accès direct des patients à la médecine spécialisée libérale et hospitalière»*, autrement dit de faire des généralistes le «pivot» central du système de soins.

La deuxième suggère la négociation d'une convention avec la Sécurité sociale, spécifique aux généralistes, vieille revendication de MG-France. En désignant ouvertement les spécialistes comme cible privilégiée des futurs dispositifs de maîtrise des dépenses de santé, MG-France risque d'être accusé par les autres organisations de semer la division au sein de la profession.

Toutefois, ce positionnement présente le mérite de faire apparaître au grand jour les réelles divergences d'intérêt entre généralistes et spécialistes, longtemps considérées comme un véritable tabou. Reste que les phénomènes de substitution au profit des spécialistes sont, dans une large mesure, la conséquence de l'évolution des comportements des malades eux-mêmes.

J.-M. N.

Incidents dans le Tarn

Les mineurs de Carmaux refusent la «logique d'abandon du charbon»

CARMAUX

de notre correspondant

Après plusieurs manifestations symboliques à Albi au cours des dernières semaines, les mineurs de Carmaux sont revenus, lundi 24 mai, dans le chef-lieu du Tarn, à l'occasion de la table-ronde relative à l'application du plan social décidé, il y a deux ans, par Charbonnages de France.

L'entreprise prévoyait 324 suppressions d'emplois sur le site de la Grande Découverte, qui en employait près de 600. A ce jour, 22 cas de mineurs restent sans solution de reclassement autre que le *«congé individuel d'adaptation charbonnière»* (65 % du salaire pendant un an), alors que les organisations syndicales refusent toujours la logique d'abandon du site de Carmaux, que les Houillères du Centre-Midi paraissent avoir inscrit dans leurs prévisions à l'horizon 2000.

Incidents et négociations

Un important dispositif de sécurité avait été déployé aux abords de la préfecture, quand un gros camion, chargé de déblais, a foncé vers les gendarmes mobiles. Arrêté par le tir d'une grenade lacrymogène à bout portant dans le pare-brise, l'engin est reparti à reculons, entraîné dans la pente, et a écrasé sur son passage un véhicule de chantier pris par les manifestants, avant de heurter violemment un parapet.

L'incident s'est déroulé en début de soirée en face du lycée La Pérouse où professa Jean Jaurès et où Georges Pompidou fut élève. Un affrontement bref et violent opposa manifestants et gendarmes. Une entrevue entre le préfet et une délégation syndicale a permis de débloquer la situation dans la nuit, un rendez-vous au ministère de l'industrie ayant été pris pour le mercredi 26 mai.

Les manifestants ont déversé d'autres déblais devant la mairie de Carmaux dans la nuit de lundi à mardi.

JEAN-PIERRE BARJOU

EN BREF

□ **Manifestation d'éleveurs de lapins dans le Finistère et d'arboriculteurs dans le Vaucluse.** – Une quarantaine d'éleveurs de lapins du Finistère ont brûlé lundi 24 mai à Brest des dizaines de lapins polonais et chinois qu'ils étaient allés prendre dans deux magasins de produits surgelés, afin d'attirer l'attention sur la «concurrence déloyale» causée par l'importation d'animaux étrangers. Une délégation d'éleveurs a été reçue par le sous-préfet. Les éleveurs qui ont lancé des projectiles par-dessus les grilles ont été repoussés par des bombes lacrymogènes. Ils se sont ensuite dispersés sans incident. La Bretagne est la seconde région productrice de lapins en France (20 %), derrière les Pays de la Loire (40 %). Dans le Vaucluse ce sont des producteurs de cerises qui ont manifesté contre des importations d'Italie.

■ **PÊCHE : La CEE autorise certaines importations.** – La CEE a adopté lundi 24 mai, contre l'avis de la France, une série de mesures permettant l'importation de certaines espèces de poissons dans la Communauté pour approvisionner les industries de transformation, a annoncé un communiqué publié à Bruxelles. Les ministres de l'agriculture de la CEE, réunis pour discuter des prix agricoles et de la réforme de la politique agricole commune (PAC), ont adopté un règlement qui suspend les droits de douane applicables à l'importation de certaines espèces de poissons et fixe des quotas d'importation. La France s'est abstenue au cours du vote. Ces importations concernent, du 1er juillet au 31 décembre, la morue, le lieu noir et le flétan frais, réfrigérés ou congelés. – *(AFP.)*

Le collectif budgétaire et la relance en faveur de l'emploi

Gouvernement et patronat se donnent deux mois pour négocier sur l'UNEDIC

Prévue pour le mardi 25 mai, la deuxième séance de négociations sur l'UNEDIC a été reportée à la dernière minute, au moment où le gouvernement annonçait le lancement d'un emprunt qui viendrait financer, en large partie, un plan pour l'emploi (*le Monde* du 25 mai). Intimement liés, ces deux événements signifient que, sur la scène de la politique sociale, le décor est en train de changer.

Depuis le long week-end de l'Ascension, les données sociales de la politique du gouvernement de M. Balladur ont beaucoup évolué. En conclusion d'une série de tractations, la journée du lundi 24 mai a été particulièrement riche en événements d'importance, parfaitement imbriqués les uns aux autres. S'est d'abord trouvée confirmée l'intention d'Edouard Balladur d'annoncer, le 25 mai devant l'Assemblée nationale, le lancement d'un emprunt de 40 milliards de francs qui servira à financer une relance pour l'emploi et, surtout, à améliorer un volet de traitement social qui faisait jusqu'à présent défaut. Puis, successivement, le CNPF a laissé entendre qu'il atténuerait la fermeté de sa position dans la négociation sur le régime d'assurance-chômage, dont la deuxième séance devait avoir lieu le mardi 25 mai, avant que, officiellement à la demande de certaines organisations syndicales, il n'accepte de reporter cette réunion à une date ultérieure.

Tant le patronat qu'une partie des syndicats (la CFTC s'est étonnée de ce revirement et la CGT y voit une manœuvre), tous gestionnaires de l'UNEDIC, ne cachent pas que leur attitude, redevenue attentiste, leur est dictée par la nouvelle donne sociale que prépare le gouvernement. Formellement, ils trouvent dans la lettre que leur a adressée le même jour Michel Giraud, ministre du travail, une justification à ne pas discuter dans l'urgence. Comme convenu, celui-ci les a en effet assurés que l'Etat interviendrait financièrement pour aider le régime d'assurance-chômage à franchir les *«mauvais caps»* de trésorerie des mois de juin et de juillet.

Partie de bras de fer

D'ores et déjà, 2,6 milliards sont disponibles et l'UNEDIC n'aurait pas à payer, en juin, l'échéance de 2 milliards qu'elle doit à l'ASF (Association pour la structure financière) au titre des préretraites FNE (Fonds national de l'emploi). Sachant qu'une passe autrement difficile interviendra en septembre, il reste de toute manière que les pouvoirs publics disposent, au total et en théorie, avec le collectif budgétaire, d'une enveloppe de 3,1 milliards de francs, voire davantage, pour soutenir un régime dont le déficit cumulé atteindrait les 38 milliards de francs à la fin de l'année.

Grâce à ce répit, *«nous allons mettre à profit la période pour sortir de l'impasse actuelle»*, expliquait, *le 24 mai au matin*, Bernard Boisson, vice-président de l'UNEDIC et l'un des négociateurs du CNPF. Au cours des deux prochains mois, *selon lui*, les partenaires sociaux devront tenter de trouver des solutions à la crise endémique du régime, et il n'a pas fait mystère qu'une refonte, indispensable, passait par un effort supplémentaire de l'Etat dont la contribution, dans le financement, est passée au fil des années de 35 % à 22 % tandis que le chômage «explosait». D'une certaine façon, alors que la délégation patronale avait fait l'unanimité contre elle à l'issue de la séance du 10 mai en refusant une hausse des cotisations et, plus encore, en réclamant des économies qui auraient pénalisé les chômeurs, le CNPF essaie de retourner le front contre les pouvoirs publics. M. Boisson a d'ailleurs fait observer que, compte tenu de la dégradation de l'économie, *«il y a un moment où on ne sait plus faire»*...

C'est là que joue à plein l'annonce d'un plan emploi qui, lui même, intervient après quinze jours d'une partie de bras de fer, commencée dès le lendemain de la présentation du collectif budgétaire, et qui avait placé le CNPF dans une situation inconfortable, coincé en tenaille entre la pression du gouvernement et les déclarations assassines des syndicats. Les uns et les autres réclamaient un geste de la part des chefs d'entreprise qui venaient de recevoir *20 milliards de francs de «cadeaux»*.

François Perigot aura-t-il été un bon négociateur quand, le samedi 22 mai, il a été reçu à Matignon par Edouard Balladur? L'avenir le dira. Dans l'immédiat en tout cas, l'inflexion est notable de la part du gouvernement, qui dit, pour se justifier, avoir pris l'exacte mesure de l'effondrement du marché du travail et de l'exécrable situation économique. Dans son nouveau plan, il ramène le nombre de CES (contrats emploi-solidarité) au niveau de *1992*, c'est-à-dire 600 000, pour 2,5 milliards de francs.

Il confirme, pour une somme équivalente, sa volonté de développer l'apprentissage dont il souhaite doubler les effectifs dès la rentrée prochaine, les portant ainsi aux quatre cent mille que Mme Cresson voulait atteindre en cinq ans. Un effort significatif sera également fait en faveur de l'insertion des chômeurs de longue durée avec les CRE (contrats de retour à l'emploi). Mais, surtout, ainsi que le réclamait le CNPF, les contrats d'orientation pour les jeunes vont être réaménagés et assouplis. Ces derniers, qui avaient été étouffés par l'exonération de charges pour l'embauche de jeunes (exo-jeunes) vont profiter de la suppression de cette disposition, annoncée par M. Giraud.

Mais, d'ici deux mois, ces nouvelles mesures suffiront-elles à améliorer la situation et donc permettront-elles de mieux négocier sur l'UNEDIC? Tel est le délicat pari engagé.

ALAIN LEBAUBE

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Après une septième baisse depuis le 13 avril

Les taux d'intérêt français font jeu égal avec les taux allemands

C'est désormais chose faite : les taux d'intérêt français ont rejoint ceux de l'Allemagne. Après l'annonce, lundi 24 mai, d'une baisse d'un quart de point des taux directeurs de la Banque de France (ces taux régulent l'alimentation en trésorerie des banques) – ramenés à 7,50 % – ceux-ci sont même inférieurs aux taux de son homologue allemand, les taux de prises en pension de la Bundesbank (7,60 %). En revanche, fixé à 7,25 %, le taux d'escompte, qui sert, mais dans une moindre mesure, au refinancement des banques, conserve une très légère avance en Allemagne.

Cette septième baisse des taux directeurs français en un mois et demi, depuis le 13 avril, a été bien accueillie. Le franc s'est remarquablement bien tenu lundi sur les marchés des changes alors même que l'évocation par l'un des membres de la «Buba», la banque centrale allemande, d'une possible pause dans le mouvement de baisse des taux d'intérêt allemands au cours des mois à venir était de nature à favoriser le deutschemark. A la Bourse de Paris aussi, la disparition de la prime de risque dont bénéficiait jusqu'ici le franc n'a pas pesé sur le cours des valeurs.

En Europe, le mouvement de détente se poursuivait notamment en Norvège et en Espagne : la Banque centrale baissait, mardi 25 mai, son taux directeur d'intervention de 11,5 % à 11,25 % lors d'une adjudication de certificats de dépôts à dix jours.

Battre en retraite

Il reste à savoir si la bonne tenue du franc face au mark peut durer. En octobre 1991, le gouvernement de l'époque avait déjà tenté de faire passer les taux d'intérêt français en dessous de ceux de l'Allemagne. Il lui avait fallu battre en retraite rapidement, l'expérience s'étant révélée coûteuse en devises. Aujourd'hui, le contexte est différent.

La lutte contre l'inflation n'est en effet plus considérée comme la priorité des priorités dans une Allemagne soucieuse de relancer son économie. Et la récente ratification du traité de Maastricht par les Danois a quelque peu terni le statut de monnaie refuge dont a longtemps joui le mark. Autant d'éléments qui jouent en faveur du franc français.

ÉTRANGER

Avec son Windows NT

Microsoft tente de prendre pied dans l'informatique professionnelle

Microsoft, leader mondial du logiciel, a lancé officiellement lundi 24 mai son nouveau système d'exploitation Windows N T (pour New Technology, nouvelle technologie) à Atlanta (Géorgie). Ce programme puissant (32 bits) est destiné au marché des serveurs de réseaux de micro-informatique, utilisés pour la comptabilité ou la gestion des stocks dans les entreprises. Un « tournant historique » pour Microsoft, qui s'attaque ainsi à l'informatique professionnelle et à un marché déjà occupé par les systèmes Unix – dont 24 millions de copies, vendues par une dizaine de fournisseurs, sont déjà en circulation – ou le logiciel OS-2 de IBM (environ 2 millions d'unités vendues). La concurrence sera rude. Agacés par la superbe de la firme de Redmond (Etat de Washington), certains acteurs de l'industrie informatique attendent Microsoft au tournant.

SEATTLE

de notre envoyé spécial

Il faut éviter de prononcer les trois lettres FTC sur le «campus» verdoyant de Microsoft entouré de montagnes enneigées, à Redmond, près de Seattle (Washington). Au son de F (pour Federal), T (pour Trade), C (pour Commission) les visages se ferment. *«Nous n'avons pas de commentaires à faire, il s'agit d'une enquête confidentielle»*, disent les responsables, désolés de voir le pouvoir fédéral soupçonner la compagnie de ne pas respecter les lois antitrust du pays.

Il est probable que l'enquête n'aboutira pas à des sanctions, mais celle-ci a valeur d'avertissement. IBM avait, en son temps, été aussi l'objet d'une telle enquête. Tout irait bien dans le meilleur des mondes sans cette épée de Damoclès.

Microsoft, installé dans une trentaine de pays, lance son nouveau Windows NT, un «système d'exploitation» sophistiqué qui devrait permettre à l'entreprise, après avoir conquis le marché de l'ordinateur personnel, de s'attaquer à celui des serveurs de réseaux et aux grands comptes. Globalement, les résultats de Microsoft, qui, en dix ans, s'est hissé au niveau des vingt plus importantes compagnies cotées à Wall Street, à tel point que sa capitalisation boursière est désormais supérieure à celle d'IBM, sont excellents. Ses ventes annuelles dépassent les 3,5 milliards de dollars (19 milliards de francs environ). Les profits ne cessent de grimper.

Entre les bâtiments neufs du siège, quelques-uns des 14 000 employés de Microsoft, tout en continuant de jouer au volley-ball sur la pelouse, se disent les plus heureux des travailleurs acharnés. Plus loin, entre les sapins, un informaticien, figé, debout, les bras tendus, peut-être médite ou se détend. Le patron, Bill Gates, trente-huit ans, un fils d'universitaire, qui garde l'allure d'un étudiant, se fait construire une somptueuse maison au bord de l'eau et vient d'annoncer son mariage avec l'une de ses employées.

Quatre-vingt-dix-neuf copies pour un logiciel

Microsoft a l'avantage de concevoir et vendre à la fois des logiciels d'application (traitements de texte, tableurs) et des systèmes d'exploitation, véritables centres nerveux des ordinateurs. Les concurrents de la firme de Redmond, Lotus, Borland, Novell, reprochent à Microsoft de ne pas leur laisser vendre librement leurs propres logiciels qui sont compatibles avec les systèmes Microsoft. Les accusations portent sur les prix cassés, la rétention d'informations, le vol de programmes. Bill Gates décourageait aussi ses concurrents en annonçant longtemps à l'avance, comme ce fut le cas pour Windows NT, la sortie de nouveaux systèmes. Jusqu'ici, rien d'illégal n'a été relevé mais plusieurs procès sont en cours.

La jeune compagnie (fondée en 1975) a consolidé son département juridique qui comprend cent douze juristes installés dans le bâtiment 8, près du bureau de Billes Gates, mais leur principal souci est plutôt le piratage des systèmes et des logiciels qui coûterait annuellement à l'entreprise la moitié de son chiffre d'affaires. Il est aisé de copier les programmes. Selon Alison Callaghan, une de ces juristes, l'Allemagne et la France sont les pays où le piratage entraîne les plus lourdes pertes pour Microsoft. Dans les pays asiatiques, comme Taïwan ou la Thaïlande, il existerait jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf copies pour un logiciel payé à Microsoft.

En dépit des hologrammes et des numéros d'identification, Microsoft ne parvient pas à contrôler les ventes de contrefaçons : *«Notre meilleure parade est encore d'enseigner qu'il est malhonnête de copier les programmes»*, explique Mme Callaghan. Les compagnies concurrentes, pour une fois réunies, se sont alliées dans le cadre du BSA (Business Software Alliance) pour faire respecter le copyright.

Windows NT, le dernier-né de la maison, est conforme au principe défendu par Microsoft, selon lequel l'informatique, bien que reposant sur une technologie complexe, peut être d'un usage simple : *«Rendre ça plus facile!»*, répète toujours Bill Gates, apôtre de *«l'information au bout des doigts»*. MS-DOS ou Windows ont permis à la compagnie de conquérir plus de 80 % du marché des systèmes d'opération pour les ordinateurs compatibles IBM : 120 millions d'ordinateurs à travers le monde sont équipés de MS-DOS ; 10 millions de machines fonctionnent avec Windows. Au total, le marché mondial du «software» dépasse les 7 milliards de dollars. Windows NT, dont la conception a coûté 150 millions de dollars (825 milions de francs) est destiné au marché des PC, mais aussi à celui des ordinateurs plus puissants qui dépendent aujourd'hui de systèmes comme Unix, utilisé par Novell ou Sun, et dont l'usage est réservé aux seuls initiés.

« La petite brute de Redmond »

Les progrès technologiques, en particulier la puissance des microprocesseurs, permettent à ses PC associés à des serveurs, ordinateurs moyens, d'accomplir le travail jusqu'à présent réservé aux grands systèmes, ordinateurs volumineux, lents et coûteux. Avec Windows NT, Microsoft cherche aussi à attaquer le marché des réseaux d'ordinateurs, un domaine où Novell avait jusqu'ici pris de l'avance. *«Microsoft dispose maintenant d'assez d'avance et de capitaux pour se consacrer à la recherche et chaque fois sortir avant les autres les produits les plus perfectionnés»*, explique l'un des ingénieurs de Redmond.

L'arrogance de Microsoft, la réussite insolente de Bill Gates, son fondateur, surnommé il y a quelques années, par certains de ses concurrents, *«la petite brute de Redmond»*, agacent. Reste qu'aujourd'hui la société est devenue incontournable. IBM l'a bien compris. Brouillé avec la firme de logiciels à qui il reprochait d'avoir poussé son Windows au détriment d'un système OS/2 développé pour IBM, le géant d'Armonk (État de New-York) semble avoir décidé de passer l'éponge. Des réunions au sommet entre les dirigeants des deux firmes devaient se tenir au cours du mois de mai. Dans quel but ? Le rapprochement opéré il y a un peu plus d'un an entre IBM et Apple était en grande partie dirigé contre Microsoft. Les spéculations sont reparties de plus belle.

RÉGIS NAVARRE

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Alors que l'excédent commercial nippon a plus que doublé entre 1990 et 1992

Le Japon accuse les Etats-Unis de « protectionnisme déguisé »

Il n'y a pas qu'en diplomatie que le Japon cherche à se dégager de son attentisme et à ne plus être le « grand muet » parmi les puissants : en matière de politique commerciale, il s'emploie également à faire pièce à l'offensive américaine. Il montre par ailleurs un souci, nouveau, de se doter d'armes théoriques dans le débat sur l'ordre économique mondial. Un raidissement nippon qui pourrait accentuer la confrontation avec les Etats-Unis.

TOKYO

de notre correspondant

Dans un éditorial reflétant l'irritation à la fois des milieux d'affaires et de l'administration, le quotidien économique *Nihon Keizai* écrivait récemment : *« Le Japon ne doit pas succomber à sa tendance de capituler devant les autres nations en matière commerciale (...). Si l'excédent doit être réduit, il ne doit pas l'être au prix des principes du libre échange. »*

Soutenue par les pays d'Asie du sud-est et de l'Australie, la riposte nippone intervient à un moment délicat pour Tokyo : en 1992, l'excédent commercial japonais a plus que doublé par rapport à son montant en 1990 pour atteindre 132 milliards de dollars (725 milliards de francs environ). Pour le seul mois d'avril, il a augmenté de 44 %.

Après avoir publié la semaine précédente son second rapport annuel dans lequel il dénonce les pratiques commerciales *« déloyales »* de ses dix principaux partenaires (les Etats-Unis étant les premiers visés puisqu'ils violeraient neuf des douze règles régissant le commerce international), claire contre-attaque dans la polémique sur les excédents, le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) a rendu public, vendredi 21 mai, un document dans lequel sont développées les grandes idées de Tokyo en matière d'échanges internationaux.

Ce Livre blanc sur le commerce international, exercice annuel adopté en conseil des ministres, est cette fois une défense dépassionnée et argumentée des pratiques commerciales nippones, doublée d'une dénonciation du *« commerce administré prôné par les Américains (qui) n'est qu'un protectionnisme déguisé »*, selon le fonctionnaire du service de la recherche du MITI, auteur du rapport.

Le MITI conteste que l'excédent commercial du Japon soit le résultat de la fermeture de son marché et, plus profondément, récuse la validité des seules statistiques commerciales pour rendre compte des équilibres réels des échanges : il souhaite que soient inclus les flux des services, domaine où le Japon est déficitaire. S'il en était tenu compte, l'excédent de 1992 aurait été réduit de 36 % (84 milliards de dollars) et le déficit avec les Etats-Unis aurait diminué de 60 % pour se chiffrer à 37,3 milliards.

La machine-outil sous contrôle

Tenir compte uniquement des échanges de marchandises est trompeur, estime le MITI. Rappelant l'importance des excédents financiers dans un contexte de pénurie mondiale d'épargne, le Japon souhaite que le flux des capitaux soit également pris en compte dans les analyses globales.

Le MITI attribue l'augmentation de l'excédent commercial nippon à des éléments conjoncturels : la valorisation du yen et le déclin des prix du pétrole qui, selon ses calculs, ont concouru à la moitié de l'excédent. Les auteurs du Livre blanc insistent également sur les facteurs non japonais qui ont contribué à son augmentation : la croissance des économies asiatiques et la reprise américaine alors que les consommateurs japonais, inquiets, se sont repliés.

Un autre facteur, difficilement compressible, tient à la part importante des pièces détachées japonaises intégrées aux productions américaine ou asiatique : 28 % du total des exportations. L'exemple des « puces » électroniques est révélateur : 90 % des exportations japonaises sont acquises par des entreprises américaines ou européennes.

Une distribution opaque

Les deux tiers des vingt-cinq premiers fabricants mondiaux de machines-outils étant d'autre part japonais, l'archipel est naturellement le premier fournisseur d'équipements en Asie du Sud-Est, région en plein essor.

Les importations japonaises tendent cependant à croître plus rapidement que le PNB, poursuivent les auteurs du rapport : alors qu'en 1985 chaque point supplémentaire du PNB (produit national brut) engendrait une augmentation de 0,5 % des importations, ce pourcentage est passé désormais à 1,3 %. La reprise, encore en filigrane, devrait donc contribuer à relancer les importations.

Selon l'*Asahi*, le rapport du MITI passe cependant un peu vite sur les problèmes structurels qui entravent les échanges au Japon même : le système concurrentiel lui-même (problèmes des réseaux d'entreprises liées par des participation croisées : *keiretsu*), dont les auteurs du rapport reconnaissent l'insuffisante transparence, et la faible productivité du secteur des services (distribution, banques, etc.) qui concourt à rendre les prix plus élevés au Japon que sur les marchés étrangers.

Le problème de fond, derrière les statistiques des échanges, que le rapport du MITI aborde sans l'approfondir, est celui de la sous-consommation japonaise. La consommation ne représente que 56 % du PNB (contre 64 % en Europe et 68 % aux Etats-Unis) et beaucoup d'analystes estiment que les Japonais ne consomment pas assez, compte tenu de la richesse nationale.

PHILIPPE PONS

Pour la première fois

La liquidation d'une caisse de crédit associatif nippone met à contribution le système national d'assurances

Le ministère japonais des finances va recourir pour la première fois au système national d'assurance sur les dépôts bancaires pour financer la liquidation d'une petite caisse de crédit associatif régionale en faillite et la reprise de ses actifs par des banques locales nipponnes, ont indiqué, lundi 24 mai, des responsables du ministère.

Jusqu'à présent, les autorités japonaises n'avaient mis à contribution ce système de garantie, créé en 1971, que dans des cas de fusions-absorptions. La caisse de crédit de Kamaishi, située à Iwate (nord du Japon), souffrait depuis plusieurs années de difficultés liées à la fermeture d'unités locales du groupe sidérurgique Nippon Steel, qui ralentissait l'activité économique de la région. Avec 44,8 milliards de yens de dépôts (2,2 milliards de francs), la Kamaishi Shinkin Bank avait essuyé en 1992 une perte de 230 millions de yens.

REPÈRES

AGRICULTURE

La production céréalière mondiale sera en léger déclin en 1993

La production céréalière mondiale – blé, riz essentiellement – devrait enregistrer un léger déclin en 1993, a annoncé, lundi 24 mai à Rome, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elle atteindrait 1 937 millions de tonnes, selon les prévisions de la FAO, dont 560 millions de tonnes pour le blé (- 4 millions par rapport à 1992), et 848 millions de tonnes (– 10 millions) pour les céréales secondaires (orge, maïs, mil, sorgho...). S'y ajoute la production de « paddy » (riz non décortiqué) qui, dans l'hypothèse d'une mousson normale en Asie, devrait atteindre 529 millions de tonnes et dépasser ainsi légèrement (+1 %) celle de l'an dernier.

Alors que la production de céréales secondaires est prometteuse en Afrique australe après la sécheresse du début 1992, des pénuries aiguës se font sentir en Angola – deux millions d'Angolais ont besoin d'aide alimentaire –, au Rwanda, en Somalie, au Soudan et dans plusieurs pays d'Afrique australe.

Le commerce mondial de céréales en 1992-93 devrait atteindre 203 millions de tonnes, soit 6 % de moins que le niveau de l'année dernière, du fait principalement de la chute des importations des pays de la CEI (ex-URSS). – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

Le président d'IG Metall offre sa démission

Le président du syndicat allemand de la métallurgie IG Metall, Franz Steinkuehler, a offert sa démission dans une lettre adressée à son syndicat. Membre de droit du conseil de surveillance de Daimler-Benz, le premier groupe industriel allemand, M. Steinkuehler est accusé d'avoir effectué une opération d'initié en ayant acheté et revendu rapidement pour près de 1 million de marks (3,38 millions de francs) d'actions de Mercedes Holding, empochant au passage un bénéfice de près de l'équivalent de 215 000 francs (*le Monde* du 21 mai).

Dans sa lettre, le patron d'IG Metall, après avoir reconnu qu'il avait *« commis des erreurs »*, ajoute que si son attitude *« représentait un poids trop lourd à porter pour IG Metall »*, il était *« prêt à remettre sa fonction de premier président »*. M. Steinkuehler précise son intention de verser l'argent gagné dans la transaction sur un compte destiné aux métallurgistes est-allemands.

Suite de *« l'affaire d'IG Metall »*, l'Allemagne va se doter, pour la première fois, d'une législation pour réprimer le délit d'initié et les manipulations de cours. La création d'une sorte de commission des opérations boursières est également à l'étude.

ÉTATS-UNIS

Trois ans de suspension des marchés pour l'ex-PDG de Drexel Burnham Lambert

L'ancien responsable de la firme d'investissements Drexel Burnham Lambert, Fred Joseph, ne pourra pas exercer pendant trois ans d'activité de direction sur les marchés financiers américains. M. Joseph dirigeait la firme où le financier Michaël Milken était responsable du secteur des *« junk bonds »*. Ancienne vedette de Wall Street, M. Milken avait été condamné en 1990 à dix ans de prison et 600 millions de dollars pour fraude sur le marché de ces obligations à hauts risques et à hauts rendements.

M. Joseph n'a jamais reconnu, ni nié, avoir commis des irrégularités, mais il a admis ne pas avoir supervisé correctement M. Milken. *« En tant que responsable de Drexel, je dois porter la responsabilité de ce qui est arrivé sous ma direction »*, a-t-il déclaré.

Après ces trois ans de suspension, M. Joseph pourra exercer à nouveau des responsabilités, mais pas aux postes de directeur général ou de président de conseil d'administration. En 1991, M. Joseph avait déjà été exclu pour deux ans de toute fonction de direction d'une société cotée à la Bourse de New-York.

CHINE

La France ne construira pas le métro de Canton

La France ne construira pas le métro de Canton, ses offres n'étant pas compétitives et son projet ayant été remis trop tard. En justifiant en ces termes une décision attendue, les Chinois veulent démontrer que les entreprises françaises ont été écartées pour des raisons commerciales et non politiques. Pourtant, à la suite de la vente à Taïwan de 60 chasseurs Mirage 2000-5 en décembre 1992, Pékin avait ordonné la fermeture du consulat général de France à Canton et la mise à l'écart des firmes françaises pour la construction du métro de la capitale méridionale chinoise.

Le projet français était piloté par GEC Alsthom (matériel roulant), avec la BNP comme chef de file financier, et associait notamment Spie-Batignolles pour le génie civil, CNIM pour les escaliers mécaniques et le tunnelier FCB, le coût de l'ouvrage étant estimé à 7,5 milliards de francs. Selon un responsable chinois, la Grande-Bretagne (chef de file Balfour Bitty), l'Allemagne (AEG-Siemens) et les Etats-Unis gardent leurs chances d'emporter le contrat. Plus de 60 sociétés de 15 pays ont fait des propositions pour la construction de ce métro qui doit commencer à la fin de cetteannée.

FMI

La Chine critique le classement qui lui a été appliqué

La Chine a critiqué, lundi 24 mai, le troisième rang dans la hiérarchie économique mondiale qui vient de lui être attribué par le Fonds monétaire international. Elle craint que ce bon rang ne lui fasse perdre les avantages d'un pays en voie de développement et notamment les prêts obtenus à des taux préférentiels.

Le FMI a rendu public récemment un nouveau classement des économies mondiales basé sur le produit intérieur brut (*le Monde* du 21 mai), éliminant l'incertitude des facteurs de change par la prise en compte de la méthode dite des parités de pouvoir d'achat. Avec ce nouveau mode de calcul, le PIB de la Chine en 1992 s'établit à 1 660 milliards de dollars (8 800 milliards de francs environ) au lieu de 430 milliards selon le mode de calcul antérieur, ce qui la place au troisième rang au lieu du dixième derrière les États-Unis (5 610 milliards) et le Japon (2 370 milliards). Son revenu par habitant s'élève à 1 450 dollars, contre 370 selon l'ancien calcul.

Pékin a souligné que des efforts en faveur du développement à long terme étaient encore nécessaires. *« Le rapport du FMI surestime la production économique de la Chine »*, a déclaré un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, qui a ajouté : *« La Chine est un pays en développement et compte une population de 1,1 milliard de personnes. »*

VIE DES ENTREPRISES

En réponse aux critiques de Charles Pasqua

La COGEMA aménage le plan social de son site d'extraction d'uranium de Lodève

La direction de la COGEMA a annoncé, lundi soir 24 mai, un aménagement du plan social prévoyant la suppression de 240 des quelque 500 emplois sur le site de production d'uranium de Lodève (Hérault). Ainsi la direction a-t-elle indiqué, lors d'une réunion du comité central d'entreprise à Vélizy (Yvelines), que *« l'échéance des départs, initialement prévue au 30 juin 1993* [était] *reportée au 31 août 1993 ». « Un régime de travail à mi-temps, fondé sur le volontariat »*, va être parallèlement proposé aux mineurs de Lodève.

Cet aménagement du plan social intervient alors que Charles Pasqua avait dénoncé, le 19 mai au Sénat, *« le comportement de certaines entreprises publiques ». « Il est anormal*, s'était insurgé le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, *que l'on annonce d'une part des bénéfices très importants et que, d'autre part, l'on traite par-dessus la jambe les problèmes des personnels et que l'on ne se consacre pas d'abord à la création d'activités de remplacement »* (*le Monde* du 21 mai). Jean Syrota, PDG de la COGEMA, a de son côté indiqué, lundi, devant les élus du CCE, que l'objectif de l'entreprise *« était, en réduisant sa production annuelle de 950 à 500 tonnes, de minimiser les conséquences sur l'emploi des baisses de prix de l'uranium sur le marché mondial »*. Il s'agit aussi, a-t-il ajouté, de *« poursuivre l'activité pendant au moins cinq ans à condition que la différence entre les coûts de production et les prix de vente par tonne n'augmente pas par rapport à la situation actuelle »*.

Les élus du CCE ont, selon la direction, *« refusé de prendre part au vote sur le projet qui leur était soumis »*.

Pour défaut de surveillance de la BCCI

Le liquidateur Touch Ross poursuit la Banque d'Angleterre en justice

Le cabinet comptable Touch Ross, liquidateur de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI), a entamé des poursuites judiciaires, lundi 24 mai, contre la Banque d'Angleterre. Il le fait au nom d'un groupe d'anciens clients de la BCCI qui accusent la banque centrale britannique d'avoir failli à son rôle de régulateur.

Cette procédure sans précédent vise à obliger la Banque d'Angleterre à indemniser les victimes de l'effondrement de l'établissement bancaire, car elle était chargée de superviser les activités du siège de la BCCI à Londres. Après avoir suspecté des irrégularités pendant plusieurs années, elle a finalement donné l'ordre de fermer la banque le 5 juillet 1991 après la découverte de *« fraudes à grande échelle sur plusieurs années »*. Il a été établi, depuis, que la BCCI a pratiqué pendant de longues années des opérations illégales, depuis des prêts fictifs jusqu'au recyclage d'argent de la drogue.

Le cabinet Touch Ross pourra en tout cas s'appuyer sur plusieurs enquêtes officielles qui critiquent le comportement de la banque centrale britannique. Ainsi, le rapport remis au gouvernement britannique en octobre 1992 par le juge Bingham affirme notamment que la Banque d'Angleterre *« n'a pas été suffisamment en alerte »*. Le sénateur américain John Kerry s'en est également pris à la passivité de celle-ci.

Touch Ross a déjà lancé des poursuites contre les deux commissaires aux comptes successifs de la BCCI, les cabinets Price Waterhouse et Ernst and Young. Une action est également en cours contre la National Commercial Bank d'Arabie saoudite et contre son ancien responsable Cheikh Khaled Bin Mahfouz pour fraude et racket.

Changement de stratégie

Dynaction absorbe ses filiales

Le groupe diversifié Dynaction a annoncé, lundi 25 mai, un changement radical de sa stratégie, en lançant des offres publiques d'échange (OPE) simplifiées sur ses deux principales filiales cotées, Mecadyne (construction mécanique) et Dynelec (construction électrique).

Dynaction, qui est cotée sur le marché à règlement mensuel, va augmenter son capital dans des proportions non précisées pour rémunérer les actionnaires de ses filiales : elle leur proposera cinq de ses propres actions pour quatre actions Dynelec et 1 de ses actions pour 1 action Mecadyne. Simultanément, Dynaction va absorber ses deux holdings non cotées : Dynalog (stockage) et Dynaspring (redressement de sociétés en difficultés).

Le groupe, dirigé par Henri Blanchet et Christian Moretti, explique vouloir permettre aux actionnaires de Mecadyne – cotée au second marché – et de Dynelec – cotée sur le marché au comptant – de *« bénéficier d'un marché boursier plus étoffé et d'une meilleure répartition des risques »*.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHAT

□ **Feu vert à la reprise des Caves de Roquefort par Besnier.** – Le Conseil de la concurrence a donné son feu vert au rachat au groupe Perrier des Caves de Roquefort et des Producteurs réunis de Roquefort par le groupe Besnier, a annoncé lundi 24 mai le ministère de l'économie dans un communiqué. Le conseil, dans un avis rendu au ministre Edmond Alphandéry, a jugé que ce regroupement *« n'était pas de nature à altérer le jeu de la concurrence »*.

SCISSION

□ **Le fret de British Rail scindé en trois sociétés.** – Avant d'être proposées à la privatisation en 1995, les activités de fret de British Rail, la compagnie nationale britannique des chemins de fer, seront réparties entre trois sociétés régionales, a annoncé à la Chambre des communes le ministre des transports, John MacGregor. Les trois nouvelles sociétés, mises en place d'ici au printemps 1994, auront en charge le trafic marchandise dans le sud-est, le nord-est et l'ouest de la Grande-Bretagne. M. MacGregor a par ailleurs annoncé que le Rail Express Systems, qui transporte le courrier pour le Post Office, la compagnie nationale postale, sera également privatisé en une seule entité *« dès que possible »*.

OPA

□ **Société française de munitions : dépôt d'un projet d'OPA.** – La Société des Bourses françaises a été saisie, lundi 24 mai, d'un projet d'offre publique d'achat (OPA) simplifié concernant la Société française de munitions (SFM), cotée au second marché, et émanant de la Société de banque occidentale, filiale du Crédit lyonnais agissant pour son propre compte. La Société de banque occidentale vient de prendre le contrôle de la société OFIPAL, qui elle-même détient 50,66 % du capital de la SFM. La banque voit sa participation monter à 67,54 % du capital et des droits de vote de SFM.

PLAN SOCIAL

□ **Solvay arrête deux usines et prépare un plan social.** – Le leader belge de la chimie, Solvay, a annoncé lundi 24 mai l'arrêt de la production de carbonate de soude dans ses usines de Couillet (Belgique) et Heilbronn (Allemagne), en raison de la concurrence des producteurs américains de soude naturelle et des producteurs polonais et bulgares. L'arrêt de la production touchera 270 personnes à Heilbronn et à peu près autant à Couillet. Un plan social sera étudié pour tenter de reclasser le personnel. Ces deux entreprises représentent environ 10 % de la capacité du groupe Solvay, qui restera de loin le principal producteur mondial de carbonate de soude avec une capacité de 5,5 millions de tonnes par an.

RALENTIR

□ **L'Air liquide veut *« décélérer »* les investissements.** – La direction de L'Air liquide, numéro un mondial des gaz industriels, a décidé de *« décélérer les investissements »*, a déclaré lundi 24 mai Edouard de Royère, président du groupe. Le montant prévu des investissements pour 1993 est de 3,1 milliards de francs, soit un montant analogue à celui de l'an dernier, alors qu'en 1991 il était de 4,5 milliards. *« Si une opportunité se présente, nous pouvons dépasser ce montant »*, a ajouté M. de Royère, en se fondant sur le *« faible taux d'endettement du groupe, qui n'est que de 20 % »*. Au premier trimestre de 1993, L'Air liquide a enregistré une baisse de 8,8 % de son chiffre d'affaires consolidé à 7,12 milliards de francs. Le secteur gaz est en recul de 2,9 % à 5,41 milliards en raison de la chute de la peseta et de la lire italienne. A taux de change égal, le recul n'est que de 0,8 %. M. de Royère s'est refusé à faire tout pronostic pour 1993, *« tâche extraordinairement difficile cette année »*.

RÉSULTATS

□ **Holderbank, numéro un mondial du ciment, entend maintenir ses bénéfices en 1993.** – Le numéro un mondial du ciment, le groupe suisse Holderbank, entend dégager cette année un bénéfice net *« au moins aussi élevé »* que celui de l'année dernière, a déclaré lundi 24 mai Thomas Schmidheiny, le président du conseil d'administration. En 1992, le groupe avait dégagé un bénéfice net de 390 millions de francs suisses (1 franc suisse vaut 3,7 francs français), en hausse de 54 % par rapport à l'exercice précédent. Ses ventes consolidées se sont chiffrées à 7,8 milliards de francs suisses, soit 19,5 % de plus qu'en 1991. Bien que la demande de ciment doive baisser en Europe cette année, Holderbank s'attend à des résultats *« satisfaisants »* de la part de ses filiales européennes. Les filiales sud-américaines devraient, comme par le passé, dégager de bons résultats. Pour les Etats-Unis, M. Schmidheiny est plus optimiste du fait de la reprise économique qui semble se confirmer.

□ **Petit Bateau (habillement) : perte nette de 25 millions de francs en 1992.** – Petit Bateau, filiale du groupe Yves Rocher spécialisée dans la mode enfantine, a vu sa perte nette consolidée (part du groupe) se creuser à 25 millions de francs contre 11,2 millions en 1991. Petit Bateau, qui vient de fêter ses cent ans, a mis fin, l'an dernier, à l'activité de Danjean, sa dernière filiale déficitaire, dont les pertes d'exploitation ont été *« la cause essentielle* [de son] *résultat négatif »*. Le chiffre d'affaires est resté stable à 568,2 millions de francs contre 567,9 millions en 1991. Le résultat d'exploitation du groupe s'est élevé à 7,76 millions de francs l'an passé, en baisse de 49,5 % sur celui de 1991 (15,4 millions). En 1993, le groupe devrait renouer avec les bénéfices.

□ **CEA-Industrie : baisse de 26 % du résultat net (part du groupe) à 960 millions de francs.** – CEA-Industrie a dégagé un résultat net (part du groupe) de 960 millions de francs en 1992, en recul de 26 % par rapport à l'année précédente (1,3 milliard). Le bénéfice net consolidé s'établit à 1,65 milliard de francs en 1992 contre 2,3 milliards en 1991. Ce résultat *« témoigne de la solidité d'un ensemble qui n'a pas été favorisé en 1992 par la parité du dollar, par la conjoncture minière (uranium) ou par le niveau des ventes de biens d'équipement »*, explique CEA-Industrie dans un communiqué. Le résultat courant du groupe connaît un quasi-doublement, à 3,25 milliards, du fait du redressement de la marge d'Eurodif et d'un résultat financier de 1,1 milliard. Le chiffre d'affaires consolidé progresse de 0,8 % à 39,2 milliards de francs. CEA-Industrie, qui dispose de 56 milliards de francs de capitaux permanents (27,4 milliards de provisions pour risques) a accru ses actifs immobilisés nets de 6,2 % à 65,9 milliards de francs. Les comptes consolidés, après la prise de contrôle d'Urangesellschaft et les acquisitions (nucléaire de Pechiney, SNPE Ingénierie, Krebs) de 1992, font apparaître des disponibilités totales nettes de 18,9 milliards.

□ **Air Liberté ne prévoit pas de retour à l'équilibre pour 1993.** – La compagnie aérienne française Air Liberté a ramené ses pertes pour l'exercice 1991-1992 (clos au 31 octobre) à 20 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 904 millions de francs. La compagnie avait enregistré une perte de 162 millions de francs pour l'exercice précédent, pour un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs (exercice sur dix-neuf mois). La compagnie française, créée en mars 1988, a transporté 1,1 million de passagers en 1992, contre 999 000 en 1991. Attaqué en justice par Air France qui accuse la compagnie privée de concurrence déloyale sur la destination des Antilles, Lotfi Belhassine, PDG d'Air Liberté, a déclaré qu'*« Air France est aujourd'hui au transport aérien ce qu'a été l'ORTF à la communication »*, et a réclamé l'application d'un régime de droit commun à toutes les compagnies aériennes en France.

□ **FRAM double ses bénéfices en 1992.** – Le voyagiste toulousain FRAM a réalisé un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs en 1992 et a multiplié par deux son résultat net en passant de 30,3 millions en 1991 à 65,2 millions de francs. Avec 420 000 clients l'an dernier, essentiellement sur le Bassin méditerranéen, le troisième voyagiste français compte rester fidèle à la spécialité qu'il a acquise : être *« un groupe familial »* spécialisé dans les voyages à forfait à prix moyen. Pour 1993, Georges Colson, président de FRAM, reste prudent. Il prévoit une progression de 10 % du volume de clientèle, mais un résultat stable avec un prix moyen du voyage inférieur à celui de l'an dernier.

□ **Air Littoral sort du rouge en 1992.** – La compagnie aérienne Air Littoral a dégagé, en 1992, un bénéfice de 5,3 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 623 millions de francs. L'exercice précédent s'était soldé par une perte de 174 millions de francs. L'amélioration des résultats de ce groupe de 783 salariés, qui a connu de fortes turbulences avec le désengagement de son actionnaire principal, le néerlandais KLM, puis le retrait annoncé du Crédit lyonnais de son pool bancaire, est attribué à l'affrètement de quatre Fokker 100 par KLM et d'un cinquième Fokker sur Béziers-Paris par Air Inter. La restructuration du réseau, avec l'abandon de douze lignes, et la réduction de 11 % des effectifs ont aussi permis à la compagnie de réduire ses pertes. 47 lignes sont actuellement en exploitation, qui ont permis de transporter 760 000 passagers en 1992.

□ **Banque San-Paolo (France) : perte de 117,6 millions de francs et 237 suppressions d'emplois.** – La Banque San-Paolo, filiale française du groupe italien Istituto Bancario San-Paolo, va supprimer 237 emplois en France d'ici à mars 1994, sur un total de 1 245, a annoncé son président, Bernard Haizet. La Banque San-Paolo a enregistré en 1992 une perte nette comptable de 117,6 millions de francs, après une perte de 99,4 millions en 1991. Le résultat 1992 s'entend après l'octroi d'un prêt subordonné de 600 millions par l'actionnariat italien de la banque. Les suppressions d'emplois s'accompagnent d'un plan social qui a été jugé *« inévitable »* par la CFDT.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 25 mai ↑
Forte progression

La Bourse de Paris était à nouveau bien orientée mardi 25 mai, confirmant les bonnes dispositions affichées la veille après la nouvelle baisse des taux d'intérêt en France. En hausse de 0,57 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi un gain de 1,36 % à 1 886,63 points.

La Bourse attendait notamment avec impatience les modalités de l'emprunt de 40 milliards de francs que la France a décidé de lancer. Pour les opérateurs, seule une carotte fiscale pourrait faire sortir l'argent des sicav monétaires. Selon des gestionnaires, le marché monterait également depuis lundi pour des raisons techniques. Les positions de vente à terme étaient importantes à la fin du mois boursier de mai.

A noter par ailleurs la suspension de cotation de l'action L'Oréal jusqu'à 11 h 30. Le groupe de cosmétiques qui tenait son assemblée générale dans la matinée, a annoncé que Gesparal, le holding de contrôle du groupe, propose d'échanger les certificats d'investissement (CI) et les certificats de droit de vote (CDV) L'Oréal contre des actions L'Oréal.

Gesparal est une société détenue à parité par le groupe alimentaire suisse Nestlé et la famille française Bettencourt. Gesparal propose 4 actions L'Oréal contre 5 certificats d'investissement et 2 actions contre 5 certificats de droit de vote.

Par ailleurs, la Société générale a annoncé l'émission d'obligations convertibles pour un montant de 3 milliards de francs. Les 2 272 730 titres offerts au public à partir du 26 mai à 660 francs seront remboursés 800 francs le 1er janvier 2000. A partir du 21 juin, l'obligation peut être convertie en action Société générale.

NEW-YORK, 24 mai ↑ Reprise

Wall Street est repartie à la hausse, lundi 24 mai, soutenue par une baisse des taux sur le marché obligataire et par une chasse aux bonnes affaires après le plongeon de vendredi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini la journée à 3 507,78 points, en hausse de 14,95 points (+ 0,43 %). Le volume des échanges a été inférieur à la moyenne des derniers mois avec quelque 197 millions de titres échangés. Le nombre de valeurs en hausse a toutefois été inférieur à celui des titres en baisse, soit 940 contre 963, alors que 599 actions sont restées inchangées.

Les prix des bons du Trésor sur le marché obligataire ont augmenté, soutenus par des informations selon lesquelles la Réserve fédérale (Fed) se serait prononcée, lors de sa réunion à huis clos du 18 mai, en faveur d'un resserrement à terme de sa politique monétaire.

Les taux d'intérêt ont baissé. Le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans est retombé à 6,99 % contre 7,04 % vendredi soir, ce qui a bénéficié à la grande Bourse new-yorkaise, selon des analystes.

Les investisseurs ont également experts à plus long terme.

VALEURS	Cours du 21 mai	Cours du 24 mai
Alcoa	67 5/8	67 7/8
ATT	59 1/8	60 1/2
Boeing	40	40 1/4
Chase Manhattan Bank	29 3/8	28 1/4
Du Pont de Nemours	51 7/8	52 1/8
Eastman Kodak	52 1/2	52 3/4
Exxon	64 3/4	65
Ford	50	51 5/8
General Electric	92 1/8	92 3/4
General Motors	39 1/2	40
Goodyear	39 1/4	38 3/4
IBM	48 1/2	48 3/4
ITT	81 1/8	81 3/8
Mobil Oil	69 7/8	69 3/8
Pfizer	71 1/4	71 3/4
Schlumberger	64	64 1/2
Texaco	63 1/8	64 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	138 3/4	138 3/4
Union Carbide	18 3/4	18 1/8
United Tech.	53 5/8	53 1/2
Westinghouse	15 1/8	15 1/2
Xerox Corp.	73 1/2	73 3/8

LONDRES, 24 mai ↑ Redressement

Les valeurs se sont redressées en fin de séance lundi 24 mai au Stock Exchange, encouragées par les gains de Wall Street, après avoir passé l'essentiel de la journée dans le rouge. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 13,4 points, soit 0,4 %, à 2 825,6 points, alors qu'il avait perdu jusqu'à 7,9 points en début de séance, affecté par une série de détachements de dividende. Le volume des échanges a diminué à 509,2 millions de titres contre 695,2 millions vendredi.

Les statistiques sur la balance commerciale britannique avec les pays non-CEE en avril n'ont pas influencé la tendance, bien que meilleures que prévu. Le déficit commercial a reculé à 831 millions de livres contre 929 millions en mars, alors que les analystes s'attendaient à ce qu'il atteigne 1 milliard.

Les pétrolières, les alimentaires et les groupes de distribution ont, en général, progressé.

VALEURS	Cours du 21 mai	Cours du 24 mai
Allied Lyons	5,34	5,18
B.P.	3,07	3,08
B.T.R.	5,90	5,96
Cadbury	4,18	4,23
De Beers	11,63	11,34
Glaxo	6,30	6,30
G.U.S.	20,13	21
I.C.I.	12,60	12,68
Reuters	12,88	13,10
RTZ	6,36	6,42
Shell	6,03	6,07
Unilever	9,97	10,13

TOKYO, 25 mai ↑ Hausse

La Bourse a progressé, mardi 25 mai, grâce à des achats sur des sociétés de moyenne importance qui ont annoncé des résultats en progrès pour l'exercice 1992-93, mais la baisse du marché à terme a freiné l'avance du comptant.

L'annonce d'une attaque de l'aviation iranienne sur une base d'opposants en Irak a un peu pesé sur les cours dans l'après-midi, ont rapporté des opérateurs. L'indice Nikkei a gagné 155,60 points, soit 0,76 %, à 20 631,76, sur échange de quelque 450 millions d'actions contre 400 millions lundi. *« Avec un aussi faible volume, le marché réagit à la moindre nouvelle »*, a souligné un courtier d'UBS Securities.

VALEURS	Cours du 24 mai	Cours du 25 mai
Ajinomoto	1 340	1 380
Bridgestone	1 410	1 410
Canon	1 430	1 440
Fuji Bank	2 050	2 060
Honda Motors	1 400	1 400
Matsushita Electric	1 330	1 320
Mitsubishi Heavy	735	721
Sony Corp.	4 870	4 850
Toyota Motors	1 710	1 730

CHANGES

Dollar : 5,50 ↓

Le dollar amorce un léger repli technique mardi matin 25 mai à 5,5075 francs au cours des premiers échanges entre banques contre 5,5100 francs lundi soir et 5,5210 francs (cours indicatif Banque de France). Le franc français se replie également un peu face au deutschemark à 3,3695 francs pour 1 deutschemark contre 3,3655 francs lundi soir, au lendemain de la nouvelle baisse des taux directeurs de la Banque de France.

FRANCFORT	24 mai	25 mai
Dollar (en DM)	1,6355	1,6352
TOKYO	**24 mai**	**25 mai**
Dollar (en yens)	110,58	110,56

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (25 mai) .... 7 7/8-8 %

New-York (24 mai) .... 3,19 %

BOURSES

	19 mai	24 mai
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	506,58	505,34
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 836,78	1 861,37

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	21 mai	24 mai
Industrielles	3 492,83	3 507,78

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	21 mai	24 mai
100 valeurs	2 812,20	2 825,60
30 valeurs	2 187,50	2 193,60
Mines d'or	185,30	200,30
Fonds d'Etat	94,94	94,80

FRANCFORT

	21 mai	24 mai
Dax	1 618,59	1 603,89

TOKYO

	24 mai	25 mai
Nikkei Dow Jones	20 476,76	20 631,76
Indice général	1 610,69	1 618,29

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,5055	5,5065	5,5625	5,5665
Yen (100)	4,9778	4,9811	5,0291	5,0353
Ecu	6,5983	6,6029	6,5951	6,6045
Deutschemark	3,3697	3,3702	3,3683	3,3708
Franc suisse	3,7452	3,7485	3,7652	3,7714
Lire italienne (1000)	3,6890	3,6940	3,6585	3,6664
Livre sterling	8,4564	8,4635	8,4860	8,4995
Peseta (100)	4,4104	4,4130	4,3633	4,3734

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 3/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Ecu	7 13/16	7 15/16	7 5/16	7 7/16	7 3/16	7 5/16
Deutschemark	7 11/16	7 13/16	7 7/16	7 9/16	7	7 1/8
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8	4 7/8	5
Lire italienne (1000)	10 1/2	10 3/4	10 3/8	10 5/8	10 1/4	10 1/2
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6	5 7/8	6
Peseta (100)	11 1/2	12 1/2	11	12	10 5/8	11 5/8
FRANC FRANÇAIS	7 3/4	7 7/8	7 5/16	7 7/16	7	7 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 25 MAI

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 24/5

[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 25/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 521	....	5 2	5 7
Ecu	6 597	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 650	....	328	346
Belgique (100 F)	16 380	....	15 8	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 650	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 707	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 940	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 230	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 449	....	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 497	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	373 930	....	360	390
Suède (100 krs)	75 470	....	70	79
Norvège (100 k)	79 760	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 951	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	4 418	....	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 555	....	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 398	....	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 998	....	4 8	5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/5
Or fin (kilo en barre)	67700	68200
Or fin (en lingot)	67900	68500
Napoléon (20f)	380	382
Pièce Fr (10 f)	389	.....
Pièce Suisse (20 f)	380	385
Pièce Latine (20 f)	389	380
Souverain	492	491
Pièce 20 dollars	2330	2310
Pièce 10 dollars	1352 50	1420
Pièce 5 dollars	650	.....
Pièce 50 pesos	2590	2480
Pièce 10 florins	410	395

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 24 mai 1993

NOTIONNEL 10 %

Nombre de contrats estimés : 114 474

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,14	116,88	116,16
Précédent	117,26	116,96	116,40

CAC 40 A TERME

Volume : 20 232

COURS	Mai 93	Juin 93	Juillet 93
Dernier	1 866	1 850	1 818,50
Précédent	1 834	1 815	1 824

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

CINÉMA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

1953 : l'année déclic : Fenêtre sur cour (1954, v.o. s.t.f.), d'Alfred Hitchcock, 19 h ; Voyage en Italie (1953, v.o. s.t.f.), de Roberto Rossellini, 21 h 15.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Joseph Morder : Courts métrages de Joseph Morder, 18 h 30 ; la Maison de Pologne (1983), de Joseph Morder, 20 h 30 ; Cannes 93 à Paris : la Dette (1992), de Bruno de Almeida, Faut-il aimer Mathilde? (1992), d'Edwin Baily, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Les cinémas du Canada : les Iris (1991, v.o. s.t.f.), de Suzanne Gervais, Anne Trister (1985, v.o. s.t.f.), de Léa Pool, 14 h 30 ; le Paysagiste (1976, v.o. s.t.f.), de J. Drouin, la Vie rêvée (1972, v.o. s.t.f.), de Mireille Dansereau, 17 h 30 ; la Basse-Cour (1992, v.o. s.t.f.), de Michèlke Cournoyer, Being at Home with Claude (1991, v.o. s.t.f.), de Jean Beaudin, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

MERCREDI

La Quinzaine des réalisateurs et cinéma en France : Salle 300 : Virgules et petites culottes (1992) de Matti Ijas, 16 h 30 ; Lolo (1993) de Francisco Athié, 18 h 30 ; Des anges au paradis (1993) d'Evgueni Lounguine, 20 h 30 ; la Quinzaine des réalisateurs et cinéma en France : Salle 100 : Sombras en una batalla (1993) de Mario Camus, 16 h 30 ; I Love a Man in Uniforme (1933) de David Wellington, 18 h 30 ; Boat Man of the River Padma (1992) de Goutam Ghose, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
AGAGUK (Fr.-Can., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES AMIES DE COEUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-29-47-22).
BODYGUARD (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE CAHIER VOLÉ (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
DERNIÈRE LIMITE (**) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LA DIFFÉRENCE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).
DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FIORILE (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
FOREVER YOUNG (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
FRANÇOIS TRUFFAUT, PORTRAITS VOLÉS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
JENNIFER 8 (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
JERICO (V., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MENDIANTS ET ORGUEILLEUX (Eg., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
MO' MONEY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
MONSIEUR LE DÉPUTÉ (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).
L'IL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
PASSAGER 57 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-29-47-22).
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).
PÉTAIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ROULEZ JEUNESSE! (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55).
SAMBA TRAORÉ (Fr.-Suis.-burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SINGLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SOMMERSBY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LE SONGE DE LA LUMIÈRE (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LES SURVIVANTS (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE TEMPS D'UN WEEK-END (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UN COEUR EN HIVER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
UN FAUX MOUVEMENT (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES FILMS NOUVEAUX

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN. Film britannique de Kenneth Branagh, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

CHUTE LIBRE. (*) Film américain de Joel Schumacher, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE MILICIEN AMOUREUX. Film franco-ukrainien de Kira Mouratova, v.o. : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM. Film français de Yolande Zauberman, v.o. : Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

TOXIC AFFAIR. Film français de Philomène Esposito : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

UNE PAUSE... QUATRE SOUPIRS. Film américain de Michael Steinberg, v.o. : Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX BLEUS DE YONTA. Film Guinée-Bissau, Portugal, France, de Flora Gomes, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h.
ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 mn. Ouverture exceptionnelle le lun. 31 mai.
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 18 h, jeu., sam. 14 h.
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., sam. 20 h, dim. 20 h 30.
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 30.
LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (36-68-75-55) mer. 15 h 15, sam., dim., lun. 14 h 15, 16 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h, sam., dim., lun. 13 h 30.
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 14 h.
LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.
CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.
LES CONTES SAUVAGES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h, sam. 11 h 30.
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.
FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, sam., dim., lun. 15 h.
FLESH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 13 h 30.
JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.
JEUX INTERDITS (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les – de 14 ans.
LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 55.
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) séances mer., sam., dim. à 13 h 30, 15 h 15, 17 h, film 20 mn après. ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) séances mer., sam., dim., lun. à 13 h 40 film 25 mn après. ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) mer., sam., dim., lun. à 14 h 20, film 15 mn après. ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) séances mer., sam., dim., lun. à 14 h film 25 mn après. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, 15 h, sam., dim., lun. 15 h.
MERLUSSE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.
METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 0 h 30.
LE MIRAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 12 h.
ORPHÉE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) jeu. 11 h 55 T.U. : mer., lun. .
LES PETITS CHAMPIONS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 16 h 40, dim. 15 h.
PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.
PORTES OUVERTES (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) mer., jeu. 14 h 05, 16 h 10, 22 h 20, ven. 13 h 35, 15 h 45, 22 h 20, sam. 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h, 0 h 25, dim. 12 h 45, 14 h 45, 22 h 15 film 10 mn après.
PORTIER DE NUIT (**) (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 22 h.
PRUNE DES BOIS (Bel.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h 15, dim. 16 h 15.
QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.
LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.
SAUVE QUI PEUT (**) (Fr.-Suis.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven. 12 h.
SCARAMOUCHE (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-29-47-22) mer., sam., dim. à 13 h 50 Pl. : - de 15 ans : 18 F.
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., jeu., ven., sam., lun. 21 h 30, mar. 22 h.
THE PLAYER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h.
TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 16 h 40.
TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 13 h 30, dim. 17 h.
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.
ZÀBRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., lun. 17 h.
LE ZÈBRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 16 h 40.

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
BELLE DE JOUR (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
CHARADE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LOLA (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
MA SŒUR EST DU TONNERRE (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).
MACBETH (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).
QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
SABRINA (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 26 MAI

« La future bibliothèque de France : maquette du projet et vue d'un belvédère », 14 h 30, sortie métro Quai de la Gare (Monuments historiques).

« A Versailles : l'architecture du dix-huitième siècle de l'hôpital et de l'ancien couvent de la Reine devenu lycée Hoche », 15 heures, train gare Saint Lazare, halle de la gare Versailles, rive droite (Monuments historiques).

« Artistes et personnages célèbres du Cimetière Montmartre », 14 h 30, 20, avenue Rachel, entrée Cimetière, métro Place Clichy (Sauvegarde du Paris historique).

« L'île Saint-Louis, pas à pas », 14 h 45, sortie métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« La basilique royale de Saint-Denis et les tombeaux des rois et des reines », 14 h 30, métro Saint-Denis Basilique (Approche de l'art) .

« Le parc Monceau », 14 h 30, Métro Monceau (Mme Cazes).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 18 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs) .

« Le Chinatown du treizième siècle et ses sanctuaires bouddhiques en musique », 14 h 30, porte de Choisy devant la BNP (C. Merle).

« Le huitième arrondissement : la folie Monceau, parc privé du duc d'Orléans », 15 heures, Sortie métro Malherbes (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais du Temple », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, Sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le siècle de Titien : l'âge d'or de la peinture vénitienne », 18 h 30, Grand-Palais, entrée de l'exposition (Artange).

CONFÉRENCES

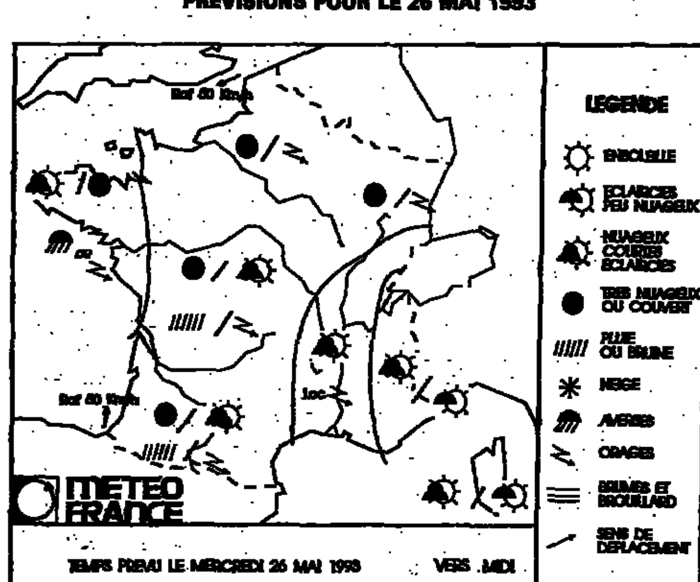
Hôtel de Coulanges-Sévigné, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « L'Europe au Carrefour des arts : l'Or des Scythes », par C. Barrière (Maison de l'Europe).

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 h 30 : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 MAI A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 26 MAI 1993



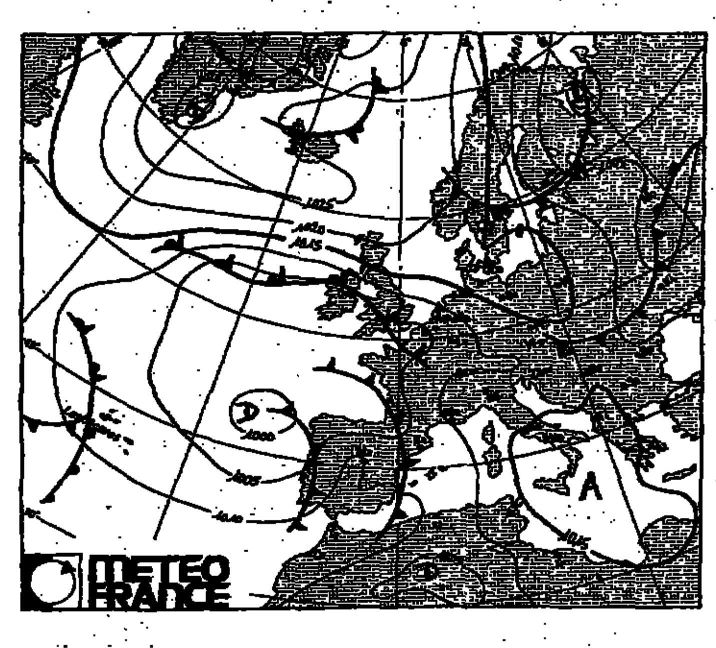
Mercredi : nuageux et souvent orageux. – La majeure partie de notre pays sera sous des nuages menaçants, qui donneront à un moment ou à un autre de la journée une ondée ou un orage ; il pourra même y avoir par endroits de la grêle.

Sur la Franche-Comté, les Alpes et le Sud-Est, le soleil sera quand même plus généreux, et les orages moins fréquents.

Les températures resteront élevées : les minimales seront voisines de 13 degrés près de la Manche, et comprises entre 15 et 18 degrés ailleurs ; les maximales ne dépasseront pas 20 degrés sur les régions côtières de la Manche, tandis qu'elles seront comprises entre 22 et 28 ailleurs.

Le vent sera faible à modéré, de secteur sud au sud de la Seine, de secteur est au nord.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-5-93
Valeurs relevées le 24-5-1993 à 18 heures TUC et le 25-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	24	13	D
BIARRITZ	23	16	C
BORDEAUX	22	17	C
BOURGES	26	15	C
BREST	19	12	P
CAEN	25	12	N
CHERBOURG	22	11	C
CLERMONT-FER.	27	14	N
DIJON	24	12	N
GRENOBLE	25	13	C
LILLE	27	14	N
LIMOGES	23	16	C
LYON	28	14	N
MARSEILLE	26	15	D
NANCY	26	11	N
NANTES	24	16	C
NICE	21	14	D
PARIS-MONTS.	27	18	N
PAU	22	16	C
PERPIGNAN	20	16	C
POINTE-A-PITRE	31	23	A
RENNES	25	16	C
ST-ETIENNE	27	12	N
STRASBOURG	27	12	N
TOULOUSE	23	16	C
TOURS	24	15	C

ÉTRANGER			
ALGER	33	20	D
AMSTERDAM	22	14	C
ATHÈNES	25	19	D
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	22	15	N
BELGRADE	23	12	D
BERLIN	22	13	D
BRUXELLES	27	15	D
COPENHAGUE	23	12	D
DAKAR	25	20	D
GENÈVE	26	13	N
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	24	15	N
LE CAIRE	29	20	N
LISBONNE	16	13	N
LONDRES	25	12	C
LOS ANGELES	22	17	D
LUXEMBOURG	24	14	N
MADRID	20	13	P
MARRAKECH	27	16	C
MEXICO	25	15	N
MILAN	25	12	D
MONTRÉAL	13	11	D
MOSCOU	18	8	D
NAIROBI	25	16	N
NEW-DELHI	45	29	D
NEW-YORK	26	18	C
PALMA	34	17	D
PÉKIN	27	14	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	25	12	D
HONGKONG	27	23	A
SÉVILLE	27	17	C
SINGAPOUR	32	26	O
STOCKHOLM	25	6	N
SYDNEY	17	7	D
TOKYO	22	16	D
TUNIS	19	14	D
VARSOVIE	24	10	D
VENISE	25	17	D
VIENNE	22	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Tête à tartes

PPDA avait invité deux comédiennes le même soir, dans le même journal : ce n'était plus de l'information, c'était « Ushuaïa », l'émission de tous les risques. Il expédia d'abord sans incidents majeurs une Adjani minaudante et froufroutante, mais l'interview n'était pas diffusée en direct, ce qui limitait le danger. Seconde comédienne invitée, Holly Hunter, palme de la meilleure actrice, se trouvait, elle, en direct de Cannes, en compagnie de l'envoyé spécial, Alain Beverini. A la première question, on vit une sorte de palmier se pencher vers elle, et ce qui devait arriver arriva : Alain Beverini apparut soudain superbement recouvert de crème. De la crème chaplinesque, bien visible à l'écran – à Cannes, on ne doit pas manquer d'accessoiristes talentueux, ces temps-ci. On avait donc écrasé au M. Cinéma de TF 1 une tarte sur la figure.

On crut alors voir passer dans les yeux de PPDA une détresse quasi enfantine, qui ne devait rien au cinéma. Celle du souffre-douleur de la classe, qui voit chaque matin avec une terreur résignée revenir l'heure de la récré. Que vont-ils encore inventer, aujourd'hui ? Une détresse si limpide qu'il fut évident que la tarte à la crème, au-delà de la personne de l'envoyé spécial, l'avait atteint, lui, tête à tartes universelle, à 1000 kilomètres de distance. Il fallut attendre deux secondes, que Holly Hunter éclatât de rire, pour que PPDA à son tour veuille bien arracher, à son inquiète mélancolie, un pauvre sourire.

Cette tarte à la crème ne constituait pourtant pas une surprise. L'« incident en direct » est devenu une séquence quasiment codifiée du « 20 heures » de TF 1. Quand PPDA dialogue avec une jeune comédienne, ou quand il interviewe un navigateur par *téléphone*, chacun guette désormais la gifle ou la détonation, comme dans un film policier, quand le héros entrouvre lentement la porte d'un appartement plongé dans la pénombre. Les suites de ces incidents sont d'ailleurs tout aussi codifiées, à commencer par cette fascinante inversion : l'on ne retiendra, de ce journal télévisé, que cette tarte, au détriment de la mort officielle de la Bosnie, de l'annonce de l'emprunt Balladur, ou même du palmarès cannois. Une minute, une heure, une journée, cette tarte, scientifiquement lancée au bon endroit au bon moment, dans « le journal télévisé le plus regardé de France », aura éclipsé toute l'actualité mondiale. Cet acte de chantilly-terrorisme aura rempli la fonction de toutes les actions terroristes : un détournement forcé d'attention.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 25 mai

TF 1

20.45 Cinéma : Le Maître d'école. ■
Film français de Claude Berri (1981). Avec Coluche, Josiane Balasko, Jacques Debary.
22.30 Magazine : Durand la nuit.
Présenté par Guillaume Durand, en direct.
0.25 Magazine : Le Club de l'enjeu.
Invités : Jean-François Gautier, de Salomon ; Graham Barnes, du ministère de l'industrie de Hongkong ; Didier Lorée, de La Mondiale.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : La Pagaille. ■
Film français de Pascal Thomas (1990).
22.35 Magazine : Bas les masques.
J'ai mal à mon boulot.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Côté court.

FRANCE 3

20.45 Série : L'Ami Maupassant.
La Petite Roque, de Claude Santelli.
21.50 Documentaire : Planète chaude.
▶ Zapata mort ou vif, de Patrick Le Gall et Patrick Gouy.
22.50 Journal et Météo.
23.20 Téléfilm :
Les clowns aussi font pleurer.
De Reinhard Hauff (dernière partie).
0.45 Continentales.
L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Le Bûcher des vanités. ■
Film américain de Brian De Palma (1990). Avec Tom Hanks, Bruce Willis, Melanie Griffith.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Coca-Cola Kid. ■
Film australien de Dusan Makavejev (1985) (v.o.).
0.20 Cinéma : Ratman. □
Film italien d'Anthony Ascot (1987). Avec *Nelson de La Rosa, David Warbeck, Janet* Agren.

ARTE

20.40 Soirée thématique :
Berlin années 20, balades nocturnes.
Soirée conçue par Martine Schwindenhammer.
20.41 Documentaire : Berlin nocturne.
De Jürgen Czwienk.
21.10 Court métrage : Etude nº 8.
D'Oskar Fischinger.
21.15 Cinéma : Jeunes gens dans la ville. ■
Film est-allemand de Karl-Heinz Lotz (1985). Avec Maria Probosz, Beate Maj-Dobal, Mirko Haninger.
22.35 *Court métrage : Etude nº 9.*
D'Oskar Fischinger.
22.40 Documentaire : Flâneries.
De Barbel Scheele.
23.10 *Court métrage : Etude nº 7.*
D'Oskar Fischinger.
23.15 Documentaire :
Wilde Buhne, le cabaret sauvage.
D'Ula Stöckl (50 min).

M 6

20.45 Téléfilm : Papy Joe.
De Jeffrey Melman.
22.35 Série : Mission impossible.
23.35 Magazine : Le Glaive et la Balance.
Présenté par Charles Villeneuve.
Les faux témoignages.
0.30 Informations :
Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Archipel médecine.*
Les infections nosocomiales, ou l'hôpital qui tue.
21.30 Les Voix du design.
Promenade dans l'exposition, avec Marianne Barzilay.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Les artisans de Babel, ou toutes les langues sont étrangères. 1. Deux langues sous le même toit.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 mars au Théâtre des *Champs-Elysées*) : *Parade, Gymnopédies* 1 et 3, de Satie ; L'Heure espagnole, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. Michel Plasson ; sol. : Marie-Thérèse Keller, mezzo-soprano, Laurence Dale, Michel *Sénéchal, ténors, Jean-Philippe Laffont*, baryton, François Loup, basse.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb. Janine Micheau, soprano ; Dinh Gilly, baryton. Œuvres de Ravel, Thomas, Offenbach, Charpentier, Gounod, Puccini, Massenet.
23.09 Ainsi la nuit. Marchenbilder op. 113, de Schumann ; *Hasards* pour piano et trio à cordes op. 96, de Schmitt.
0.33 L'Heure bleue. Carnets de route, par Philippe Carles.

Mercredi 26 mai

TF 1

14.35 Club Dorothée.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.25 Météo et Journal.
20.00 Tirage du Loto (et à 22.30).
20.05 Sport : Football.
Finale de la Coupe d'Europe des clubs champions : Olympique de Marseille-Milan AC, en direct de Munich.
22.35 Magazine : Méfiez-vous des blondes !
Invité : Yves Rénier.
23.50 Journal et Météo.
23.55 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
0.45 Téléfilm :
Rendez-vous à Fairborough.

FRANCE 2

13.50 Sport : Tennis.
Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
20.00 Journal, Côté court,
Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Le Choix de Salomon.
22.30 Première ligne.
▶ Vu de l'Elysée : chronique d'une alternance, *documentaire d'Hugues Le Paige*, Jean-François Bastin et Isabelle Christiaens.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Côté court.
Présenté par Gérard Holtz.

FRANCE 3

14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.40 Sport : Tennis.
17.00 Jeu : Télétennis.
17.10 Série : La croisière s'amuse.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 *Magazine : La Marche du siècle.*
Présenté par Jean-Marie Cavada. J'imprime pas ! La mémoire, son fonctionnement, ses troubles. Invités : Jean Piat, comédien ; *Bernard Laurent, directeur du service de neuropsychologie du CHR de Saint-Etienne* ; Robert Jaffard, directeur du laboratoire de neurosciences comportementales et cognitives du CNRS de Bordeaux ; Alain Lieury, professeur d'université, directeur du laboratoire en psychologie expérimentale à Rennes.
22.25 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

13.35 Téléfilm : La Prochaine Victime.
15.10 Documentaire :
Des singes dans la ville.
15.35 Téléfilm : Piège de feu.
17.10 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux (rediff.).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 *Cinéma : L'Amour dans de beaux draps.* □
Film américain de Carl Reiner (1990). Avec Kirstie Alley, Bill Pullman, Carrie Fisher.
22.20 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : La Sentinelle. ■■
Film français d'Arnaud Desplechin (1992). Avec Emmanuel Salinger, Jean-Louis Richard, Bruno Todeschini.
0.50 Cinéma : El. ■■■
Film mexicain de Luis Bunuel (1952). Avec Arturo de Cordova, Delia Garces, Luis Berlstein (v.o.).
2.20 Magazine : L'Œil du cyclone.
L'Œil de Moscou (rediff.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
17.55 Chronique :
Le Dessous des cartes (rediff.).
18.00 Documentaire :
Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre.
David Klatzmann/Agnès B.
19.30 Documentaire : Terra X.
Momies de l'Eldorado, de Gottfried Kirchner.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musicarchives.
Igor Stravinsky dirige la *Symphonie de psaumes*. Avec l'Orchestre d'État hongrois.
21.20 Danse :
La Symphonie de psaumes.
D'Igor Stravinsky. Chorégraphie de Jiri Kylian. Par le Nederlands Dans Theater. Avec The London Symphony Orchestra et l'English Bach Festival Choir, sous la direction de Leonard Bernstein.
21.50 Documentaire :
Le Lied contemporain.
Une Master Class professée par Aribert Reimann, de Barrie Gavin.
22.45 Documentaire : Prostitution.
1. Travestir, de Mireille Dumas.
23.50 Magazine : Macadam
Paolo Conte (rediff., 57 min).

M 6

14.25 Série : Les Années FM.
14.55 Magazine : E = M 6 (rediff.).
15.25 Magazine : Fréquenstar.
16.30 Magazine : Nouba.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.05).
20.45 Téléfilm : Le Grand Secret.
22.45 Cinéma :
Jeu d'amour, jeu de mort. □
Film italien de Piero Schivazappa (1957). Avec Philippe Leroy, Dagmar Lassander, Laurenza Guerrieri.
0.20 Magazine : Vénus.
0.55 Six minutes première *heure.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Antiopodes. Religion et politique en Afrique noire.
21.32 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Mémoires magnétiques d'Hubert Reeves (7).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Les artisans de Babel, ou toutes les langues sont étrangères. 2. Passer d'une langue à l'autre : traductions migrations.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Gérard Pommier (Naissance et renaissance de l'écriture).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la radio-télévision suisse romande) : Cinq pièces pour orchestre op. 16, de Schoenberg ; Rückert-Lieder, de Mahler ; Quatuor en sol mineur de Brahms-Schoenberg, par l'Orchestre de la radio-télévision suisse romande, dir. Jesus Lopez-Cobos ; Doris Soffel, mezzo-soprano.
23.09 Ainsi la nuit. Cinq chansons populaires hongroises, de Bartok ; Grand duo concertant pour piano et violon op. 21, d'Alkan.
0.33 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Patrick Villat, piano, Alain Rellay, saxophone ténor et Christian Rollet, batterie. La rétrospective : Barney Wilen.

Le Monde

A la suite d'une méprise

Quatre parachutistes israéliens ont été tués par des hommes de leur compagnie dans le sud du Liban

Pour la deuxième fois en l'espace de sept mois, des militaires israéliens ont été accidentellement tués, lundi 24 mai, par d'autres soldats de leur compagnie.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Défaut de coordination opérationnelle ou manquement aux ordres donnés, quatre parachutistes israéliens ont été tués et deux grièvement blessés par une unité de leur propre compagnie, dans l'extrême sud du Liban. Itzhak Rabin, qui cumule les fonctions de chef du gouvernement et celles de ministre de la défense, n'a pas tardé à prendre la mesure de l'émotion suscitée dans le pays par ce nouvel accident au sein de l'armée.

Il a immédiatement annulé tous ses engagements pour se rendre, en compagnie du chef de l'état-major des armées, le général Ehud Barak, à la frontière nord du pays. Une *«enquête approfondie»* a été ordonnée et un comité de trois officiers supérieurs chargé de coordonner l'investigation. Chef d'un parti d'extrême droite et ancien chef de l'état-major général, Rafaël Eytan, dit «Rafoul», n'a pas attendu pour mettre en cause *«l'absence de discipline»* qui régnerait de manière croissante dans l'armée.

De son côté, par *«respect pour les familles des victimes»*, et en raison des *«circonstances tragiques»*, le chef de l'opposition de droite, Benjamin Netanyahu, qui avait prévu de déposer lundi trois nouvelles motions de censure contre le gouvernement, a temporairement renoncé à son projet. *«L'heure est à l'unité nationale»*, a-t-il expliqué.

La méprise s'est produite près du village libanais de Kantara, au centre de ce que les Israéliens appellent leur *«zone de sécurité»*. Il s'agit d'une bande de territoire libanais de 10 à 15 kilomètres de largeur, occupée depuis 1985 sur toute la longueur de la frontière avec le Liban. Censée protéger le nord de la Galilée des attaques du Hezbollah libanais, on estime que cette «zone» est contrôlée par un millier de soldats israéliens et environ trois mille combattants de l'Armée du Liban sud (ALS), une milice aux ordres de l'Etat juif.

Il était environ 4 heures du matin. *«Les conditions topographiques étaient difficiles*, a expliqué le général Itzhak Mordechaï, commandant de la région nord. *L'une des deux patrouilles a cru qu'elle était attaquée par des terroristes.»* Les paras, qui, en Israël, sont tous volontaires, ont ouvert le feu à l'arme automatique et lancé des grenades sur l'«ennemi» supposé. Leur officier de compagnie, qui en l'occurrence commandait l'autre groupe, a notamment été tué.

Embuscades quotidiennes

D'après le porte-parole de l'armée, ces quatre victimes militaires sont les premières de l'année à perdre la vie au cours d'un accident. L'an dernier, trente-trois soldats avaient péri au cours d'exercices d'entraînement – lesquels se déroulent à balles réelles – contre trente l'année précédente. En novembre dernier, notamment, cinq commandos d'élite avaient été tués au cours de la préparation d'une opération d'envergure à la base de Tze'Elim, dans le désert du Negnev.

Cette fois, il s'agissait d'une opération réelle. D'ailleurs, l'hélicoptère militaire chargé, peu après la méprise, d'évacuer les morts et les blessés a été pris sous le feu de commandos du Hezbollah. Il faut dire que depuis deux semaines *maintenant*, le «front nord», comme on dit à Jérusalem, s'est particulièrement réchauffé. Les combattants chiites du «parti de Dieu», financés par Téhéran et opposés par principe à des négociations de paix avec l'Etat juif, se sont lancés dans une escalade des combats. Quotidiennement, des embuscades à l'explosif sont tendues à l'armée d'Israël ou à ses supplétifs; il y a tous les jours des duels d'artillerie plus ou moins soutenus, des tirs de roquettes et des raids aériens israéliens sur des villages censés abriter des combattants.

En deux mois, la compagnie de paras qui a été frappée par le destin ce 24 mai avait déjà perdu sept hommes. Et la semaine dernière encore, un soldat, deux supplétifs libanais, deux intégristes du Hezbollah et un civil avaient été tués dans la zone opérationnelle et alentour.

PATRICE CLAUDE

Lors d'une visite en Israël

Le président du CICR réclame le respect de la quatrième convention de Genève dans les territoires occupés

A l'occasion d'une audience que lui a accordée, lundi 24 mai, le chef de l'Etat juif Ezer Weizman, le président du Comité international de la Croix-Rouge, Cornelio Sommaruga, a vivement critiqué les *«violations par Israël»* de la quatrième convention de Genève sur le respect des droits des populations sous occupation.

Il s'est notamment indigné de la mort d'enfants palestiniens, dont trente-cinq ont été tués par des tirs de militaires israéliens, selon le Centre d'information israélien sur les droits de l'homme dans les territoires occupés, Betselem. M. Sommaruga, qui devait quitter Israël mardi au terme de quatre jours d'entretiens avec des responsables israéliens et palestiniens, avait déjà formulé les mêmes critiques lors d'une entrevue dimanche avec le premier ministre israélien Itzhak Rabin. M. Weizman a pressé de son côté le CICR d'intensifier ses efforts en vue de la libération du navigateur israélien Ron Arad, fait prisonnier au Liban en 1986. – *(AFP.)*

Duel au sommet à la télévision espagnole

Felipe le tenant du titre contre José Maria le teigneux

MADRID

de notre correspondant

Ce fut une surprise. Les pronostics donnaient un net avantage au tenant du titre, Felipe Gonzalez, chef du gouvernement depuis dix ans. Un homme d'expérience donc, habitué des plateaux de télévision, fin politique, charmeur et porteur d'un charisme certain, face à un challenger à qui faisaient défaut toutes ces caractéristiques, José Maria Aznar, président du Parti populaire (PP, droite). C'était sans compter sur la hargne, l'agressivité, la pugnacité de cet inspecteur des finances tout juste âgé de quarante ans, lequel se savait en position d'infériorité et n'a cessé d'attaquer sans que son adversaire puisse véritablement prendre le contrôle des débats.

Les affrontements ont duré deux heures, lundi 24 mai, dans la soirée, essentiellement centrés sur les difficultés économiques du pays, dans un studio d'une chaîne privée, *Antena 3, une première en* Espagne. Chômage, dévaluations, déficit public, corruption, crise du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), Aznar le teigneux ne manquait pas de munitions et il a su les utiliser, alignant les chiffres, dénonçant le gaspillage, critiquant la pression fiscale.

Pratiquement dès le départ, Felipe Gonzalez a paru déstabilisé, sans réflexes, se contentant de généralités, invoquant le caractère mondial de la crise alors que les accusations pleuvaient. Le chef du gouvernement socialiste a sans doute trop compté sur son talent d'improvisation, sur ses dons de réplique. Il n'a pas su opposer des chiffres aux chiffres, vendre ses résultats, contrer ce petit moustachu à l'œil noir qu'il ne regardait pas.

A plusieurs reprises, Felipe le Sévillan, l'ancien avocat, a retrouvé ses accents du prétoire et tenté de retourner sa position inconfortable d'accusé en celle plus tenable d'accusateur : *«Où sont vos propositions? Où est votre programme? C'est le vide!»*, s'est-il écrié. Il a retrouvé sa conviction pour défendre son bilan *sur le plan international*, pour revendiquer la place prise par l'Espagne en Europe, pour expliquer sa fermeté face au terrorisme, pour faire apprécier les progrès accomplis depuis 1982, année au cours de laquelle les socialistes ont pris le pouvoir.

Mais, il était déjà presque trop tard. Méthodique, bien préparé, jouant parfaitement le rôle de Monsieur Catastrophe, José Maria Aznar n'a cherché ni la compréhension, ni la complicité, mais l'efficacité. Felipe Gonzalez a, lui, été victime d'un excès de confiance, prisonnier de sa volonté de convaincre, alors que seuls les *points marqués et les formules* chocs comptent dans les face-à-face. Revanche lundi 31 mai.

MICHEL BOLE-RICHARD

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Initiatives» folioté de 31 à 44

Le numéro du « Monde » daté 25 mai 1993 a été tiré à 500 869 exemplaires.

Demain dans «le Monde»

«Arts-Spectacles» : Toscanini ; Berlin

Trente-cinq ans après la mort de Toscanini, RCA publie l'intégralité des enregistrements réalisés par le chef italien, pour la firme américaine.
La capitale de l'Allemagne réunifiée a des ambitions européennes, perceptibles à travers les concours d'architecture qui y sont lancés.

«Education-Campus» : l'école face à sa modernisation

M. Bayrou, ministre de l'éducation, s'efforce d'adapter le mouvement des personnels à la diversité des établissements. Avec un succès mitigé. De même, les universités tentent, non sans difficulté, de moderniser leur gestion.

Attentats spectaculaires dans plusieurs localités d'Irlande du Nord

Les terroristes de l'IRA ont frappé à quatre reprises de manière spectaculaire, dans plusieurs localités d'Irlande du Nord. Jeudi 20 mai, au lendemain des élections locales, une bombe explosait à Belfast. Samedi, un autre engin explosait à Portadown, dans le centre de l'Ulster. Dimanche enfin, on enregistrait deux attentats, l'un à Magherafelt, près de Londonderry, et l'autre à nouveau à Belfast. En dépit de la puissance des explosifs mis en œuvre – l'explosion de Magherafelt a été entendue à 20 kilomètres à la ronde, – on ne compte, au total, qu'une trentaine de blessés légers, et des dégâts matériels évalués à 22 millions de livres (environ 200 millions de francs).

Les forces de sécurité sont très préoccupées par l'emploi croissant de bombes de fabrication artisanale dont les composants sont aisés à trouver dans les supermarchés. Ces attentats démontrent de plus que l'IRA parvient à acheminer des explosifs au centre des villes en dépit des contrôles très serrés de l'armée britannique et de la police nord-irlandaise. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ÉGYPTE : Quatre touristes blessés dans un attentat près d'Abou Simbel.** – Quatre touristes – trois Australiens et un Britannique – ont été blessés, mardi 25 mai, par des tirs contre l'autobus dans lequel ils se trouvaient, près des temples d'Abou Simbel, en Haute-Egypte, a-t-on appris de source autorisée. Le site d'Abou Simbel est situé à plus de 300 kilomètres au sud d'Assouan, dans une région désertique. – *(AFP.)*

□ **IRAK : le Conseil de sécurité a reconduit les sanctions contre Bagdad.** – Constatant que l'Irak ne s'est toujours pas conformé à toutes ses résolutions, le Conseil de sécurité a décidé, lundi 24 mai, de maintenir en l'état l'embargo multiforme international appliqué contre Bagdad depuis août 1990. Les conditions *«ne sont pas réunies»* pour une levée, même partielle, des sanctions, a déclaré le président en exercice du Conseil, Youli Vorontsov. Le Conseil procède tous les soixante jours à la «revue des sanctions» adoptées contre Bagdad. – *(AFP.)*

Grâce à des accords de partenariat

L'OM va recevoir 35 millions de francs par an de la ville de Marseille, du département et de la région

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Quarante-huit heures avant la finale de la Coupe d'Europe de football des clubs champions entre l'Olympique de Marseille et le Milan AC, le conseil municipal de Marseille a approuvé, lundi 24 mai, les propositions faites par le maire, Robert Vigouroux, concernant, d'une part, la régularisation des relations financières et, d'autre part, un partenariat entre la ville et le club. Ces propositions, qui marquent la fin d'une période de vive tension entre le maire de Marseille et le président de l'OM, Bernard Tapie, avaient été présentées à la presse par les intéressés, mercredi 19 mai (*le Monde* du 21 mai). Au total, la participation de la ville atteindra, chaque année, entre 15,5 et 16,5 millions de francs (dont 6 à 8 millions de francs d'exonération de la taxe sur les spectacles), tandis que le club ne lui versera que 1,8 million de francs au titre des dépenses d'entretien du stade-vélodrome (calculées à hauteur du tiers de ces dépenses). L'OM s'engage, en contrepartie, à fournir à la ville un certain nombre de prestations d'ordre publicitaire et un quota gratuit de 386 places par match. Avec, en prime, 1 000 pin's et 1 000 tee-shirts!

Si l'on tient compte des accords de partenariat passés par l'OM avec le département (12 millions de francs par an) et la région (7 millions de francs dont 4 millions de francs pour la formation de mille deux cents jeunes des quartiers défavorisés), le club recevra donc, au total, sous diverses formes, 35 millions de francs des trois collectivités. La délibération présentée par M. Vigouroux a été adoptée par l'ensemble des groupes sauf celui du Front national, qui n'a pas pris part au vote. La seule note réellement discordante est venue de l'adjoint à la culture, Christian Poitevin, adversaire de Bernard Tapie aux dernières élections législatives. *«Au moment où la culture souffre d'un budget de rigueur*, a-t-il observé, avant de s'éclipser sans prendre part au vote, *doit-on, vraiment, subventionner une société anonyme de football présidée par un expert en facilités de trésorerie? Croyez-vous qu'au moment où il y a plus de trois millions de chômeurs, l'argent des contribuables doive servir à verser des salaires mensuels de 1 million de francs? Personnellement, je suis persuadé du contraire.»* Propos critiqués par M. Jean-Claude Gaudin, qui, dans une tirade à la Cyrano, s'est exclamé : *«L'Olympique de Marseille, c'est un bénéfice pour Marseille! C'est un drapeau! C'est un enthousiasme! C'est de la volonté! Alors, bien sûr, nous sommes pour l'OM, qui appartient à tous les Marseillais.»*

GUY PORTE

Au Conseil d'Etat

Le commissaire du gouvernement conclut à l'annulation du transfert de l'ENA

Le commissaire du gouvernement a conclu, mardi 25 mai lors de l'examen de plusieurs requêtes en annulation par le Conseil d'Etat réuni en assemblée plénière, qu'il convenait d'annuler la décision de transfert de l'Ecole nationale d'administration à Strasbourg.

Rémy Schwartz, commissaire du gouvernement, a en effet estimé qu'*«en l'absence de dispositions du statut de l'ENA, arrêté par décret en Conseil d'Etat, lui en donnant la compétence, le premier ministre ne pouvait décider du transfert du siège de l'école»*.

Contrairement à son appellation, le commissaire du gouvernement ne donne pas le point de vue de ce dernier mais présente à ses collègues du Conseil d'État une analyse juridique qui est souvent suivie lors de la décision.

Nouvelle baisse du taux de base bancaire

Dans la foulée de la septième baisse consécutive, lundi 24 mai, de ses taux directeurs par la Banque de France, la plupart des grandes banques de dépôt françaises ont annoncé, mardi 25 mai en début d'après-midi, une diminution de 0,20 % de leur taux de base de 9 % à 8,80 %.

La BNP, la Société générale, le Crédit lyonnais et le Crédit agricole ont été parmi les premiers établissements à annoncer une réduction de leur taux de base. Elle entrera en vigueur le 1er juin.

En application d'une décision du Vatican

Cinq carmélites ont quitté leur ancien couvent à Auschwitz

Cinq religieuses polonaises ont quitté, lundi 24 mai, le carmel d'Auschwitz, jouxtant l'ancien camp de concentration nazi, pour s'installer dans le nouveau Centre œcuménique d'information, de dialogue et de prière, construit à 500 mètres du camp, en fonction d'accords trouvés à Genève entre personnalités juives et catholiques.

Selon l'évêché de Bielsko-Biala (dont dépend la ville d'Oswiecim-Auschwitz), les neuf autres carmélites qui restent en place devraient déménager avant la fin juin. La décision de transfert avait été annoncée le 1er avril dernier par la congrégation pour les religieux du Vatican (*le Monde* du 3 avril) et confirmée par une lettre du pape (*le Monde* du 16 avril).

La présence, depuis 1984, de religieuses polonaises sur le site du camp de concentration avait suscité des violentes protestations de la communauté juive en France, notamment.

Le Monde

INITIATIVES

Emploi : la famille d'abord

La préférence pour les enfants des salariés joue toujours un rôle important dans le recrutement



Tout commence avec Renault. A l'usine de Flins lors de l'embauche des ouvriers qui devaient constituer la troisième équipe rendue nécessaire par la montée en production de la Twingo, 50 % des premiers recrutés étaient des fils de salariés « au cœur de losange », pour reprendre une belle expression maison. Depuis, à mesure que se poursuit la procédure de sélection, le pourcentage a tendance à baisser, mais le nombre des enfants de Renault-Flins restera considérable.

Pour autant, peut-on parler de « népotisme salarié », comme cet exemple y invite ? Bien sûr, *la direction s'en défend* qui note simplement que, la procédure de recrutement n'ayant fait l'objet d'aucune publicité, la famille du personnel se trouvait logiquement privilégiée. Seule *parmi les syndicats* la CGT *avait demandé une* priorité ou un quota, qui lui fut d'ailleurs refusé.

Difficile dans ces conditions de conclure. Il n'en reste pas moins que, ici comme ailleurs, et plus encore depuis que le chômage existe, la tentation devient forte, chez les salariés, de faire jouer la règle de l'avantage pour leur progéniture. Individuellement, cela se pratique beaucoup, souvent avec la complicité de l'employeur, même si chacun reconnaît sa mauvaise conscience. Collectivement, le cas est plus rare, et il faut se tourner vers des professions bien précises pour découvrir les traces formelles d'une telle attitude, fièrement revendiquée. Prenant prétexte des difficultés du bassin d'emploi, et de la tradition qui impose un parcours initiatique pour pénétrer la corporation, la fédération CGT des dockers négocie actuellement sur ce sujet dans le cadre de la future convention collective. Non écrite, l'histoire accordait un tel « privilège » aux orphelins de mineurs victimes d'un accident et, naturellement, pourrait-on dire, les grandes entreprises de la mono-industrie (sidérurgie, navale, textile, etc.) accueillaient d'autant plus facilement les enfants qu'elles étaient aussi les principaux employeurs d'une zone donnée.

PAR *le passé, cette solution se confondait* avec les méthodes paternalistes dont les relents se perpétuent parfois encore aujourd'hui. Dans certaines vallées des Vosges, par exemple, *il était de coutume que l'entreprise se charge de* tout, de la naissance à la mort, et que le patron, qu'il se nomme Marcel Boussac ou les héritiers de Georges Pellerin, intervienne jusque dans les affaires de famille. Des anciens, dans la région du Nord ou en Lorraine, racontent toujours de ces histoires où la vie professionnelle et la vie tout court étaient régies par un maître unique.

Quand ces systèmes se sont écroulés, ou que des usines ont été fermées, les conséquences ont été dramatiques, pas seulement pour les salariés, mais aussi pour les familles. Dans des bassins d'emploi, le chômage familial a fait des ravages, détruit une économie et provoqué une déstructuration du tissu local. Aujourd'hui, un danger identique se profile dans des endroits comme Creutzwald où l'unité de Grundig emploie des couples, des pères et des fils, des mères et des filles. Mais une forme d'atavisme peut avoir les mêmes conséquences. Bien que l'usine Talbot ne soit pas la seule à Poissy, *les* dégraissages des années 80 avaient révélé que *deux générations d'ouvriers* pouvaient *perdre* leur emploi simultanément.

Tout cela justifie la prudence des organisations syndicales à l'égard de cette « préférence familiale », et pas seulement pour des raisons de principe. Il n'empêche qu'elles sont malgré tout soumises à une pression du personnel en ce sens, et qu'elles n'y résistent pas toujours. Mal à l'aise, elles adoptent une attitude d'autant plus ambiguë que la situation de l'emploi s'aggrave. De la même manière, et avec une égale difficulté, elles sont souvent conduites à défendre d'abord le travail de ceux qui en ont un contre, fatalement, la masse des chômeurs. Terrible arbitrage que le clientélisme accentue...

Mais il faut également dire que le « népotisme » est parfois encouragé par les entreprises elles-mêmes, qui, dans ce cas, préfèrent bien entendu parler de « cooptation ». Certaines en ont même fait un axe important de leur gestion des ressources humaines, notamment pour *recruter des techniciens et des cadres dont elles* imaginent qu'ils seront plus performants si leur candidature est recommandée par un membre du personnel. En son temps, Hewlett-Packard avait mis au point un tel dispositif, avant d'y renoncer. En revanche, Rank Xerox continue d'utiliser cette technique, érigée au rang de programme officiel. Apparemment, la cohésion de l'entreprise s'en trouve améliorée et, dans ces périodes de basses eaux pour l'emploi, la recommandation facilite la sélection.

Ce regain s'explique en effet beaucoup par le chômage et il se manifeste aussi bien pour les stages d'été que pour les postes saisonniers. Signe des temps, les administrations de la fonction publique, les banques et les grandes entreprises sont submergées de demandes qui émanent de parents pour leurs enfants. Il a souvent fallu s'organiser et établir des règles pour contrôler le phénomène. *Un* même jeune ne pourra venir que deux années de suite, par exemple. Quand tout va mal, il faut se serrer les coudes mais aussi répartir la pénurie.

Alain Lebaube

DOSSIER • Emploi : la famille d'abord

Après moi, mon mari

Dans le Perche, le chômage familial est vécu au quotidien

AU téléphone, la voix est décidée : *« Comprenez, monsieur. Mon mari et moi avons pensé que nous devons nous faire oublier. Nous ne souhaitons plus vous rencontrer. »* Le rendez-vous avait été cependant pris dans la petite maison de ce couple au chômage, habitant un village dans le Perche, à quelques kilomètres de Nogent-le-Rotrou. Et puis ils avaient changé d'avis : *« Vous travaillez pour un journal qui est très lu par les patrons de Paris. Ce sont eux qui ont quelque chance de venir un jour dans la région monter des entreprises. Si on nous reconnaissait... »* Un silence. *« Comprenez encore, nous avons des traites à payer, notre maison. »* Pour ce couple, employé pendant vingt-deux ans chez Philips, la peur, mais aussi la méfiance qui conduit au repli sur soi. Une famille qui n'est pas exceptionnelle. A la frange de la Beauce et de la Basse-Normandie, la population est en état de choc. Anesthésiée serait le terme le plus approprié.

La décennie, en effet, a très mal commencé pour ce bassin d'emploi gravitant dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Nogent-le-Rotrou. Des deux pôles principaux qui lui donnaient corps, l'un a disparu, l'autre est ébranlé. Le premier de ces appuis, celui qui apparaissait inébranlable à la population, c'était Philips Electronique grand public, implanté depuis le début des années 60. L'usine, qui comptait 1 000 salariés, a été fermée au mois de juin 1991, emportée par la vague de restructurations qui a frappé le grand groupe néerlandais.

Le second appui, c'est Valéo-Thermique. Aujourd'hui, l'équipementier automobile se structure autour d'un plan social. Résultat : de licenciements en licenciements, par petites touches successives, l'effectif est passé de 1 030 salariés à 800 aujourd'hui. L'avenir de Valéo ici ? Personne dans la ville n'en sait rien. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'était le nouvel abattoir de Sica-Perche. Orgueil de ce pays de bocage, pour lequel la viande ovine n'est pas seulement une tradition mais tient lieu de patrimoine culturel, voici qu'il disparaît. Ce mois de mai, les 60 employés vont rejoindre l'ANPE. Tutélaire, le Crédit agricole était pourtant fortement implanté dans sa gestion. *« Cette spirale s'arrêtera-t-elle ? »* s'interrogent les Nogentais, qui se sentent menacés, y compris dans leurs familles.

Masculin-féminin

Pour le montage de ses téléviseurs, Philips employait, en effet, une main-d'œuvre à 80 % féminine. A ces emplois correspond encore chez Valéo un personnel à 80 % masculin. *« Dans un bassin d'emploi somme tout réduit comme le nôtre, où la majorité des gens vivent dans les petites communes rurales environnantes, il n'est pas besoin d'être un spécialiste de politique familiale pour comprendre l'effet produit sur la vie des ménages »*, commente un ancien adjoint au maire de la précédente municipalité.

Et c'est à environ 200 qu'il estime le nombre de couples qui travaillaient chez Philips. Martine, quarante ans, deux enfants, ancienne ouvrière de la « Radiotechnique », comme on dit encore en parlant de Philips – où elle a été employée durant vingt ans – est un cas de figure-type. Depuis qu'elle a été licenciée, la question qu'elle dit chaque jour se poser est la suivante : *« Jusqu'à quand Valéo, où travaille mon mari, tiendra-t-il ? »*

Martine, soit dit au passage, a bénéficié du plan social mis en place par Philips. Ses 40 000 F d'indemnités, elle affirme les avoir remis à un employeur local, lequel, de sucroît, n'eut à payer aucune charge sociale pendant un an. *« Mon année terminée, il m'a virée*, dit Martine sans autre commentaire. *Mais je ne suis pas la seule dans ce cas »*. Seul job qui lui a été proposé depuis : mettre des rondelles sur des pots de rillettes.

Nogentais d'origine, le libraire bien achalandé de la rue Villette est un bon observateur de la vie locale. Il vend de moins en moins de BD et d'ouvrages pour jeunes. En revanche, ses rayonnages sont bien fournis en romans historiques. Il y voit un signe des temps : sans doute nombre de familles parmi les plus jeunes ont quitté Nogent et, en premier lieu, les cadres actifs, commente-t-il. Les jeunes, faute d'emploi, s'expatrient. Or, ceux qui étaient nés au début des années 60 étaient entrés en masse dans les entreprises où travaillaient leurs parents.

Philips et Valéo, qui assuraient une partie de la clientèle des commerçants nogentais, s'étaient installés en pleine période d'expansion économique. Aujourd'hui, pour le maire, François Huward, le développement de ces deux grandes entreprises a sans doute été une erreur d'aménagement du territoire. *« Avec 3 000 emplois directs, ces deux entités industrielles ont certes endigué une partie de l'exode rural*, dit-il. *Mais, en épongeant le marché de l'emploi, elles l'ont stérilisé. Dans le même temps, il y a eu, en effet, peu de créations de PME, donc pas de diversification, qui nous fait cruellement défaut aujourd'hui. »*

Pour l'heure, François Huward n'a d'autre souci que l'emploi : 1 811 chômeurs au 31 mars. S'il s'efforce d'attirer sur sa commune des entreprises extérieures, il mise beaucoup sur le rôle du Comité des bassins d'emplois, qu'il préside. La tâche est rude. En termes d'emplois, Nogent-le-Rotrou rayonne sur trois départements (Eure-et-Loir, Orne, Sarthe) et trois régions (Centre, Basse-Normandie, Pays de Loire). Le casse-tête en matière administrative et de rivalités locales se devine aisément : *« L'économie et l'emploi auraient-ils des frontières ? »*

Jean Menanteau

Institutionnaliser la cooptation

Rank Xerox fait de la candidature « recommandée » un mode permanent de recrutement

« CEUX qui vous ressemblent nous réussissent. » La devise accompagne le logo – une poignée de mains – utilisé par Rank Xerox pour rappeller aux salariés l'existence d'une démarche originale dans l'entreprise : la cooptation. Dans les couloirs du siège parisien, des affiches donnent son esprit au pictograme : *« Réfléchissez : il y a certainement dans votre entourage quelqu'un à Notre image. »* Un imprimé est à la disposition des « cooptants », qui doit être retourné au service des ressources humaines ; un dépliant circule, qui précise les règles du jeu ; une prime, enfin, est promise (2 500 francs), qui est versée à chaque salarié dont le candidat a été retenu.

Au lieu de circuler dans l'ombre, animée par le secret des « amitiés » et des « services rendus », la cooptation fonctionne chez Rank Xerox au grand jour. Institutionnalisée, elle devient une stratégie volontaire et organisée de recrutement. Une démarche déjà bien rodée. *« Lancée en 1983, la cooptation est née de notre volonté de faire du recrutement une responsabilité partagée »*, souligne le dépliant de présentation, précisant que la formule est devenue *« un état d'esprit et une de nos premières sources de recrutement »*.

Au cours des dix dernières années, la société a réalisé environ le tiers de son recrutement par la cooptation. En 1992, première année de retournement de conjoncture en matière d'embauches – 200 personnes recrutées, contre une moyenne de 300 à 500 auparavant, – le système a fonctionné. Environ 23 % des embauches « forces de vente » ont été réalisées à partir de candidats « cooptés », contre 27 % issus des petites annonces et 50 % répartis entre les « contacts écoles » et les candidatures spontanées.

Maîtriser les dérives

« Au début, nous avions des besoins énormes, précise Jean-Louis Bessalem, directeur des ressources humaines chez Rank Xerox. *Ce système a été mis en place pour nous permettre d'alimenter notre base de candidats. »* Par la suite, le système n'a pas été modifié, s'adaptant aux aléas du marché.

Diminution des coûts de recrutement, utilisation de l'« esprit » et de la « culture maison » véhiculés par les salariés afin qu'ils effectuent eux-mêmes, dans leur propre entourage, une sélection de candidats potentiels : les avantages de la formule sont multiples. Avec, pour principal atout, *« le fait indiscutable que les gens qui nous sont envoyés ont toujours quelque chose de commun avec ceux qui nous les présentent »*, résume Jean-Louis Bessalem.

Pour autant, ce réseau interne de mise à contribution des salariés n'est pas sans présenter des inconvénients. Mais le fait d'en faire une *« structure permanente »* permet de mieux *« maîtriser des dérives qui existent de toute façon »*. Comment éviter, par exemple, de tomber dans une logique de « piston » ? *« Il suffit de limiter le nombre de personnes « cooptées » par un même salarié »*, souligne Jean-Louis Bessalem. Autre garde-fou : chaque candidat est présenté à un responsable différent de celui qui dirige l'équipe à laquelle appartient le « cooptant ».

« Nos exigences sont les mêmes que pour les autres candidats », indique Jean-Louis Bessalem. S'agit-il d'éviter la formation de « clans » au sein de l'entreprise – formés à partir des « relations » de cooptation – et l'on décide que le candidat sera affecté das un autre service que celui de son « cooptant », afin qu'*« il fasse la preuve de ses propres compétences »*. Faut-il enfin responsabiliser le salarié qui propose un candidat ? *« Nous ne voulons pas limiter les propositions en faisant porter la responsabilité de la qualité des postulants à nos salariés*, indique Jean-Louis Bessalem. *La prime est donnée avant la période d'essai. Le reste nous regarde. »*

Le système fonctionne donc pour que les personnes employées par Rank Xerox se sentent libres de proposer des candidats. Car *« le principal avantage est de bénéficier d'un atout essentiel à la qualité d'un recrutement : la connaissance personnelle des individus, de leur façon de vivre*, souligne Jean-Louis Bessalem. *Cette dimension supplémentaire nous est fournie par les salariés eux-mêmes »*. Et le résultat est bien là, puisque le taux de fidélisation – sur trois ans – des salariés « cooptés » est près de deux fois supérieur à celui des personnes recrutées par d'autres moyens...

Olivier Piot

Et mon petit ?

Pérenniser la « priorité aux enfants » pour les stages d'été

A la fédération des dockers CGT, on s'étonne de certains commentaires acerbes. Daniel Lefebvre, secrétaire général des dockers, est formel : *« Il ne s'agit pas de corporatisme, nous ne voulons pas fermer le recrutement ni en conserver l'exclusivité : nous souhaitons seulement pérenniser un usage en place depuis des décennies, depuis la loi de 1947 reconnaissant et réglementant la profession. »* La pratique est générale et le patronat portuaire ne s'y est, semble-t-il, jamais opposé. De quoi s'agit-il ? Les ouvriers dockers sont titulaires d'une carte professionnelle obtenue au bout d'une période probatoire très variable selon les ports – qui se trouve être de dix-huit mois dans les deux plus importants, Le Havre et Marseille. Leurs enfants ont pris, dès l'âge autorisé, l'habitude de travailler dans les ports en tant que stagiaires saisonniers rémunérés à la vacation. Un certain nombre d'accords paritaires locaux octroient déjà aux fils des dockers une priorité à l'embauche occasionnelle aussi bien qu'à la titularisation définitive.

C'est cette préférence familiale que la fédération souhaite assurer et officialiser pour l'ensemble de la profession de façon permanente. Cette revendication fait partie du projet de convention collective qui doit être négocié avec le patronat avant la fin de l'année. Un des arguments avancés en faveur de la demande est le peu d'emplois existant dans les régions portuaires en dehors du port lui-même : le tissu industriel de l'arrière-pays s'est souvent effiloché, affaibli, selon certains, par l'attrait exercé par la mer.

La priorité à l'embauche de leurs enfants n'est aussi nettement réclamée par aucun autre salarié, quel que soit le secteur. Du temps où la mine était le seul employeur dans une région, l'usage voulait qu'en cas de catastrophe minière on favorisât largement et presque automatiquement l'emploi des orphelins que l'accident avait causés. Mais rien n'était écrit ni codifié. Pour Jacky Bernard, secrétaire général de la fédération CGT du sous-sol, *« marcher sur les traces de son père et embrasser automatiquement la même profession montrent une ambition limitée. Cet idéal appartient à une époque révolue où les catégories sociales étaient figées, où la société était cloisonnée »*. Il faut dire que, depuis 1984, il n'y a plus eu une seule embauche dans la mine et une telle revendication pour leurs descendants paraîtrait totalement hors de propos. Les grandes traditions professionnelles et les dynasties d'ouvriers se sont perdues avec la fin de la sidérurgie, du textile et de la mine.

Le prétexte de la délocalisation

Les changements de mentalité ont suivi et les jeunes ne sont plus du tout prêts à prendre la relève de leurs aînés. Les délocalisations ont été pour les salariés l'occasion de réclamer une priorité pour l'emploi de leur conjoint si celui-ci avait dû renoncer à son travail pour suivre un fonctionnaire transplanté. Mais rien de tel n'a été formulé pour garantir l'avenir de leurs enfants. D'ailleurs l'embauche des conjoints ne s'est pas toujours réalisée faute d'opportunité.

La Météo a été délocalisée à Toulouse en 1986. Or, à la fin de 1992, soit plus de six ans après, la moitié des époux ou épouses n'avait toujours pas trouvé de situation.

En revanche, plus modestement, les salariés de la fonction publique demandent souvent que leurs enfants soient favorisés en ce qui concerne l'obtention d'emplois saisonniers *en été*. Ministères et administrations ont souvent des postes à pourvoir en juillet et août de par les congés. Ces jobs d'étudiants sont, sinon chasse gardée, du moins réservés en priorité aux enfants des fonctionnaires. Le responsable des ressources humaines de l'Imprimerie des timbres poste, à Périgueux, explique : *« Les règles qui régissent l'embauche sont celles de l'administration. Le recrutement se fait au niveau national et sur concours. Il y a un tableau national des mutations. Par contre, en période de surproduction et en période estivale, nous faisons régulièrement appel à des auxiliaires en renfort. Là, je privilégie les enfants du personnel, mais, vu le nombre extrêmement élevé des demandes, je ne les engage pas plus de deux années de suite pour laisser leur place à tous »*. Même phénomène pour les emplois de vérificatrices de qualité, techniciennes dont le recrutement se fait jusqu'ici localement. Leurs enfants, s'ils posent leur candidature, sont favorisés.

Une politique identique est suivie volontiers dans les banques : les stages d'été pour étudiants accueillent généralement les fils et filles du personnel à tous les niveaux. Et il n'est pas rare de voir les dignes rejetons du directeur général jouer du 14 juillet au 30 août les garçons d'étage ou les hôtesses d'accueil.

Liliane Delwasse

Le cœur en forme de losange

La descendance du personnel de Renault garantit une cohésion autour des enjeux de la société

LE basard fait parfois bien les choses. Ce ne sont pas les enfants des salariés de Renault Flins qui le démentiraient. Et encore moins le constructeur automobile. A l'occasion de la mise en place de la troisième équipe de nuit, Renault Flins a embauché un pourcentage non négligeable d'enfants du personnel de l'usine. Un premier pointage effectué début avril montrait que sur quelque deux cents ouvriers recrutés, 50 % étaient des enfants du personnel de l'usine. Un deuxième pointage fin avril tempérait un peu le phénomène, ramenant à 42 % la part des enfants de salariés sur trois cents embauches environ. Ce pourcentage diminuera vraisemblablement jusqu'à ce que *l'objectif* des quatre cents embauches soit atteint, mais gageons qu'il restera malgré tout assez élevé.

Ces résultats laisseraient penser *a priori* qu'il s'agit d'une volonté délibérée de la direction de privilégier les enfants du personnel de Flins. La direction s'en défend. Elle explique cet état de fait par l'absence de publicité dans la presse autour des recrutements. Les enfants du personnel, premiers avertis des embauches, auront été naturellement les premiers à envoyer leur *curriculum vitae*. Il était donc « logique » de les retrouver en grand nombre parmi les premiers sélectionnés.

Les désirs du personnel

Il n'est pas tout à fait impossible, reconnaît cependant Renault, que, dans le cadre de la présélection sur lettre (sept mille ont été traitées), des enfants du personnel aient bénéficié d'une plus grande indulgence que d'autres. Mais tout le monde s'est retrouvé à égalité face aux tests de recrutement (psychotechniques et connaissances générales) visant à détecter les candidats présentant un profil d'ouvrier P2. Pour Renault, ce bilan traduirait plutôt un grand mouvement de motivation des ouvriers de l'usine qui ont fait écrire leurs enfants.

Certes, par ces temps de fort chômage, faire embaucher les enfants est une demande des salariés de toutes les entreprises. Et les salariés n'hésitent pas à faire des démarches auprès de leurs organisations syndicales pour faire remonter leur requête. Certaines se font le vecteur officiel de cette demande. D'autres se montrent plus réservées sur le principe. Il en est enfin, embarrassées, qui préfèrent éviter de se prononcer sur la question. A Flins, seule la CGT, bien que non signataire de l'accord sur la mise en place de la troisième équipe, a indiqué avoir demandé à la direction qu'une partie des postes soit attribuée à des enfants du personnel. *« Nous n'avons pas eu de réponse. La direction ne l'avouera jamais, mais nous sommes persuadés que cela a été pris en compte, même si elle nous dit que ce sont les tests qui ont été déterminants »*, indique Jean-Pierre Lemaire. Pour lui, il est clair que l'entreprise a intérêt à accéder aux désirs des salariés : *« On dit chez nous que le personnel a le cœur en forme de losange. Cela doit quand même intéresser les entreprises d'avoir des gens qui la connaissent déjà. »* Et qui surtout sont imprégnés de sa culture.

« La direction marche dans la mesure où les profils correspondent à ses besoins. Elle pense, à tort ou à raison, que l'embauche d'enfants de salariés garantira une cohésion autour des enjeux de l'entreprise », explique un syndicaliste. Cependant, s'interroge cet observateur, qui tient à garder l'anonymat de peur que ses réflexions portent préjudice à son syndicat, *« est-il bien normal que les gens entrent dans l'entreprise en raison de leur parenté ou par cooptation ? Après tout, le chômage est un problème général. Au nom de quoi devrait-on favoriser les uns au détriment des autres ? »*

Catherine Leroy

INITIATIVES

DOSSIER • Emploi : la famille d'abord

Prolétaires des Vernes, unissez-vous !

Les jeunes d'une cité d'immigrés créent entre eux un réseau de « relations professionnelles »

« NOUS *suivons cent soixante jeunes. Sur une année, nous arrivons à obtenir que plus de trois sur quatre travaillent au moins un certain temps ou passent par une formation ; et tous se voient proposer au moins une possibilité d'emploi.* » Philippe Lalevée, responsable de l'association Les Vernes, club de prévention de Verneuil et Vernouillet, dans les Yvelines, a quelques raisons d'être fier de ce bilan, car son terrain d'action n'est pas facile : l'endroit est certes plaisant, noyé dans la verdure et proche des rives de la Seine. Mais le secteur, de plus en plus résidentiel, a de moins en moins à offrir aux immigrés amenés là dans les années 60 pour les besoins d'une industrie automobile en plein développement, de Flins à Poissy. Les chaînes, désormais automatisées, n'ont plus besoin d'OS, les « barres » de la cité HLM du Parc, construite pour eux, regorgent de chômeurs et de RMistes, et la seconde génération se sent là comme dans un désert : localement, il y a peu d'entreprises et encore moins de moyens de transport.

Présente depuis huit ans dans le « chalet » à l'entrée de cette cité où vit l'essentiel de sa « clientèle », l'équipe d'éducateurs des Vernes veut d'abord arracher les jeunes au *« sentiment d'exclusion »* qui leur fait dire : *« Ce n'est pas la peine que je cherche un travail, car il n'y en a pas pour des gens comme nous »*, alors même que des possibilités d'emploi existent. Pour y parvenir, elle met en œuvre une idée-force : travailler en réseau. Et cela à tous les niveaux : avec les travailleurs sociaux des environs, avec les chefs d'entreprise locaux dont certains font partie du conseil d'administration du club. Mais aussi et surtout entre jeunes. Jacques, qui a longtemps travaillé à Eternit, une entreprise de la région, a ainsi réussi à y faire entrer une vingtaine d'autres jeunes : chaque fois que s'annonçaient dans l'usine une démission, un départ à l'armée, une période de congé, un licenciement..., il venait le dire au chalet. Aussitôt c'était le branle-bas : qui était capable d'occuper le poste parmi les copains des Vernes ? Qui était prêt à profiter de cette possibilité ? Une fois repéré le personnage *ad hoc*, on fignolait son *curriculum vitae* et il allait présenter à l'usine une candidature *« spontanée »* parfaitement adaptée à ce que cherchait l'entreprise.

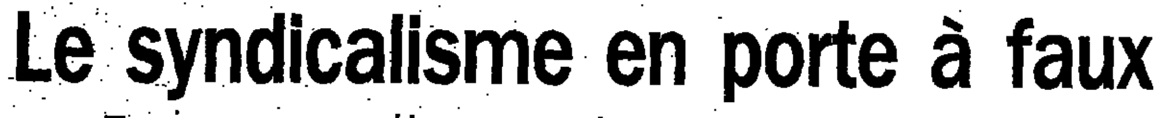
Mohamed, lui, ayant déniché des missions d'intérim dans une agence de Poissy, a joué un temps un rôle équivalent en mettant plusieurs de ses camarades en contact avec elle. Aujourd'hui, il travaille chez Renault à Flins : ils sont six de la cité du Parc à s'y retrouver. *« Voilà quelques mois nous étions bien plus nombreux,* souligne-t-il. *Et nous le serons peut-être bientôt de nouveau : « ils » cherchent des jeunes en ce moment, et je suis venu le dire aux copains. »* Il faudrait aussi parler du supermarché Champion de Vernouillet, du Mc Donald's de Mantes... Le plus souvent l'association intervient de manière souterraine : *« L'entreprise ne sait pas qu'un jeune vient de notre part ; sinon ce dernier serait* a priori *catalogué comme délinquant à cause de notre étiquette de club de prévention. »*

Une solidarité plus globale

La solidarité se noue plus particulièrement à l'intérieur de petits noyaux de trois à cinq jeunes : ils se dotent ainsi instinctivement de ce qui leur manque par rapport aux adolescents issus de milieux plus aisés ou mieux insérés : de « proches » qui les soutiennent, d'une « famille » d'adoption, d'un réseau de « relations » capable de les aider à trouver leur place dans la société.

Le club est le support qui permet à ces groupes de naître et qui intègre les nouveaux venus dans une solidarité plus globale. Le système ne règle pas tous les problèmes : *« Il faut ensuite obtenir qu'ils restent dans l'emploi trouvé. Leur capacité à « durer » va souvent de trois semaines à trois mois. »* Mais ces premières expériences leur évitent de se marginaliser, les font réfléchir, rêver de travaux moins pénibles et plus intéressants. Un jour, ils commencent à penser formation. C'est le cas de Mohamed : il veut devenir chauffeur : *« un métier dans lequel on peut se caser sans problème »*. Et il sait que pour ce futur travail aussi il peut compter sur le réseau : *« On a des contacts... »*

Marie-Claude Betbeder



Le syndicalisme en porte à faux

Trouver un équilibre entre les intérêts des employés, des chômeurs et des entreprises est devenu très délicat

CHEZ EDF à Lyon, *« quand mon chef de service devait embaucher, il prenait un tiers des candidatures parmi les CV envoyés spontanément, un tiers émanant de la hiérarchie et un tiers des organisations syndicales qui avaient, entre autres fonctions, de porter à la direction les demandes d'emploi présentées par leurs adhérents »*. Dépeinte par Bruno Léchevin, secrétaire général de la Fédération gaz électricité (FGE) de la CFDT, cette tradition n'est pas propre à EDF.

Aux Minguettes, se souvient Roger Bonneviale, directeur de l'entreprise d'insertion Ciedil, et ancien permanent CFDT, *« les usines sont au pied des HLM. Pourtant, les jeunes n'étaient pas du tout soutenus par les syndicats d'entreprise pour obtenir un entretien d'embauche alors qu'ils appuyaient les candidatures transmises par le personnel »*. Certes, il n'existe pas de différence fondamentale entre le chômeur inconnu et le fils d'une adhérente, lui aussi chômeur. Et, humainement, la pression des salariés face au chômage et la réponse des syndicats, qui n'est pas toujours dénuée d'ambitions électorales, peuvent se comprendre. Il n'empêche que ces comportements sont susceptibles d'apparaître comme privilégiant les intérêts des salariés contre ceux des chômeurs ordinaires.

Plus généralement, certaines attitudes ne sont-elles pas à l'origine du sentiment des chômeurs d'être abandonnés par les syndicats ? Ce fut le cas notamment quand des délégués ont voulu défendre l'emploi de vacataires en accusant les CES (contrats emploi-solidarité) de prendre leur travail. De même, lors des négociations de l'UNEDIC de 1992, *« quand les organisations syndicales ont accepté de réduire les montants et les durées des allocations, cela n'était pas très favorable aux chômeurs »*, rappelle Maurice Pagat, secrétaire général du Syndicat des chômeurs (10 000 adhérents).

N'oublions pas, cependant, tient à préciser Alain Deleu, secrétaire général de la CFTC, que *« les syndicats savent aussi demander aux salariés des efforts au profit des chômeurs en acceptant une hausse des cotisations. Mais il est vrai que, dans le contexte actuel du chômage, il est très délicat de trouver un équilibre entre les intérêts des salariés, des chômeurs et des entreprises »*. Dans ce cas, ne serait-il pas plus logique que les chômeurs soient représentés par des associations de chômeurs ? Non, répondent les syndicats. Pour Bruno Léchevin, on risquerait en effet de déboucher sur un nouveau *« corporatisme qui conduirait à renforcer l'exclusion, à déresponsabiliser les confédérations et à émietter l'organisation collective »* du monde du travail.

La diversité des sans-emploi

De plus, pour Alain Ritter, vice-président de l'Union départementale CFTC de Haute-Garonne, *« les chômeurs ne forment pas une classe à part, par statut syndical. Ce sont des travailleurs qui, momentanément, sont privés d'emploi. Notre philosophie est de les considérer comme des salariés »*. Des salariés particuliers, quand même, qui *« ne manifestent pas dans la rue, ne font pas grève, ne se révoltent pas, tant le chômage provoque une déflagration de la personnalité »*, insiste Annie Dreuille, directrice de la Maison des chômeurs-Partage de Toulouse, issue du Syndicat des chômeurs. *« Nous avons écrit à des comités d'entreprise pour qu'ils nous aident à la création du syndicat. Sans succès. Les CE qui organisent des voyages, des loisirs, auraient pu avoir un geste »*. Malgré les déclarations d'intention des syndicats, force est aussi de constater que, jusqu'à présent, ils n'ont pas réussi à organiser les chômeurs et que, la plupart du temps, un adhérent licencié d'une entreprise, c'est un adhérent en moins.

Certes, face à la déliquescence de l'emploi et à la crise du syndicalisme, qui conduit à déterminer des priorités, il est bien difficile pour les militants d'agir sur tous les fronts. De plus, pour Richard Dethyre, président de l'Association pour l'emploi et la solidarité (20 000 adhérents) et coauteur de *la Révolte des chômeurs*, il faut se souvenir que *« dans leur fonctionnement et dans leur réflexion, les syndicats sont issus du modèle traditionnel du travail qui a explosé à une vitesse effroyable »*. La société d'aujourd'hui présente, en effet, des facettes multiples composées non seulement du cortège des chômeurs, mais aussi des travailleurs précaires, des salariés à temps partiel, des RMIstes, des CES, des intérimaires, etc. qui brouillent les repères de la lutte syndicale.

Des tentatives pour sortir de cette impasse existent toutefois. La CGT, par exemple, dispose d'un Comité national de lutte et de défense des chômeurs, lancé en 1979. Il compte aujourd'hui, précise André Quillec, son secrétaire général, 25 000 adhérents réunis autour de 505 comités locaux de chômeurs rattachés aux unions locales et départementales de la CGT. Ces comités, composés de chômeurs et de quelques actifs, ont pour vocation *« de réfléchir à des propositions en faveur de l'emploi »*. Exemple : *« Les bureaux d'embauche : dans une entreprise, on relie les comités de chômeurs et la section syndicale pour évaluer le nombre de postes à pourvoir si on supprimait les heures supplémentaires. Ensuite, on invite les chômeurs d'un quartier ou d'une localité à un rendez-vous pour qu'ils remplissent des dossiers de candidatures très complets, que les délégués remettront à la direction. Et, parfois, ça marche »*. D'autres actions de la CGT visent à soutenir les chômeurs en cas de coupure d'électricité, d'expulsion, de saisie ou, encore, *« à organiser des vacances pour les enfants des chômeurs »*. Autre initiative : à Toulouse, les administrateurs CFDT, et plus récemment CFTC, de l'ASSEDIC appuient les dossiers des chômeurs présentés par la Maison Partage dans le cadre des commissions paritaires du Fonds social.

Ainsi, sans pour autant abandonner leur conviction de détenir le monopole de la représentation des chômeurs, des syndicats s'ouvrent petit à petit sur l'extérieur de l'entreprise, collaborent, certes timidement encore, avec des associations. A la CFDT, *« de nombreuses organisations de terrain travaillent sur l'insertion et l'exclusion »*, affirme Gérard Dantin, secrétaire national. *« C'est aujourd'hui une position de fond de la CFDT »*. La FGE avait d'ailleurs placé son dernier congrès sous le signe de la solidarité. Bruno Léchevin y concluait : *« Comme syndicalistes, nous n'avons pas d'avenir si nous sommes incapables de faire évoluer les directions sur le dossier de l'emploi, et plus généralement si nous ne parvenons pas à faire reculer l'exclusion dans ce pays. »*

Francine Aizicovici

Le paternalisme à la mine

Mineur de père en fils « c'était une nécessité »

CE sermon de curé fait partie de la mémoire collective des mineurs. C'était à Stiring-Wendel, près de Forbach, en pleine Lorraine métallurgique, un dimanche comme les autres. Les mots résonnent encore : *« Je peux donner le pain, je peux retirer le pain. »* Le clergé, dans les années 50, était coupé en deux : les curés « progressistes » et puis ceux qui, confortablement installés dans leurs paroisses par la Mine, faisaient du prosélytisme à bas prix. Chapelles, écoles, hôpitaux, routes, logements, médecins, gendarmeries, l'Est minier c'est celui des Houillères du bassin de Lorraine, les HBL. Jusqu'à l'écrivain public, « Monsieur SVP », comme on l'appelait, jusqu'aux maires des petites communes. Un paternalisme exacerbé qui ne trouve son équivalent que dans les Vosges et les villages « Boussac ».

« C'est vrai, se souvient Paul Bladt, ex-ouvrier aux HBL, ancien secrétaire général de la CFDT-mineurs de Lorraine, aujourd'hui maire de la petite commune de Cocheren. *« Nous avions tous un peu le sentiment de ne pas pouvoir nous évader de la région, d'y être enfermés »*. Et pour cause.

La mort libératrice

A la fin de la seconde guerre mondiale, la Lorraine c'est le désert, sauf là où le charbon se trouve. La région est mono-industrielle, les gisements à exploiter et la main-d'œuvre à recruter sur place d'urgence. Mineur de père en fils, voilà la solution. *« C'était une nécessité,* explique Robert Cœillet, l'un des anciens directeurs généraux du bassin de Lorraine, aujourd'hui à la retraite. *« Le pays était sinistré. Il fallait reconstruire »*. *« Un jeune, à l'époque,* raconte Paul Bladt, *pouvait être embauché à l'âge de treize ans au criblage du charbon. Si il avait du cœur à l'ouvrage, il était ensuite admis au centre d'apprentissage des Houillères »*. Les filles, elles, pouvaient décrocher une place d'employée. *« Si par malheur des parents avaient un enfant handicapé,* poursuit Paul Bladt, *on lui trouvait une place quand même, garde-vestiaire, par exemple. »* Le réseau, c'était la famille, mais la famille au sens large : les enfants, bien sûr, mais aussi le cousin, le neveu ou l'oncle. Lors des accidents mortels, la cité minière se resserrait autour de la mère et des orphelins *« que les Houillères,* explique Robert Cœillet, *se faisaient un devoir d'embaucher. »*

Depuis dix ans les HBL ne recrutent plus. Au plus fort de l'exploitation des gisements, elles comptaient cinquante mille salariés, actuellement treize mille. Aujourd'hui, les pouvoirs publics, à travers le Groupe d'intervention du réaménagement des zones minières (GIRZOM), essaient de redistribuer les cartes et de limiter les conséquences dramatiques du désengagement des anciens maîtres des lieux. Non sans difficultés. L'infrastructure routière, électrique, une fois remise aux normes, revient maintenant aux communes. Quoi qu'il en soit, les traces du paternalisme sont encore là, bien visibles. Comme les magasins Samer réservés aux mineurs et les vitrines d'une coopérative créée par les HBL afin de vendre les produits d'alimentation au plus près du prix coûtant.

Le statut des mineurs, c'est obligatoirement le logement et le chauffage gratuits. Mais très souvent, les mineurs recevaient l'eau en sus ou ne payaient pas, par exemple, d'impôt pour l'enlèvement des ordures ménagères. Ils doivent aujourd'hui reprendre cela à leur charge. *« C'est sûr que le paternalisme canalisait l'initiative individuelle,* reconnaît Robert Cœillet. *En sortir, c'est très douloureux car en même temps il facilitait grandement la vie de tous les jours. »*

Certains mineurs regrettent aujourd'hui ce bon vieux temps. D'autres se félicitent de la mort libératrice de la toile d'araignée. Aux HBL, on n'aime pas trop évoquer ces souvenirs. Et pourtant, ils sont encore bien vivaces. A la fin de l'année paraîtra *Du charbon et des hommes : l'histoire des Houillères du bassin de Lorraine*, un livre écrit à plusieurs mains, celles de mineurs, celles de la hiérarchie. Un ouvrage luxueux que les HBL offriront à prix réduit aux mineurs. Point d'orgue, dérisoire ou non, d'une époque révolue.

Marie-Béatrice Baudet

PRÉCISION

De l'espoir pour les peu qualifiés

■ En réaction à l'article intitulé « Apprentissage sur le tas », publié le 7 avril, nous avons reçu deux courriers.
Une lettre, émanant de M. Magnen, PDG de la société Rical, entend corriger *« l'image peu flatteuse d'une entreprise frileuse sur le plan social »* qui aurait décidé d'arrêter un programme parce qu'elle s'était éloignée *« des méthodes préconisées par M. Pastré du CAFOC de Dijon »*. Le projet aboutira *« sous peu à la disparition d'OS chez Rical »*, souligne M. Magnen, qui fait observer : *« Il a fallu procéder à une remise en cause globale de l'entreprise dont nous nous félicitons. »*
De son côté, M. Pierre Pastré souligne qu'il n'a pas porté de jugement critique sur l'entreprise et il dément les propos qui pourraient lui être prêtés à ce sujet. Il s'ensuit, pour son établissement et pour lui-même, un préjudice grave puisque la direction de Rical *« met en cause la poursuite de la recherche »* qu'il y faisait.

INITIATIVES

EXPERIENCES

QUOTIDIEN

La course aux titres

Devenue un véritable safari national, cette épreuve subit les affres de la crise

PRÉSIDENT-directeur général, directeur général, directeur marketing, chef de projet, responsable export, secrétaire général, comptable, directeur des ressources humaines, attaché de presse..., les entreprises regorgent de titres. Ce n'est évidemment pas pour faire joli. Ils sont effectivement utiles. En principe, ils recoupent directement la fonction et marquent le territoire des responsabilités de chacun au sein de l'organisation.

Sans eux, impossible de savoir qui fait quoi. Et les entreprises deviendraient vite ingérables et sombreraient dans l'anarchie la plus totale. *« Porteur d'image, ils donnent aussi la légitimité de l'action »*, explique Michèle Ferrebeuf, PDG de l'agence Mac Cann Direct. Dans les murs de l'entreprise ou en représentation extérieure, un titre de PDG, par exemple, assoit tout de suite l'autorité de l'homme qui l'incarne et le regard que l'on porte sur lui. A un moindre degré, un consultant junior ne sera pas perçu de la même façon qu'un senior ou un directeur marketing. Le titre fait donc en partie l'homme.

Les contes de fées l'ont montré. Comme par un coup de baguette magique, un obscur citoyen propulsé dans les hautes sphères du pouvoir se métamorphose rapidement pour adhérer à sa fonction. Individuellement, le titre est aussi rassurant car il donne des repères personnels tangibles et permet de prendre la pleine mesure de ses fonctions. Un signe d'intégration social, en somme. Reflétant le cursus professionnel, les titres se monnayent également sur le marché du travail.

Une pièce maîtresse

Mais ils traduisent aussi un parcours hiérarchique. Si décrocher une promotion, donc un titre, c'est prendre de nouvelles fonctions, c'est aussi gagner le gros lot : salaire, reconnaissance sociale, notes de frais, voiture de fonction et autres avantages en nature. *« Le titre est le crayon qui dessine les contours sociaux »*, dit le DRH d'une grosse entreprise du secteur électronique. Dès lors, il se trouve projeté sous les feux de la réussite sociale et devient la pièce maîtresse sur l'échiquier du pouvoir.

Véritable titre boursier matérialisé par la carte de visite, il permet à l'heureux possesseur de négocier son statut social, de briller en société, peu importe que sa stature réelle ne soit pas à la hauteur de son « label ». Les Français lui vouent un culte fétichiste ! Pour Annick Allegret, du département recrutement de la Cégos, la meilleure preuve, c'est que même si quelqu'un est rétrogradé en termes de fonction, il conservera son titre. Pour sauver la face évidemment !

Autre pièce au dossier, les cadres acculés au chômage refusent quasi systématiquement au début de leurs recherches de changer de « classe ». Jusqu'à ce que, malheureusement, nécessité fasse loi. Car bon nombre d'entre eux n'existent plus sans leur titre. Certains, dont le prestige familial et professionnel s'effondre littéralement, ne résistent d'ailleurs pas au déshabillage social, craquent et parfois se suicident.

De leur côté, les « mal titrés » sont déjà hors jeu avant d'avoir commencé la partie. *« Quelqu'un qui rentre dans une entreprise avec un titre dévalorisé a bien du mal à remonter la pente, car celui-ci reste collé comme une étiquette tout au long de la carrière »*, dit Annick Allegret. Ainsi, une secrétaire devenue journaliste n'est jamais arrivée à se départir de son complexe de classe malgré sa progression et son talent. Cette paranoïa autour du titre commence dès l'école avec la valorisation collective des métiers ou plutôt de leurs appellations riches d'imaginaire social. Quant aux « mafieux » des grandes écoles, leur parcours est déjà tout tracé. En fait, la confusion la plus totale règne en France entre titre et fonction. Certainement parce que nous sommes restés à la définition littérale du mot : *« désignation honorifique exprimant une distinction de rang, une dignité »* (le Robert). Dans beaucoup d'entreprises, la course au titre finit donc par avoir plus d'importance que la fonction elle-même. Les « seigneurs » vont tout faire pour protéger et faire prospérer leur territoire tandis les prétendants vont intriguer pour gagner la cour des grands, sans épargner les peaux de banane aux voisins du dessus dont on envie moins la fonction que les oripeaux sociaux qui l'accompagnent. Ainsi, les titres fondent les castes et les mafias au même titre que les origines sociales ou universitaires. Par exemple, les directeurs se retrouvent régulièrement par fonction (direction générale, ressources humaines, communication, etc.) dans des lieux de réflexion ou de détente, symboles de leur appartenance au « club ». *« D'ailleurs*, explique Michèle Ferrebeuf, *les gens finissent par ressembler à leurs titres »*. Prenez les directeurs de la communication, chaussures Weston aux pieds, ils se rendent en Golf, lunettes Ray-Ban aux yeux, à Roland-Garros et mangent dans les restaurants branchés des bords de Seine de l'Ouest parisien. Les seigneurs entretiennent également leur cour de parasites en tout genre, amis personnels ou faire-valoir auxquels ils confient un titre honorifique, généralement d'adjoint, qui confère la considération et les avantages matériels, sans le pouvoir décisionnaire.

Les bons et loyaux serviteurs dont le temps est révolu sont également jetés au placard avec des titres ronflants sans aucune portée comme chargé de mission ou conseiller du président. On constitue aussi des armées mexicaines de directeurs sans responsabilités. *« C'est incroyable, le nombre de titres galvaudés qui traînent un peu partout aujourd'hui »*, explique Michèle Ferrebeuf.

Evidemment, dans cette course au pouvoir, le titre perd en cours de route sa signification première. Titre, compétence, fonction, cette belle logique vole en éclats sous le coup de l'ambition sociale. Au final, une bureaucratie ronflante et improductive qui coûte cher à tout le monde. Et l'entreprise s'asphyxie lentement.

Fort heureusement, les besogneux de l'ombre, qui attachent davantage d'importance au contenu du travail qu'au titre, compensent partiellement la pagaille née de l'abus de titres. Pour Mike Burke, du Centre de communication avancée, ils détiennent le pouvoir de compétence ; le vrai pouvoir (1), dit-il. Et celui-ci de mettre en avant les éminences grises, certes cachées, mais bigrement efficaces et indispensables. Cependant, pour ces travailleurs de derrière la scène, point de pouvoir de représentation. Chacun à sa place !

Mais la crise bouscule ces habitudes « managériales » issues de l'opulence. Car, en période de vache maigre, on fait le ménage : placards et parasites sont évacués, et les compétences recherchées et valorisées. Pour André Voge, directeur des relations humaines du groupe André, l'entreprise gagnante instaure un culturel consensuel où chacun sait ce qu'il a à faire et valorise davantage les compétences que les titres. Affaire à suivre...

Catherine Lévi

(1) *Styles de pouvoir*, de Mike Burke, Dunod, 286 pages, octobre 1991.

La culture d'entreprise

« LES titres reflètent le fonctionnement et la culture de l'entreprise », explique le directeur des ressources humaines d'une grande entreprise du secteur électronique. Ainsi, une même appellation cache des conceptions fort différentes du travail. Par exemple, la fonction d'un secrétaire général peut être franchement administrative ou beaucoup plus stratégique. Imaginez donc le capharnaüm au moment des acquisitions ou des fusions, surtout si les directeurs sont pléthoriques dans l'une des deux entreprises et légion dans l'autre !

Les titres traduisent également l'évolution des modes de pensée. Ainsi, l'intitulé de directeur du personnel reflète une vision administrative du travail, celui des relations sociales traduit plutôt la place accordée par l'entreprise aux relations syndicales et celui des ressources humaines symbolise l'ère de la gestion. Ainsi, dans ce dernier cas, le plus fréquent aujourd'hui, les ressources humaines sont valorisées au même titre que les ressources financières ou technologiques. Et si l'appellation montre le poids des hommes dans l'entreprise, elle signifie aussi qu'on peut en faire une « variable d'ajustement structurel », modulable au gré de la conjoncture (dixit les licenciements).

Les titres sont donc lourds de sens. C'est d'ailleurs pourquoi on essaye de revaloriser certaines fonctions franchement dépréciées en leur collant des étiquettes plus flatteuses : l'éboueur devient ainsi le ripeur et la standardiste, la téléhôtesse...

C. L.

CROISIÈRES

Pas de vents contraires

Les Français de plus en plus séduits

IL existe un marché pour lequel les vents ne sont pas contraires. Celui des croisières. Les armateurs, en effet, non seulement se réjouissent, mais mettent les bouchées doubles pour élargir encore ce nouvel eldorado : le nombre des passagers français n'a-t-il pas doublé depuis 1987, touchant aujourd'hui 120 000 personnes, 665 000 pour l'ensemble de l'Europe de la CE ? En Amérique du Nord (80 % du marché mondial), le nombre de passagers a triplé dans la décennie (voir *le Monde de l'économie* du 16 mars 1993).

« Aux Etats-Unis, quatre vingt millions d'Américains ont les moyens financiers de s'offrir une croisière d'une semaine, commente Claude Dexidour, délégué général de Costa Croisières, armement d'origine italienne qui emploie 1 715 navigants et 200 personnes à terre. *Nous estimons qu'il en va de même pour 120 millions d'habitants de la CEE. D'ici à l'an 2 000, un potentiel énorme s'ouvre devant nous. »*

Conséquence de ce dynamisme qui tranche avec la morosité ambiante dans le secteur du tourisme et que la mode des croisières à thème vient amplifier : les professionnels de la croisière procèdent à de grandes manœuvres navales. Pendant que des alliances se négocient (regroupement Paquet-Costa), les paquebots sont rapatriés pour la saison d'été des Caraïbes vers l'Europe.

Les agents de voyages, pour qui les croisières étaient considérées comme marginales, le propre d'une clientèle « à part », se placent depuis peu dans le sillage. Des « agences croisières » labellisées Havas sont en voie de création. Le réseau Sélectour fait de même, ainsi que Frantour, filiale de la SNCF. Il s'agit en effet de former vite des agents compétents : *« Un paquebot ne se vend pas comme un voyage classique, et requiert des connaissances spécifiques »*, reconnait-on au Syndicat national des agents de voyage (SNAV). Les croisières Paquet, quant à elles (650 navigants, 150 sédentaires) n'hésitent pas, phénomène rarissime dans la profession, à convier, à bord de leurs deux paquebots, des agents de voyage afin de les former aux produits. Une forme de partenariat s'est même établie entre Paquet et environ deux cents agents devenus ainsi spécialistes de la croisière. Enfin, et largement en amont, l'engouement général se répercute sur les plans de charge de la construction navale. En matière d'emplois notamment, on sait que les chantiers du Havre doivent beaucoup aux paquebots à voiles du Club Med. et ceux de Saint-Nazaire aux commandes en paquebots de la Royale Caribéenne Cruz line, cet armement pour moitié scandinave, pour l'autre américain, qui leur a commandé quatre paquebots. A Gênes, à Trieste, en Allemagne, des chantiers comparables ont dû leur planche de salut à ce nouvel essor maritime.

Les raisons d'une aussi bonne santé que la récession touche peu ? Si elles tiennent au changement d'image de la croisière, qui n'est plus l'apanage de quelques « happy few », elles relèvent aussi de l'adaptation et de la stratégie des armateurs. Outre encore que les navires se sont modernisés, sont devenus plus économiques c'est un produit complet qui est offert à des passagers de plus en plus jeunes autour du « tout compris ».

Avoir compris très tôt l'intérêt des croisières à thèmes -10 % des passagers français seraient motivés par elles- relève aussi de cette stratégie. *« J'ai organisé à bord du Renaissance (Paquet) ma première croisière musicale au mois de mai 1968*, se souvient Claude Dexidour. *Bloqués par les grèves à Marseille, nous avons embarqué nos passagers à Monaco et joué Chopin à Majorque »*.

Depuis, les croisières musicales ne se sont jamais interrompues. L'opéra, la danse, l'opérette, avec leurs interprètes. L'histoire, les *Chiffres et les lettres*, la peinture, la gastronomie, et même l'argent, avec les placements financiers pour thème, ont pris le large.

Mais ce sont les croisières culturelles qui séduisent le plus les Français : des organismes tels que Connaissance du monde, Visages du monde, Reportages, sont invités à bord avec leurs conférenciers. A bord du *Mermoz*, ce navire emblématique des croisières, le festival de musique en mer est devenu un classique du genre. *« Humainement, les croisières à thème ont un double avantage*, commente Claude Dexidour. *Elles permettent aux artistes de se rapprocher au quotidien du public. Les passagers peuvent côtoyer de près, sur les ponts ou dans les salles à manger, des artistes prestigieux qu'ils n'auraient jamais eu l'occasion de rencontrer. En mer, le rideau ne tombe pas »*.

« Une croisière à thème, ne s'improvise pas. Elle se prépare longuement à l'avance », insiste, de son côté, Thierry de la Tour d'Ardaise, directeur général des Croisières Paquet, compagnie précurseur de ce type de croisières et dont les deux navires naviguent, pour des raisons de coût, sous pavillon des Bahamas. De fait, deux personnes ont charge de choisir les thèmes, contacter les artistes, conférenciers, spécialistes en tout genre de l'histoire ou des beaux-arts. Il est de bon ton d'inviter des personnalités célèbres. Ainsi-mais ils sont nombreux-Alain Decaux est devenu, en quelque sorte, un membre de l'équipage du *Mermoz*. Mais inviter les soixante musiciens de l'Orchestre Philarmonique de Munich dirigé par Karl Münchiger est une autre paire de manches. *« Lorsqu'il s'agit d'une croisière musicale de cette importance*, reconnaît Thierry de la Tour d'Ardaise, *les capacités de vente du navire s'en ressentent. Mais l'image de la compagnie en sort grandie »*.

Déceler les phénomènes de mode fait également partie du savoir faire des armateurs. Ainsi, le Vietnam connaît-il aujourd'hui un engouement qualifié de proprement « extraordinaire ». Basé depuis trois ans en Extrême-Orient, le *Pearl*, deuxième paquebot de Paquet, réalisera, cette année, quatre croisières vietnamiennes. *« Les Français se rendent au Vietnam avec une demande culturelle empreinte de nostalgie et souhaitent redécouvrir une part d'un passé qui s'estompe*, commente le responsable de Paquet. *En revanche, les motivations de nos passagers américains sont autres. Elles sont profondément liées au conflit qu'ils ont vécu »*.

J. M.

INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Les mirages du partage du travail

par Roger Sue

APRÈS les désillusions sur un retour à une croissance soutenue, dont on s'avise *par ailleurs qu'elle ne résoudrait* pas pour autant le problème du chômage, le partage du travail s'installe peu à peu au centre du débat sur l'emploi.

On ne peut que regretter que cet objectif traditionnel de la gauche soit à ranger dans la longue liste des occasions manquées et des espoirs déçus. En 1981, il était encore temps de s'engager dans une politique énergique de réduction du temps de travail et de partage de l'emploi tout en maintenant le pouvoir d'achat des revenus modestes et moyens, pour endiguer et surtout prévenir la vague de chômage qu'il ne fallait pas être grand clerc pour pronostiquer. Certes, il y aurait eu quelques grincements de *dents, mais, après tout, la réduction du temps* de travail a été un mode privilégié de régulation de l'emploi tout au long des « trente glorieuses ». Il fallait en accentuer délibérément la tendance, quitte à limiter la progression du pouvoir d'achat et à provoquer une certaine redistribution sociale. On a préféré l'homéopathie des trente-neuf heures à l'opération chirurgicale courageuse qui aurait été l'honneur de la gauche. Elle en paie aujourd'hui le prix.

Plus grave que la sanction électorale, la solution du partage du travail que *l'on* redécouvre bien tardivement apparaît désormais presque dépassée et difficilement praticable pour entamer le chômage de manière significative. En effet, depuis 1981 la situation de l'emploi s'est considérablement dégradée : la récession mondiale s'est accentuée, le cap des trois millions de chômeurs est désormais franchi, le sous-emploi est patent dans nombre d'entreprises, le traitement social du chômage s'épuise. Conséquence, la pression démographique sur l'emploi, qui excède de beaucoup le seul chômage, devient insupportable. A tel point qu'il faudrait rapidement s'orienter vers l'objectif des trente heures sans compensation salariale pour espérer toucher le noyau dur du chômage. Or un tel objectif, s'il peut paraître souhaitable du point de vue du partage du travail, se heurte à de nombreux obstacles.

Les obstacles

Tout d'abord, et contrairement à un slogan facile pour manifestations, on ne partage pas aussi facilement le travail que le pain. Certains emplois exigent une technicité et une expérience qui ne se trouveraient pas si aisément sur le marché actuel du travail. D'autres emplois, qui ne se réduisent pas à des tâches mécaniques et répétitives, ne se laissent pas tronçonner à volonté, tout particulièrement dans le secteur des services où il y a une certaine personnalisation et unité de la prestation rendue. *Ensuite, la réduction du temps* de travail que suppose le partage de l'emploi repose sur l'idée, de plus en plus contestable aujourd'hui, que la durée du travail est un élément majeur de la mesure du travail fourni.

Avec la réduction du travail posté et la plus grande complexité des tâches, c'est surtout la *qualité, l'intensité et l'implication qui font la* performance du travail plutôt que sa durée. Bien des chefs d'entreprise seraient tentés d'exiger une performance quasiment équivalente dans un temps de travail plus court. Ce qui ne ferait l'affaire ni du salariés dont la rémunération serait revue à la baisse ou bloquée, ni de la création d'emplois, ainsi rendue superflue.

Chacun sait également que dans nombre d'emplois de responsabilité ou très pointus, la durée du travail n'est tout simplement pas un critère. Dans le même esprit, nombre d'expériences – à commencer justement par celle des trente-neuf heures – ont montré que l'effet de *la réduction du temps de travail sur l'emploi* était quasiment nul. Non seulement parce que les entreprises contrôlent alors plus rigoureusement les horaires et la réalité du travail fourni, mais aussi parce que la réduction du temps de travail, par les réorganisations internes qu'elle entraîne, fait apparaître de nouveaux gains de productivité qui dispensent de créer de nouveaux emplois stables. Cela est d'autant plus vrai dans une période où les capacités productives des entreprises (travail *et capital) sont loin d'être utilisées à plein rendement.*

Autrement dit, nombre d'entreprises pourraient afficher le même volume de production malgré une réduction du temps de travail ; inversement, en cas de reprise des marchés, ces mêmes entreprises pourraient produire plus sur la base d'un même volume de travail. Ce n'est que dans l'hypothèse de la conjonction entre un net retour de la croissance et une réduction très significative du temps de travail que l'on pourrait *s'attendre à la création* de nouveaux emplois.

MAIS, paradoxalement, cette éventuelle création d'emplois, sauf à être très substantielle, ne réduirait que faiblement, ou pas du tout, le chômage lui-même. En effet, aujourd'hui, la création d'emplois est loin de réduire le chômage dans les mêmes proportions. *La pression démographique* sur l'emploi est telle que toute création d'emploi suscite *l'afflux de candidats qui ne sont pas nécessairement enregistrés* comme chômeurs, mais qui sont, par exemple, en formation, dans diverses solutions d'attente, ou simplement en inactivité. En conséquence, il faudrait une création massive d'emplois très supérieure au nombre actuel de chômeurs pour espérer se rapprocher du plein emploi.

Enfin, toute réduction du temps de travail suppose une réduction des salaires sous une forme ou sous une autre. Plus cette réduction *du temps de travail sera importante,* en vue de susciter la création d'emplois, plus les salaires moyens (inférieurs à 10 000 francs), qui composent le gros de la masse salariale, seront inévitablement touchés. *Et il* serait bien imprudent de se fier aux récents sondages qui semblent indiquer qu'une majorité des Français *accepteraient une baisse de leurs salaires pour* favoriser le partage du travail.

Des expériences récentes (CIC, MAAF, Publicis) montrent que cette baisse est finalement acceptée quand le salarié a le sentiment que c'est le seul moyen de préserver son propre emploi. D'une manière générale, la réduction du temps de travail aujourd'hui a pour objectif de tenter de préserver l'emploi existant et non de le partager.

Au bout du compte, il y a même un risque non négligeable que le partage du travail n'amplifie le mal du chômage. Que non seulement la réduction du temps de travail ne provoque pas la création d'emplois escomptée, pour les *raisons mentionnées, mais qu'en plus la diminution* de la masse salariale correspondante abaisse le niveau de consommation et nous entraîne dans une spirale déflationniste encore plus préjudiciable à l'emploi existant.

Au-delà du partage

Que faire dès lors qu'une solution considérée comme radicale, faute d'avoir été appliquée à son heure, semble aussi compromise ? *Se délivrer de la seule logique du travail.* Renoncer à résoudre le problème du travail par le seul travail et à considérer qu'il entre dans les objectifs d'une entreprise de créer de l'emploi alors que sa finalité première est de créer de la richesse, ce qu'elle fait de mieux en mieux mais avec de moins en moins de travail. Nous sortons d'une civilisation du travail, qui a caractérisé la modernité depuis la fin du dix-huitième siècle et dont nous sommes les héritiers.

Faut-il s'en plaindre ? Ne vaut-il pas mieux affronter les défis de l'après-modernité, ceux du vingt et unième siècle ?

Et considérer par exemple que la nouvelle question sociale est moins celle de la production que celle des modes d'allocation et de répartition de cette richesse dont le travail n'est qu'un étalon parmi d'autres. Rechercher et reconnaître les nouvelles sources de production de la valeur comme l'éducation et la formation ou les facteurs de socialisation et de *bien-être dont la productivité du travail* dépend. Créer une véritable économie associative de l'utilité sociale à l'intersection du service public et du secteur marchand, etc. Bref, entamer une grande réflexion sur une société dont le travail n'est plus le facteur essentiel du mode de production et le sera demain moins encore.

N'est-ce pas ce type de réflexion et de recherche d'une nouvelle économie de la société qui a valu un certain capital de sympathie à l'écologie politique ?

► Roger Sue est maître de conférences à l'université Paris-V-Sorbonne et auteur de *Temps et ordre social* (PUF, à paraître).

LIBRAIRIE

L'industrie de l'information

■ Serveurs documentaires, vidéotex, CD-ROM, banques de *données en ligne, portables,* l'information est devenue une véritable industrie mondiale. Destiné à l'ensemble des utilisateurs (professionnels de l'information, étudiants, chercheurs, cadres de l'industrie), le livre de Marie-France Blanquet, professeur en sciences de l'information, présente une analyse exhaustive des différents acteurs qui définissent aujourd'hui *«l'offre et la demande»* de cette industrie *« en pleine expansion»: pouvoirs* publics, groupes financiers, associations professionnelles, cabinets de consultants, centres de traduction...
Tout en détaillant la liste des différents produits du marché, l'auteur s'attache à présenter chacun des intermédiaires – éditeurs, producteurs, serveurs, prestataires, utilisateurs – dans une industrie *« dynamisée par un mouvement continu d'innovations technologiques »* qui ouvrent *« la voie sur une très grande diversification des services, sur de nouveaux marchés ».* A l'aide de nombreux documents, le livre développe une comparaison des différents marchés et prévoit encore de *« nombreux bouleversements »* liés à l'apparition de nouvelles infrastructures informatiques.

► *L'industrie de l'information* de Marie-France Blanquet. Collection, « Systèmes d'information et nouvelles technologies », ESF éditeur: 17, rue Viète, 75017 Paris - 240 pages, 230 francs.

ÉCHOS

Les salaires des consultants

■ Jeune mensuel international du conseil, *Consulting* publie dans son deuxième numéro une étude sur les salaires des consultants *réalisée auprès de mille d'entre* eux. Le sujet est d'autant plus sensible que beaucoup de changements sont intervenus dans cette activité, longtemps considérée comme très florissante et permettant, ensuite, une carrière en entreprise.
Désormais, les consultants débutants sont recrutés entre *180 000* et *200 000* francs et subissent une décôte de 10 % au salaire d'embauche en raison de la dégradation du marché de l'emploi. Les consultants expérimentés (huit ans d'ancienneté) enregistrent des différences puisque leurs salaires peuvent aller de 330 000 francs à 750 000 francs en fonction du type de cabinet, selon qu'ils *travaillent seuls ou en équipe* et qu'ils sont localisés en province ou à Paris. Le mystère règne pour les consultants associés mais leurs revenus s'échelonnent entre 600 000 francs et 2,5 millions de francs par an.
La flambée des augmentations de salaires a perdu de sa superbe puisque les hausses annuelles varient de 8 à 13 % *pour les meilleurs. Surtout,* les consultants ne doivent plus s'attendre à des « ponts d'or » en quittant le conseil pour l'entreprise, comme il y a encore *deux ou trois ans.* En conséquence, le turnover, qui était de 15 % l'an, a tendance à faiblir et les cabinets sont amenés à organiser eux-mêmes les départs.

► *Consulting.* MM Editions, 31/35, rue Gambetta, 92150 Suresnes. Tél. : 45-06-40-99.

Le congrès du GARF à La Baule

■ Les 10 et 11 juin, le Groupement des animateurs et responsables de la formation en entreprise (GARF) tiendra son congrès annuel à La Baule. Sous le titre « Quelles femmes et quels *hommes pour l'emploi dans* l'entreprise, demain ? », les travaux seront d'abord organisés, pour la première journée, autour de cinq ateliers. Le lendemain, une table ronde avec, notamment, Yves Lasfargue et Armand Mella, précédera une séance plénière consacrée à la relation entre l'emploi, la qualification et la *formation.*

► GARF, 12, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. : 42-61-34-44.

STAGES

Pour consulter l'une de ces* offres et plus de 5 000 autres (Bac à Bac + 6), tapez directement 3615 LE MONDE. Pour en bénéficier et poser votre candidature, contactez STAG'ETUD, le Service des Stages de la MNEF au : (1) 45-46-16-20. Les entreprises souhaitant passer une annonce sont priées de *contacter le même numéro.

CHIMIE

□ Secteur : Ind. Lieu : Saint-Brieuc (22). Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Formation : bac + 3/4, école supérieure de chimie, connaissance des polymères, avec convention de stage. Mission : recherche de composants (mousse, film, enduit plastique) de *substitution ne contenant* pas de PVC et soudable par ultrason. Offre réf. : 04793.

COMMUNICATION

□ Secteur : communication. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Formation : bac + 1, connaissances en informatique (PC) et du Macintosh, avec convention de stage. Mission : assistante de communication ; préparation de journées d'études réunissant des élèves et des entreprises, organisation d'une manifestation. Offre réf. : 04908.
□ Secteur : communication. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : *3 mois. Ind. : à définir. Formation :* bac + 3, communication, lettres, économie, utilisation de Works et d'Excel sur Macintosh, avec convention de stage. Mission : *suivi de budgets,* de la publicité et des relations presse. Offre réf. : 04854.
□ Secteur : agroalimentaire. Lieu : Paris/déplacements en province à prévoir. Date : juillet. Durée : 6/7 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Formation : bac + 4/5, action commerciale, communication, avec convention de stage. *Mission : recherche de sponsors pour* des réunions régionales et assurer l'organisation et le suivi de ces réunions. Offre réf. : 04916.
□ Secteur : agroalimentaire. Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 6/7 mois. Ind. 1500 F/mois. Formation : bac + 4/5 agro. Véto, méthode MACCP, avec convention de stage. Mission : vulgarisation de guide de bonnes pratiques professionnelles, réaliser des fiches techniques et des notes d'information. Offre réf. : 04917. □ Secteur : économie sociale. Lieu : Pantin. Date : immédiat. Durée : 2 à 6 mois. Ind. : 1 600 F. Formation : bac + 2, communication, *relations publiques, journalisme, avec* convention de stage. Mission : assister le responsable de la communication pour une campagne (relations *presses et rédaction). Offre réf. :* 04922.

ÉCONOMIE

□ Secteur : conseil-formation. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 2 500 F-brut/mois. Formation : bac + 4, économie, anglais écrit indispensable, avec convention de stage. Mission : réaliser une étude économique sur l'internationalisation des PME françaises, et rédaction d'un rapport en anglais. Offre réf. : 04825.

COMPTABILITÉ

□ Secteur : culture/spectacle. Lieu : Lyon. Date : immédiat. Durée : 1 à 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, DUT Gestion (option finances/comptabilité), BTS comptabilité, DPECF, intérêt pour le micro-informatique, avec convention de stage. Mission : organisation de la comptabilité du théâtre sur un programme informatique SAARI, établissement du *compte d'exploitation prévisionnel de* la saison 93-94. Offre réf. : 04846.
□ Secteur : transport. Lieu : Metz (67). Date : juin. Durée : 1 mois *minimum. Ind. : à définir. Formation :* bac + 1/2, BTS. Comptabilité, avec convention de stage. Mission : participer aux travaux de comptabilité. Offre *réf. : 04872.*

GESTION

□ Secteur : marketing. Lieu : Aix-en-Provence. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Formation : bac + 2/3, gestion des stocks, avec convention de stage. *Mission :* réaliser une étude sur la mise en place d'un dossier concernant la gestion de machines à étiqueter les produits. *Offre réf. : 04856.*
□ Secteur : Junior entreprise. Lieu : Paris/RP. Date : juin. Durée : 2 mois minimum. Ind. : 5 600 F. Formation : bac + *2/3, ESC ou formation équivalente,* DPECF, DECF, expérience requise, avec convention de stage. Mission : *réaliser* l'audit d'une grande *société, établissement d'un plan prévisionnel.* Offre réf. : 04911.
□ Secteur : distribution. Lieu : Fontenay (94). Date : septembre. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, école ou formation universitaire, avec convention de stage. Mission : en collaboration avec le contrôleur de gestion, préparation des objectifs par rayon : élaboration du compte d'exploitation prévisionnel de 1994. Offre réf. : 04910.

INFORMATIQUE

□ Secteur : industrie. Lieu : Saint-Brieuc (22). Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Formation : bac + 3, ingénieur informaticien, connaissance d'IBM 36, du langage GAP et GPAO, avec convention de stage. Mission : *réaliser* l'audit et la mise au point logicielle de GPAO, des statistiques, du cost contrôle. Offre *réf. : 04792.*
□ Secteur : industrie. Lieu : Voglans. Date : juin. Durée : 2 mois. Ind. : A définir. Formation : bac + 2, allemand *courant, avec convention de stage.* Mission : technico-commercial, prospection et recherche de donneurs d'ordres sur l'Allemagne et la Suisse. Offre *réf. : 04850.*
□ Secteur : immobilier. Lieu : Bayonne (64). Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. Ind. : 1 500 F + prime selon résultats. Formation : bac + 2 minimum, IUT, BTS, école de commerce, avec convention de stage. Mission : réaliser des études de marché, de faisabilité (élaboration de questionnaires) pour la mise en place de résidences. Offre réf. : 04912.

PERSONNEL

□ Secteur : location de voitures. *Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée :* 2 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 4/5, DESS. Ressources humaines/ Maîtrise, avec convention de stage. *Mission : réaliser* des études liées à la gestion du personnel, mise à jour du manuel des procédures du personnel, préparation des élections du comité d'entreprise. Offre réf : 04865.
□ Secteur : assurance. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, psychologie, connaissances en graphologie appréciées, avec convention de stage. Mission : en collaboration avec le D.R.H., participer à la correction des tests de recrutement, ainsi qu'au tri des candidatures. Offre réf : 04513.
□ Secteur : distributeur informatique. *Lieu : Asnières. Date : juin. Durée :* 3 mois. Ind. : 1 726 F. Formation : bac + 4/5, gestion des ressources humaines, utilisation de l'outil informa*tique, avec convention de* stage. Mission : participer à l'étude de la mise en place d'un logiciel de paie ainsi qu'aux diverses tâches liées à la gestion des ressources humaines. Offre *réf : 04921.*
□ Secteur : conseil. Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, école de commerce *ou d'ingénieur, connaissances* en micro-informatique et des langues européennes, avec convention de stage. Mission : assister des *consultants en recrutement et en rapprochement* d'entreprises (approche directe) et participer à la gestion de bases de données d'entreprises et de candidats et à la prospection commerciale. Offre réf. : 04923.

PUBLICITÉ

□ Secteur : Promotion. Lieu : Boulogne. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 1, connaissances *en informatique et* d'Excel souhaitées, avec convention de stage. Mission : seconder nos chefs d'opérations, véritables patrons *de leurs budgets,* sur la gestion et le suivi des campagnes d'animation des points de vente. Offre *réf.* : 04914.

RELATIONS PRESSE

□ Secteur : formation. Lieu : Montrouge. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 1/2, commerciale, avoir des notions d'informatique, avec convention de stage. Mission : s'occuper des communiqués de presse auprès des journaux informatiques afin de faire connaître nos logiciel. Offre réf. : 04920.

SECRÉTARIAT

□ Secteur : animation. Lieu : Vitry/Seine. Date : immédiat. Durée : 3 mois 1/2, embauche possible. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, BTS secrétariat/ commercial, connaissance de Word 5 et de Multiplan, avec convention de stage. Mission : préparation des dossiers, relance clients, *relayer les informations sur le déroulement* de séjours linguistiques, renseignements téléphoniques. Offre réf. : 04915.
□ *Secteur : centrale d'achats. Lieu :* Grenoble/département. Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : BTS *secrétariat/commercial,* connaissance de Word 5 et d'Excel. Mission : assistante commerciale qui sera chargée de suivre les dossiers du responsable régional et de l'accompagner dans ses déplacements. Offre réf. : 04909.

VENTE

□ Secteur : promotion. Lieu : R.P./Paris. Date : juin. Durée : 2 mois minimum (vendredi et samedi). Ind. : *310 F brut/jour + 60 F d'indemnité* de repas + frais de déplacement. Formation : bac + 1, toutes formations, connaissance de la vente avec convention de stage. Mission : animer les campagnes de promotion dans les supermarchés et hypermarchés. Offre réf. : 04913.
□ Secteur : aménagement. Lieu : Paris/déplacements en France à prévoir. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, action commerciale, goût pour l'architecture, avec *convention* de stage. Mission : aider à la négociation avec les municipalités ainsi qu'à l'animation et au développement d'un *réseau d'agents commerciaux sur la* France. Offre réf. : 04919.

RECHERCHE DÉVELOPPEMENT

□ Secteur : électronique. Lieu : Rognes (13). Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 5, électronique, connaissance d'X-Windows et de la programmation en C++, avec convention de stage. Mission : *réalisation d'un prototype de* carte électronique. Offre réf : 04918.

LES DIRIGEANTS

UNE DIRECTION TECHNIQUE COMPLETE DANS L'AGRO-ALIMENTAIRE EN BRETAGNE

Vous avez appris le métier dans un grand groupe et souhaitez donner une autre dimension à votre carrière. Dans ce groupe agro-alimentaire de 500 MF (800 dans 2 ans) procédant par croissance interne, externe et prêt à se remettre en cause pour "coller aux besoins du marché" le directeur général (38 ans) d'un pôle appelé "Produits de la mer" (150 MF, 80 personnes, en forte croissance) cherche son bras droit qui sera chargé de la direction technique et de la direction industrielle du pôle, s'il réussit. Cette entreprise a une âme, un projet industriel et l'adhésion doit être parfaite.

Si vous vous êtes reconnu, écrivez s/réf. C/1259 à notre chasseur de têtes Pierre BUCCAÏ qui s'engage à vous répondre dans les trois semaines, si votre candidature est retenue :
CONCORDANCES LYON - *129 rue Servient - 69003 LYON - Tél. 78 63 65 60 - Fax 78 63 65 59*

CONCORDANCES
Les missions de confiance

PARIS - LILLE - LYON - NANCY - LILLE - LYON - GRANDE-BRETAGNE - ALLEMAGNE

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIERE PRIVÉE
Nous avons une solide implantation dans certaines villes de France proches de la région parisienne et nous recherchons

Directeur Général

Mission : Animer l'équipe de notre siège parisien et celle de nos correspondants régionaux concevoir, proposer et mettre en oeuvre la stratégie de développement.
Profil : 40 à 50 ans, de formation supérieure et justifiant d'une expérience réussie d'au *moins 5 ans dans notre domaine d'activité.*
Qualités : Vous êtes un professionnel ambitieux, relationnel, dynamique et rigoureux.
Poste évolutif vers la Présidence pour un candidat de valeur.
Ecrire avec CV + prét. sous réf. CI/LM1 à

michel jouhannaud conseils
international search group
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

---

400 KF

UN CHALLENGE POUR LE SUD

DIRECTEUR

Une région du Sud de la France souhaite créer un courant d'affaires avec les pays du Bassin Méditerranéen : Maghreb, Moyen Orient et Turquie sans exclure les pays européens ainsi que les pays riverains de la Mer Noire et recherche pour cette tâche son

Vous devrez dans une première phase mettre en place le cadre de l'activité : définir le schéma directeur de l'action, budgéter les étapes, les coûts, les échéances et les objectifs, organiser la cellule... et dans une seconde étape déterminer les cibles et les moyens d'approche, sélectionner les zones prioritaires de prospection...

Vous devrez avoir exercé des postes de responsabilité d'au moins cinq années ; être rompu à la négociation. Leader, vous êtes doté d'un grand sens stratégique. Bilingue Anglais, vous possédez également un bon niveau d'Arabe.

Merci d'adresser CV et prétentions, accompagné d'une lettre manuscrite sous référence PC /1880 à notre Conseil PLEIN CADRE - 160 avenue de Versailles - 75016 PARIS qui transmettra.

PLEIN CADRE
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de constituer une liste de réserve pour des emplois dans la carrière A8/A5 (2 ou 3 postes à pourvoir) pour des activités concernant la politique scientifique et technologique de la Communauté, ainsi que le programme-cadre

Agent Scientifique
APPLICATIONS DE LA TELEDETECTION
(OCEANOGRAPHIE)
COM/R/A/111

TACHES : Dans le cadre d'une collaboration multidisciplinaire avec des spécialistes en télédétection en vue d'applications marines : ■ élaboration de modèles biophysiques pour des études de productivité marine visant à l'application des techniques de télédétection; ■ amélioration de l'assimilation des données obtenues par télédétection, et des observations in situ, dans les modèles d'analyse quantitative des processus biologiques océaniques; ■ contribution à des projets de recherche internationaux dans le domaine des études des changements planétaires (JGOFS, WOCE, SeaWIFS) par l'utilisation de données obtenues par télédétection en lumière visible et dans le proche infrarouge.

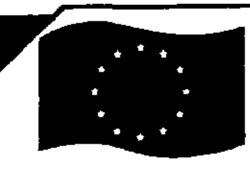
FORMATION : Diplôme universitaire en océanographie biologique.

PROFIL : expérience en matière de modélisation des processus biologiques océaniques; ■ expérience en matière d'assimilation dans des modèles biophysiques numériques de données obtenues sur le terrain et de données obtenues par télédétection; ■ connaissance générale des techniques de programmation, et du développement de codes informatiques pour des modèles et des techniques de simulation à partir des données obtenues par télédétection; ■ expérience en matière de mesures hydrologiques, optiques et biologiques sur le terrain; ■ connaissances approfondies en matière d'analyse quantitative de la production primaire marine.

CONDITIONS GENERALES : ■ **contrats :** temporaires de durée déterminée (renouvelables); ■ **nationalité :** les candidats doivent être ressortissants d'un Etat membre de la Communauté; ■ **lieu d'affectation :** les fonctionnaires et agents de la Commission doivent être disposés à travailler dans tous les lieux d'affectation, soit très souvent en dehors de leur pays d'origine; ■ **âge :** les candidats doivent être nés après le 08/07/1952. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour les agents temporaires des Institutions des Communautés européennes. Elles sont également octroyées en compensation des services obligatoires (militaires ou autres), du temps consacré à l'éducation d'enfants, ou d'un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont précisées dans la documentation fournie aux candidats; ■ **connaissances linguistiques :** les candidats doivent avoir une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais ou portugais), et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; ■ **délai d'introduction :** les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit à l'adresse suivante : **C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/51, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, (tél. : XX-32 2/295.56.60 - télécopieur : XX-32 2/296.22.39). Ils doivent être renvoyés, dûment complétés et signés, à l'adresse précitée avant le 08/07/1993, le cachet de la poste faisant foi.**

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions européennes n'est pas recevable.
La Commission applique une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

CARRIÈRES INTERNATIONALES



LE CONSEIL DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
BRUXELLES
organise des concours pour recruter du personnel D'EXPRESSION FINNOISE, SUEDOISE ET NORVEGIENNE pour les catégories suivantes:

CHEFS DES DIVISIONS FINLANDAISE, SUEDOISE et NORVEGIENNE

des Services Linguistiques correspondants
(réf. LA/349/SF -LA/347/S-LA/348/N)
ayant comme fonction l'organisation, la direction et le contrôle de la division correspondante du Service Linguistique du Secrétariat Général du Conseil.

On demande:
- une formation universitaire complète sanctionnée par un diplôme;
- la maîtrise parfaite de la langue finnoise ou suédoise ou norvégienne et la connaissance approfondie de la langue française ainsi que la connaissance de 2 des langues suivantes: allemand, anglais, espagnol, grec, italien, néerlandais, portugais;
- être né(e) après le 31 décembre 1942;
- expérience professionnelle post-universitaire d'au moins 7 ans en traduction, pouvant inclure en partie une expérience dans d'autres domaines linguistiques et/ou dans le domaine de la gestion du personnel.

REVISEURS/TRADUCTEURS PRINCIPAUX

(réf. LA/346/SF-LA/344/S-LA/345/N)
ayant comme fonctions la révision de traductions et la traduction de textes, des travaux de terminologie et de documentation dans le domaine linguistique.

On demande:
- une formation universitaire complète sanctionnée par un diplôme;
- la maîtrise parfaite de la langue finnoise ou suédoise ou norvégienne et la connaissance approfondie de la langue française ainsi que la connaissance de 2 des langues suivantes: allemand, anglais, espagnol, grec, italien, néerlandais ou portugais;
- être né(e) après le 31 décembre 1942;
- une expérience professionnelle post-universitaire de 3 ans, dont 2 ans en traduction ou révision.

JURISTES LINGUISTES

(réf. LA/343/SF-LA/341/S-LA/342/N)
ayant comme fonctions la participation à des réunions de mise au point juridique et linguistique des actes du Conseil ainsi que la traduction en finnois ou en suédois ou en norvégien et la révision de textes de caractère juridique.

On demande:
- une formation juridique universitaire en droit finlandais ou suédois ou norvégien sanctionnée par un diplôme;
- la maîtrise parfaite de la langue finnoise ou suédoise ou norvégienne et la connaissance approfondie de la langue française ainsi qu'une connaissance suffisante d'une des langues suivantes: allemand, anglais, espagnol, grec, italien, néerlandais, portugais;
- être né(e) après le 31 décembre 1942;
- une expérience professionnelle post-universitaire de 3 ans y compris une certaine expérience en qualité de traducteur.

TRADUCTEURS

(réf. LA/352/SF-LA/350/S-LA/351/N)
ayant comme fonctions la traduction de textes ayant trait aux activités des Communautés.

On demande:
- une formation universitaire complète sanctionnée par un diplôme;
- la maîtrise parfaite de la langue finnoise ou suédoise ou norvégienne et la connaissance approfondie de la langue française ainsi qu'une bonne connaissance d'une des langues suivantes: allemand, anglais, espagnol, grec, italien, néerlandais ou portugais;
- être né(e) après le 31 décembre 1942;
- expérience professionnelle d'un an dans le domaine linguistique (p.ex. traducteur ou enseignant).

Pour obtenir le texte de l'avis du ou des concours qui vous intéresse(nt) ainsi que le formulaire d'acte de candidature obligatoire, écrire, de préférence sur carte postale, au plus tard le 19.06.93 en indiquant la référence du ou des concours, au Service du Recrutement -LS-Secrétariat Général du Conseil réf. (LA/...) rue de la Loi 170 - 1048 BRUXELLES (Belgique)

ATTENTION: LA DATE LIMITE D'INTRODUCTION DE L'ACTE DE CANDIDATURE OFFICIEL EST FIXÉE AU 28.06.1993.

JEUNES INGENIEURS GABONAIS, BIEN DANS LA TECHNIQUE,





LES CLES DE VOTRE REUSSITE : SHELL GABON !

Shell Gabon, société d'exploration et de production de pétrole, est une des plus importantes entreprises du pays : 800 cadres, techniciens et ouvriers, résolument tournés vers l'avenir, contribuent à mettre en valeur les ressources pétrolières nationales. La gestion des ressources humaines est dynamique. La formation poussée, le système de mobilité, qui permet d'évoluer tous les 3 à 4 ans, assurent aux cadres performants une carrière riche et évolutive à la mesure de leurs talents.

Pour renforcer les équipes d'exploration, de production ou d'ingénierie, Shell Gabon offre plusieurs opportunités. Elles concernent des jeunes ingénieurs de nationalité *gabonaise, débutants ou ayant une première expérience professionnelle réussie.*

Vous avez été formé dans une bonne école d'ingénieur ou dans une université scientifique réputée - niveau DESS/Doctorat - et votre anglais est un atout supplémentaire. Vous êtes mobile. Vos qualités de motivation, d'esprit de décision, votre capacité d'analyse et de synthèse, votre sens des affaires, votre aptitude à communiquer pourront s'exprimer pleinement à Shell Gabon. Si vous êtes motivé par une carrière au sein d'une entreprise très performante, filiale d'un des premiers groupes internationaux, alors prenez contact avec nous : envoyez un dossier complet - CV et lettre de motivation - sous référence 530 352 LM à SIRCA, 140 Bd Haussmann, 75008 Paris, qui étudiera toutes les candidatures de façon strictement confidentielle.

S I R C A
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC



Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

هكذ من الأصل

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités territoriales - Ministères - Associations

REGION NORD-PAS DE CALAIS
CONSEIL REGIONAL



Promouvoir et animer le projet Environnement de la région

L'un des points clés de la mission du Conseil Régional, sous l'impulsion de l'Exécutif et conformément aux choix de l'Assemblée, est sa capacité, à partir d'une détection des besoins régionaux sur le terrain et à travers différents réseaux d'intervenants d'imaginer, monter, faire aboutir des projets relatifs à l'environnement, à la fois utiles et porteurs de *changements pour la région.*

C'est dire l'importance que le Conseil Régional accorde à la fonction, à Lille, de :

Directeur des Programmes Environnement

En contacts étroits avec les partenaires concernés, le titulaire sera, au sein des Services Régionaux, le garant de la cohérence, de la qualité et de la faisabilité des projets concernant l'environnement, l'énergie et les déchets. Il mettra en oeuvre et finalisera, avec une équipe d'une vingtaine de personnes, les politiques, objectifs et programmes qu'il aura contribué à concrétiser avec l'Exécutif régional.

Pour accéder à ce poste, il est indispensable d'avoir prouvé ses capacités de monteur de projets complexes, d'animateur d'équipes et de réalisateur et d'avoir acquis une expérience préalable du domaine de l'environnement. Ce type de mission exige de savoir collaborer avec une assemblée d'élus, avec la capacité à démontrer, rassembler et aboutir.

Les candidatures (lettre de motivation, CV complet et rémunération actuelle) sont à *adresser sous référence 115 à Madame la Présidente du Conseil Régional,* à l'attention de Monsieur le Directeur Général des Services - Conseil Régional Nord-Pas de Calais BP 2035 - 59014 LILLE CEDEX.

La Rose des Vents

Scène nationale de Villeneuve-d'Ascq (Nord)

recrute son

ADMINISTRATEUR

Homme ou femmme, il/elle devra justifier d'une solide expérience de gestion à un poste et dans une structure similaire (diffusion/production). Rémunération SYNDEAC à négocier suivant l'expérience du candidat.

Envoyer CV + lettre de motivations à
Monsieur le directeur
La Rose des Vents
Boulevard Van-Gogh
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ

VILLE DE 50 000 HABITANTS SUD-OUEST

recrute son

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

Missions:

Il devra assurer:

- la mise en œuvre de l'information écrite et de la communication de la ville;
- assurer la gestion des supports d'information et de promotion;
- le suivi de la communication interne de la collectivité.

Profil:

- formation supérieure en communication (ou expérience équivalente) avec qualité rédactionnelle confirmée;
- expérience professionnelle dans le domaine de la communication et bonne connaissance du milieu territorial;
- aisance professionnelle, capacité à encadrer et à animer une équipe, sens de l'organisation et disponibilité.

Emploi contractuel. Cadre A à pourvoir immédiatement.

Envoyer candidature manuscrite, c.v. + photo au *MONDE PUBLICITÉ* sous nº 8 655.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

La VILLE DE MARSEILLE recrute par voie de mutation un

CONSERVATEUR DU PATRIMOINE

pour l'ouverture de son Musée d'art contemporain

Dynamisme et grande disponibilité s'avèrent indispensables pour assurer notamment :

- *L'installation des collections.*
- La création d'un service pédagogique.
- L'organisation d'activités annexes (vidéo, cinéma...).

parallèlement à la gestion générale du Musée.

Candidatures à adresser à la :
DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL
90, boulevard des Dames - 13002 Marseille

L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS recherche

UN DIRECTEUR

pour son Institut supérieur de pédagogie

1) Doctorat d'État ou habilitation à diriger des recherches.
2) Connaissance de la formation des enseignants et de l'enseignement catholique.
3) Capacité de gestion et d'animation.
4) Un intérêt pour la dimension internationale serait apprécié.

Envoyez curriculum vitae détaillé au directeur de :
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE PÉDAGOGIE
3, rue de l'Abbaye – 75006 PARIS
avant le 7 JUIN 1993

VILLE DU HAVRE

Recrute pour sa DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

UN CHARGE D'ETUDES ET DE SUIVI DE TRAVAUX

VOS MISSIONS

- *Sous l'autorité d'un Chef de projet,* vous aurez en charge de mener à bien plusieurs Z.A.C. et lotissements dont les phases d'avancement sont toutes différentes (création non opérée/opérée, dossier de *réalisation non constitué/constitué).*
- Vous devrez gérer des modes opératoires différents allant de la concession, au conventionnellement à un aménageur privé, en *passant par la régie directe.*
- Vous aurez à assurer ou faire assurer par des services municipaux et/ou bureaux d'assistance extérieurs :

En phase de création/réalisation des Z.A.C. :
- l'établissement des pièces techniques (P.A.Z., R.A.Z., C.C.C.T., etc.).

En phase de mise en œuvre effective des Z.A.C. :
- le suivi des droits et obligationsdes parties co-contractantes,
- le respect des P.A.Z., R.A.Z., C.C.C.T., calendriers d'exécution,
- la bonne exécution des différents travaux, etc.

VOTRE PROFIL

• Expérience indispensable dans le domaine de *l'aménagement* et génie civil. • Sens des responsabilités. • Sens de l'organisation • Esprit d'initiative, aptitude au travail en équipe et au dialogue avec les différents partenaires. • Disponibilité.

Les lettres de candidature manuscrites accompagnées d'un *Curriculum* Vitae détaillé et de la copie des diplômes devront être adressées avant le 15 JUIN 1993 à Mairie du Havre
Bureau Gestion des Emplois et des Carrières
Madame GUZMAN - B.P. 51
76084 LE HAVRE CEDEX

La Ville de COURDIMANCHE *(Val-d'Oise)*

en développement rapide (3 000 habitants actuellement, 7 à 10 000 à terme) et faisant partie de la VILLE NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE (165 000 habitants) recrute
PAR DÉTACHEMENT OU MUTATION

ATTACHÉ TERRITORIAL pour exercer les fonctions de

SECRETAIRE GENERAL

Vous avez des compétences en matière juridique et financière. Vous êtes méthodique et ouvert aux applications informatiques et télématiques.
Vous assurerez l'encadrement et la coordination *des différents services au sein d'une* équipe dynamique.
Vous bénéficierez des divers avantages liés à la fonction.
Merci d'adresser, sous réf. CD/LM, votre dossier à notre Conseil, qui traitera votre candidature en toute discrétion.

SM Conseil *3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS*

MEDIA-SYSTEM

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.



VILLE DU HAVRE

Recrute pour sa DIVISION DE L'AMENAGEMENT et de L'URBANISME

UN CHARGE D'ETUDES EN URBANISME

VOS MISSIONS

Pour développer ses interventions, la Division *Aménagement et Urbanisme de la Ville* du HAVRE, 200 000 habitants, recherche un Chargé d'Etudes en Urbanisme.

Placé sous la responsabilité du *Directeur de la Division,* ce praticien de l'urbanisme exercera une fonction transversale au sein de la Division avec pour principales missions :

- L'accompagnement administratif et réglementaire des études préopérationnelles, en relation avec les chargés d'études *responsables des différents secteurs* de la Ville.
- L'initiation et le suivi d'études de définition.
- La participation aux procédures d'aménagement et de développement *urbain.*
- La participation aux concertations avec les organismes extérieurs.

VOTRE PROFIL

- Titulaire d'une formation en urbanisme, niveau BAC + 5.
- Expérience dans la pratique de l'Aménagement Urbain indispensable.
- Qualités relationnelles.
- Disponibilité.

NOUS VOUS PROPOSONS

- Un recrutement en qualité d'ingénieur en Chef ou *Subdivisionnaire en fonction compétences.*

Les lettres de candidature manuscrites accompagnées d'un Curriculum Vitae détaillé et de la copie des diplômes devront être adressées avant le 15 JUIN 1993 à : Mairie du Havre Bureau Gestion des Emplois et des Carrières Madame GUZMAN - B.P. 51 - 76084 LE HAVRE CEDEX

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

PROVENCE-COTE D'AZUR

ETABLISSEMENT (1 400 PERSONNES) D'UNE SOCIETE DE SERVICES

Implantée dans la région PACA, notre société en pleine expansion, est amenée à remplacer, pour l'un de ses établissements, son

Contrôleur interne

300 000 F + véhicule

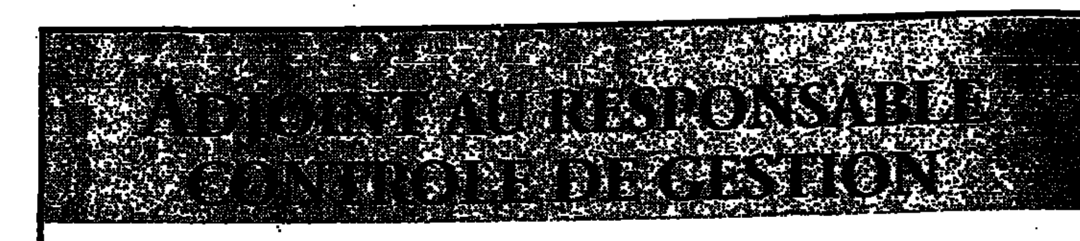
Placé sous l'autorité du Directeur de l'établissement, vous êtes le garant de la transparence financière de celui-ci.
En plus, vous contribuez directement à l'établissement des procédures de fonctionnement. A ce titre, vous participez à la recherche de solutions pour remédier aux disfonctionnements constatés.
Vos domaines d'intervention portent notamment sur les charges, les produits comptables, les immobilisations, la trésorerie, la paye et les circuits administratifs.
Agé de 35 ans au moins, vous devez, pour tenir ce poste, posséder une formation supérieure (grande école de commerce ou équivalent), associée à une expérience significative (de l'ordre de 5 ans) de contrôle de gestion, acquise soit en entreprise, soit dans un cabinet spécialisé.
Le fait de savoir utiliser les moyens modernes de l'informatique est nécessaire.

MEDIA-SYSTEM



Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant la réf. 9036 ainsi qu'un numéro de téléphone à Guy POSTEL Conseil, BP 19, 06480 La-Colle-sur-Loup. Discrétion assurée.

Guy Postel



De la Direction des Affaires Internationales de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Reportant directement au Responsable du contrôle de gestion, vous prendrez en charge la conduite d'études relatives aux systèmes et principes du contrôle de gestion de l'international.

Vous participerez à la mise en place du système d'information de gestion de nos implantations à l'étranger. Vous aurez un rôle de conseil en contrôle de gestion tant à l'étranger que pour les opérations internationales réalisées à partir du siège. Vous aurez aussi la responsabilité de l'optimisation des procédures et des systèmes du service contrôle de gestion.

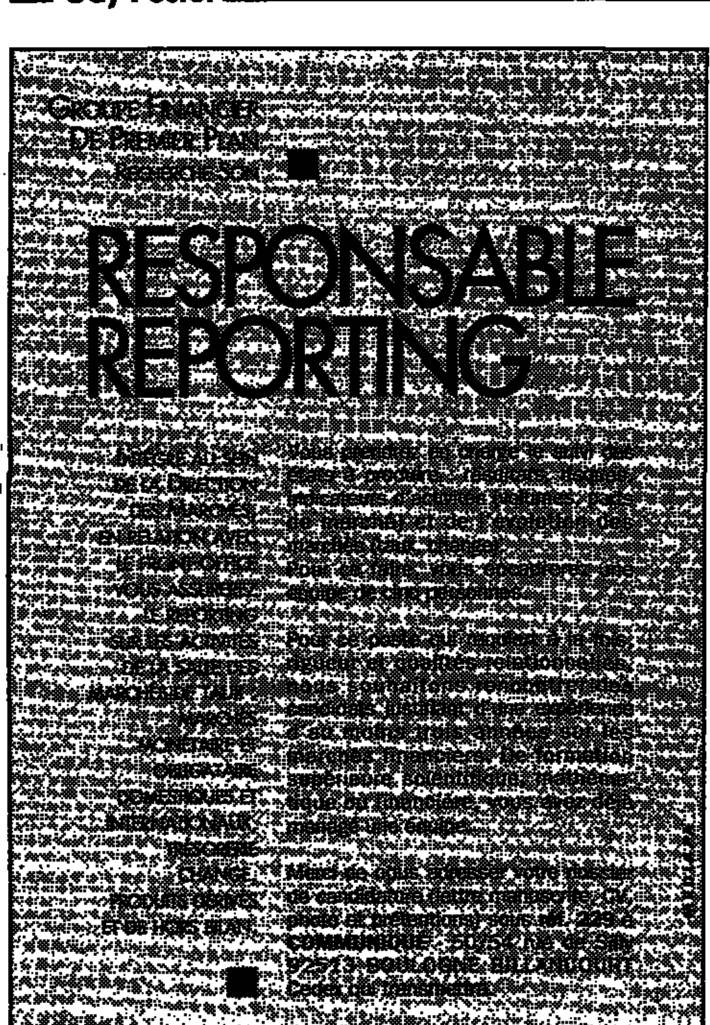
Pour cette création de poste, nous recherchons un candidat de formation supérieure BAC +4/5 (école de commerce ou d'ingénieur), âgé de 28 à 35 ans et ayant une expérience significative dans le domaine de la gestion (acquise de préférence en banque, cabinet d'audit et/ou d'organisation). Ce poste requiert des déplacements dans nos implantations à l'étranger et la maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions, sous réf. COG, à Anne MONFORT - Société Générale - Service du Recrutement 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Organisation et Publicité



Assistant pour la gestion du personnel international

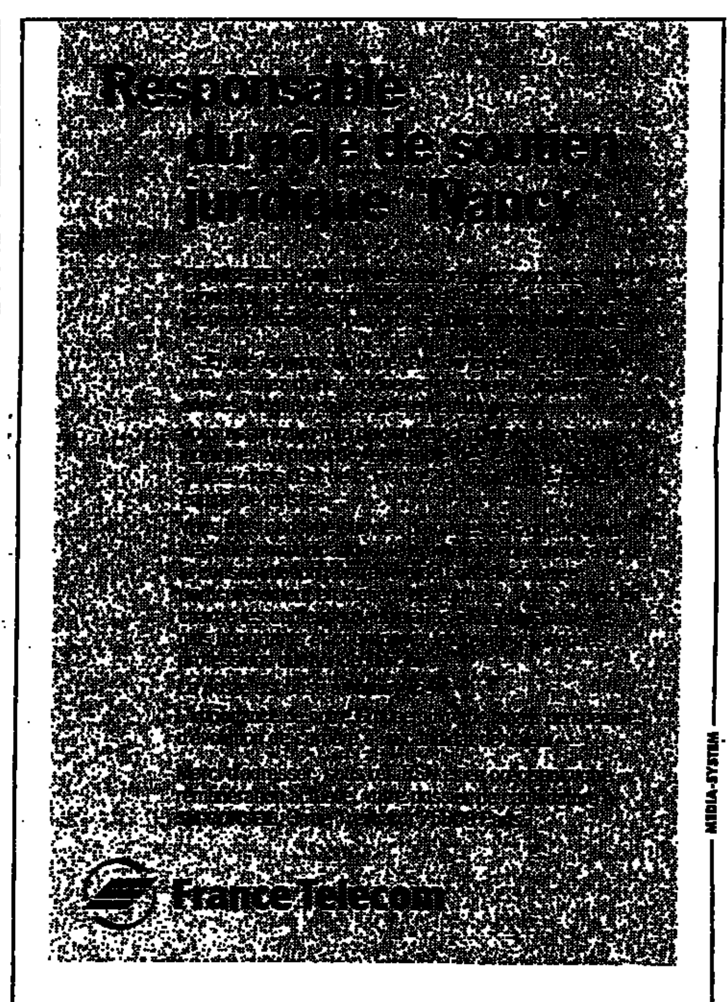
LE GROUPE LYONNAISE DES EAUX-DUMEZ RASSEMBLE 1 000 ENTREPRISES, 138 000 COLLABORATEURS ET RÉALISE UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 90 MILLIARDS DE FRANCS. NOUS INTERVENONS DANS LE DOMAINE DES SERVICES ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN.

Il assiste la Direction de la gestion des cadres dans tous les chantiers liés à l'international (gestion des carrières des cadres étrangers, des expatriés, recrutement).
Il a pour mission de mettre en place les outils informatiques liés à cette gestion, et d'assurer la mise à jour des bases de données correspondantes.
De formation supérieure, Bac + 3 ou 4, il maîtrise la conception et le développement en micro-informatique.
Pragmatique, rigoureux, il s'implique fortement dans son travail.
L'anglais est obligatoire, une deuxième langue étrangère serait appréciée.
Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous réf 25/05 à N. de Haut de Sigy - DRH, 72 avenue de la Liberté, 92022 Nanterre.



LYONNAISE DES EAUX DUMEZ

MEDIA-SYSTEM



MEDIA-SYSTEM

Premier groupe français sur le marché du diagnostic biologique ; plus de 3 000 personnes, 2 Milliards de CA dont 70% à l'international, au travers d'un réseau de près de 20 filiales ; nous commercialisons des systèmes (instruments et réactifs) destinés aux laboratoires d'analyse médicale et de l'industrie. Nous recherchons pour notre direction financière un(e)

CONTRÔLEUR DE GESTION/FILIALES

En liaison avec les responsables administratifs de nos filiales, vous aurez à collecter, contrôler, analyser leurs comptes ; les assister dans des aspects d'organisation ; produire pour la direction du groupe les documents internes de suivi (comptes consolidés...).

Diplômé(e) d'une école supérieure de commerce, vous possédez 2 à 3 ans d'expérience à un poste de contrôleur de gestion ou en cabinet d'audit. Vous maîtrisez l'anglais et une troisième langue qui idéalement serait l'espagnol ou le portugais. Vous êtes familiarisé avec la micro-informatique (utilisation du logiciel "micro control" si possible), et avez approché les techniques et concepts de la consolidation.

Pour ce poste basé à Lyon, et pouvant offrir à terme des perspectives de carrière à l'étranger, merci d'adresser votre dossier en précisant votre rémunération actuelle à J.C Alérini, bioMérieux, 69280 Marcy l'Etoile.

OKC CONTESSE



bioMérieux

ANDRA

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, recherche dans le cadre d'un renforcement de structure de son Département des Ressources Humaines un

Responsable de Formation

Gestionnaire d'un budget conséquent, vous intervenez tant auprès des responsables opérationnels pour la définition des besoins annuels en formation, que des utilisateurs pour le choix des programmes et vous animez le réseau d'intervenants que vous aurez choisis. Par ailleurs, vous participez à l'analyse des potentiels humains de l'entreprise et à la mise en place de la gestion prévisionnelle des emplois. Enfin, dans le cadre du projet d'Entreprise, vous êtes le correspondant Qualité du Département des Ressources Humaines.

Vous avez au moins 30 ans et êtes de formation supérieure commerciale ou de gestion. Une expérience de 5 ans minimum acquise en industrie à des fonctions similaires, vous a permis de développer des capacités d'écoute, d'animation et de gestion. Nous vous offrons de venir créer chez nous cette fonction très complète et évolutive.
Poste basé en proche banlieue sud.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 201A/M à notre Conseil : Antoinette LECLERCQ, PSYNERGIE, 2 rue Saint Thomas d'Aquin, 75007 PARIS. Confidentialité assurée.

L.B.W.

PSYNERGIE PARIS - LYON MARSEILLE MONTPELLIER

Kaysersberg

RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES à GIEN (45)

Leader sur ses marchés avec les marques VANIA, LOTUS, MOLTONEL, DEEKO PARTY et OKAY (CA 4 milliards de F, 2500 personnes, 4 usines) vous propose de rejoindre son site industriel de Gien (350 personnes).

Rattaché au Directeur de l'usine et fonctionnellement au Directeur des affaires sociales du groupe, interlocuteur privilégié des opérationnels, vous assurerez l'administration et la gestion du personnel.

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience de 8 ans minimum dans la fonction dont une partie en usine.

Homme de terrain aimant concrétiser ses réflexions, autonome et diplomate, vous serez le garant des bonnes relations tant avec nos partenaires sociaux qu'avec l'environnement régional.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à KAYSERSBERG, Direction des Ressources Humaines, 23 bd Georges Clemenceau, 92400 Courbevoie.

LTA YAMP



UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE JAMONT

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Importante banque privée (Paris), recherche

Opérateur bourse étrangère actions

Au sein de notre salle des marchés, vous assurez la *promotion des marchés étrangers* (américain, anglais et allemand...) auprès du département "Clientèle Privée" et du réseau. Vous intervenez avec eux en parfaite synergie et les conseillez dans leurs choix d'investissement (actions, options et produits dérivés).
Véritable pivot entre les brokers de la place et notre Back-Office, vous passez les ordres actions et en contrôlez l'exécution.

A 28 ans environ, de formation supérieure, vous bénéficiez d'une expérience des marchés actions (options) étrangers. L'envergure de cette mission requiert de solides connaissances *en macro et micro-économie et la maîtrise* de l'anglais. Rapidité de réaction et diplomatie sont autant d'atouts qui favoriseront votre réussite.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV). s/référence 217/LM à **COMMUNIQUÉ** - 50/54, rue de Silly 92513 - *BOULOGNE BILLANCOURT* CEDEX, qui transmettra.

MEDIAPA

Groupe Américain, N°1 mondial dans son secteur, recrute pour sa filiale française (4,4 Milliards CA), un

JURISTE D'ENTREPRISE

Il interviendra sur la préparation des Conseils d'Administration et Assemblées Générales de la société et de ses filiales, les acquisitions, fusions et restructurations.

Il supervisera les baux commerciaux et les assurances et sera chargé ponctuellement de questions de Droit des Affaires.

Agé de 30 ans environ, titulaire d'un DEA ou DESS Juridique, il justifiera nécessairement de 3/5 ans d'expérience, d'une pratique de la micro-informatique et de l'anglais. Qualité d'écoute, sens du dialogue et rigueur assureront sa réussite.

Poste basé à La Défense.

Merci d'adresser votre dossier de candidature *sous la réf.* 127/6 à NICOLE ANCESSI CONSEIL 103, rue La Boétie - 75008 Paris, qui l'étudiera en *toute confidentialité.*



NICOLE ANCESSI CONSEIL

GROUPE BATIGERE

Aménager, construire, gérer...

VOS COMPÉTENCES AU SERVICE DE L'HABITAT D'AUJOURD'HUI



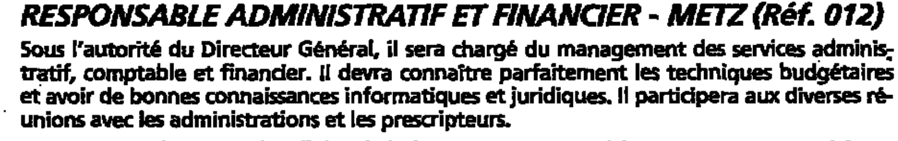
Placé au premier rang des groupes immobiliers du Grand Est (activité : 2 milliards de francs. Effectif : 650 collaborateurs et cadres) et dans le cadre de son développement, notre groupe recherche :

ATTACHÉ DE DIRECTION - METZ (Réf. 010)

Il sera chargé, pendant quelques années, de missions d'audit et d'études ponctuelles (montages financiers et juridiques, analyses stratégiques). Il pourra développer sa carrière dans les métiers de l'immobilier et accéder, selon ses capacités et ses qualités, à des postes de responsabilité. Ses qualités humaines seront considérées comme essentielles pour renforcer l'équipe en place et pérenniser son développement.

Vous êtes jeune diplômé d'une grande école ou de l'université (3e cycle), École de Commerce ou d'ingénieur, et avez 25 à 30 ans.

■

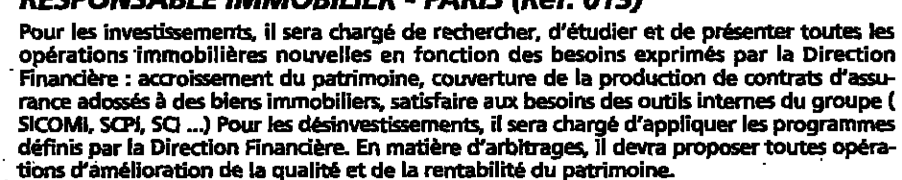


CHARGÉ D'OPÉRATIONS - METZ (Réf. 011)

Il sera responsable du montage et du suivi (technique, financier et administratif) d'opérations immobilières et de la coordination des différents intervenants.

Ingénieur diplômé ou de formation technique Bac + 5, vous avez une expérience de 5 ans minimum dans les métiers du bâtiment.

■



RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER - METZ (Réf. 012)

Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé du management des services administratif, comptable et financier. Il devra connaître parfaitement les techniques budgétaires et avoir de bonnes connaissances informatiques et juridiques. Il participera aux diverses réunions avec les administrations et les prescripteurs.

Vous êtes ingénieur, cadre diplômé de l'enseignement supérieur et avez une expérience de plusieurs années dans des fonctions administratives et financières.

■

RESPONSABLE IMMOBILIER - PARIS (Réf. 013)

Pour les investissements, il sera chargé de rechercher, d'étudier et de présenter toutes les opérations immobilières nouvelles en fonction des besoins exprimés par la Direction Financière : accroissement du patrimoine, couverture de la production de contrats d'assurance adossés à des biens immobiliers, satisfaire aux besoins des outils internes du groupe (SICOMI, SCPI, SCI ...) Pour les désinvestissements, il sera chargé d'appliquer les programmes définis par la Direction Financière. En matière d'arbitrages, il devra proposer toutes opérations d'amélioration de la qualité et de la rentabilité du patrimoine.

Vous avez de bonnes connaissances de l'environnement immobilier et êtes apte à mener des négociations. La fiabilité, la transparence et la capacité à rendre compte sont vos qualités. Vous avez des connaissances juridiques immobilières approfondies (niveau notariat).

Adressez votre lettre de motivation manuscrite avec photo, CV indiquant votre rémunération actuelle à : Groupe Batigère - Gestion des Ressources Humaines 1, rue du Pont-Rouge - 57070 Metz



Construire le progrès

RESPONSABLE de la gestion des carrières

Filiale d'un groupe implanté mondialement et leader dans sa spécialité, notre société à vocation industrielle et commerciale recherche pour son siège européen son responsable de la gestion des carrières.

notre numéro (1) 42 27 40 27

En liaison avec le directeur des ressources humaines, vous prendrez en charge la gestion des carrières pour la France et l'ensemble des pays européens dans lesquels nous sommes implantés. Au-delà des aspects habituels de cette mission (définition des besoins et conduite du recrutement, suivi des carrières, évaluations, rémunération...), vous apporterez en outre vos compétences dans la préparation des actions de négociation avec nos partenaires sociaux et contribuerez également au développement harmonieux de nos actions de progrès.
Autonome et réaliste, votre pragmatisme et votre excellent relationnel vous permettront d'intervenir avec succès dans vos missions.
A 33/45 ans, école de commerce, Sciences Po, droit..., votre expérience de responsable du personnel dans un environnement industriel vous a permis d'aborder les principaux aspects de la fonction ressources humaines. Evoluant dans un contexte international, vous maîtrisez bien sûr l'anglais et vous connaissez peut-être une autre *langue européenne.*
Pour en savoir plus, appelez dès aujourd'hui le **(1) 42.27.40.27**, du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h, et le samedi de 10 h à 13 h, ou adressez votre *dossier de candidature, sous référence* 42967, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris.

MEDIA-SYSTEM

Banque Internationale recherche pour son implantation française un

Analyste de Crédit Senior

Paris **450 KF ±**

Vous êtes directement rattaché à notre Direction Générale. Votre rôle consiste à superviser l'ensemble des engagements de notre banque sur une cible de grandes entreprises. Vos interlocuteurs directs sont nos chargés de clientèles auxquels vous apportez votre concours en terme d'analyse de la santé financière de nos prospects et clients et ce, à court, moyen et long terme. Cet appui technique sera réellement effectif au *travers de la mise en place d'un véritable outil de* documentation financière (études macro et micro économiques, études de rentabilité par client et par opération).

Plus globalement, votre rôle consiste à *assurer le suivi* de l'ensemble des risques de notre établissement (proposition de garanties idoines et suivi dans le temps, suivi des lignes de crédits, établissement et validation des contrats de prêts avec la législation en vigueur).

Pour assurer cette fonction clef au sein de notre établissement, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure Bac + 4 type grande école (HEC ou équivalent), âgé d'environ 40 ans, qui justifie d'une réelle expérience de l'analyse de dossiers de crédit (10 ans) acquise au sein d'établissements bancaires actifs sur une clientèle de grands groupes internationaux.

Cette expérience sera idéalement sous-tendue par une pratique de la relation commerciale avec cette clientèle. *Pour ce poste,* la pratique opérationnelle de l'anglais est requise.
En fonction de vos performances, vous pourrez envisager de prendre la direction de l'exploitation et de devenir membre de la Direction Générale.
Contacter *Pascal Bohn au (1) 47.57.24.24* ou envoyer CV + photo + rém. actuelle à Michael Page Banking 3 Bld Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex, sous réf.PBO8371MO.



Michael Page Banking

Spécialiste en recrutement Bancaire

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication

LE PRIVILEGE DE L'EXPERTISE

L'INSPECTION GÉNÉRALE

X, Centrale, Mines, IEP, HEC, ESSEC, ESCP..., vous avez le goût des travaux d'analyse et de synthèse. Votre personnalité et votre sens des contacts vous permettent d'assumer des fonctions qui vous mettront en relation avec des responsables de tous niveaux. Vous êtes disponible pour des déplacements réguliers en France et à l'étranger d'une durée de 1 à 3 mois.

Intégré(e) dans des équipes d'Inspection, vous acquerrez les connaissances en technique bancaire et l'expérience nécessaires pour vous voir confier la direction de missions. A ce stade, vous exercerez l'ensemble des tâches d'évaluation, de vérification et de contrôle des unités du siège comme des 180 succursales ou filiales de la Banque. Vous participerez ainsi directement à l'information de la Direction Générale.

L'Inspection Générale est une voie privilégiée que vous propose la Banque Indosuez pour vous préparer à l'exercice de responsabilités dans les multiples domaines d'activité que peut offrir une grande banque internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous la référence IG93 :

BANQUE INDOSUEZ
Service Recrutement des Cadres
9 rue Louis Murat - 75371 PARIS cedex 08.



BANQUE INDOSUEZ
L'EXPERTISE EST UN ART

RESSOURCES & DÉVELOPPEMENT

MEDIAPA

Filiale d'un Groupe industriel agro-alimentaire européen de tout premier plan recherche un

Juriste d'Affaires

Paris

Rattaché au Directeur Juridique, vous intervenez en droit des affaires en assurant le suivi en direct des dossiers qui vous sont confiés. En droit des sociétés, vous gérez le secrétariat juridique de la société et de ses filiales ainsi que les opérations de restructurations (cessions, fusions, dissolutions, apports, etc...)
Vous assurez le suivi du contentieux, prenez en charge la rédaction des contrats et conseillez les opérationnels en matière de promotion et droit de la concurrence.

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc...), vous justifiez d'une expérience de 5 ans environ en droit des affaires, impérativement acquise au sein d'un groupe agro-alimentaire.

Excellent juriste, autonome et dynamique, votre sens des contacts ainsi que votre bon niveau d'anglais vous permettront d'évoluer à terme dans un contexte international.
De nombreux déplacements sont à prévoir.

Contactez Antoine Rusconi au (1) 47.57.24.24. ou adressez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois-Perret cedex, sous réf. AR8446MO.



Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Télécommunications - Roumanie

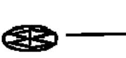
DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER

Cette entreprise du secteur des télécommunications développe une stratégie dynamique d'internationalisation de ses activités. Elle cherche pour sa structure en Roumanie, son Directeur Administratif et Financier.

Après des études supérieures (commerciales et/ou économiques), vous avez acquis et enrichi votre expérience au sein, si possible, d'entreprises de télécommunications. Aujourd'hui, à 35-45 ans, vous êtes un professionnel de haut niveau, rompu aux techniques de supervision de la comptabilité, d'organisation, d'élaboration de budget, de cost-control et d'optimisation de la trésorerie en usage dans *les entreprises internationales.*

En charge de la direction administrative et financière, vous assurez l'ensemble des responsabilités liées à cette fonction, y compris la gestion du personnel, les relations avec les administrations locales, le reporting ainsi que le suivi et l'adaptation de la trésorerie.
Il est évident que le contexte géopolitique et culturel favorise les candidats d'origine roumaine, ou connaissant parfaitement les pays d'Europe de l'Est (particulièrement la Roumanie). La pratique usuelle du roumain et de l'anglais est indispensable.
La rémunération et les avantages sont à la hauteur des responsabilités assumées.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) à SAGE S.A. 11, rue du Temple - 1530 Payerne - Suisse. Fax : 41 37 61 43 94.



Le style habitat *vous plait ?*
EVOLUEZ DANS SES MÉTIERS.

Le style HABITAT, des meubles et accessoires de designers qui jouent la modernité et l'élégance au rythme des collections. C'est aussi, pour réussir, 37 magasins en France, 1200 collaborateurs, 1,2 milliard de francs de CA et des métiers qui bougent et font bouger.

c'est beau ce qui se passe entre nous

habitat

chargé de mission direction marketing

GROUPE IMMOBILIER ET TOURISTIQUE DE PREMIER PLAN

RECHERCHE

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

Il assurera la recherche, le montage, tant administratif que juridique et financier, de programmes immobiliers de loisirs d'envergure.

Homme d'expérience, de formation supérieure, il est rompu aux négociations avec l'ensemble des intervenants à l'acte de montage d'affaires complexes (collectivités locales, DDE, propriétaires, banques...). Agé d'environ 35 ans, il est prêt à s'investir totalement dans ce travail passionnant.

Le poste, basé à Paris, nécessite de fréquents déplacements de courte durée.

Adresser lettre, CV et photo à :
ARCA ENTREPRISE, 204, Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud Cedex

CHEF DU SERVICE ECONOMIE MARITIME

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER (1200 personnes en France et en Outre Mer).
Nous recherchons un CHEF DU SERVICE ECONOMIE MARITIME

Vous êtes économiste diplômé de l'Université niveau thèse ou équivalent (PHD) et vous justifiez d'une expérience de direction de programmes internationaux sur des problématiques afférentes à l'environnement ou aux ressources renouvelables. Vous avez des aptitudes pour l'animation d'équipes de recherche et pour les relations avec les organismes et institutions (socio-professions, ministères, CEE).

Vous prendrez en charge la direction scientifique et administrative de l'équipe d'économie au sein de la Direction des Ressources Vivantes de l'IFREMER. Vous aurez en charge l'exécution des mandats du Service Economie Maritime. Vous développerez les coopérations avec d'autres organismes de recherche ainsi que les engagements internationaux de l'équipe.

La pratique courante de l'anglais est exigée.

Merci d'adresser lettre et C.V. sous réf. SEM à IFREMER - 115, rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

IFREMER

★ ISCG CARRIERES

SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SECTEURS DE POINTE

[illegible]

MEDIA-SYSTEM

FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL

FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL (6 300 personnes dans le monde) regroupe l'ensemble des activités connectiques du Groupe Framatome.
Leader en Europe, FCI poursuit sa stratégie de développement de nouvelles implantations internationales.

LE RESPONSABLE DE PROJET INDUSTRIEL

Connectique pour l'industrie automobile

que nous recrutons dans ce cadre aura pour mission de conduire la définition et la mise en œuvre d'une ***future implantation industrielle en Extrême-Orient***, dans le domaine de la connectique pour l'Automobile.

- En liaison étroite avec les Directions Techniques de nos clients Constructeurs Automobiles et nos équipes d'engineering, il sélectionnera les produits adéquats et mobilisera nos Services internes pour en définir les spécifications et les process de fabrication.
- Il définira, proposera et négociera les différents contrats nécessaires à la *réalisation du projet*.
- Chargé d'en engager et d'en suivre toutes les phases, il préparera les dossiers d'investissement, définira les moyens techniques et humains à mettre en œuvre et s'assurera, en amont comme sur le terrain, du bon déroulement de chacune des étapes. Il conduira ses activités et ses choix en tenant compte des aspects aussi bien techniques que marketing et financiers.

Professionnel de la connectique, de la construction ou de l'équipement automobile, vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs et vous avez au moins 5 ans d'expérience industrielle. Les différentes responsabilités que vous y avez exercé vous ont préparé aux responsabilités internationales diversifiées que nous souhaitons vous confier.
Les marchés chinois et/ou d'Extrême-Orient ne vous sont pas étrangers. Vous maîtrisez l'anglais et vous avez, si possible, de bonnes notions d'une ou plusieurs langues extrême-orientales.
Poste basé en région parisienne, mais entraînant de fréquents déplacements de courte ou moyenne durée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo), sous la réf. AW/5419
FCI
Direction des Ressources Humaines
145, rue Yves Le Coz
78035 Versailles Cedex



FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL

APCOM

REGION CENTRE

Société en développement, spécialisée dans l'ingénierie d'éclairage de sites extérieurs recherche un :

Technicien de laboratoire et prototypage

Vous assurez la réalisation de prototypes pour la construction d'éclairages spécifiques et développez les nouveaux systèmes.
Vous avez acquis une expérience de 5 ans sur des systèmes opto-mécaniques. Vous connaissez la programmation Assembleur et le langage C sous Unix.

Agé de 30-35 ans, de formation Bac + 2 en opto-mécanique, vous avez une bonne culture des technologies de l'aluminium et êtes motivé pour travailler au sein d'une équipe dynamique et enthousiaste.

Merci d'envoyer votre CV sous la réf. 24.327-271 à notre conseil Onoma, 26 rue de Berri, 75008 Paris.



GROUPE COURTAUD

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

INA INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

recrute

DEUX INGÉNIEURS SYNTHÈSE D'IMAGES

Animation 3D temps réel, si possible connaissance de l'animation faciale

UN INGÉNIEUR TRAITEMENT D'IMAGES

Reconnaissance de formes et système de vision temps réel
Grande école ou équivalent, avec une expérience en informatique de trois à cinq ans.
Connaissances générales : UNIX, C++, GL.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV au
Service des ressources humaines,
***INA**, 4, avenue de l'Europe, 94366 BRY-SUR-MARNE CEDEX.*

ENSIA, ENSBANA, ENITIAA...

APAVE, N°1 du conseil et de l'assistance technique, un nom synonyme d'un savoir-faire et d'une notoriété dans le service auprès de l'industrie.

Après une première expérience d'au moins 5 ans dans l'Agro-Alimentaire, et une bonne connaissance des normes d'Assurance Qualité, vous deviendrez

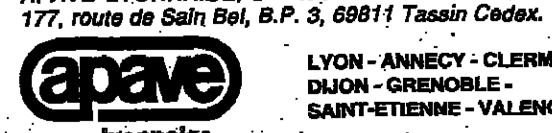
CONSULTANT QUALITE

dans notre réseau **SEQUAL Agro-Alimentaire.**

Vous mettrez en œuvre votre expérience (audit, certification...) afin de gérer vos affaires dans les contacts commerciaux. Motivé par le travail en équipe, possédant l'Anglais, vous serez basé dans un premier temps à LYON, puis votre responsabilité évoluera sur la BOURGOGNE (DIJON).

Valorisez votre savoir-faire en intégrant un groupe dans lequel la notion de Service prime.

APAVE LYONNAISE, Direction des Relations Humaines, 177, route de Sain Bel, B.P. 3, 69811 Tassin Cedex.



LYON - ANNECY - CLERMONT - DIJON - GRENOBLE - SAINT-ETIENNE - VALENCE

HCA

Organisme humanitaire de grande notoriété recherche son

Chef du service informatique

Le candidat aura eu, pendant quelques années, la responsabilité d'une équipe autonome, de préférence dans la téléinformatique et le publipostage.
Il gérera et développera son service, contrôlera le fonctionnement des procédures, assistera les structures locales et assumera une mission permanente de veille technologique.
Veuillez adresser CV, photo et prétentions sous la référence LM 930. 501 à Intuitu Personae, 97 avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Membre CICF

IP INTUITU PERSONAE
RESSOURCES HUMAINES

Ingénieurs Opticiens



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. Valeo Eclairage Signalisation s'est fixé comme objectifs prioritaires la qualité totale et le développement de sa capacité d'innovation.

Pour faire face à notre expansion, nous recherchons pour notre Centre d'Etudes et de Recherche de BOBIGNY (93) des Ingénieurs Opticiens.

Vous serez chargés, au sein de groupes projets performants, de la conception et du développement de systèmes optiques destinés à des produits industrialisés en grande série.

Ingénieurs E.S.O. ou formation Grande Ecole, la connaissance de l'allemand est indispensable.
Anglais nécessaire.

Rigueur, dynamisme et capacité au travail en équipe sont les qualités requises pour réussir dans cette fonction.

Notre Groupe offrira, à des candidats à fort potentiel, de réelles perspectives d'évolution dans un environnement international.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) s/réf. 4121 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

OSC

IEUR CYCLE

Production

ROS PROJETS ES A L'EXPORT

2 INGENIEURS D'AFFAIRES dont 1 spécialiste des contrats du Moyen-Orient

ORPHO



SECTEURS DE POINTE

Notre Centre situé aux environs de Rouen vous propose d'intégrer son département "Recherche" chargé de fournir un appui scientifique en hydrodynamique à la section Essais.

Ingénieur Hydrodynamicien

SPÉCIALISTE EN TENUE À LA MER

Notre division "Tenue à la Mer et Manoeuvrabilité" a pour objectif de modéliser les écoulements à surface libre et d'étudier les mouvements des navires.
*Diplômé **ENSTA, ECN ou DEA** (en Hydrodynamique navale ou Océanographie de l'Ecole Centrale) vous avez présenté une thèse portant sur des aspects théoriques de la modélisation en mécanique des fluides ou éventuellement en acoustique.*
Vous serez plus particulièrement chargé du développement des outils de calculs, du suivi d'études, du développement d'outils d'analyse, du développement et de la programmation de nouvelles méthodes. Vos recherches en hydrodynamique navale vous amèneront à assumer : missions de représentation, publications et conférences pour le département concerné.
***Suivant votre niveau d'expérience, vous pourrez rapidement être Responsable de la Division** et participer à la définition du programme des études.*



Notre équipe, prête à vous accueillir vous remercie d'adresser votre CV + lettre manus. + photo d'identité sous la réf. 93115 à notre Conseil

40 quai du Havre Immeuble "front de Seine" - 76000 ROUEN

LTA AMP

CERIB
Ile de France Région Ouest

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT MATERIAUX

A 30/40 ans, de formation Ingénieur Chimiste, vous avez de solides connaissances en Chimie Minérale (si possible des Ciments) et disposez d'une expérience acquise dans la conduite d'études techniques dans le domaine des Matériaux.

Vous aurez pour mission de manager un programme d'Etudes et de Recherches dans le domaine du Matériau Béton. Par ailleurs, vous aurez la responsabilité de la gestion d'un laboratoire de physico-chimie, ce qui implique des qualités d'organisation, de méthode, le sens des priorités et le souci de la rentabilité.

Doté d'un excellent contact humain, vous avez le goût de la communication, une bonne aisance relationnelle et l'expérience de l'animation de groupes et du travail en équipe. Vous interviendrez, en tant qu'appui technique, auprès des industriels du secteur et saurez répondre avec efficacité à leurs attentes.

Rigoureux, vous faites preuve d'une grande curiosité intellectuelle, d'une bonne ouverture d'esprit et avez le désir d'assimiler, en permanence, des connaissances nouvelles. Vous participerez à des commissions techniques sur la normalisation et aurez, par ailleurs, à intervenir dans des actions de formation continue.

Vous avez un bon esprit de synthèse, de solides qualités rédactionnelles qui vous permettront d'être à l'aise dans tous les travaux de rédaction qu'implique cette fonction.

La maîtrise de l'Anglais est indispensable.

De bonnes notions d'informatique sont vivement souhaitées.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) **sous réf. 322 à C.K. 7 rue Robert Le Coin 75016 PARIS**



Clair de Lune

ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE

Développer et vendre un Supercalculateur Européen, c'est le défi que relève notre équipe multinationale à Lyon (150 personnes).
Dans un contexte de haute technologie : conception de circuits intégrés VLSI à haute performance et circuits imprimés de haute complexité, nous créons 2 postes :

Ingénieurs Placement routage PCB

LYON

Au sein d'une équipe, vous êtes spécialiste du Placement/Routage de cartes électroniques complexes (PCB). Après avoir étudié les spécifications, vous *implantez des cartes en utilisant les outils Cadence/Valide* Allegro. Vous créez et mettez à jour les bibliothèques (ASIC, packages, connectors...) correspondantes.

Avant tout **DESIGNER**, de formation ingénieur, vous justifiez obligatoirement d'une expérience d'au moins deux ans de pratique du Placement/Routage dans un environnement industriel.

Nécessairement, vous possédez de bonnes connaissances des PCB multilayers complexes combinant plusieurs technologies. (ASGA, ECL, TTL, CMOS) et maîtrisez l'anglais technique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) s/réf. 93/P301/205 obligatoire à :
ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE,
1 bd Vivier Merle, 69443 Lyon cedex 3.

OEC. CONTESSE

Notre Grand Projet : un Supèrordinateur Européen



Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Price Waterhouse Management Consultants



INTERNATIONAL EXECUTIVE SELECTION

DIRECTEUR GENERAL

Notre client est une entreprise européenne, leader dans la production et la vente de composants pour des applications industrielles dans le domaine des transmissions de puissance, caractérisée par une philosophie commerciale "market oriented", le support d'une technologie avancée, une expansion continue à un niveau international et une excellente qualité de ses produits.
Nous recherchons pour la filiale commerciale française, depuis longtemps sur le marché, le Directeur Général qui soit le moteur des *succès actuels et futurs, investissant durablement au sein de* l'organisation. Son rôle sera d'assurer, en liaison étroite avec la Direction Générale du Groupe, le management global de la filiale, de conduire personnellement son expansion, d'animer l'équipe des collaborateurs, de superviser les services techniques. Un accent particulier sera porté sur les activités commerciales et de marketing.

De formation supérieure technique, notre candidat, âgé de 35 à 45 ans, allie des qualités commerciales au talent d'organisation et de coordination, acquis lors d'une première expérience. Sa maturité, son bon sens relationnel et son adaptabilité en font un interlocuteur capable d'intervenir à tous les niveaux avec aisance et souplesse.
Une bonne pratique de la langue anglaise est souhaitée.
Merci d'adresser votre CV détaillé et prétentions sous réf. 260SP à LBW, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS qui transmettra à Price Waterhouse Management Consultants, International Executive Selection Division.

Après des études de haut niveau (HEC, ESSEC, IEP, ...), vous avez prouvé sur le terrain votre capacité à réussir dans la vente et l'animation d'équipe commerciale, dans l'un des trois secteurs suivants :

- **Industrie pharmaceutique** (réf. 6041/LM)
- **Banque** (réf. 6042/LM)
- **Assurance** (réf. 6043/LM)

Vous souhaitez, aujourd'hui, approfondir votre expertise du management commercial, développer votre sens de l'analyse, exprimer vos qualités de leadership et de communication.
La CEGOS, *groupe européen de Formation,* Conseil et Recrutement, recherche pour son **Département Formation Commerciale** :

3 CONSULTANTS

Votre rôle consistera à élaborer des projets de formation, concevoir des interventions sur mesure, animer des séminaires de négociation et de management pour des Cadres Commerciaux.

Vous aurez également à développer un portefeuille de Clients et à négocier à très haut niveau.

Nous vous apporterons une formation à nos méthodes, le soutien d'une équipe motivée et passionnée, un métier d'une exceptionnelle densité et pleinement opérationnel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération souhaitée **sous la référence choisie** à Annick ALLEGRET - CEGOS - Division Recrutement - Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cedex.



MEDIA-SYSTEM
EST
... Notre métier, la communication
pour les ressources humaines

Responsable du développement H/F

Membre d'un grand groupe publicitaire européen, notre société, leader sur son marché, renforce son agence de Strasbourg et recherche son responsable du développement. Sous l'autorité du directeur de l'agence, totalement ouvert sur l'extérieur et, pour l'essentiel, axé sur le développement commercial de l'agence, le poste s'exercera dans le cadre *d'une large autonomie d'action.*
Il exige de la part de son titulaire un goût très affirmé pour la performance commerciale, le sens des responsabilités et la capacité à promouvoir un ensemble de prestations de conseil dans le domaine de la communication d'entreprise.
Les atouts de votre réussite : • un réel enthousiasme et une force de conviction indiscutables • d'excellentes qualités relationnelles et le goût du travail en équipe • une capacité d'écoute et un esprit de synthèse bien développés.
Ce poste s'adresse à des candidats de formation supérieure Bac + 4 (école de commerce) pouvant justifier d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans la commercialisation de services.
La connaissance de la langue allemande est souhaitée.
Le poste est basé à Strasbourg (centre ville).

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaillé et d'une photo, sous réf. JR/14030/M, à notre Conseil qui vous garantit son entière discrétion.

Staff Consultants
23, boulevard de l'Orangerie, 67000 Strasbourg

